



CANADA

Débats de la Chambre des communes

VOLUME 137 • NUMÉRO 79 • 1^{ère} SESSION • 37^e LÉGISLATURE

COMPTE RENDU OFFICIEL
(HANSARD)

Le lundi 17 septembre 2001

Présidence de l'honorable Peter Milliken

TABLE DES MATIÈRES

(La table des matières quotidienne des délibérations se trouve
à la fin du présent numéro.)

Toutes les publications parlementaires sont disponibles sur le
réseau électronique « Parliamentary Internet Parlementaire » à l'adresse suivante :

<http://www.parl.gc.ca>

CHAMBRE DES COMMUNES

Le lundi 17 septembre 2001

La séance est ouverte à 11 heures.

Prière

• (1100)

[Traduction]

LE

Le Président: J'aimerais informer la Chambre que suite à l'intervention du gouvernement, conformément à l'article 55(1) du Règlement, j'ai demandé la publication d'un *Feuilleton* spécial donnant avis d'une motion proposée par le gouvernement. Je dépose maintenant le document en question.

* * *

[Français]

BUREAU DE RÉGIE INTERNE

Le Président: J'ai l'honneur d'informer la Chambre que M. Pierre Brien, député de la circonscription électorale de Témiscamingue, a été nommé membre du Bureau de régie interne, en remplacement de M. Stéphane Bergeron, député de la circonscription électorale de Verchères—Les-Patriotes.

* * *

• (1105)

[Traduction]

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

L'hon. Don Boudria (leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, suite à la consultation des leaders des différents partis à la Chambre, je demande le consentement unanime de la Chambre à l'égard de la motion que voici. Je propose:

Que, nonobstant tout article du Règlement ou toute pratique habituelle, la Chambre passe directement à l'étude des Ordres émanant du gouvernement maintenant et immédiatement après la fin des questions orales aujourd'hui;

Qu'à la fin de la séance aujourd'hui, la motion inscrite au nom du Premier ministre comme Affaire émanant du gouvernement n° 10, aux Ordres émanant du gouvernement, soit réputée adoptée telle qu'imprimée au Feuilleton;

Que le Président transmette au Congrès des États-Unis d'Amérique le texte de cette motion ainsi que les noms de tous les députés de la Chambre des communes.

Le Président: Le leader du gouvernement à la Chambre a-t-il le consentement unanime de la Chambre pour proposer la motion?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée.)

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

[Traduction]

L'ATTAQUE CONTRE LES ÉTATS-UNIS

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.) propose:

Que la Chambre exprime son émoi et sa consternation face aux attaques insensées et odieuses dont les États-Unis ont été la cible le 11 septembre 2001;

qu'elle offre ses plus profondes condoléances aux familles des victimes et au peuple américain tout entier;

qu'elle réitère sa détermination à défendre la liberté et la démocratie, à traduire en justice ceux dont les actions témoignent de leur mépris pour ces valeurs fondamentales, ainsi qu'à défendre le monde civilisé contre toute nouvelle attaque terroriste.

Le Président: Compte tenu du libellé de la motion, je suggère à la Chambre d'observer un moment de silence.

[Note de la rédaction: La Chambre observe un moment de silence.]

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.): Je tiens à remercier les chefs de tous les partis qui siègent à la Chambre des communes, de même que l'ensemble des députés, d'avoir collaboré à l'organisation de ce débat historique.

Nous avons vécu des journées tristes et éprouvantes depuis que la nouvelle des événements tragiques de New York et Washington nous est parvenue. Des journées qui nous ont donné la certitude que les sociétés civilisées de ce monde ont le devoir solennel de condamner d'une seule voix le fléau qu'est le terrorisme.

Étant donné l'urgence de la situation, les Canadiens seront heureux de constater que leurs représentants élus ont décidé, en toute solidarité, de placer ce débat en tête de notre ordre du jour parlementaire. J'accueillerai avec plaisir les points de vue des députés au sujet du rôle que le Canada devrait jouer dans la préparation d'une riposte internationale à la fois ferme et juste contre cette menace mondiale sans précédent.

Il existe de ces rares occasions où le temps semble s'arrêter. Où le monde entier est paralysé par un événement particulier. Il existe aussi des occasions terribles où la noirceur de l'âme humaine échappe aux contraintes de la civilisation et se révèle dans toute son horreur à un monde stupéfait. Le mardi 11 septembre 2001, le temps s'est arrêté. Et ce jour restera à jamais gravé dans nos mémoires.

Initiatives ministérielles

À la vue de ces scènes de destruction, j'ai adressé mes premières pensées et mes premiers mots aux victimes et au peuple américain. Mais il n'existe pas de mots, dans aucune langue, qui puissent rendre un hommage plus puissant, ni plus éloquent, que celui qu'ont rendu vendredi dernier, en silence, les 100 000 Canadiens rassemblés à quelques mètres d'ici à l'occasion de la Journée de deuil national. J'étais fier d'être du nombre. Et j'étais fier des Canadiens rassemblés partout au pays pour des cérémonies semblables. C'était une mer de tristesse et de compassion qui voulait porter ceux qui ont perdu des amis et des proches: des Américains, des Canadiens et des citoyens d'un grand nombre de pays. Mais c'était surtout une manifestation de solidarité envers notre plus proche ami et partenaire: les États-Unis d'Amérique.

Comme toujours, cette situation d'urgence a fait ressortir les plus belles qualités de notre peuple. Des réunions de prière et des vigiles aux légions qui ont fait la queue pour donner du sang. D'une vague de dons de la part d'individus et d'entreprises à la patience devant les retards et les dérangements. Nous avons tous été émus de voir les Canadiens ouvrir leurs coeurs et leurs foyers aux milliers de voyageurs aériens déconcertés, inquiets et en mal de destination.

Quand j'ai parlé au président Bush la semaine dernière, il m'a demandé de remercier le peuple canadien. Et j'inviterais tous les députés à transmettre son message dans leur circonscription.

• (1110)

Le président Bush a aussi souligné que ses propres collaborateurs lui ont parlé à maintes reprises de la collaboration et de l'aide exceptionnelle qu'ils recevaient des organismes et des ministères du gouvernement du Canada. Autant en réponse à l'urgence immédiate de l'attaque que dans le cadre de l'enquête qui permettra de traduire en justice les responsables de ce crime contre l'humanité.

• (1115)

[Français]

Je suis fier de la vitesse et de la coordination qui ont caractérisé notre réaction. Nous avons évalué les secours d'urgence nécessaires. Nous les avons déployés de manière à pouvoir les fournir rapidement et efficacement sur demande. Nous avons veillé à la sécurité des voyageurs en détresse. Nous avons pris des mesures pour protéger les Canadiens. Nous avons fourni des renseignements aux enquêteurs. Nous avons répondu aux demandes de renseignements concernant des êtres chers.

Les ministres responsables renseigneront la Chambre en détail sur les mesures prises par leurs ministères au nom des Canadiens. Pour ma part, je tiens à exprimer ma reconnaissance à nos fonctionnaires pour les efforts qu'ils ont déployés sans relâche.

La Chambre doit aussi se pencher sur la menace que pose le terrorisme pour tous les peuples civilisés et sur le rôle que le Canada doit jouer pour l'anéantir. Les enjeux sont grands. Pour les comprendre, il suffit de penser au symbolisme des tours du World Trade Center. Selon l'architecte qui les a conçues, les tours étaient, et je cite:

la représentation de notre foi dans l'humanité, de notre besoin de dignité individuelle, de notre foi dans la coopération—et à travers la coopération— dans notre capacité de grandeur.

Soyons clairs. Cette attaque ne visait pas seulement les États-Unis. Les tueurs ont agi de sang-froid et porté un coup aux valeurs et aux convictions des peuples libres et civilisés de la terre entière. Le monde a subi une attaque. Le monde doit riposter. Et le Canada—un pays fondé sur un idéal de liberté, de justice et de tolérance—participera à cette riposte car nous sommes en guerre contre le terrorisme.

Les terroristes ne sont pas fixés dans un seul pays. Le terrorisme est une menace à l'échelle du globe. Les auteurs de ces actes ont démontré qu'ils peuvent se déplacer facilement d'un pays à l'autre, d'un endroit à l'autre. Qu'ils savent exploiter la liberté et l'ouverture des victimes auxquelles ils veulent s'attaquer. La même liberté et la même ouverture que nous chérissons tous et que nous protégerons. Ils acceptent et même souhaitent de trouver la mort en commettant leurs crimes et d'utiliser d'innocents civils comme boucliers et comme instruments.

Nous devons nous préparer et préparer les Canadiens à une longue lutte. Une lutte sans réponses faciles. Une lutte où il faudra absolument faire preuve de patience et de sagesse.

[Traduction]

Il ne faut pas se leurrer quant à la nature de la menace qui pèse sur nous. Il ne faut pas croire que la victoire sera simple ou facile. Qu'il suffira de porter un grand coup. Il nous faut agir en fonction de résultats à long terme plutôt qu'en fonction d'une satisfaction immédiate.

Nos actions seront commandées par la détermination et non par la peur. S'il nous faut changer nos lois, nous le ferons. Si nous devons accroître les mesures de sécurité pour protéger les Canadiens, nous le ferons aussi. Nous allons demeurer vigilants. Mais nous ne céderons pas à la tentation de resserrer rapidement la sécurité au prix des valeurs qui nous tiennent à coeur et qui ont fait du Canada un flambeau de l'espoir, de la liberté et de la tolérance dans le monde.

Nous ne nous laisserons pas bousculer dans l'espoir—assurément voué à l'échec—de faire du Canada une forteresse contre le monde.

Enfin, je voudrais faire ressortir un dernier point très, très important. L'immigration est au coeur de l'expérience et de l'identité canadiennes. Nous avons accueilli des gens de partout dans le monde. Des gens de toutes origines, de toutes couleurs et de toutes religions. Notre pays est ainsi fait. Soyons donc clairs. Le Canada ne laissera personne le contraindre à sacrifier ses valeurs et ses traditions sous prétexte qu'il faut agir d'urgence.

Nous continuerons à accueillir des gens de partout dans le monde. Nous continuerons à offrir un havre à ceux qui sont persécutés. Je le répète, personne n'y mettra fin!

J'ai été attristé par le fait que les attaques terroristes de mardi dernier aient provoqué des manifestations contre des Canadiens de religion musulmane et d'autres minorités du Canada. C'est tout à fait inacceptable. C'est une victoire pour les terroristes quand ils réussissent à exporter leur haine.

• (1120)

Les auteurs de ces actes d'horreur ne représentent aucune communauté et aucune religion. Ils sont les apôtres du mal et rien d'autre. Comme je l'ai dit, c'est contre le terrorisme que nous luttons et non contre une communauté ou une religion. Aujourd'hui plus que jamais, nous devons réaffirmer les valeurs fondamentales de notre Charte des droits et libertés: l'égalité de toutes les races, de toutes les couleurs, de toutes les religions et de toutes les origines ethniques.

Nous sommes tous des Canadiens. Nous sommes un peuple juste et généreux. Quand nous voyons les images déchirantes d'épouses et de pères, de soeurs et de frères—dont un grand nombre de Canadiens—qui errent dans les rues de New York à la recherche de proches disparus, nous savons ce que le devoir nous commande de faire.

Initiatives ministérielles

Nous n'avons jamais assisté passivement au combat pour la justice dans le monde. Nous ferons front avec les Américains. Ce sont nos voisins, nos amis, des membres de notre famille. Et nous ferons front avec nos alliés. Nous ferons le nécessaire pour vaincre le terrorisme.

Laissons-nous cependant guider dans l'action par la sagesse et la persévérance, par nos valeurs et par notre mode de vie. Et tant que durera la lutte, ne perdons jamais de vue qui nous sommes et ce que nous représentons.

Vive le Canada!

• (1125)

M. Stockwell Day (chef de l'opposition, Alliance canadienne):

Monsieur le Président, à peine six jours se sont écoulés depuis le matin du 11 septembre 2001, nouvelle date qui restera, nous le savons tous, tristement célèbre dans l'histoire de l'humanité. Ce jour-là, en quelques heures atroces, le monde a changé à jamais.

Nous nous rappellerons toujours où nous étions lorsque nous avons entendu que des avions avaient percuté le World Trade Center et le Pentagone, mais pour beaucoup de gens, y compris des centaines de Canadiens, ce terrible moment ne prendra jamais fin. Il y aura toujours une fille ou un fils, un mari ou une épouse, une mère ou un père qui manqueront à l'appel.

C'est avant tout aux victimes de ces actes barbares, à leurs familles et à leurs proches que nous devons penser et c'est pour ces gens surtout que nous devons prier. Il faut que ces familles sachent, que ces gens qui ont subi ces pertes soient certains que nous sommes avec eux, que le Parlement et tout le Canada sont avec eux.

Les terribles attaques de la semaine dernière à New York, Washington et en Pennsylvanie ont ébranlé tous les citoyens du monde civilisé. Ces détournements massifs d'avions et ces attaques suicides étaient plus qu'un simple crime; il s'agissait d'actes barbares de guerre. Ils visaient directement le cœur de notre société. Je dis société, car ces attaques n'étaient pas simplement destinées à New York ni même aux États-Unis. Elles ciblaient tous les gens du monde qui croient dans la démocratie et la liberté. Elles visaient à s'en prendre à tout ce à quoi nous tenons au Canada également.

Nos premières pensées doivent aller à ceux qui ont perdu la vie dans cette attaque horrible et à leurs familles en deuil. Je veux parler des passagers et des équipages de ces avions, des hommes et des femmes travaillant dans les tours de bureaux visées, des piétons qui se trouvaient au bas de ces tours, des courageux pompiers et policiers qui se sont précipités sur les lieux du drame et ont ainsi perdu la vie. Nos pensées sont pour ces braves âmes. Ces gens sont morts parce qu'ils vivaient dans la liberté, dans cette liberté qui a été la cible de ces attaques.

Le lendemain même de ces terribles attaques à New York, les New Yorkais sont retournés au travail malgré leur grande douleur. Beaucoup ont rouvert leur commerce, dont certains étaient recouverts de cendre, et malgré leur douleur morale ils ont gardé la tête haute et ils ont dit au monde entier qui les regardait qu'ils étaient secoués mais pas abattus.

Faisons front avec eux dans cet esprit pour contenir les forces de la terreur et de la tyrannie et veiller à ce que les portes de la liberté et de la paix demeurent ouvertes.

Nous compatissons avec nos courageux voisins des États-Unis, grand rempart de l'espoir et de la liberté dans le monde, nos plus formidables alliés et nos plus grands amis. Quand le Canada en a eu besoin dans le passé, les États-Unis se sont portés à son aide. Lorsque l'univers en a eu besoin dans le passé, les États-Unis sont

intervenus. Au côté des Canadiens, les courageux Américains ont franchi l'Atlantique et le Pacifique pendant la Seconde Guerre mondiale et mis un frein à la tyrannie. Dans la période de paix qui a suivi, leur courage résolu n'a cédé le pas qu'à leur amitié.

Aujourd'hui plus que jamais, le Canada et les Canadiens doivent appuyer leurs grands amis et alliés.

Je tiens à remercier le premier ministre et le ministre des Affaires étrangères pour leurs propos empreints de solidarité à l'endroit des États-Unis. En cette période de crise, il est important que les députés de tous les partis fassent front commun. C'est ce que je ferai. D'autres emboîteront le pas.

Aujourd'hui, je sais que chacun des députés de chaque parti dirait sans hésiter qu'il est un Canadien, un allié, un ami et non uniquement un député d'un parti donné.

Le premier ministre peut compter sur mon plein soutien au moment où nous épaulons les États-Unis.

• (1130)

Je tiens aussi à rendre hommage aux milliers de Canadiens, des agents de la GRC et des Douanes, aux membres du personnel des aéroports, pompiers, médecins, infirmières et infirmiers ainsi qu'aux citoyens ayant fait don de leur sang et réagi avec tant de compassion et de souci en cette crise. Ils ont montré que les Canadiens épauleront les États-Unis, nos plus grands amis et alliés, au moment où ils en ont besoin.

Au nom des Canadiens, le premier ministre a proclamé vendredi dernier une journée nationale de deuil. Nous avons beaucoup apprécié cette occasion d'exprimer notre douleur ainsi que notre appui indéfectible à l'endroit de nos voisins américains et des Canadiens qui ont perdu des êtres chers. C'est le message qu'ont envoyé les Canadiens dans le cadre d'un grand témoignage de solidarité et de soutien à l'occasion de cérémonies qui se sont déroulées vendredi dernier sur la colline du Parlement et en d'autres endroits au pays. Dans ce contexte de chagrin et de douleur, un seul élément manquait, soit le rappel de notre créateur, car dans les prochains jours, ce n'est qu'avec sa sagesse, sa grâce et sa compréhension divines que nous vaincrons.

Tout en nous joignant à la population des États-Unis et, en particulier, aux familles des victimes pour nous rappeler des personnes décédées, consacrons-nous maintenant à protéger les vivants. Les événements du 11 septembre n'ont pas été que tragiques, comme ce serait le cas d'un accident ferroviaire ou d'un tremblement de terre. Comme le premier ministre l'a dit, ils sont le reflet du mal. Nous devons veiller à ce que ce genre de mal ne l'emporte pas.

Le président Bush a, à juste titre, qualifié cette lutte de première guerre du XXI^e siècle. Ne vous y trompez pas. La guerre contre le terrorisme n'est pas simplement l'équivalent moral d'une guerre contre la drogue ou la pauvreté. C'est une guerre véritable qui ne peut être gagnée, comme l'a dit sir Winston Churchill d'une autre guerre interminable, que dans le sang, les larmes et la sueur. En invoquant l'article 5 de la charte de l'OTAN, le Canada s'est joint à nos alliés et a déclaré que cette attaque contre les États-Unis est une attaque contre nous-mêmes; c'est là la première déclaration du genre depuis la naissance de l'OTAN il y a 50 ans.

Initiatives ministérielles

Il ne s'agit pas d'une lutte purement américaine, car l'action des terroristes ne vise pas seulement l'Amérique et elle n'est pas menée uniquement en Amérique. Elle se déploie dans le monde entier, y compris ici, au Canada. L'attentat suicide contre le World Trade Center est aussi une attaque contre le Canada. Les terroristes ont déclaré la guerre à l'ensemble du monde libre, et l'ensemble du monde libre doit déclarer la guerre au terrorisme.

Il ne s'agit pas d'une guerre contre des fantômes, mais contre des êtres bien réels. Oussama ben Laden a été identifié publiquement comme le principal suspect derrière ces attentats meurtriers. Il a été accueilli, sinon aidé et soutenu—l'avenir le dira—par le régime taliban d'Afghanistan. Le monde libre doit dire à tous les États que, quelle que soit leur idéologie, le fait d'appuyer ou de pardonner les actions terroristes contre des civils ne sera jamais toléré.

Quoi qu'il en soit, alors que le mouvement Al-Qaida de ben Laden ou d'autres groupes radicaux du Moyen-Orient sont peut-être les auteurs de ces actes odieux, nous savons que la grande majorité des Arabes et des musulmans du Canada et du monde entier déplorent et condamnent ces attaques aussi farouchement que nous.

J'ai discuté de la question avec mon collègue, le député d'Edmonton—Strathcona qui, sauf erreur, est le seul musulman à siéger à la Chambre des communes. Il a souligné la charge émotive de la question au sein de la communauté musulmane canadienne en cette période difficile. Le véritable sens de l'Islam est la soumission à Dieu. La religion de Salaam, ou de paix, est diamétralement opposée à ce genre d'actes inspirés du mal. La paix et la fraternité, qui font partie des croyances musulmanes, sont des éléments qui contribuent à renforcer nos communautés canadiennes et alimentent l'esprit de compassion qui les anime. En ces heures éprouvantes, tendons tout particulièrement la main à nos amis et voisins arabes et musulmans pacifiques qui vivent parmi nous et évitons de nous en prendre aux personnes innocentes, au moment où nous cherchons à amener les coupables devant la justice.

• (1135)

[Français]

Les véritables enseignements de l'Islam sont diamétralement opposés aux interprétations faites par les terroristes. Aussi, j'invite la population à tendre la main à nos amis arabes et musulmans ici, au Canada, et à rejeter toute forme de discrimination contre tous les individus innocents.

Ne laissons pas quelques extrémistes et barbares entacher toute une communauté ou une religion. La justice doit être faite, certes, mais contre ceux qui sont coupables.

[Traduction]

Les Canadiens ne sont pas des gens belliqueux. Nous sommes reconnaissants de jouir depuis longtemps de la paix. Quand ils pensent à leur rôle dans le monde, les Canadiens se voient davantage comme des gardiens de la paix que comme des guerriers.

Certains de nos concitoyens commencent déjà à dire qu'il est exagéré et irresponsable de parler de guerre et qu'il faut plutôt nous attaquer aux causes profondes du terrorisme. C'est vrai, nous devons nous attaquer aux causes profondes du mal, mais ce serait une grave erreur que de prétendre que les terroristes sont la cause première du terrorisme. La haine qui pousse les terroristes à massacrer des innocents est irrationnelle et n'est pas négociable.

Les demi-mesures n'ont pas leur place face à des actes de barbarie. Il faut poser des gestes clairs. L'heure n'est pas à l'ambiguïté morale, mais à la clarté morale. Les Canadiens, qui vivent dans un pays paisible, n'ont pas recherché ce conflit, mais nous aurions beau nous

dire que nous ne sommes pas visés, que nous ne sommes pas concernés et que cette guerre n'est pas la nôtre, il n'en demeure pas moins que nous ne pouvons pas l'éviter. Comme je le disais la semaine dernière, il n'y a pas d'arrière-garde dans la lutte contre le terrorisme, il n'y a qu'une avant-garde, et que nous le voulions ou non le Canada se trouve en première ligne. Je rappelle ici ce que disait le premier ministre Blair:

Les gens de toutes croyances et de toutes convictions politiques démocratiques sont liés par une cause commune: identifier cette machine de terreur et la démanteler le plus rapidement possible.

Durant la Première Guerre mondiale, le Canada, qui ne comptait que quelque 8 millions d'habitants, a envoyé 625 000 de ses citoyens se battre. Durant la Seconde Guerre mondiale, notre pays a encore une fois déployé un effort énorme, compte tenu de sa population. Durant la guerre de Corée et la guerre du Golfe, le Canada a prouvé une fois de plus qu'il était prêt. Nous nous sommes joints à nos alliés et avons fait notre part. Dans bien des cas, nous avons chèrement payé notre contribution.

La situation actuelle n'est pas différente. La guerre contre le terrorisme nous imposera des sacrifices réels et de nouvelles priorités. Le moment est venu de répondre à une question difficile et de nous demander si le Canada est prêt à s'engager dans cette nouvelle lutte. Le Canada est une société libre et démocratique. C'est précisément parce que nous sommes une société libre et démocratique et tenons à protéger notre mode de vie que nous ne pouvons pas nous soustraire à la terrible responsabilité que constitue notre participation à la guerre contre le terrorisme.

Le système démocratique dans lequel nous avons la chance de vivre est inspiré du système parlementaire de Westminster. Conformément au système de gouvernement démocratique qui est le nôtre, il incombe au chef de la loyale opposition de Sa Majesté de poser des questions difficiles et parfois ardues et de proposer des solutions de rechange au gouvernement.

Comme moi, les députés de l'Alliance canadienne et les autres députés de l'opposition poseront des questions importantes pour savoir si le Canada est suffisamment préparé pour relever le défi qui nous est imposé. Depuis des années déjà, l'opposition officielle soulève systématiquement des questions concernant la sécurité de nos frontières, la fiabilité du système d'identification des réfugiés et la nécessité d'accroître les ressources militaires et les ressources dans le domaine de la sécurité et du renseignement. Nous avons attiré l'attention sur l'activité des terroristes au Canada. Malheureusement, le gouvernement n'a pas toujours adéquatement tenu compte de ces préoccupations. Quoi qu'il en soit, le monde a changé depuis le 11 septembre 2001 et ce qui constituait un sujet important et parfois négligé avant cette date représente aujourd'hui un impératif moral absolu.

Les questions liées à la sécurité nationale doivent maintenant constituer la priorité absolue du Parlement et du gouvernement du Canada.

• (1140)

[Français]

Aujourd'hui, l'opposition officielle ne veut pas refaire le passé, parler des vieilles erreurs du gouvernement, mais bien plutôt proposer des solutions concrètes et constructives pour l'avenir.

[Traduction]

L'opposition officielle ne veut pas jeter un blâme. Elle veut régler le problème.

Initiatives ministérielles

[Français]

J'aimerais proposer aujourd'hui trois changements importants, afin de mieux outiller le gouvernement canadien à entreprendre sa guerre contre le terrorisme.

Premièrement, nous devons nous doter de législations antiterroristes.

Deuxièmement, nous devons nous assurer d'avoir des frontières et des aéroports sécuritaires en nous protégeant contre les professionnels du terrorisme.

Troisièmement, nous devons donner à notre armée, notre police et notre Service du renseignement de sécurité les ressources dont ils ont besoin pour s'engager dans ce combat et leur donner clairement un mandat d'agir.

[Traduction]

Si, dans certains de ces domaines, le Canada était mal préparé avant le 11 septembre, la question qui se pose maintenant est de savoir comment réagir adéquatement alors que nous savons qu'il sera impossible d'éviter cet affrontement.

En 1996, après l'attentat à la bombe à Oklahoma City, les États-Unis ont adopté une loi antiterroriste fort complète, la Loi sur l'antiterrorisme et la peine de mort, signée par le président Clinton. Au Canada, le Groupe de la politique en matière de renseignement, un organisme interministériel, a analysé la loi américaine, mais a conclu «qu'il était impossible d'établir la nécessité d'un tel plan ou même sa possible efficacité».

En 2000, le Royaume-Uni, qui avait déjà une loi antiterroriste assez rigoureuse pour réagir à la menace de l'Armée républicaine irlandaise, a adopté une nouvelle loi d'application encore plus générale pour combattre le terrorisme international sur son territoire.

L'opposition officielle a cité en exemple la loi britannique de 2000 sur le terrorisme comme modèle de mesure législative qui devrait être adoptée au Canada pour contrer la menace des groupes terroristes opérant à l'intérieur de nos frontières.

Les deux lois antiterroristes, celle des États-Unis de 1996 et celle du Royaume-Uni de 2000, comportaient des mesures concrètes visant à désigner et à mettre hors-la-loi certaines organisations terroristes spécifiques agissant dans ces pays et à interdire toute collecte de fonds ou autres activités de soutien effectuées en leur nom.

Pourtant, au Canada, le gouvernement a évité de désigner et d'interdire certaines organisations terroristes spécifiques et leurs groupes de façade. Il s'agit-là d'une mesure qui ne peut plus être reportée.

Le Canada a participé à la rédaction de la convention internationale des Nations Unies pour la suppression du financement du terrorisme et l'a signée. Cette convention demande l'interdiction totale de toutes formes de collecte de fonds pour les organisations terroristes. Malheureusement, le Canada ne l'a pas ratifiée et n'a pas encore déposé un projet de loi pour sa mise en oeuvre.

Le projet de loi C-16, qui permet au gouvernement de retirer leur statut d'organisme caritatif aux groupes qui collectent des fonds pour le terrorisme, est une première tentative en ce sens, mais il est loin d'interdire totalement ce genre de collecte de fonds.

[Français]

Le projet de loi C-16, présentement débattu en ce Parlement, permettrait de dépouiller de leur statut d'organismes sans but lucratif certains groupes qui financent le terrorisme.

C'est certes une bonne étape, mais on est encore bien loin d'une vraie loi antiterroriste qui bannirait le financement du terrorisme au Canada et éliminerait la présence de ces groupes sur notre territoire.

[Traduction]

On sait que des groupes terroristes tels que les Babbar Khalsa, les Tigres de libération de l'Eelam tamoul, le Parti des travailleurs du Kurdistan et l'Armée républicaine irlandaise ont recueilli des sommes importantes au Canada et qu'ils continuent à le faire. En 1998, le SCRS faisait état de la présence au Canada de quelque 50 groupes terroristes. Cette même année, le directeur du SCRS, Ward Elcock, témoignant devant un comité sénatorial, avait dit ceci:

La liste suivante n'est que partielle, mais des individus et des groupes ont été associés, directement ou indirectement, à l'attentat du World Trade Center perpétré en 1993, à des attentats suicide en Israël, à des assassinats en Inde, aux meurtres de touristes en Égypte, à l'attentat contre les tours Al Khobar en Arabie saoudite et à la campagne d'attentats à la bombe de l'IRA provisoire.

Il avait ajouté que nous ne pouvions pas devenir, pour cause d'inaction ou autre, ce qui pourrait être appelé un État commanditaire officieux du terrorisme. Nous ne pouvons permettre que cela arrive.

Il ne suffit pas de donner au solliciteur général et à l'ADRC le pouvoir de priver ces organisations et les groupes qui leur servent de façade du statut d'organisme de bienfaisance. Les gouvernements doivent nommer ces groupes, les décrire, les déclarer hors-la-loi et interdire toute levée de fonds en leur nom.

Le gouvernement devrait avoir le pouvoir de geler et de saisir les biens des organisations terroristes et des groupes qui leur servent de façade. Nous attendons impatiemment d'autres suggestions en ce qui concerne cet aspect du projet de loi et nous attendons impatiemment la réponse du gouvernement à cet égard. Nous devons régler ce problème.

La deuxième question d'ordre général dont je vais parler est la sécurité de nos frontières et de nos aéroports ainsi que l'amélioration du contrôle d'identité des gens qui arrivent au Canada afin d'empêcher dès le début l'entrée d'éventuels terroristes au Canada.

La sécurité des frontières et des aéroports du Canada est une question vitale pour la sécurité nationale et internationale, mais c'est également une question vitale pour notre économie. Le Canada dépend de ses échanges commerciaux avec les États-Unis, qui s'élèvent à un milliard de dollars par jour, et qui constituent l'épine dorsale de notre économie. La fermeture, la semaine dernière, des aéroports et des frontières et les retards que cela a entraînés coûteront probablement des dizaines de millions de dollars à notre économie.

Le fait que nos deux pays aient en commun la plus grande frontière non défendue au monde n'est pas un droit mais un privilège. Si nous voulons continuer à pouvoir avoir accès aux États-Unis aussi librement que nous l'avons fait jusqu'à maintenant, et vice et versa, nous devons prendre dès maintenant des mesures pour convaincre nos voisins américains que nous tenons autant qu'eux à assurer la sécurité et à enrayer le terrorisme et le crime organisé.

Nous nous souvenons de la menace que représentait pour l'économie canadienne la loi américaine de 1997 sur la réforme de l'immigration illégale et sur la responsabilité des immigrants. Ce n'est qu'après d'importantes pressions exercées par l'ambassade canadienne, entre autres, que des modifications ont été apportées à cette mesure législative de manière à ce qu'elle ne s'applique pas à la frontière canado-américaine. En sera-t-il de même après le 11 septembre 2001? Nous devons nous y employer avec toute la diligence nécessaire.

Initiatives ministérielles

De quel genre de mesures avons-nous besoin pour garantir la sécurité aux points d'entrée au Canada? Nos porte-parole en la matière ont travaillé diligemment avec les forces de sécurité et diverses personnes pour nous aider à définir les mesures nécessaires. Nous étudierons les diverses idées proposées, qu'il s'agisse du contrôle électronique des passeports, de la présence de policiers de l'air ou encore d'autres mesures propres à garantir la sécurité de nos lignes aériennes.

À nos frontières terrestres, les agents de Douanes Canada doivent recevoir la formation et le matériel nécessaires pour assurer le niveau supérieur de sécurité qui s'y imposera. Nos porte-parole dans le domaine proposeront des idées précises.

Il est certain que ces mesures, ainsi que d'autres, entraîneront des coûts supplémentaires. Le Congrès américain a déjà débloqué 40 milliards de dollars, dans un premier temps, pour remettre les choses en état et pour lutter contre le terrorisme.

L'opposition officielle appuiera toute nouvelle dépense dans ces domaines, même si cela suppose un dépassement des dépenses actuellement prévues, pourvu que nous ayons l'assurance que les dépenses dans des domaines qui sont ou deviennent peu prioritaires soient réduites avec soin.

La plupart des changements nécessaires peuvent se faire grâce au réaménagement des ressources et à la lutte contre le gaspillage. Ce genre d'examen minutieux est difficile, avec un gouvernement qui a refusé de déposer un budget complet, mais nous y reviendrons un autre jour. Nous nous intéressons pour l'instant aux problèmes de l'heure et à la recherche de solutions.

• (1145)

Nous devons également songer à renforcer notre système de triage sécuritaire pour empêcher ceux qui pourraient présenter un risque pour les Canadiens et les autres d'entrer dans notre pays. Pour ce qui est des personnes inscrites dans le système d'identification des réfugiés qui n'ont pas encore obtenu le statut d'immigrant reçu ou la citoyenneté canadienne, nous devons étudier les dossiers de plus près pour nous assurer de repérer tous les risques possibles à la sécurité. Il est essentiel que nous prenions ces mesures le plus rapidement possible. Nous devons avoir la volonté et les ressources nécessaires pour le faire.

Notre pays est bien connu pour accueillir à bras ouverts les réfugiés qui sont à la recherche de la liberté et de la démocratie. Malheureusement, notre pays est également connu pour ne pas faire preuve de suffisamment de fermeté au niveau de l'identification et du traitement des personnes qui pourraient présenter un risque. Les demandeurs du statut de réfugié qui enfreignent la loi et tous ceux qui entrent au pays illégalement, particulièrement lorsqu'on soupçonne des risques au niveau de la sécurité, devraient être mis sous arrestation ou déportés. On ne peut se contenter de leur demander de se présenter dans un bureau d'Immigration Canada une fois ou deux par mois.

• (1150)

Nous devons prendre les mesures qui s'imposent à cet égard. Nous devons le faire sans délai.

Le projet de loi C-11, présentement à l'étude à la Chambre, ne tient pas compte de toutes ces préoccupations. Il constitue à certains égards un pas en arrière si on le compare au projet de loi C-31, mort au *Feuilleton* lors du déclenchement des élections. Le projet de loi C-11 devrait être modifié, pour qu'il prévoie des mesures plus précises visant à assurer la sécurité et l'intégrité de notre système de réfugiés, et de nouveau soumis à la Chambre.

Comme le secrétaire d'État Colin Powell l'a souligné, la guerre contre le terrorisme dans laquelle nous sommes maintenant engagés n'aura rien à voir avec les guerres que nous avons connues jusqu'à maintenant. L'ennemi se trouve à la fois sur notre terrain et à l'étranger. Il ne se bat pas ouvertement sur un champ de bataille mais se terre dans l'ombre. Bien que cette lutte puisse être menée dans certains cas de façon plus conventionnelle contre les pays qui accueillent ou aident les cellules terroristes, nous ne devons pas oublier, comme on l'a déjà souligné, que l'ennemi est également présent au Canada et aux États-Unis.

La lutte contre l'ennemi terroriste à plusieurs têtes signifie qu'on devra s'attaquer à toutes ses opérations et ce, simultanément. Nous nous pencherons sur la situation du Service canadien du renseignement de sécurité, qui a perdu 28 p. 100 de ses effectifs au cours de la dernière décennie, ainsi que sur celle de la GRC, qui a fait face au même problème. Il est bien entendu que la plus importante infusion de ressources devra être accordée aux forces armées canadiennes.

L'an dernier, l'effectif des forces canadiennes est passé de 90 000 à 55 000 membres, et d'autres réductions sont prévues. Nous faillissons à notre devoir. Nous devons appuyer nos forces armées et envoyer un message à nos partenaires de l'OTAN dans le monde.

La semaine dernière, l'OTAN a invoqué l'article 5 pour la première fois de son histoire. Le président Bush a dit clairement qu'il travaillait à la mise sur pied d'une coalition internationale pour lutter non seulement contre les cellules terroristes, mais encore les États qui les abritent. Nous devons collaborer avec cette coalition et en faire partie. Malheureusement, le régime taliban a adopté un ton belliqueux relativement au soutien qu'il accorde à Oussama ben Laden au lieu de coopérer avec les États-Unis. La perspective d'une campagne militaire conventionnelle n'est pas faible.

Si des mesures militaires s'avèrent nécessaires, les États-Unis et l'OTAN s'attendent à ce que le Canada s'engage. Nous devons être disposés et prêts à le faire. C'est pour cette raison que je demande au premier ministre d'être très clair quant à notre engagement envers les États-Unis et l'OTAN, engagement qui pourrait comprendre, au besoin, une participation militaire dans la mesure de nos moyens.

L'OTAN est sans doute l'alliance militaire et politique la plus réussie de l'histoire. Ses décisions en matière d'interventions militaires sont prises avec soin et après discussion. Nous avons l'obligation d'en faire partie. Maintenant plus que jamais, la voix du Canada et son engagement doivent être entendus le plus clairement possible, tant dans notre camp que dans celui de nos ennemis.

Ce week-end, nous avons entendu des menaces. Des pays du monde libre ont fait l'objet de menaces s'ils appuient les États-Unis dans toute intervention militaire. Notre gouvernement doit être clair. Il ne doit pas envoyer le signal à nos primitifs ennemis de la liberté et de la démocratie que nous n'appuierons pas nos amis, les Américains, et nos partenaires de l'OTAN, face à cette menace insidieuse.

Le temps n'est pas aux demi-mesures. Il ne convient pas de ramener à l'avant-scène des initiatives qui ont déjà été présentées et les qualifier de mesures anti-terroristes. Les projets de loi C-16 et C-11 renferment certes des éléments positifs, mais ils ne vont pas assez loin. Nous devons faire davantage. Nous devons faire tout ce que nous pouvons.

Nous allons continuer de faire des propositions constructives. Celles-ci seront présentées dans un esprit d'unité et de solidarité avec le premier ministre et le Cabinet au moment où s'amorce la première guerre du nouveau millénaire.

Initiatives ministérielles

J'espère que le premier ministre acceptera ces critiques et ces propositions, qui se veulent constructives, dans l'esprit où elles ont été données, c'est-à-dire la réalisation de notre objectif commun de faire échec au terrorisme, au pays comme à l'étranger.

Dans les semaines à venir, les parlementaires se pencheront sur la question de savoir si les progrès en ce sens sont suffisamment rapides ou encore si nous allons suffisamment loin dans certains domaines. Ils auront la possibilité d'examiner la question de savoir si le Canada aurait pu, ou aurait dû, être mieux préparé. Aujourd'hui, cependant, l'heure est à l'unité et à la détermination.

Montrons-nous unis en nous tenant aux côtés de nos voisins américains, surtout les familles des victimes de ces horribles attaques. Montrons-nous unis dans le deuil de nos propres disparus canadiens. Montrons notre détermination en affrontant l'ennemi qu'est le terrorisme international et en faisant bien comprendre à ses acteurs que la terreur sous toutes ses formes n'est pas admissible.

• (1155)

La semaine dernière, le monde a vu le mal à l'oeuvre. Mais le bien peut encore triompher du mal, à la condition que tous les citoyens du monde libre s'unissent pour le repousser et oeuvrent de concert pour le supprimer.

[Français]

En terminant, je suis fier aujourd'hui de me joindre au gouvernement pour appuyer cette motion. J'espère qu'il s'agit de la première des nombreuses actions que nous prendrons ensemble, comme parlementaires et comme Canadiens, alors que nous sommes tous unis dans cette guerre contre le terrorisme.

[Traduction]

Dans les jours et les semaines à venir, je prie Dieu qu'il accorde la sagesse au premier ministre et à l'ensemble des parlementaires. Que Dieu protège notre pays, sa gloire et sa liberté.

• (1200)

[Français]

M. Gilles Duceppe (Laurier—Sainte-Marie, BQ): Monsieur le Président, nous venons de vivre et nous vivons toujours des heures terribles.

Le 11 septembre dernier, Jour international de la paix—quelle absurde coïncidence—survenait un attentat terroriste meurtrier, dément, à New York et Washington.

Nos premières pensées vont aux hommes et aux femmes, aux victimes de ce terrible attentat, à leurs familles, maris, époux, frères, soeurs, pères et mères, aux sauveteurs qui ont péri également pour tenter de sauver des vies, aux Canadiens et aux Québécois qui ont péri dans l'attentat.

Au nom des députés du Bloc québécois et de la population qu'ils représentent, j'offre toutes nos condoléances aux familles et au peuple américain.

Au cours de la semaine dernière et toujours aujourd'hui, nous avons vu le meilleur et le pire de la condition humaine. D'un côté, le pire, avec le fanatisme des terroristes aveuglés par la haine, et de l'autre côté, le meilleur, cette solidarité des sauveteurs, des populations américaine, canadienne, québécoise et des peuples du monde entier.

Vendredi dernier, jour de deuil, nous étions tous New-Yorkais. Nous appuyons cette motion. Nous voulons qu'elle se produise dans un débat serein. Nous devons assurer le leadership dans la mesure de nos possibilités, sereinement, en nous rappelant que la colère est légitime. Elle est certes légitime, mais elle est mauvaise conseillère.

Il faut analyser la situation avec calme, réalisme, lucidité, et également avec détermination. Il faut rappeler en tout temps que nous sommes les défenseurs de la liberté et de la démocratie. Cela doit être au centre de toutes nos préoccupations.

Nous devons prendre des décisions courageuses, en mesurant cependant les conséquences de ces décisions sur l'avenir de notre société, l'avenir de la démocratie et l'avenir du monde.

Cette attaque du 11 septembre dernier, rappelons-le, est une attaque non seulement contre les États-Unis, mais contre les valeurs démocratiques, contre la liberté et contre chaque pays qui défend ces valeurs, une attaque contre toutes les populations du monde qui aspirent à la justice, à la liberté, à la démocratie, surtout les populations qui subissent le joug de tyrans et d'illuminés, telle la population afghane qui subit chaque jour la terreur totalitariste des talibans.

Rappelons que l'attentat du 11 septembre n'est pas l'oeuvre de musulmans ou d'Arabes, mais de terroristes. Le terrorisme n'a pas de nationalité et la démocratie ne devrait pas en avoir non plus.

Les terroristes se sont attaqués à nos valeurs démocratiques. Modifier radicalement notre façon de vivre serait faire le jeu des terroristes. Il faut rechercher le nécessaire équilibre entre les mesures de sécurité pour protéger la société, bien sûr, et la place centrale que doit occuper la liberté dans nos sociétés. Les choix que nous devons faire sont des choix de sécurité certes, mais avant tout, des choix de société.

Une riposte est nécessaire. Les terroristes doivent répondre de leurs actes, et ceux qui les commanditent également. Ils devraient être traduits en justice, comme le dit la motion, et j'appuie, entre autres, la motion pour cette partie de la résolution présente. Nous devons le faire dans un cadre de la coalition la plus large de tous les pays animés par des valeurs démocratiques, et en faisant jouer un rôle plus important aux institutions internationales, tels l'ONU ou le Tribunal pénal international.

J'appuie le fait que le Canada adhère à l'article 5 du Traité de l'OTAN, mais cela ne signifie pas, et soyons clairs, carte blanche à toutes mesures. En tout temps, le Parlement, nos institutions démocratiques doivent en débattre, être consultées et en décider. C'est là l'exemple démocratique que nous devons donner à l'ensemble de la planète.

La riposte doit être à la hauteur et dans le respect de nos valeurs démocratiques. Il ne faut pas tomber dans le piège d'une guerre de civilisation ou de religion. Soyons respectueux envers Dieu et Allah. Ne les mêlons pas aux guerres des hommes. Ce n'est pas une guerre entre le bien et le mal. Il faut sortir de cette dialectique qui sert justement les ben Laden de ce monde. Trop souvent, on fait le mal pour justifier l'empire du bien. Les empires ne peuvent jamais servir le bien.

Je sais que le terrorisme est horrible, que l'intégrisme religieux est abject et que le fanatisme sème le mal. En tant que démocrates, nous devons faire en sorte certes de punir les coupables, mais surtout de répandre la démocratie, car seuls les peuples vivant sous la terreur sauront mettre fin au fanatisme qui les opprime. Les grandes démocraties que sont les États-Unis d'Amérique, rappelons-le, première démocratie dans l'histoire de l'humanité, le Canada, le Québec, l'Union européenne et tous les pays animés des valeurs démocratiques doivent agir.

Initiatives ministérielles

Le fanatisme se développe à partir d'un terreau fertile, tels les champignons sur la pourriture. Si nous voulons éliminer non seulement ben Laden mais d'autres qui risquent de surgir, il faut s'attaquer aux situations pourries qui permettent au fanatisme de se développer: la pauvreté, l'absence de démocratie, la dictature. Voilà le défi auquel nous sommes confrontés.

Nous ne devons pas verser—non plus dans le pacifisme aveugle—les pacifistes de 1939 ont eu tort; cela a donné Hitler—ni tomber dans des réactions qui s'attaquent aux effets plutôt qu'aux causes. En 1991, on a fait la guerre à Sadam Hussein. Il est toujours en place, son peuple souffre toujours et il profite de la situation comme d'autres potentats qui dirigent des pays de façon dictatoriale tout en étant milliardaires.

Nous sommes à un point tournant pour nos démocraties menacées chez elles directement, pas loin d'ici. Ce n'est cependant pas la première guerre du XXI^e siècle. Depuis le début de l'an 2000, la guerre se poursuit toujours au Moyen-Orient, en Tchétchénie, en Angola et dans plusieurs endroits à travers le monde.

• (1205)

Mais il s'agit certes d'une guerre d'un genre nouveau où la population civile est non seulement attaquée, mais utilisée de façon lâche, inhumaine, démente.

Nous devons à tous ceux et toutes celles qui sont morts d'être responsables, d'être vigilants, d'être déterminés. Nous avons le devoir de faire triompher la liberté, triompher la démocratie, triompher les valeurs qui les animent pour que leur mort ne soit pas inutile.

Mon parti appuiera la motion.

Mme Alexa McDonough (Halifax, NPD): Monsieur le Président, j'interviens aujourd'hui afin de me joindre à tous les Canadiens qui sont toujours sous le choc et qui tentent de faire face à la colère, au dégoût, à la peine et à la rage qui les submergent.

Les événements de la semaine dernière chez nos voisins du Sud sont d'une horreur incroyable.

[Traduction]

Pour commencer, le Nouveau Parti démocratique se joint aux citoyens du monde entier pour demander la capture et le châtimement des auteurs de ces crimes odieux.

[Français]

Après les événements horribles de mardi dernier, j'ai émis une déclaration avec les mots les plus forts que je pouvais trouver afin d'exprimer toute la répulsion ressentie par mes collègues et moi-même.

[Traduction]

Je demande par ailleurs que nous fassions preuve de réflexion et de retenue dans notre réaction. J'insiste sur ce point, j'insiste pour que les valeurs mêmes à la base du sentiment d'indignation et de répulsion que nous éprouvons face à ces actes de barbarie nous guident tous, et en particulier les dirigeants du monde, dans notre réaction.

Je pense que notre premier ministre s'est montré à la hauteur de la situation et a fait preuve de sagesse dans les paroles et les conseils qu'il a exprimés au nom de tous les Canadiens qui partagent ces sentiments.

Dans ces temps extrêmement dangereux, il est essentiel que nous réaffirmions notre engagement de chercher des solutions pacifiques aux tensions et aux hostilités qui engendrent de tels actes de violence irréfléchis dans le monde.

Immédiatement après cet horrible carnage et cette terrible dévastation, les gens, c'est compréhensible, ont réclamé une intervention militaire massive et immédiate en représailles à ces atroces actes terroristes. Toutefois, attachés à la liberté, les citoyens ont saisi la complexité et la magnitude de ce qui s'était passé et l'importance d'une réponse plus mesurée, plus multilatérale et mieux informée. «Il serait impensable de ne pas réagir», écrivait Charles G. Boyd, un général retraité des forces aériennes, dans le *Washington Post* de mercredi. «Toutefois, réagir de façon excessive ou incorrecte, poursuivait-il, serait nous mettre moralement à pied d'égalité avec les lâches auteurs de l'attaque perpétrée hier.»

Les Canadiens le savent, nous entretenons des relations très spéciales avec les États-Unis d'Amérique et nous tenons à ces relations privilégiées avec nos voisins du Sud, mais nous avons également un rôle à jouer sur la scène internationale. S'il fut jamais un temps où nos voisins du Sud aussi bien que le monde entier ont eu besoin d'entendre la voix du Canada, c'est bien maintenant.

Nos voisins ont été précipités dans un état de choc la semaine dernière. À mesure que leur âme collective saisira la profondeur et l'ampleur des tragédies personnelles, les cris de vengeance émanant de nombreux côtés se feront sûrement de plus en plus bruyants. En tant que voisins et amis les plus proches des Américains, nous leur devons de les écouter et de les soutenir, mais nous devons également les faire profiter de notre compréhension des événements.

Lorsque quelqu'un est aveuglé par le chagrin et par la rage, un ami véritable lui donne la main pour le guider.

Le cri qui se fait entendre aujourd'hui en Amérique et partout dans le monde, c'est qu'il ne faut plus jamais laisser pareille chose se produire. Nous devons décider de veiller à ce que cela ne puisse jamais se reproduire, mais si nous nous engageons les poings serrés dans la voie de la vengeance aveugle, nous garantissons que cela se reproduira. Bien qu'elles puissent satisfaire un désir compréhensible de vengeance, des frappes militaires ne régleront rien si des milliers d'autres personnes innocentes en sont les victimes ailleurs dans le monde.

Voici ce qu'a dit un survivant de l'attentat à la bombe de 1993 au World Trade Center:

En me rappelant en silence mes amis: si nous ne réussissons pas à livrer la paix au lieu de la guerre, si nous n'apprenons pas à apprécier toute vie avec autant de ferveur que nous apprécions la nôtre, alors leur mort n'aura aucun sens et la terreur et la violence demeureront nos tristes compagnes.

• (1210)

Il y a trois décennies, le premier chef du Nouveau Parti démocratique, Tommy Douglas, a déclaré à la Chambre que notre tâche consistait à comprendre les forces qui s'exercent efficacement dans notre société et à tenter de les orienter vers des fins constructives et que nous devions donc nous poser de sérieuses questions.

Il me semble qu'en des jours aussi difficiles, nous aurions avantage à nous demander quels sages conseils aurait pu fournir Lester Pearson.

Dans la foulée de ces événements terrifiants, nous devons nous interroger sur la communauté internationale que nous avons créée où, en voyant les images de destruction massive aux États-Unis la semaine dernière, des enfants palestiniens se sont mis à danser dans les rues, à cette communauté internationale qui peut laisser 5 000 enfants mourir de malnutrition chaque mois en Irak et plusieurs milliers d'enfants succomber à la faim et à des maladies évitables dans un trop grand nombre de pays.

Nous devons nous interroger, nous demander ce que tout cela signifie. Quel type de leadership finance et forme ces moudjahidines et ce Oussama ben Laden afin qu'ils renversent le gouvernement de l'Afghanistan, et est ensuite pris au piège quand ces mêmes personnes utilisent leurs compétences meurtrières contre leurs anciens protecteurs?

Tant que nous ne fonderons pas nos politiques et nos allégeances sur des valeurs durables, comme le premier ministre l'a dit ce matin, et non sur des stratégies à courte vue, nous continuerons à créer les montres qui reviennent nous hanter.

Nous devons dire au monde que, aux yeux des Canadiens, la destruction gratuite de vies et de biens est absolument inacceptable. Que ce soit aux États-Unis ou au Rwanda, à Washington ou à Beyrouth, à Bagdad ou en Bosnie, nous devons faire en sorte que le monde sache que, au Canada, nous pratiquons ce que nous prêchons. Nous devons faire en sorte que le Canada connaisse l'oeuvre de Tommy Douglas, qui a dit que les moyens auxquels nous recourons déterminaient les fins auxquelles nous parvenions, et que le recours à la violence détruisait les objectifs que nous visions avant même que nous ne les ayons atteints. Il évoquait alors une valeur d'après laquelle nous devons tous juger nos actes.

Je serai claire. Je ne prône ni le pacifisme ni l'apaisement devant une agression. La communauté internationale ne doit épargner aucun effort pour traduire en justice tous les responsables de ces atrocités et pour éradiquer de la planète le fléau qu'est le terrorisme.

Cependant, cette riposte doit être conforme au principe de la règle de droit. Jusqu'à 100 Canadiens ont peut-être perdu la vie dans cet acte criminel. Les États-Unis ont perdu des milliers de citoyens et 40 autres pays ont perdu des leurs. Il s'agit là d'un crime contre l'humanité, et un tribunal international devrait infliger un châtiment. Aucun pays ne devrait être appelé à se faire juge, jury et bourreau, surtout pas celui qui a subi la plus lourde perte.

Si nous appuyons les invasions de pays étrangers, les assassinats et l'abandon de nos valeurs, nous ferons escalader la violence et nous réduirons notre sécurité et notre capacité de conseiller nos plus proches amis à un moment où ils ont le plus besoin de judicieux conseils.

Nous avons été témoins des résultats de l'escalade de la violence dans d'autres pays. En fait, cet acte n'est pas un incident isolé dirigé contre l'Amérique seule.

● (1215)

Si les hypothèses premières sur la culpabilité ou l'origine de cette attaque sont vraies, il s'agit là du dernier chapitre horrible dans l'escalade constante de la violence qui a déjà frappé des villes, des pays et des générations entières. En quoi améliorerons-nous notre sécurité en ramenant des pays à l'âge de pierre à coup de bombardements?

Je voudrais parler d'événements très troublants qui se sont produits cette semaine lorsque des membres de minorités visibles ont servi de boucs émissaires, tant au Canada qu'à l'étranger. D'autres chefs de parti en ont aussi parlé.

L'incident le plus répugnant et le plus horrible de tous a sûrement été qu'on ait essayé de mettre le feu à une mosquée de Montréal, mais nous avons tous entendu parler d'autres incidents. Dans sa déclaration du 14 septembre, le Conseil canadien pour les réfugiés nous a sagement rappelé que beaucoup de Néo-Canadiens ont quitté leur pays d'origine pour fuir la violence et la persécution fondées sur la religion, la race ou la nationalité. Les réfugiés et les immigrants

Initiatives ministérielles

sont tout aussi horrifiés que tout le monde par les événements et condamnent aussi la violence.

Dans les prochains jours, nombreux seront sûrement ceux qui proposeront que nous réexaminions notre politique et nos méthodes relatives à l'immigration. Certains l'ont déjà fait. Nous, du NPD, convenons qu'il faut refondre notre système d'immigration tout en le rendant plus humanitaire, plus sécuritaire et plus efficace.

Comme nous débattons maintenant de cette question, j'invite tous les députés à se rappeler que leurs propos et les passions qu'ils excitent peuvent avoir des conséquences bien réelles pour les nombreux Néo-Canadiens et membres de minorités visibles qui font la diversité et la beauté de notre grand pays.

Il est rassurant de constater qu'autant de voix se sont fait entendre; des chefs politiques, des leaders communautaires et des citoyens ordinaires, tous nous ont mis en garde contre la tentation de faire quoi que ce soit qui susciterait par contrecoup des préjugés et des représailles contre des Canadiens innocents.

Et cela vaut aussi pour les autres pays. Une dame âgée et sage qui a toujours fait la promotion de la paix m'a dit en fin de semaine qu'il y avait sûrement une leçon à tirer de nos propres paroles. Si nous convenons absolument qu'il ne faut pas faire des boucs émissaires de civils innocents du Canada, nous devons sûrement convenir aussi qu'il ne faut pas faire non plus des boucs émissaires de civils innocents dans le reste du monde.

Le débat que nous amorçons donnera lieu à d'autres préoccupations nationales, par exemple si nous devons ou pas participer au projet national de défense antimissile. Les atrocités terroristes dont les États-Unis ont fait les frais la semaine dernière offrent l'exemple parfait de la redondance d'un tel projet. Nous avons vu que des dommages énormes peuvent être le fait d'une logique simpliste et violente qui ne nécessite le lancement d'aucun missile. Nous vivons dans une ère où des voyageurs peuvent transporter des armes de destruction massive dans leur valise ou ordonner de tels actes de destruction à l'aide d'un canif.

Comme le ministre israélien Shimon Peres l'a déclaré la semaine dernière:

Jusqu'à maintenant, le monde entier comptait des armées et des ennemis. Or, les armées traditionnelles existent encore, mais les ennemis traditionnels, eux, se sont pour ainsi dire volatilisés. Ils ont fait place à de nouvelles menaces, que les États-Unis ne connaissaient pas encore, celle du terrorisme, notamment. Il est maintenant essentiel de se doter d'une stratégie, d'une tactique et de forces antiterroristes. La seule et irrévocable conclusion que nous puissions tirer est qu'il est essentiel de se doter d'une stratégie, d'une organisation militaire et de services de sécurité en vue de prévenir le terrorisme.

● (1220)

Le Canada doit être un chef de file dans la recherche de nouvelles solutions. Nous devons miser sur nos vieilles traditions et nous doter d'une politique étrangère plus indépendante. Nous devons toujours garder en tête le multilatéralisme. Nous devons utiliser les liens privilégiés que nous avons avec les États-Unis afin de représenter tous les pays progressistes et pacifiques qui souhaitent trouver des solutions durables aux problèmes qui alimentent une haine aussi débridée.

Nous ne pouvons que nous rappeler l'avertissement lancé par John F. Kennedy, quand il disait que ceux qui rendent les révolutions pacifiques impossibles rendent les révolutions violentes inévitables.

Initiatives ministérielles

Le très hon. Joe Clark (Calgary-Centre, PC/RD): Monsieur le Président, je suis honoré de participer à ce débat au nom de mes collègues de la coalition parlementaire.

Il y a six jours et quelques heures, le monde que nous connaissions a changé brutalement et à jamais lorsque des avions détournés ont été dirigés délibérément contre des immeubles remplis de monde dans le but précis de tuer des gens innocents et de briser la confiance de sociétés basées sur la liberté et l'ordre. Nous sympathisons de tout coeur avec les particuliers et les familles, y compris trop de Canadiens, qui ont été frappés directement. Le choc et les pertes subis par les familles sont presque incroyables.

Cette atrocité était aussi brutale qu'inattendue. Les victimes ont commencé leur journée mardi, comme nous l'avons tous fait, en ne s'attendant à rien d'extraordinaire. Tout à coup, sans avertissement, sans raison, leurs vies précieuses ont été soufflées par une frappe terrible et préméditée contre l'ordre et l'humanité.

Mon jeune neveu, Scott Delaney, travaillait jusqu'à très récemment au 51^e étage du World Trade Center. Il devait, il y a six jours et quelques heures, y retourner pour une entrevue d'emploi. À cause d'une autre obligation, il n'a pu s'y rendre. Cette décision fortuite lui a sauvé la vie, comme la décision délibérée des terroristes a détruit la vie, l'avenir et les espoirs de milliers de fils et de filles et d'amis du monde entier.

• (1225)

[Français]

Le monde entier a été secoué par la tragédie de mardi dernier. Ce jour-là, nous sommes toutes et tous devenus victimes, victimes d'actes d'une horrible cruauté destinés à ébranler l'ordre public et l'humanité toute entière. Nous vivons aujourd'hui dans un monde bien différent de celui dans lequel nous vivions il y a à peine six jours. Le 11 septembre 2001, la face du monde a changé et jamais plus nous ne serons les mêmes.

Nous ne pourrions jamais suffisamment exprimer notre tristesse ou notre soutien aux familles et aux amis des disparus. Toutefois, nous joignons à l'offre de nos pensées et de nos prières notre détermination à assurer que, malgré les conséquences meurtrières et tragiques du terrorisme, les sociétés libres ne succombent jamais aux attentats terroristes, et que les valeurs qui nous sont si chères prévalent toujours.

[Traduction]

Nous ne pleurerons jamais assez pour toutes ces victimes et leurs familles, pour les destins qui ont été soufflés. Nous devons offrir à ces gens plus que nos pleurs, notre sympathie et nos prières. Nous leur devons notre détermination à veiller à ce que les terroristes ne puissent détruire des sociétés libres, même s'ils peuvent anéantir des vies.

Je veux vraiment me faire l'écho d'un sentiment exprimé par les autres chefs de partis à la Chambre, à savoir que l'élément essentiel de notre société libre est que nous devons juger les gens en fonction de leurs comportements et non en fonction de l'endroit d'où ils viennent, de la couleur de leur peau ou de leur religion.

Les gens qui ont commis cette atrocité sont des extrémistes, un point c'est tout. Il faut prendre garde, en réponse à cette crise, de ne pas créer de nouvelles victimes ni de rejeter le blâme sur des collectivités entières pour les actes de gens qui dans toute société sont considérés comme des extrémistes. Pour mettre les choses au point, nous savons tous à la Chambre que personne n'est plus bouleversé ou plus offensé par cette atrocité aux États-Unis que les

membres des collectivités arabe et musulmane du Canada. Ce sont eux qui sont le plus outrés par ces événements.

S'il est vrai que nous devons, au Parlement, être équitables, nous devons également agir de façon énergique. Notre réaction doit être très efficace, focalisée et solide. Le Canada doit jouer un rôle de premier plan pour ce qui est de relever ce défi. Nous ne sommes pas neutres lorsqu'il s'agit de terreur, de liberté et d'ordre. Cette question touche au coeur et aux fondements mêmes de notre nature en tant que nation.

Le premier ministre a dit que le Canada ne doit pas devenir une forteresse contre le monde. Il a raison. Cependant, le Canada doit se poser comme une forteresse dans le monde, une nation forte et fiable pour ses amis et ses alliés. C'est le défi que le Canada aura à relever dans les mois à venir.

Le Canada s'est toujours employé à faire triompher l'ordre et la liberté dans le monde. Il a agi ainsi en temps de guerre et aussi en temps de paix. Les Canadiens se sont acquis la réputation de gens qui n'hésitent pas à aller au front pour défendre et soutenir les sociétés libres. C'est ce que nous devons faire maintenant.

Je félicite le premier ministre pour la fermeté qu'il a finalement démontrée vendredi. Notre nation, notre peuple, nos traditions, notre parlement et notre gouvernement peuvent jouer un rôle de premier plan dans la détermination de la réaction de la communauté internationale face à cette nouvelle terreur. C'est ce que fait le Canada dans ce monde en crise. Nous mettons de l'avant nos valeurs. Nous avons fait cela au moment de la constitution de l'OTAN, de la création de missions de paix, de l'élaboration de nouveaux traités commerciaux et de la lutte contre l'apartheid. Il nous faut maintenant collaborer de la même façon avec nos meilleurs amis d'à côté et nos alliés, afin de combattre le terrorisme partout dans le monde.

À l'origine de tout cela il y a un fait tout simple. Mardi matin, notre monde a profondément changé. Les gens et les lieux qui se sentaient auparavant en sécurité se sentent maintenant vulnérables. Les systèmes de protection et de prévention, qui lundi soir semblaient adéquats, se sont révélés mardi tout à fait insuffisants.

Il faut retrouver ce sentiment de sécurité. Des gens s'y emploient déjà. Il n'y a pas que de la compassion, du courage et de la détermination que l'on constate dans ces longues files de volontaires qui vont donner de leur sang et chez ces gens qui retournent travailler dans ces lieux mêmes qui ont été la cible d'attentats.

Il y a aussi des valeurs solides que les sociétés libres ont toujours nourries: l'optimisme, l'activisme, la capacité de résister à un jugement trop hâtif et, par-dessus tout, un sens tangible des responsabilités au niveau individuel et collectif dans un monde aussi matérialiste et hédoniste.

• (1230)

Il arrive de qu'on se demande si ces valeurs vont s'effriter. Aujourd'hui, elles sont mises à rude épreuve, mais elles sont fortes et résistantes, rationnelles et responsables.

Ces attaques montrent également à quel point notre monde a changé. Ce serait vraiment faire fausse route que de prétendre que les anciennes méthodes s'appliquent. Toutefois, il faut de toute urgence réagir aux menaces véritables, lancées mardi, aujourd'hui ou demain.

Initiatives ministérielles

[Français]

Nous devons rebâtir le sentiment de sécurité qui enveloppait les Canadiens et les Canadiennes, à tort ou à raison, avant mardi dernier. Mais nous avons l'obligation cette fois-ci de rebâtir ce sentiment de sécurité sur des fondations solides, d'entreprendre immédiatement toutes les démarches nécessaires pour assurer qu'une telle tragédie ne se reproduise jamais.

Le gouvernement doit imiter l'empressement du peuple canadien à agir. Le peuple canadien, devant cette tuerie, a agi immédiatement avec toute la vigueur d'un ami, d'un membre de la famille.

Nous, parlementaires, avons l'obligation de suivre leur exemple et leur élan, de ne pas les laisser tomber, d'agir en profondeur tout de suite, d'assurer que les changements nécessaires soient faits sans attendre. En ces jours de deuil et de profonde tristesse, nos leaders doivent reconforter les Canadiens et les Canadiennes et seule l'action concrète saura assurer ce reconfort.

[Traduction]

C'est une tâche à laquelle toute la nation doit participer et dans laquelle tous les représentants élus du Parlement doivent s'engager.

Le gouvernement a soumis au Parlement une résolution voulant que la Chambre des communes, représentant le Canada, d'un océan à l'autre, peut aller bien au-delà de la fermeté. Nous pouvons et devons être un élément actif de la réaction du Canada face à ce terrorisme.

Avec le consentement qu'il obtiendra certainement, le gouvernement pourrait autoriser dès aujourd'hui les comités de la Chambre, notamment dans les secteurs des transports, de l'immigration, de la justice et des affaires extérieures, à recueillir des preuves et à consulter le public pour savoir quels changements apporter en matière de sécurité nationale.

Ces questions sont trop importantes pour être tranchées dans des réunions secrètes, à la discrétion des ministres et des hauts fonctionnaires. Les changements nécessaires risquent d'être à tel point radicaux qu'il ne faut pas en confier la responsabilité aux gardiens du statu quo.

Si le gouvernement désire vraiment faire une analyse honnête du système, qu'il demande au Parlement de participer à cette tâche. Permettons au Parlement de rassurer les électeurs en ces moments d'incertitude.

Le gouvernement ne peut pas rejeter du revers de la main des modifications dans des domaines ou des politiques en matière de sécurité. Il doit être prêt à réexaminer les niveaux de financement du SCRS. Il doit être prêt à examiner la politique d'immigration, la sécurité aérienne, la sécurité à bord des avions, la sécurité à la frontière et les activités des groupes qui pourraient être liés au terrorisme.

Même avant la tragédie de mardi, le gouvernement a été averti des faiblesses de notre dispositif de sécurité. Le chef de l'opposition a évoqué quelques mesures que le Canada aurait pu prendre.

Dans cet esprit, je voudrais citer le rapport du SCRS rendu public le 12 juin 2001, moins de trois mois avant l'écrasement des avions sur le Pentagone et les deux tours du World Trade Center:

Au cours des prochaines années, les terroristes risquent de frapper avec davantage de violence, moins de discernement et de façon plus imprévisible... Il y aura vraisemblablement des attentats terroristes dont le seul but sera d'engendrer la terreur même. Le durcissement des attitudes et la volonté de certaines organisations terroristes de soutenir directement le terrorisme en Amérique du Nord renforcent la conviction que les Canadiens sont plus que jamais des victimes potentielles et que le Canada pourra être la cible d'attentats terroristes.

Tel est l'avertissement que le SCRS a lancé au Parlement, au gouvernement, moins de trois mois avant les attentats de mardi. Permettez-moi de citer le rapport de 2000 du vérificateur général, qui a dit, du ministère de l'Immigration:

Le Ministère pourrait également améliorer sa façon de recueillir des renseignements de criminalité [provenant de] divers intervenants...

Le document disait que les informations ne sont pas systématiquement mises en commun parce que les systèmes informatiques ne sont pas compatibles et que le ministère de l'Immigration, la GRC et le SCRS ne se communiquent pas toujours les renseignements.

Le vérificateur général a émis cet avertissement il y a plus d'un an en parlant de notre capacité à traiter avec les gens qui pourraient chercher à s'installer ici pour faire régner la terreur, chez nous, sur notre continent ou ailleurs dans le monde.

Ce ne sont là que deux exemples des avertissements que nous avons reçus et au sujet desquels nous n'avons rien fait. De toute évidence, ce sont là des domaines où le gouvernement peut agir immédiatement pour renforcer la sécurité du Canada et de la planète tout entière.

Le Parlement devrait avoir une description détaillée de ce que le gouvernement sait maintenant au sujet des attaques de mardi. Le gouvernement devrait dire au Parlement quels changements il compte mettre en oeuvre, quelles révisions de ses politiques il compte entreprendre, quel rôle militaire, de renseignement ou autre le Canada peut jouer dans une campagne contre les terroristes.

Si certaines parties de ces informations sont confidentielles, alors le gouvernement devrait les communiquer en toute confidentialité au moins aux leaders parlementaires.

• (1235)

Cela touche tout le Canada. Cela touche le Parlement. Ce n'est pas un sujet réservé à ceux qui siègent dans le secret du Bureau du Conseil privé. Pour rétablir la confiance de la population, de nos alliés et des marchés financiers, il faut que le Parlement soit pleinement informé et avisé.

Les attaques de mardi ont des incidences économiques évidentes sur la croissance, les recettes et les priorités en matière de dépenses. Le présent gouvernement n'a toujours pas présenté un véritable budget complet aux Canadiens.

Nous savons que les prévisions de recettes du ministre étaient erronées avant les attaques. Le Parlement et les Canadiens ont le droit de savoir quels sont les faits maintenant. Nous devons connaître les coûts des nouvelles dépenses prévues que le gouvernement a proposées.

Comme le gouvernement qui a autorisé les dépenses doit connaître les nouveaux chiffres, il doit les communiquer à la population pour que les gens puissent dire si, selon eux, ces priorités sont plus importantes que la priorité d'assurer la sécurité de notre nation.

Il ne nous arrive pas souvent de nous rendre compte que nous vivons un moment historique, mais il est clair maintenant que le monde est bien différent aujourd'hui de ce qu'il était la semaine dernière. Il ne faut pas oublier que la terreur elle-même n'a pas changé. L'objectif de la terreur, qui est et a toujours été précisément de faire voler en éclats le bon ordre et la confiance sur lesquels la plupart d'entre nous fondons nos vies, n'a pas changé non plus.

Initiatives ministérielles

Ce qui a changé, c'est l'audace des terroristes. Ces derniers nous ont fait comprendre que la menace est maintenant beaucoup plus vaste qu'elle ne l'était autrefois. Cela signifie que nous devons modifier notre façon de réagir. Nous devons adopter des mesures plus vastes, plus directes et plus audacieuses.

L'attaque de la semaine dernière était une attaque délibérée contre le genre de société ouverte et sécuritaire à laquelle les Canadiens croient profondément. C'était une attaque directe contre nous tous et nous devons être prêts à y répondre.

Nous ne devons pas donner aux terroristes la victoire psychologique qu'ils recherchent. Nous devons prendre les mesures qui s'imposent pour protéger et faire valoir les valeurs de notre civilisation qui ont été si brutalement attaquées. Aucun pays n'a un plus grand intérêt que le Canada à ce chapitre et nous devons jouer notre rôle jusqu'au bout.

• (1240)

[Français]

Dans les prochains jours, les prochains mois et les prochaines années, nous continuerons notre deuil, mais aujourd'hui et immédiatement, nous devons agir pour assurer que les valeurs qui nous tiennent à coeur et qui nous caractérisent prévalent.

[Traduction]

Dans les prochains jours, les prochains mois et les prochaines années, nous continuerons notre deuil, mais aujourd'hui, nous devons voir à ce que les valeurs qui nous tiennent à coeur prévalent.

Nous devons prendre des décisions difficiles. Pour ce faire, nous devons adapter nos valeurs à un nouveau monde beaucoup plus dur. Le monde entier doit pouvoir compter sur un gouvernement actif au Canada et alors que la démocratie fait l'objet d'un examen minutieux, il doit aussi pouvoir compter sur un parlement Canadien fort.

Nous avons la possibilité de façonner ce nouveau monde si nous sommes prêts à nous pencher sur ces questions, que nous sommes ouverts aux nouvelles réalités et que nous sommes décidés à jouer un rôle de direction. Le monde entier a besoin de la force du Canada et du leadership qu'il peut exercer et je suis persuadé que notre parlement sera prêt à appuyer un gouvernement qui fera preuve d'un tel leadership.

L'hon. John Manley (ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le Président, je partagerai mon temps de parole avec le solliciteur général. Comme d'autres l'ont fait remarquer, le monde a changé mardi dernier. Il a changé pour le Canada, pour tous les êtres humains. Notre ami et proche allié a été victime d'une terrible agression. Des milliers d'innocents ont été tués, et toute l'humanité a été grièvement blessée.

[Français]

Toutes les Canadiennes et tous les Canadiens, qu'ils se trouvent au pays ou à l'étranger, ont été touchés au plus haut point par ces événements. Nos vies sont marquées à tout jamais.

Vendredi dernier, 100 000 Canadiens se sont rassemblés sur la colline du Parlement pour partager leur chagrin.

Je me trouvais dans un avion au-dessus de l'Atlantique lorsque l'équipe de bord m'a discrètement pris à l'écart pour m'apprendre la terrible nouvelle au sujet des événements qui venaient de se produire à New York, à Washington et en Pennsylvanie.

[Traduction]

C'est difficile de décrire ce que j'ai ressenti en apprenant cette terrible nouvelle que je ne pouvais pas partager avec les centaines de

personnes qui étaient avec moi à bord d'un 747 d'Air Canada, sans parler du sentiment d'irréalisme que les circonstances ont provoqué.

Nous partageons la peine et la douleur du peuple américain. Nous compatissons aussi avec les Canadiens qui ont été directement touchés par cette tragédie. À l'heure actuelle, entre 40 à 75 Canadiens manquent encore à l'appel, et on peut supposer qu'ils ont été victimes de ces actes de lâcheté.

Notre tristesse est profonde; notre compassion est sincère; notre solidarité est inébranlable et notre détermination est ferme. Chaque Canadien a réagi à sa façon en se portant volontaire pour aider, en déposant des fleurs et des cartes aux ambassades et consulats des États-Unis et en participant à des assemblées de prière pour tenter d'apaiser sa douleur.

On a employé des qualificatifs comme insensées et absurdes pour décrire ces attentats qui, de l'avis de beaucoup, étaient motivés simplement par la haine.

Inquiétants par la façon dont ils ont été orchestrés et choquants par la façon dont ils ont été exécutés, ces attentats étaient une attaque délibérée contre notre civilité et notre mode de vie. C'était une attaque contre la démocratie. Les valeurs qui nous sont les plus chères, nos principes les plus fondamentaux et, ce qui est plus important encore, notre peuple ont été violés. Ce geste porte atteinte à l'essence même de tout ce qu'il y a de plus précieux pour les Canadiens.

Voilà ce que les terroristes ont cherché à détruire mais qu'on ne leur laissera jamais détruire dans notre société, dans l'alliance de l'OTAN et dans la communauté mondiale des nations justes et démocratiques et des gens tolérants et respectueux des lois.

Nous sommes maintenant en guerre contre le terrorisme, mais cela est différent de toutes les guerres que nous avons menées. Nous devons être précis, et même froids, dans nos actions. Nous devons être prêts à utiliser tous les outils, diplomatiques, légaux et financiers, de même que les ressources militaires à notre disposition pour combattre ce fléau.

Dans notre détermination à punir les auteurs des attentats, nous devons faire en sorte d'éradiquer le fléau sans provoquer la création d'une nouvelle armée d'extrémistes acharnés. Nous devons réagir à cette atrocité et nous le ferons. Notre réaction doit cependant être mesurée et bien réfléchie, mais retentissante et résolue.

Les attaques terroristes contre les États-Unis ont de profondes conséquences pour la sécurité et la prospérité du Canada, pour la façon dont nous nous gouvernons et pour la façon dont les Canadiens mèneront leur vie à partir de maintenant.

Nous ne vivons cependant pas dans la peur, et nous ne laisserons pas cette dernière dicter nos actions et nos réactions. Notre pays a des principes. Notre politique et nos pratiques en matière d'affaires étrangères demeureront enracinées dans des principes, mais nous ne pouvons absolument pas nous faire croire un seul instant que la vie pourra suivre son cours comme avant.

• (1245)

[Français]

Dans les jours et les semaines qui viennent, nous devons essayer de voir au-delà de ces événements horribles et de leurs conséquences traumatisantes pour essayer de comprendre ce que tout cela signifie pour notre pays et pour le monde entier, à compter de maintenant.

Pour notre démocratie, la question la plus pressante est de savoir comment atteindre, dans les nouvelles circonstances, l'équilibre entre la liberté individuelle, pilier de notre société démocratique, et notre devoir de protéger les citoyens.

Notre réaction aura des répercussions dans tous les aspects de la vie.

• (1250)

[Traduction]

Au sens le plus vaste possible du terme sur les plans politique, économique et militaire, notre sécurité est liée inextricablement à celle des États-Unis d'Amérique. Cette situation ne tient pas qu'à notre participation à l'OTAN ou au NORAD et n'est pas liée uniquement au fait que nous partageons une frontière ou que nous entretenons le lien commercial le plus important au monde. Nous partageons des valeurs et des idéaux politiques communs. C'est notre volonté de défendre ces idéaux, ainsi que nos sociétés, qui nous unit.

Le gouvernement et la population du Canada ont manifesté leur solidarité à l'endroit des États-Unis, peu importe ce que cela entraîne. Notre engagement est total. Nous accorderons notre soutien absolu aux États-Unis.

En collaboration avec nos plus proches alliés, nous avons invoqué l'article 5 de la Charte de l'OTAN pour la première fois depuis la création de l'alliance, il y a 52 ans. Cette étape témoigne de la ferme détermination de tous les membres de l'alliance à agir en légitime défense face aux forces du mal. Les auteurs de cet acte de terrorisme et ceux qui encouragent ou abritent ces derniers ne resteront pas impunis.

Les Nations Unies et le Conseil de sécurité de l'ONU ont insisté sur ce point dans leur vigoureuse condamnation de ces attaques. Nul doute que cette question comptera parmi les principaux points figurant à l'ordre du jour du G-8 au cours de la prochaine année, qui se déroulera sous la présidence du Canada. C'est la voie du multilatéralisme.

Il est essentiel que les membres de la communauté internationale agissent à l'unisson. Les paroles seules ne suffiront pas dans un univers où règne la règle de droit. Ceux qui violent les règles les plus fondamentales du comportement humain doivent en payer le prix.

C'est d'abord et avant tout une crise humaine. Notre priorité la plus immédiate a consisté à fournir de l'aide aux Canadiens touchés par ces tragiques événements. Les membres de notre personnel consulaire à New York, à Ottawa et ailleurs dans le monde ont travaillé littéralement 24 heures sur 24 pour donner suite à leurs préoccupations. Je remercie aussi chaleureusement les députés et sénateurs de l'aide qu'ils ont accordée à des électeurs préoccupés.

La réaction de tous les Canadiens à ces événements est une source de fierté pour tous les députés et sénateurs. Qu'il s'agisse de donner du sang, d'offrir leurs services ou d'ouvrir leur ville ou leur foyer au plus de 40 000 voyageurs préoccupés qui étaient coincés au Canada la semaine dernière, les Canadiens ont réagi en fonction de leurs valeurs. Le président Bush, le secrétaire Powell et le premier ministre Blair en ont remercié le Canada.

[Français]

Il s'agit d'un moment déterminant pour le Canada et pour le monde dans lequel nous vivons. La réaction à cette tragédie sans précédent exigera un jugement sûr, une conviction certaine et un courage extraordinaire.

Initiatives ministérielles

[Traduction]

Le moment est venu pour tous les Canadiens de réfléchir à la signification de ce terrible événement pour le Canada et pour tous les pays. C'est l'occasion de réaffirmer ce que sont nos valeurs, nos obligations et notre plus importante alliance. C'est le moment d'agir afin que les coupables soient traduits en justice et qu'en bout de piste l'univers soit un endroit plus sûr et plus paisible.

M. Bill Casey (Cumberland—Colchester, PC/RD): Monsieur le Président, je félicite le ministre de son intervention et je remarque qu'il a tenu compte de la réaction des Canadiens. Avant de poser ma question, je tiens à dire un mot d'un groupe de pompiers admirables d'une petite localité de ma circonscription, River Hebert, qui se sont rendus immédiatement à New York, sans trop savoir si leurs services seraient acceptés. Ils se sont proposés comme bénévoles pour accomplir tout travail qu'on aurait à leur donner. Ils se trouvent là-bas en ce moment.

Le ministre a fait allusion à notre alliance la plus importante. Il y a une quinzaine de jours, le chef de notre coalition parlementaire, le député de Calgary-Centre, a pris la tête d'un petit groupe d'entre nous pour aller rencontrer le vice-président des États-Unis. Il a proposé deux mesures au vice-président. L'une était l'envoi de fonctionnaires du Département de la défense et du Département d'État au Canada pour donner aux parlementaires de l'information sur leur système de défense antimissile. Le vice-président a semblé très ouvert à cette idée.

Une autre proposition qu'il a faite au vice-président est que les gouvernements canadien et américain rétablissent les rencontres trimestrielles régulières entre des ministres importants comme celui des Affaires étrangères et celui des Finances et leurs homologues américains, et que ces rencontres se tiennent alternativement au Canada et aux États-Unis. On avait l'habitude de tenir ces rencontres autrefois, mais elles ont été abandonnées.

Il a également proposé une série de rencontres semestrielles entre le premier ministre du Canada et le président des États-Unis.

Comme les choses ont changé de façon tragique la semaine dernière, le ministre voudrait-il nous faire part de son opinion sur ces deux propositions? Envisagerait-il d'inviter les États-Unis à envoyer un groupe au Canada pour exposer aux parlementaires canadiens leurs mesures, leurs positions et leurs plans en ce qui concerne le système de défense antimissile?

Quant aux plans américains de lutte contre le terrorisme dans le monde, le ministre envisagerait-il de donner suite à la proposition du chef de notre coalition et de rétablir les rencontres régulières entre les ministres et les leaders?

• (1255)

L'hon. John Manley: Monsieur le Président, tous les renseignements que les autorités américaines voudront bien nous donner à ce sujet seront les bienvenus. J'encourage le député à se servir des comités de la Chambre pour inviter les autorités qu'il juge appropriées à nous fournir des renseignements, de façon officielle dans le cadre d'une audience, ou de façon officieuse. Non seulement je n'y verrai aucune objection, mais si on me le demande, j'encouragerais les États-Unis à le faire.

Quant aux rencontres régulières, elles avaient été organisées sous le secrétaire d'État George Shultz et le ministre des Affaires extérieures de l'époque, Allan MacEachen. Ces rencontres ont cessé avec l'accession au poste de ministre des Affaires extérieures de l'actuel chef du Parti conservateur.

Initiatives ministérielles

J'ai soulevé la question de la reprise de rencontres régulières entre le ministre des Affaires étrangères et le secrétaire d'État auprès des autorités américaines. Nous verrons si c'est possible.

En dehors de cela, je puis assurer le député que nous nous tenons régulièrement en contact avec nos homologues aux États-Unis, avec lesquels nous avons de fréquents échanges au niveau du ministre et du premier ministre. Tel a été notamment le cas ces six derniers jours.

M. John Reynolds (West Vancouver—Sunshine Coast, Alliance canadienne): Monsieur le Président, le ministre a dit dans son discours que les événements de la semaine dernière auront de profondes conséquences pour le Canada.

Le ministre pourrait-il informer la Chambre des mesures que le gouvernement a l'intention de prendre au cours des semaines à venir? À quel type de mesures législatives ou de lois devons-nous nous attendre pour protéger les Canadiens? Quel rôle avons-nous à jouer dans tout cela?

L'hon. John Manley: Monsieur le Président, il est indéniable que les événements de mardi dernier nous forcent à revoir toutes nos pratiques et toutes nos politiques et à nous demander si une riposte s'impose. À mon avis, cette riposte ne devrait pas être hâtive. Elle ne devrait pas être irréflectée. Cependant, elle doit être ferme et déterminée. Nous prendrons les mesures qui s'imposent.

Le député comprendra que, si je présentais une série d'options aujourd'hui, elles ne seraient pas très réfléchies. Elles seraient trop hâtives. Le gouvernement devra prendre du temps, avec le concours des députés, pour envisager les ripostes à donner à la menace qui est désormais plus évidente pour nous qu'elle ne l'était auparavant.

L'hon. Lawrence MacAulay (Solliciteur général du Canada, Lib.): En effet, monsieur le Président, le monde a changé. Personne n'oubliera jamais où il se trouvait le mardi 11 septembre 2001, au moment de ces attentats abominables. Nous avons été témoins d'une tragédie qui a changé notre paysage à jamais. Nous nous associons à la peine des victimes, de leurs familles et de tout un pays.

Comme le premier ministre l'a dit, les actes terroristes portent atteinte aux droits et aux libertés de tous les États civilisés. Et ils ne sauraient rester impunis. Nous devons maintenant nous unir comme nation, comme continent, comme membres de la communauté internationale pour nous opposer le plus fermement possible au fléau du terrorisme.

Le Canada et les États-Unis ont une relation toute particulière. Nous sommes unis non seulement par notre géographie et notre histoire, mais aussi par les valeurs démocratiques qui constituent le fondement de nos deux sociétés. Le Canada n'a pas de meilleur ami que nos voisins du Sud. La collaboration étroite entre nos deux pays est unique au monde.

Comme les honorables députés le savent, j'ai promis mon entière collaboration aux autorités des États-Unis qui font enquête sur ces attentats monstrueux. Des fonctionnaires, des bénévoles, des agents d'application de la loi et des responsables de la sécurité canadiens continuent de travailler sans relâche avec leurs collègues américains. Les agents du ministère dont j'ai la charge sont en constante communication avec leurs homologues aux États-Unis afin de donner suite à ma promesse de soutien. Ils m'assurent que nos organismes offrent toute l'aide possible à nos amis américains.

Comme je l'ai déjà dit, nous examinerons tous les indices et nous suivrons toutes les pistes—sans exception aucune. Notre promesse d'aider les États-Unis à traverser cette période difficile témoigne de notre volonté indéfectible d'être solidaires avec eux sur ce grand

continent et de rester, comme le disait Winston Churchill, unis et inébranlables.

Aujourd'hui, je tiens à assurer les députés de cette Chambre que nous jouissons d'une excellente relation de collaboration avec les États-Unis sur l'application de la loi et le renseignement de sécurité. Et nous allons poursuivre et consolider cette relation, car, ce faisant, monsieur le Président, nous renforçons la sécurité de tous nos citoyens.

On a dit que le triomphe du mal ne tient qu'à l'inaction des justes. Les atrocités de la semaine dernière nous ont mis devant une réalité incontournable: nous devons absolument enrayer le terrorisme. Et nous le ferons, soyez-en certain.

Nous avons déjà accompli des progrès considérables pour contrer la criminalité transnationale. Et la sécurité publique demeure la priorité absolue qui oriente ces efforts de partenariat énergiques. Nous avons mis en place des mécanismes pour résoudre les problèmes liés à notre frontière et pour contrer le crime et le terrorisme. Nous avons réuni des organismes, des ministères et des départements de part et d'autre de la frontière dans la lutte contre le terrorisme.

Par exemple, le Forum sur le crime transfrontalier Canada-États-Unis est unique en son genre au monde. Sa création par notre premier ministre et le président des États-Unis a été sans aucun doute l'un des moments décisifs de l'évolution de notre partenariat transfrontalier.

Dirigé par moi-même et par le secrétaire à la Justice des États-Unis, le forum a ceci de particulier qu'il renforce l'efficacité des mesures que nous prenons ensemble pour contrer la criminalité transnationale et d'autres problèmes transfrontaliers. Il rassemble actuellement plus de 100 hauts responsables de l'application de la loi et de la justice des deux pays. Il donne des résultats concrets. Par exemple, la GRC et le FBI ont désormais entièrement accès à la base de données de l'autre organisme afin d'assurer la collaboration intégrale sur les questions transfrontalières.

Ces progrès nous aident dans l'ensemble à poursuivre notre objectif commun de contrer le terrorisme. Nous savons tous que le terrorisme est un problème mondial. C'est pourquoi les Douanes, l'Immigration, le SCRS, Transports Canada et la GRC sont toujours à l'affût de terroristes et d'autres personnes qui pourraient porter atteinte à la sécurité des Canadiens.

● (1300)

Le gouvernement du Canada est déterminé à prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité de notre pays. Nous sommes résolus à collaborer étroitement avec tous nos partenaires du secteur de la sécurité publique, au Canada comme dans le monde entier. Nous travaillons sans relâche pour remplir cette obligation fondamentale envers les Canadiens.

Nous continuons d'investir des ressources pour renforcer notre capacité de combattre le terrorisme. Nous avons déjà vu un exemple concret de la force et de l'efficacité de nos liens de collaboration avec nos alliés dans la lutte contre le terrorisme. Je pense ici à l'affaire Ressam. Comme John Ashcroft l'a lui-même fait remarquer ici en juin, la collaboration étroite et la mise en commun de l'information entre les autorités canadiennes et américaines nous ont permis de prévenir un désastre et d'obtenir la condamnation du coupable.

Initiatives ministérielles

L'enquête nous a montré aussi qu'aucun système n'est à l'abri du danger. Comme bien d'autres pays, le Canada doit sans cesse s'adapter aux nouvelles menaces et aux nouvelles méthodes du terrorisme. L'affaire Rexam a mis en lumière la nature des difficultés avec lesquelles sont aux prises les responsables de l'application de la loi du monde entier. Les terroristes sont très motivés et hautement compétents. Ils ont accès à la technologie, à des ressources et à tout un réseau de collaborateurs. Ces moyens leur permettent de changer d'identité, de se déplacer, d'obtenir des faux documents expertement contrefaits et d'échapper aux autorités.

L'important ici, c'est que nous avons appris des leçons précieuses. En effet, le Canada a pris des mesures énergiques de son côté à la suite de cette affaire, faisant sa part pour assurer la sécurité à la frontière et pour protéger ses citoyens contre toute menace à leur sécurité.

Nous avons resserré tout un ensemble de pratiques en ce qui touche la délivrance des passeports, le traitement des demandes d'extradition et la rigueur des inspections effectuées à la frontière par les douaniers et les agents de la Citoyenneté et de l'Immigration. Mais, avant tout, nous avons pris et continuerons de prendre des mesures pour assurer au mieux une mise en commun rapide et efficace de toute l'information.

Par exemple, nous avons investi dans la sécurité publique, ajoutant 1,5 milliard de dollars à l'enveloppe budgétaire de la sécurité publique. Nous avons créé de nouveaux organismes tels que le Bureau de protection des infrastructures essentielles et de la protection civile, où le SCRS et la GRC ont tous deux des rôles décisifs à jouer.

Nous avons proposé des mesures législatives permettant d'expulser ou d'empêcher l'entrée au Canada de criminels dangereux et d'autres personnes qui menaceraient la sécurité des Canadiens. Nous avons présenté un projet de loi, actuellement à l'étude à la Chambre, qui aidera à réduire le financement d'activités terroristes sous le couvert de dons de charité. Mais ces mesures ne sont qu'une modeste première étape.

Nous avons avec les Américains un solide partenariat. Nous avons investi davantage dans la sécurité publique. Nous avons instauré de nouveaux mécanismes et nous avons proposé des mesures législatives. Le Canada a signé les douze conventions internationales de lutte contre le terrorisme. Nous en avons ratifié dix, et nous prenons les mesures nécessaires pour ratifier les deux autres le plus rapidement possible.

Mais le monde a changé et nous devons en faire plus. Le Canada a promis d'aider à combattre le terrorisme, mais le problème concerne le monde entier, et notre solution doit, elle aussi, être mondiale.

Des millions de personnes autour du globe se sont recueillies dans le silence la semaine dernière, vendredi, dont plus de 100 000 ici même sur la colline du Parlement, par compassion pour ceux dont la vie a été cruellement écourtée ou changée à jamais. Par cette vaste manifestation de notre peine, de notre soutien et de notre détermination, nous avons transmis un message à nos amis américains. Mais, les députés de cette Chambre doivent aussi en tirer certains messages : que le terrorisme ne sera pas toléré. Que nous ferons tout en notre pouvoir pour le combattre, ici au pays et dans le monde entier. Que nous défendrons nos citoyens et les valeurs qui nous définissent comme peuple—la démocratie, la liberté et la justice.

● (1305)

Notre gouvernement va continuer de protéger les valeurs qui nous sont chères. Nous le devons à nos citoyens. Et nous le devons à nos amis.

[Français]

M. Paul Crête (Kamouraska—Rivière-du-Loup—Témiscouata—Les Basques, BQ): Monsieur le Président, depuis une semaine nos concitoyens et concitoyennes soulèvent évidemment beaucoup de questions.

Après l'état de stupeur, la peine, le deuil, la colère, on en est maintenant au constat de ce qu'il faut faire pour que la situation puisse être corrigée. C'est vrai que le terrorisme est une manifestation extrême, inacceptable, mais c'est aussi une manifestation et une frustration terribles dans l'univers.

Est-ce qu'effectivement le gouvernement canadien a l'intention d'exercer un rôle de leadership pour qu'il y ait un examen international des causes de ladite situation, afin non seulement de prévenir les interventions terroristes, mais aussi d'éradiquer le problème à sa source?

Est-ce que, comme M. Colin Powell l'a dit, un des éléments d'une stratégie globale, ce n'est pas de mettre fin le plus tôt possible au conflit au Proche-Orient, de s'assurer qu'on aura une intervention qui ira chercher la source du problème et qui ne réglera pas seulement les problèmes et les conséquences terribles qu'on a vus, comme ceux de la semaine dernière?

Est-ce que le gouvernement canadien est prêt à assumer un rôle qui peut être le sien, encore plus que celui des Américains dont on peut comprendre la colère, à être là et à assumer un leadership mondial pour s'assurer que cette lutte se fera sur tous les fronts et non pas seulement pour régler les questions relatives à l'état tragique qu'on a connu la semaine dernière?

[Traduction]

L'hon. Lawrence MacAulay: Monsieur le Président, je remercie mon collègue pour ses remarques.

En fait, c'est le monde entier qui se demande aujourd'hui comment réagir à ce grave problème. Comme le premier ministre l'a dit très clairement, nous accompagnerons les États-Unis tout au long de cette lutte. Notre pays apportera tous les changements nécessaires pour que nous continuions d'être l'endroit le plus sûr au monde pour ses habitants.

Les événements de mardi dernier ont eu un effet dévastateur sur l'ensemble de la société libre partout dans le monde. Nous avons tiré une leçon de cette tragédie et nous allons certainement faire ce qu'il faut pour nous assurer que nous continuons de vivre dans un pays sûr. Nous travaillerons aussi avec d'autres pays pour voir à ce que la démocratie continue de s'épanouir dans le monde.

● (1310)

M. Art Hanger (Calgary-Nord-Est, Alliance canadienne): Monsieur le Président, j'ai écouté attentivement les observations du solliciteur général.

Le terrorisme et les activités criminelles et illégales organisées sont au premier plan des préoccupations de ce parti depuis quelques années.

Je m'inquiète de constater qu'à ce jour, on n'a pris aucune mesure énergétique pour faire obstacle à de nombreux terroristes et à leurs activités. Comme le Canada, d'autres pays sont aux prises avec le même dilemme.

Initiatives ministérielles

Nos voisins, de même que le Royaume-Uni, ont réagi à cet événement en présentant une loi antiterrorisme. Le solliciteur général est-il prêt à envisager une loi antiterrorisme exhaustive, comme le font nos homologues du Royaume-Uni et des États-Unis?

L'hon. Lawrence MacAulay: Monsieur le Président, je remercie le député de sa question.

En effet, tous les pays, dont le Canada, cherchent la manière de s'attaquer au problème. Comme certains l'ont déjà dit à la Chambre, nous ne prendrons aucune décision immédiatement. Nous allons décider comment faire face au problème qui se pose au monde entier. Il s'agit d'un problème mondial. Nous allons nous y attaquer efficacement et nous ferons les changements qui s'imposent pour continuer à vivre dans un pays sûr. Nous ne pouvons pas le faire aujourd'hui. Il faudra y mettre beaucoup d'efforts pour agir de concert avec les États-Unis et la Grande-Bretagne, comme le député l'a mentionné, et tous les autres pays. C'est un problème mondial. Le premier ministre a dit qu'il les accompagnerait jusqu'au bout et nous allons apporter les changements qui s'imposent.

Le vice-président: Avant la reprise du débat, je rappelle aux députés qu'ils doivent être à leur siège au moment de demander la parole. Il y a pas mal de déplacements aujourd'hui, ce qui est correct. Il est encourageant de voir qu'un grand nombre de députés participent aussi activement au débat. Cependant, j'invite les députés à occuper les sièges qui leur ont été assignés s'ils veulent intervenir.

M. Richard Harris: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Les députés de l'Alliance canadienne partageront leur temps de parole pour le reste du débat.

M. Brian Pallister (Portage—Lisgar, Alliance canadienne): Monsieur le Président, au nom des électeurs de la circonscription de Portage—Lisgar, j'offre mes sincères condoléances à ceux et celles qui ont des parents et des amis qui sont morts ou qui ont été blessés lors des horribles attentats terroristes du 11 septembre 2001.

Les événements de la dernière semaine laisseront une impression indélébile. Les images atroces de la mort et de la destruction hanteront notre mémoire à jamais. Cependant, la bravoure, la compassion, le courage et la foi qui se sont manifestés en réaction à ce drame horrible ont rendu chacun de nous plus fort qu'il ne l'était.

Le sentiment de compassion qui s'est propagé en Amérique du Nord et ailleurs dans le monde vient nous rappeler non seulement notre propre humanité, mais aussi la nature banale de ce qui nous divise et l'importance de ce que nous avons en commun. Nous nous sentons tous liés les uns aux autres. Nous reconnaissons que nous sommes liés les uns aux autres dans la poursuite de la liberté.

Au moment où les députés de la Chambre des communes expriment leurs condoléances sympathie aujourd'hui, je me rappelle ce vieil adage : bien au-delà des paroles, l'amour se manifeste par des gestes. Certes, nos paroles viennent du fond du cœur, mais elles ne réussiront pas à dissiper le cauchemar de la semaine dernière. Ce sont nos gestes qui témoigneront de la véritable profondeur de notre compassion. Ce sont nos gestes qui témoigneront de notre engagement authentique pour que de telles tragédies ne se reproduisent plus dans l'avenir et qui témoigneront de notre amour de la liberté.

Cette tragédie nous a tirés de notre engourdissement. La complaisance qui nous engourdissait a fait place à un douloureux sentiment qui nous a tous saisis en même temps qu'une vive culpabilité. Nous nous demandons si nous aurions pu faire quelque chose de plus pour qu'une telle tragédie soit évitée. La réponse est oui.

Les dirigeants canadiens ne peuvent assurément pas nier que nous avons fait preuve de complaisance face aux opérations terroristes. La loyale opposition de Sa Majesté le crie d'ailleurs haut et fort depuis pas mal de temps. L'affaire Ressay, et trop d'autres cas semblables, viennent corroborer qu'il en est ainsi.

En janvier 1999, un comité spécial du Sénat sur la sécurité et le renseignement déclarait très clairement que le Canada était une antichambre pour les groupes terroristes. Plusieurs anciens hauts fonctionnaires fédéraux ont exprimé leurs préoccupations. Par exemple, l'ancien chef de la planification stratégique au SCRS, David Harris, a décrit le Canada comme étant un énorme porte-avions depuis lequel le jihad pourrait lancer des attaques contre les États-Unis.

Les faits sont clairs. Les Canadiens n'ont pas l'intention d'accuser qui que ce soit. Ils savent, comme nous, qu'on ne peut pas revenir en arrière. Mais ils n'accepteront pas pour autant que l'on continue à ne rien faire. Le Canada ne doit pas servir de gîte aux terroristes.

Il est naturel que les décisionnaires défendent le statu quo, c'est donc avec plaisir que j'ai entendu aujourd'hui le ministre des Affaires étrangères dire que toutes les questions concernant la sécurité devraient être mises sur le tapis et faire l'objet de discussions. Je lui offre mes encouragements, à lui et aux autres députés qui, à l'instar de mes collègues de l'Alliance canadienne, sont déterminés à apporter les changements nécessaires.

Il n'y a pas de plus grande urgence que d'assurer la sécurité du périmètre nord-américain. Dans les fermes, on ne passe pas le grain au tamis pour trouver les rats, on renforce les murs pour les empêcher d'entrer. Nos murs doivent être renforcés. La sécurité aux points d'entrée et de sortie doit être améliorée.

Menacer la liberté de mouvement à travers la frontière canado-américaine, c'est mettre en danger des milliards de dollars d'échanges commerciaux et des dizaines de milliers d'emplois canadiens. Notre niveau de vie est en jeu. Plus de 87 p. 100 de nos échanges commerciaux se font avec les États-Unis.

Ceux qui prétendent que l'adoption de politiques plus strictes relatives à l'entrée dans le périmètre nord-américain se fera aux dépens de la souveraineté canadienne prêchent en faveur soit d'une diminution de la sécurité soit de la hausse du chômage, deux objectifs qui ne sont pas plus louables l'un que l'autre.

Pour ce qui est de l'immigration, ceux qui avancent l'argument spéculaire que le renforcement des contrôles d'identité est une attaque contre les immigrants se trompent lourdement. Notre politique en matière d'immigration doit être généreuse, mais elle peut également être rigoureuse et elle doit l'être. Nous ne pouvons plus avoir comme politique de laisser entrer n'importe qui et de poser des questions ensuite.

Le Canada a signé la convention internationale des Nations-Unies pour la répression du financement du terrorisme. Nous devons tenir notre engagement. D'autres pays signataires, dont la Grande-Bretagne, sont passés à l'action. Ils ont adopté une loi pénale interdisant de recueillir et de fournir des fonds en faveur d'une organisation terroriste. Les peines prévues sont sévères et vont jusqu'à l'interdiction de séjour pour tout groupe qui participe à des activités terroristes.

Initiatives ministérielles

● (1315)

Bon nombre de mes collègues présenteront bientôt des propositions qui, une fois adoptées, assureront les Canadiens de notre détermination à combattre le terrorisme. Toute inaction de notre part fera croire à nos alliés que nous n'allons pas tenir nos promesses. Nous devons leur montrer que le Canada ne restera pas sur la touche dans la lutte contre le terrorisme, mais qu'il sera plutôt sur la ligne de front, où est sa place.

Notre parti est d'avis que pour enrayer le terrorisme, nous devons raffermir nos engagements en matière de sécurité et de renseignement. Le premier ministre a reconnu que le terrorisme international constitue une menace grandissante. Or, un comité sénatorial sous la conduite des libéraux a constaté que les budgets de fonctionnement des organismes fédéraux chargés de la sécurité ou du renseignement ont chuté d'environ 30 p. 100 dans les années 90.

La lutte contre le terrorisme doit se faire à l'échelle du monde. Elle doit se faire au niveau diplomatique, juridique et politique, et être axée non pas sur la résolution de problèmes, mais sur des stratégies proactives de prévention. Il nous faut un bon système de collecte de renseignements. La création d'une coalition est essentielle. Les Canadiens ont une contribution utile à faire, mais il faut pour cela détourner des ressources affectées à des activités moins prioritaires.

Nous allons énoncer dans un proche avenir des suggestions bien précises sur la meilleure façon d'atteindre cet objectif.

Encore plus que ses alliés, le Canada a encaissé les dividendes de sa prétendue paix. Depuis la fin de la guerre froide, la capacité militaire réduite du Canada a miné notre réputation à l'échelle mondiale.

Nos alliés de l'OTAN relèvent le défi qui consiste à lutter contre le terrorisme mondial alors que le premier ministre de notre pays hésite. L'indécision du premier ministre est compréhensible, étant donné la machine militaire rouillée et exploitée à outrance dont dispose actuellement le Canada. Le rétablissement de notre capacité de défense est un volet important du rétablissement de la réputation du Canada à l'échelle mondiale.

Lorsque notre maison est la proie des flammes, nous voulons que nos voisins arrivent immédiatement en courant avec des seaux d'eau et non pas qu'ils viennent nous présenter leurs condoléances le lendemain. Lorsque les rôles sont inversés et que nos amis réclament notre aide, nous ne devons pas être des alliés en paroles seulement, qui offrent leur compassion mais guère plus. Le Canada doit saisir cette occasion d'offrir son aide concrètement au lieu de simplement exprimer son soutien verbalement, comme nous le faisons aujourd'hui. Nous ne pouvons pas tout faire, mais cela ne doit pas pour autant nous empêcher de faire tout notre possible.

Aujourd'hui, nous avons l'occasion de partager ensemble notre chagrin et notre colère, mais surtout de nous engager du fond du cœur à agir ensemble. Nous, à la Chambre, sommes liés par le devoir qui nous attend. Nous sommes liés par notre désir de voir le monde devenir un endroit où tous les enfants pourront grandir libres et forts.

Notre génération n'est pas la première génération de Canadiens à faire face au défi de lutter pour sa liberté. Je conclurai en récitant l'inscription qui figure sur le monument du soldat, à l'Université de Toronto:

Prenez ces hommes en exemple. Comme eux, souvenez-vous que la prospérité ne peut être l'apanage que des êtres libres, que la liberté n'appartient qu'à ceux qui ont le courage de la défendre.

● (1320)

M. Brent St. Denis (Algoma—Manitoulin, Lib.): Monsieur le Président, c'est avec intérêt que j'ai écouté les observations de mon collègue. À l'instar de tous les autres députés, nous sommes, lui et moi, profondément attristés par ce qui s'est passé la semaine dernière aux États-Unis et dans le monde. Ces événements ont à jamais changé la face du monde. Le mieux que nous puissions faire maintenant est d'accepter la leçon que nous ont très brutalement donnée les ennemis de la démocratie et de la liberté.

Je tiens pour ma part à résister à la tentation, comme l'a si clairement dit le premier ministre, de voir là une simple lutte entre le bien et le mal, un simple différend religieux. Ce serait là une erreur très grave.

Nous avons affaire ici à une volonté de détruire. Partout dans le monde, il y a des éléments—bandes de terroristes, gangs de motards criminels ou cartels de la drogue—qui veulent détruire ce que nous chérissons le plus.

Mon collègue parle de la frontière canadienne et de la nécessité de s'assurer que les personnes qui entrent au Canada le font avec de bonnes intentions. Je ne sais pas s'il l'a entendu, mais l'ambassadeur des États-Unis, M. Cellucci, a proposé que le Canada collabore avec les États-Unis au chapitre de la sécurité du continent afin de faciliter encore davantage les déplacements entre le Canada et les États-Unis.

Mon collègue l'a-t-il entendu dire cela et, si oui, qu'en pense-t-il?

M. Brian Pallister: Oui, j'ai entendu ces observations, monsieur le Président. En fait, notre nation entretient avec les États-Unis des liens inséparables, surtout sur le plan commercial, qui sont très avantageux pour nous. Cependant, nous avons l'obligation de répondre comme il se doit en tant que nation aux menaces qui pèsent sur la sécurité des gens aux États-Unis. De nombreuses familles canadiennes ont été directement touchées par ce qui s'est passé la semaine dernière, mais nous avons des obligations à l'égard des gens du monde entier lorsqu'il s'agit de s'attaquer au terrorisme. Cela n'a jamais été plus apparent que maintenant.

Le fait est que puisque nous partageons ce continent avec les États-Unis, il faut se pencher de façon proactive sur la question essentielle que constitue la sécurité périmétrique. Notre échec en la matière devrait être évident pour tous les députés.

Si nous ne souscrivons pas avec force aux mesures destinées à protéger tous les habitants de l'Amérique du Nord contre des actions possibles de terroristes, les liens très étroits que nous entretenons avec les États-Unis sur les plans du commerce et de la sécurité s'en trouveraient compromis.

À la suite des actions de la semaine dernière, nous avons pu constater les répercussions directes que les Canadiens et les Américains ont dû subir. Ceux qui sont venus au Canada en provenance d'autres régions du monde ont pu constater les retards, ainsi que les coûts que doivent supporter nos petites entreprises et les coûts imposés au nombre important de Canadiens qui comptent sur des emplois découlant du commerce.

Si nous ne sommes pas disposés à relever les défis de la sécurité périmétrique, la frontière entre le Canada et les États-Unis deviendra un périmètre dont les Américains devront assurer la défense.

Toute mesure qui entraîne d'autres retards ou des pertes d'efficacité dans les marchés fonctionnant dans nos deux pays a des répercussions négatives profondes sur les Canadiens. Les défis sont clairs.

Initiatives ministérielles

Certains prétendent qu'il y a une question de souveraineté en jeu dans le cas présent et que nous devrions nous enorgueillir du fait que nous sommes devenus une terre d'asile pour trop de terroristes, un pays qui est connu dans trop de coins du monde comme un endroit très hospitalier pour ceux qui pourraient s'en prendre à d'autres. C'est une accusation très grave à laquelle nous devons répondre. Nous devons le faire de façon proactive en cette enceinte, en prenant des mesures concrètes et non en portant un simple intérêt de façade à la question. Ce sera le défi que nous devons relever dans les semaines à venir.

● (1325)

M. Kevin Sorenson (Crowfoot, Alliance canadienne): Monsieur le Président, c'est le coeur lourd que j'interviens aujourd'hui dans le débat pour exprimer mes condoléances les plus sincères aux familles des victimes de l'agression perpétrée contre les États-Unis et le peuple américain.

Mes pensées, mes prières et celles de tous les Canadiens accompagnent depuis le début les familles américaines et canadiennes qui pleurent la perte d'êtres chers. L'étendue de ce drame est incompréhensible pour la plupart des adultes.

On ne peut donc qu'imaginer les conséquences de ces événements horribles pour les enfants qui ont perdu mère, père, tante, oncle, frère ou soeur. Nos propres enfants, touchés de loin seulement par cette catastrophe et le spectre de la mort, tremblent à la seule pensée ou perspective de perdre un parent qu'ils aiment tant et dont ils dépendent si étroitement.

Pour ma part, depuis quelques jours, je serre mes enfants un peu plus fort, dans un élan protecteur. Hier, avant mon départ, ma fille, Kristen, et mon fils, Ryan, respectivement âgés de 9 et de 7 ans, ont exprimé des réserves lorsqu'ils ont su que leur papa devait prendre l'avion pour se rendre à Ottawa. Comment garantir aux enfants, qui sont incapables de comprendre de tels événements et les drames de ce monde, qu'il ne nous arrivera pas de telles catastrophes? C'est impossible.

Il est cependant possible de leur expliquer que, en tant que parlementaires, nous ferons tout ce qu'il est en notre pouvoir de faire pour réduire au minimum le risque que de telles atrocités surviennent au Canada et qu'elles se reproduisent aux États-Unis. Voilà pourquoi je me joins à tous les députés de la Chambre pour exhorter et encourager le gouvernement à maintenir les dispositions de très forte vigilance mises en place au Canada à la suite de l'agression dont l'Amérique a été victime. Nous ne saurions faire autrement. Le Canada ne peut plus se montrer complaisant.

Il est vrai que le Canada n'est pas une cible majeure pour les terroristes. Nous ne devons pas présumer pour autant que nous sommes à l'abri du terrorisme. Nous avons des preuves concrètes que notre pays est un lieu de refuge pour les groupes terroristes, un lieu où ils peuvent organiser des levées de fonds, se procurer des armes, poursuivre leurs activités et appuyer leurs organisations à visées terroristes.

La plupart des grandes organisations internationales sont représentées au Canada. En 1998, le rapport du SCRS indiquait que nous comptons au Canada une cinquantaine d'associations terroristes organisées et actives qui, essentiellement, utilisaient le Canada comme centre bancaire.

Le rapport indiquait également que les lois libérales régissant l'immigration sur notre territoire, nos frontières relativement ouvertes, la liberté de déplacement, des systèmes de communication de pointe et la proximité des États-Unis contribuaient à faire du Canada un pays invitant pour les terroristes. La situation

géographique du territoire canadien en fait une voie privilégiée de passage pour tout terroriste désireux d'entrer aux États-Unis.

Plus du tiers de tous les attentats terroristes dans le monde visent les États-Unis. Il est par conséquent absolument impérieux, pour le bien de nos meilleurs amis et de notre plus proche voisin, que nous tâchions de boucher aussi efficacement que possible cette voie de passage. Nous devons commencer par veiller à ce que notre service du renseignement de sécurité, notre toute première ligne de défense contre le terrorisme, bénéficie d'un financement adéquat.

Je veux parler du SCRS qui a pour mandat de recueillir et d'analyser toute l'information, de faire rapport au gouvernement des menaces contre la sécurité de notre pays et de le conseiller à ce sujet. Je veux parler également de la GRC qui est chargée de prendre directement des mesures pour parer aux menaces terroristes.

Les budgets de fonctionnement de ces organismes sont passés de 464 millions de dollars pour l'exercice financier 1989-1990 à 333 millions de dollars 1997-1998, soit une diminution de 131 millions de dollars. Le financement pour le SCRS est passé de 179,4 millions de dollars en 1991 à 167 millions de dollars en 1997-1998. Les Canadiens veulent savoir si le gouvernement se préoccupe vraiment de la sécurité de ses citoyens.

Le programme d'austérité du gouvernement a une incidence significative sur les niveaux de ressources de ces services. De 1992 à 1998, les effectifs y ont été réduits de 760 personnes, soit une diminution de 28 p. 100.

● (1330)

Dans son rapport de 1996, le SCRS signale qu'il avait plus de dossiers que jamais auparavant, mais moins de ressources pour faire le travail. Voici ce que dit le rapport public du SCRS de l'an 2000:

Jusqu'ici, [le SCRS] a réussi à surmonter les difficultés en ayant recours à la gestion des risques. Cependant, les événements survenus à la fin de 1999 ont souligné à quel point il lui est important de réévaluer constamment son efficacité dans le contexte actuel de la menace, surtout pour ce qui est de la répartition de ses ressources humaines. Plus que jamais, le Service doit s'appuyer sur la gestion des risques et concentrer judicieusement ses ressources sur les principaux enjeux, tout en évaluant les nouvelles menaces.

Le même rapport ajoute:

Au cours des prochaines années, les terroristes risquent de frapper avec davantage de violence, moins de discernement et de façon plus imprévisible que ces dernières années. Le recours à des matières explosives avancées et à des minuteriers et des détonateurs hautement perfectionnés fera de plus en plus de victimes. Il y aura vraisemblablement des attentats terroristes dont le seul but sera d'engendrer la terreur même. Le durcissement des attitudes et la volonté de certaines organisations terroristes de soutenir directement le terrorisme en Amérique du Nord renforcent la conviction que les Canadiens sont plus que jamais des victimes potentielles et que le Canada pourra être la cible d'attentats terroristes.

Initiatives ministérielles

Au cours des quelques dernières années, le SCRS a essuyé plusieurs échecs ou scandales. En novembre 1999, un document très secret a été volé dans la camionnette d'un analyste. À la suite de cet incident, un autre agent a laissé une disquette d'ordinateur, pleine de renseignements très secrets, dans une boîte téléphonique très utilisée de Toronto. Le pire manquement à la sécurité s'est produit lorsque le SCRS a été incapable de découvrir deux présumés terroristes qui habitaient à Montréal. Ahmed Ressam, un Algérien qui était au centre d'une organisation terroriste, agissait depuis un petit appartement, à quelques heures à peine d'Ottawa. Selon le gouvernement des États-Unis, il n'était pas le seul présumé terroriste qui résidait à Montréal; il avait d'autres complices. Apparemment, la veille de notre célébration du millénaire, lui et un complice, qui auraient été en mission meurtrière pour le compte du groupe d'Oussama ben Laden, devaient quitter en douce la Colombie-Britannique pour se rendre dans l'État de Washington, où ils disposaient des ingrédients nécessaires pour fabriquer une bombe tellement puissante qu'elle aurait pu pulvériser un gros immeuble. Heureusement, un douanier des États-Unis a arrêté Ressam au moment où il tentait de traverser la frontière, le 14 décembre 1999.

Il semblerait que le SCRS n'ait joué aucun rôle dans l'arrestation de Ressam, bien que le présumé terroriste habitait au Canada depuis 1994. Il avait obtenu frauduleusement un passeport canadien et s'en servait pour se rendre en toute liberté en Europe, et même en Afghanistan, et revenir au Canada.

Le fait que Ressam ne se soit pas présenté aux audiences d'immigration, et même son arrestation pour vol, n'avaient apparemment pas mis suffisamment la puce à l'oreille aux agents du SCRS ou de l'immigration.

Le juge de Los Angeles qui a présidé le procès de M. Ressam s'est dit scandalisé de la façon dont le Canada s'était occupé de ce cas. Personne ne sait vraiment comment Ressam a échappé au SCRS. Cependant, je vais donner le bénéfice du doute à notre service de renseignement de sécurité, car je présume que l'insuffisance des ressources y est pour beaucoup. À mon avis, il est grand temps de modifier le programme gouvernemental de compressions, qui a tellement nui au SCRS et à la GRC et qui, par conséquent, a miné la sécurité de notre pays et celle de ses citoyens.

Il est temps de remédier à la perte de 2 200 postes et de fonds de près de 175 millions de dollars au sein de la GRC depuis 1994.

Vu la période limitée dont nous disposons aujourd'hui, il m'est impossible de dresser la liste des nombreuses questions qui demeurent sans réponse au sujet de l'efficacité et des compétences des services de renseignement ou de sécurité. Cependant, en tant que porte-parole de l'opposition officielle en ce qui concerne le solliciteur général, je poserai des questions dans les prochains jours. Un de mes électeurs m'a écrit :

Nous devons notre liberté et notre mode de vie à une seule chose, à la bonne volonté dont font preuve nos voisins du Sud et à la protection qu'ils nous accordent. Sans eux, nous serions sous la coupe de ceux qui auraient la force de s'approprier les vastes ressources de notre pays, car nous ne sommes certainement pas en mesure de protéger ce qui nous appartient actuellement. Les terroristes ont déclaré la guerre à nos bons voisins le 11 septembre et, par le fait même, ils nous ont déclaré la guerre. Nous devrions donc maintenant appuyer, de toutes les manières possibles, les États-Unis.

Nous devons nous assurer que notre première ligne de défense contre le terrorisme dispose de ressources humaines et financières ainsi que de matériel suffisants pour faire en sorte que les Canadiens ne soient pas des victimes potentielles et que le Canada ne soit pas une cible potentielle des attaques terroristes.

●(1335)

Nous devons être vigilants.

M. Peter MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough, PC): Monsieur le Président, je félicite le député et je suis d'accord avec plusieurs des observations, questions et préoccupations qu'il vient d'exprimer avec compétence.

Je voudrais profiter de l'occasion pour offrir, en mon nom personnel et au nom des électeurs de Pictou—Antigonish—Guysborough, nos sympathies aux proches et aux victimes, ceux qui ont été écrasés tant émotivement que physiquement, aux États-Unis d'Amérique. Nos voisins, nos plus proches alliés et nos amis ont besoin de notre soutien inconditionnel actuellement.

Je voudrais aussi offrir brièvement nos félicitations et notre appui aux pompiers, aux policiers et aux membres du personnel médical d'urgence qui, oubliant leur propre sécurité, n'ont pas hésité à s'exposer à des risques. Pendant que de nombreuses personnes impliquées dans cette tragédie sortaient en courant du Pentagone et du World Trade Center, ces travailleurs des services d'urgence se précipitaient à l'intérieur. Ils poursuivent leur travail, l'oeuvre de Dieu, en tentant de préserver la vie dans des circonstances très tragiques.

Comme le député de Crowfoot l'a dit dans ses mots, je suis certain qu'il partage l'opinion des membres de la Coalition de la représentation démocratique progressiste conservatrice, selon laquelle il faut consacrer plus de ressources en matière de sécurité et de défense intérieures. Il a cité des statistiques, mais nous savons qu'aux États-Unis, le Congrès a accordé 40 milliards de dollars pour que le Président réalise ces idéaux.

Il ne suffit plus de prononcer des paroles. Comme le député l'a dit, nous devons consacrer réellement des ressources aux ministères responsables. Le député pourrait-il nous faire part de son opinion à ce sujet?

M. Kevin Sorenson: Monsieur le Président, je remercie mon collègue d'avoir posé cette question et je le remercie aussi d'avoir exprimé ses sympathies en son nom personnel et au nom des électeurs de sa circonscription.

Ce qui s'est passé et le discours que nous tenons n'ont rien de nouveau. Personne ne souhaite prendre la parole devant le Parlement ou ailleurs pour offrir ses condoléances au peuple américain dans de telles circonstances. Chacun voudrait que tout cela n'ait été qu'un cauchemar. Cependant, la population canadienne s'attend à ce que la priorité première du gouvernement soit la sécurité des citoyens.

Quand il est question de coupes dans divers secteurs ou de compressions budgétaires et financières, notre parti, comme les autres partis d'ailleurs, n'a jamais souhaité que l'on fasse des compressions où cela pourrait porter atteinte à la sécurité de la nation et des citoyens canadiens.

Toutefois, en réponse à la question, le SCRS, notre service de renseignement, a indiqué on ne plus clairement dans son rapport que nous faisons de la gestion de risque. Ces mots, qui sont tirés d'un rapport, ont été prononcés par ceux-là mêmes qui sont responsables de la sécurité de notre nation. Lorsque ces personnes concluent que nous essayons de gérer les risques que présentent des dossiers, des enjeux et des personnes que nous surveillons, la Chambre a raison de se montrer très inquiète.

Initiatives ministérielles

Comme on l'a dit, des rapports montrent que les budgets d'exploitation sont passés de 464 à 333 millions de dollars. Le SCRS indique dans son rapport qu'il est saisi d'un plus grand nombre de dossiers et de cas, mais qu'il dispose de 131 millions de dollars de moins.

La GRC déclare que la responsabilité du SCRS est de recueillir des renseignements et d'en saisir le Parlement et le gouvernement, de manière à ce qu'elle puisse agir et assurer la sécurité de notre pays. Nous savons que le manque de ressources et de financement a entraîné la suppression de 2 200 postes à la GRC. Nous savons que la GRC a subi des coupes de 175 millions de dollars.

Comme on dit à Crowfoot, il est temps de passer de la parole aux actes. Nous devons rajuster le tir pour montrer notre engagement renouvelé à assurer la sécurité des citoyens canadiens.

● (1340)

L'hon. David Collenette (ministre des Transports, Lib.): Monsieur le Président, je voudrais informer la Chambre que je partagerai mon temps de parole avec un de mes collègues.

La semaine qui vient de s'écouler a été fort éprouvante pour le gouvernement et les Canadiens, comme pour bien d'autres dans le monde. Je crois fermement que le secteur des transports canadien a réagi vigoureusement et en temps opportun à cette crise sans précédent. En outre, les collectivités qui ont accueilli les passagers des avions ont accompli tout un tour de force, un tour de force qui va bien au-delà de l'imagination. Transports Canada, Nav Canada, nos aéroports et tout le personnel de gestion des transports et de la sécurité ont fait un travail exceptionnel. Nous avons pris ces mesures très décisives sans hésitation.

Je dirai d'abord que je m'adressais à 2 000 cadres supérieurs à l'occasion de la 11^e conférence du Conseil international des aéroports à Montréal lorsque cette crise a éclaté. Parmi ces cadres supérieurs, on comptait nombre de dirigeants d'aéroports américains, qui étaient absolument stupéfiés par ce qui se passait. Dès que nous avons pris conscience de la gravité de la situation, nous avons fermé l'espace aérien canadien en moins d'une heure. En fait, le gouvernement a agi avant d'émettre un communiqué officiel. Je m'excuse auprès des médias, notamment, mais des mesures devaient être prises sur-le-champ, et elles l'ont été par téléphone et par télécopieur. Le communiqué officiel a été publié beaucoup plus tard.

Plus de 200 vols ont été déroutés. Nous estimons que quelque 33 000 passagers ont été ainsi redirigés, et la majorité d'entre eux se sont retrouvés dans des aéroports de la côte est, car, dès que les attentats se sont produits, nous avons dû les faire atterrir le plus rapidement possible. C'est pourquoi un nombre disproportionné d'avions ont atterri à Gander, à Stephenville, à Goose Bay, à St. John's, à Halifax et à Moncton. Tout le monde au pays a très bien réagi. Des avions se sont posés à Whitehorse, à Yellowknife, à Hamilton, à Toronto et à Winnipeg. Vancouver a accueilli 33 appareils. D'autres avions se sont posés à Thunder Bay, à Dorval, à Mirabel, à Edmonton et à Calgary. Toutefois, les efforts les plus importants ont été consentis par les Canadiens de l'Atlantique, et ils se sont acquittés de leur tâche de façon remarquable. Ils méritent nos félicitations.

Les députés doivent comprendre à quel point la situation a été difficile au sol. Comme mes collègues le savent, certains de ces aéroports, surtout ceux des petites villes de l'Atlantique, n'ont pas l'habitude d'accueillir autant d'avions. Halifax a reçu 40 avions. Il s'agit d'un aéroport international, certes, mais il n'avait jamais eu 40 gros porteurs au sol simultanément. Les voies de circulation étaient encombrées. Il y a eu 38 appareils à Gander et 8 à Stephenville, je

crois. St. John's en a accueilli 25, Moncton 10 et Goose Bay 5. Ces collectivités ont été complètement débordées, non seulement sur le plan technique, mais aussi pour ce qui est de l'accueil des passagers. Elles ont accompli un travail remarquable.

Nous tenions à ce que ces avions reprennent les airs au plus tôt. Nous avons travaillé de concert avec la FAA aux États-Unis. Quand nous avons jugé qu'il était possible d'ouvrir l'espace aérien canadien, nous l'avons fait avant que l'espace aérien américain le soit, parce que nous voulions que les Canadiens reprennent les airs. Nous voulions que les avions déroutés vers le Canada reprennent leur point de destination, situés surtout aux États-Unis ainsi qu'au Mexique.

Il a fallu pour cela faire face à de nombreux problèmes logistiques. Les pistes de décollage étaient encombrées. Des problèmes de sécurité, d'immigration et de douanes, dont mes collègues parleront plus tard au cours du débat, ainsi que des problèmes techniques, se sont aussi posés. Quand tout a été réglé, il y a eu un dernier pépin. Comme c'est toujours le cas à Terre-Neuve, et la population de cette province le sait parfaitement, le temps s'est mis de la partie et a causé du retard. Toutefois, les voyageurs étaient d'un calme remarquable. On nous a dit que certains sont restés assis dans l'avion pendant huit à dix heures. Nous ne pouvions pas permettre le débarquement sans assurer le traitement approprié de ces voyageurs. Nous devons faire en sorte que la sécurité des Canadiens soit au premier plan des activités de cet exercice.

[Français]

● (1345)

Je dois dire quelques mots sur la sécurité aérienne, parce que le gouvernement du Canada prend toutes les mesures nécessaires afin de maintenir et d'améliorer la sécurité de notre système d'aviation.

Nous travaillons avec tous les autres pays et toutes les organisations internationales afin d'identifier et d'éliminer les risques qui pourraient affecter les Canadiens.

La réputation du Canada, dans le domaine de la sécurité aérienne, est franchement enviable. Nous nous engageons à maintenir le plus haut niveau de sécurité. Lorsque la sécurité de notre système de transport est menacée, nous réagissons rapidement et adéquatement.

[Traduction]

Nous avons rapidement pris de nouvelles mesures. Avant d'autoriser un avion à décoller, nous avons pris des mesures très rigoureuses. Nous avons travaillé de concert avec le personnel aéroportuaire, les lignes aériennes, les syndicats et toutes les personnes concernées, afin d'éviter toute erreur et assurer un niveau de sécurité accru pour tous les Canadiens qui montent à bord des avions.

Il ne s'agissait pas seulement des passagers qui avaient franchi les contrôles de sécurité intérieurs. Les événements de la semaine dernière ont amené une remise en question de tous les aspects de la sécurité aérienne, pas seulement les mesures touchant les passagers et l'accès aux aéronefs, mais également la façon dont les appareils sont entretenus, qui effectue l'entretien, qui a accès à l'aire d'envol, qui accède aux édifices du terminal et qui accède à l'identification des employés des lignes aériennes. Il a fallu examiner tous ces aspects très rapidement, et de nouvelles mesures ont été prises.

Initiatives ministérielles

Nous ne déposerons pas la liste de toutes les mesures de sécurité à la Chambre des communes, parce qu'en raison de leur nature même, les mesures de sécurité doivent demeurer confidentielles. Nous ne voudrions pas les rendre accessibles à un terroriste qui aurait l'intention de perpétrer une autre attaque.

Il va de soi que les gens doivent maintenant se rendre dans les aéroports plus tôt. Ils feront évidemment l'objet de mesures de contrôle plus poussées, tant sur eux-mêmes que sur leurs objets personnels. Tout objet pouvant être considéré comme dangereux devra leur être enlevé.

Je crois que les gens le comprennent et qu'ils l'acceptent. En cette ère de dispositifs électroniques, nous devons veiller à ce que des passagers ne puissent utiliser à des fins infâmes les appareils qu'ils emportent avec eux, qu'il s'agisse d'ordinateurs personnels, d'ordinateurs BlackBerry ou de tout appareil technique ou émettant des signaux.

Nous avons accru les mesures de sécurité. J'annoncerai, plus tard aujourd'hui, d'autres mesures concernant la sécurité. Il s'agit d'un processus permanent.

La sécurité était à l'étude avant le 11 septembre. L'examen constant de mesures de sécurité est un exercice extrêmement rigoureux. Les normes sont changées et la barre est placée plus haut, mais en raison des terribles événements qui se sont produits la semaine dernière, nous ne voulons plus prendre de risques et de nouvelles mesures seront prises.

Tout ce que mes collègues diront au cours du présent débat sera pris en compte. En tant que législateurs, nous devons travailler comme un seul homme à un seul but, à savoir protéger les gens que nous représentons. Le gouvernement fédéral n'a pas le monopole des bonnes idées pour ce qui est des mesures à prendre dans quelque domaine que ce soit, et encore moins dans celui de la sécurité.

Ce qui est bien, c'est que d'autres moyens de transport ont très bien fonctionné, le réseau ferroviaire notamment. Cela tient beaucoup à la façon dont les marchandises sont vérifiées. Mon collègue, le ministre du Revenu national, va nous en parler. Toutefois, le réseau ferroviaire n'a pratiquement pas été touché.

Nous avons eu beaucoup de problèmes de vérification à la frontière, comme va vous le dire le ministre. Toutefois, nous avons pu, tout en respectant la loi fédérale, permettre aux camionneurs de traverser la frontière et faire preuve de souplesse pour ce qui est des périodes de repos. Avec la collaboration de tous les gouvernements provinciaux, nous avons réussi à faire que les marchandises soient bien expédiées.

Pour en revenir aux lignes aériennes, il faut dire qu'elles ont repris assez rapidement leurs activités. J'ai parlé au téléphone cette fin de semaine avec les présidents-directeurs généraux des transporteurs canadiens et de certains transporteurs internationaux. Air Canada fonctionnait à entre 80 et 90 p. 100 et à 100 p. 100 au Canada. Canada 3000 fonctionnait à 100 p. 100 au Canada, mais avec des retards de deux ou trois jours dans certains cas à l'international. WestJet fonctionnait à 100 p. 100 sur les vols intérieurs.

Les compagnies aériennes ont repris leurs activités. Il y a eu des réductions, oui. Dans un communiqué qu'elle a publié ce matin, Air Canada annonce qu'elle réduira ses vols, surtout les transfrontaliers, qui seront probablement les plus touchés à longue échéance.

Les personnes qui prévoyaient aller cet hiver dans le Sud, en Floride, à Hawaï ou en Europe, ne devraient pas changer leurs projets à cause des terroristes. Ne nous laissons pas intimider par ces gens-là! Si les Canadiens veulent prendre des vacances, ont besoin

de prendre des vacances ou méritent de prendre des vacances, nous veillerons à ce que le réseau de transport aérien soit assez sûr pour qu'ils puissent prendre leurs vacances comme prévu.

● (1350)

J'encourage les gens à voyager de nouveau et à se consoler à l'idée que tout le monde est aux aguets. Les organismes gouvernementaux prennent toutes les précautions nécessaires pour assurer leur sécurité.

On peut certes s'interroger sur la viabilité de l'aviation commerciale, surtout à la lumière des événements de la semaine dernière. Nous croyons qu'il y aura des répercussions surtout aux États-Unis, mais le Canada aura aussi sa part de défis, dont nous allons discuter dans les jours et les semaines à venir.

Il faut obtenir des renseignements précis et mettre les choses en perspective pour pouvoir porter un bon jugement, avant de traiter toute autre question pouvant survenir dans les prochaines semaines.

M. Peter Stoffer (Sackville—Musquodoboit Valley—Eastern Shore, NPD): Monsieur le Président, je remercie le ministre des Transports d'avoir reconnu le travail inestimable du personnel des sociétés aériennes et des instances administratives partout au pays.

Ayant oeuvré pendant 18 ans dans le secteur aérien, dont 9 ans au Yukon et 9 ans à l'aéroport de Halifax, je sais exactement ce qu'ont vécu ces gens pendant ces longues heures. La patience et la compréhension de toutes les instances, la générosité de toutes les collectivités et, en particulier, la compréhension de passagers demeurés assis dans des avions pendant 12 heures ont beaucoup facilité leur travail et l'ont rendu plus efficace.

Comme le sait le député, la sécurité des aéroports est confiée à des entrepreneurs du secteur privé par les grands transporteurs. Je me rappelle avoir essayé de prêter main-forte à des préposés à la sécurité de l'aéroport de Halifax chargés du processus de vérification pendant leurs négociations contractuelles avec Air Canada, il y a quelques années. Je n'ai pu m'empêcher de remarquer qu'Air Canada et d'autres transporteurs s'adressent maintenant au ministre pour lui demander que le gouvernement fédéral prenne intégralement à sa charge la sécurité des aéroports et les processus de vérification dans tout le pays.

Je sais qu'il est un peu tôt pour lui demander s'il va donner suite à cette demande. Toutefois, le ministre peut-il dire s'il va au moins la prendre en délibéré et analyser les contrats de vérification de tout le pays afin de veiller à ce qu'ils relèvent d'un processus national de vérification mis au point et appliqué par le gouvernement fédéral?

● (1355)

L'hon. David Collenette: Monsieur le Président, le processus de vérification fonctionne de cette façon. Transports Canada a le pouvoir de superviser le volet sécurité de tous les aspects de l'industrie de l'aviation. Je suppose que l'on pourrait tenir à la Chambre un débat visant à déterminer s'il y a lieu ou non de faire en sorte que, du point de vue opérationnel, cette tâche soit de nouveau confiée à la fonction publique plutôt qu'au secteur privé. C'est là un débat que nous devrions tenir.

Ce n'est cependant pas là notre préoccupation pour le moment, car Transports Canada supervise les activités des entreprises de sécurité et a mis en place un processus d'évaluation plus strict au cours de la dernière année. Il a certes fait preuve de beaucoup plus de rigueur au cours de la dernière semaine avec les sociétés chargées de la sécurité pour le compte des sociétés aériennes. Après tout, ces dernières ont pris cette responsabilité.

Article 31 du Règlement

Je ne voudrais pas que le député induise la Chambre en erreur par inadvertance en laissant entendre que les changements apportés à la politique gouvernementale au cours des dernières années se traduiraient par l'absence de contrôle, de surveillance ou d'objectif commun en matière de vérification aéroportuaire. Nous avons été très vigilants et très stricts.

Il s'agit plutôt de déterminer ce que nous allons faire à compter de maintenant. Nous devrions mettre l'accent sur des façons précises d'améliorer la sécurité plutôt que sur la question de savoir qui fait le travail et qui en est responsable sur le plan contractuel.

M. James Moore (Port Moody—Coquitlam—Port Coquitlam, Alliance canadienne): Monsieur le Président, je suis sensible aux commentaires du ministre des Transports sur le sujet. J'aurais souhaité qu'il ne partage pas son temps de parole et qu'il nous donne une meilleure idée du moment où il pourrait déposer des recommandations plus étoffées sur la question.

Nous avons tous des histoires à raconter sur la sécurité dans les aéroports. Je veux faire part de ma propre expérience au ministre.

Quand on passe à l'inspection sécuritaire avant l'embarquement, on doit normalement nous demander d'allumer tout téléphone cellulaire, portable ou organisateur portatif. Personne, évidemment, n'est supposé apporter de couteau dans l'avion.

Depuis mon élection comme député en novembre dernier, j'ai fait la navette entre ma circonscription et Ottawa presque chaque semaine. Jusqu'à hier, on ne m'avait jamais demandé de mettre en marche mon cellulaire, mon portable ou mon organisateur portatif. À 25 ou 30 reprises au cours de la dernière année, j'avais sur moi dans l'avion un petit couteau de poche dont je me servais pour ouvrir le courrier.

Dans les 10 derniers jours, mon adjoint législatif et moi avons transporté à bord des couteaux de poche, alors que mon adjoint administratif avait des ciseaux. La présence à bord de l'avion de ces instruments et d'appareils électroniques non vérifiés contrevenait de toute évidence aux normes de sécurité que le ministre est supposé mettre en application dans les aéroports.

Le site Web du ministre des Transports mentionne seulement que les mesures de sécurité actuelles...

Le vice-président: Je regrette d'interrompre le député, mais le ministre n'a pas plus qu'une minute pour répondre brièvement avant qu'on ne passe aux déclarations des députés.

L'hon. David Collenette: Monsieur le Président, nous pouvons tenir une autre discussion à ce sujet. Les membres du Comité des transports voudront peut-être m'inviter à un moment donné à me présenter devant eux pour en parler plus en détail.

Je comprends l'observation de mon collègue quand il déplore que nous n'ayons pas vraiment le temps d'examiner la question dans les moindres détails. Nous étudions cependant quotidiennement les mesures à prendre et nous apporterons des changements lorsque nous croirons qu'il faut les introduire.

À propos de certains des points soulevés plus tôt, le député demande au fond pourquoi nous n'avons pas déjà pris ces mesures. Ce qui est arrivé la semaine dernière a changé la nature même des voyages par avion, étant donné le genre de menace à laquelle nous avons affaire et le fait que des avions commerciaux ont été utilisés comme des missiles contre des bâtiments civils. Cela exige des mesures beaucoup plus concertées et réfléchies.

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

[Traduction]

LE TERRORISME

M. Mac Harb (Ottawa-Centre, Lib.): Monsieur le Président, au nom de mes électeurs, j'offre mes plus sincères condoléances aux familles et amis des victimes et notre profond appui au peuple américain.

Nous sommes tous horrifiés de voir qu'une petite bande de terroristes bien financés et bien organisés ont pu tuer tant d'innocents.

Même si nous sommes indignés et en colère, nous devons veiller à ce que le monde réagisse à cette crise de manière précise et en temps opportun. Il ne s'agit pas d'une guerre entre États nations. Il ne s'agit pas d'une guerre de religions. En fait, toutes les religions du globe ont condamné ce geste insensé.

Il s'agit de trouver les responsables et de soumettre à la justice tous ceux qui ont participé à ce crime ignoble et abject contre l'humanité.

Dans l'esprit de la centaine de milliers de personnes qui se sont rassemblées sur la colline du Parlement la semaine dernière, je demande à tous les Canadiens de se raccrocher aux valeurs qui nous ont permis de bâtir ce pays, c'est-à-dire aimer et respecter notre prochain, accueillir les nombreuses cultures qui composent notre nation et réaffirmer notre engagement ferme et indéfectible envers la préparation d'un avenir meilleur pour nos enfants.

* * *

● (1400)

LE TERRORISME

M. David Anderson (Cypress Hills—Grasslands, Alliance canadienne): Monsieur le Président, au nom des électeurs de Cypress Hills—Grasslands, j'offre ma sympathie aux victimes et aux familles frappées par la tragédie de mardi. Cet horrible geste de terrorisme n'a pas seulement détruit des vies, il a meurtri le monde entier en permanence.

Ces actions abjectes sont le fruit de la haine et de l'ambition, des émotions que nous connaissons tous. Ces événements nous forcent à regarder en dedans de nous-mêmes.

La semaine dernière, Billy Graham a parlé du besoin de renouveau spirituel. Sommes-nous disposés à laisser Dieu guérir notre nation?

Nous prions pour les victimes et leurs familles et nous continuons d'espérer que Dieu protège la terre de nos aïeux. Nous devons faire preuve de beaucoup de sagesse pour veiller à ce qu'un tel geste ne se reproduise jamais.

En un pareil moment, il convient que chaque parlementaire fasse son propre examen de conscience et se demande quelle est sa responsabilité et quel est son rôle dans le renouvellement de notre pays.

* * *

LE TERRORISME

M. David Pratt (Nepean—Carleton, Lib.): Monsieur le Président, les images diffusées en direct à la télévision sont gravées à tout jamais dans notre mémoire. Mardi dernier, nous avons été témoins de l'une des plus horribles attaques contre une population civile dans l'histoire de l'humanité.

Dans sa condamnation des attaques barbares contre le World Trade Center et le Pentagone, le premier ministre a exprimé très clairement l'horreur collective et le dégoût des Canadiens.

La liste des morts et des disparus, où figurent les noms de personnes de plus de 40 nationalités, montre qu'il s'agit véritablement d'une attaque contre le monde civilisé. Nous offrons notre sympathie la plus sincère au président Bush et aux représentants du gouvernement américain. Nous joignons nos pensées et nos prières à celles des familles et des parents des victimes et des disparus qui demandent à Dieu la sagesse nécessaire pour comprendre leur perte et y faire face.

Le Canada appuiera les États-Unis dans la lutte contre le terrorisme. Ensemble, avec le concours de nos alliés, nous devons rassembler les ressources et la détermination nécessaires pour libérer le monde de ce mal indicible.

* * *

LE TERRORISME

M. John Godfrey (Don Valley-Ouest, Lib.): Monsieur le Président, la tragédie survenue aux États-Unis le 11 septembre nous rappelle le rôle crucial qui incombe au Parlement et au gouvernement lorsqu'il s'agit d'aider le pays à traverser des moments difficiles.

Que demandent les Canadiens et les citoyens du monde entier à l'heure actuelle? Qu'attendent-ils? Ils veulent la sécurité.

Une des principales fonctions des gouvernements est d'assurer la sécurité et la sûreté des collectivités, à l'échelle locale, nationale et internationale. Voilà le véritable objet des programmes de sécurité des citoyens. Néanmoins, les Canadiens s'attendent également à ce que leurs gouvernements agissent de façon prudente, sage et judicieuse.

Nous ne devons pas laisser triompher les forces du mal parce que nous nous sommes laissés provoquer à tel point que notre sécurité s'en trouve menacée, plutôt que renforcée.

* * *

LE TERRORISME

M. Walt Lastewka (St. Catharines, Lib.): Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui à la Chambre pour offrir, au nom de tous les habitants de la région de Niagara, nos plus sincères condoléances à nos voisins américains à la suite des événements horribles survenus le mardi 11 septembre 2001.

Notre région étant située tout près de la frontière avec les États-Unis, nous avons beaucoup d'amis de l'autre côté de la frontière et la région de Niagara a immédiatement réagi, exprimant son appui et sa compassion.

L'équipe régionale d'intervention en cas d'urgence a été convoquée et mise en état d'alerte tôt mardi dès qu'on a su ce qui se passait à New York et à Washington. Cette équipe est prête à passer à l'action et à aider avec les ressources nécessaires, quelles qu'elles soient, si on le lui demande.

Cinq membres de l'équipe d'intervention en cas d'incidents critiques de la région de Niagara sont à Washington où ils portent assistance aux familles des victimes. La municipalité régionale de Niagara, en coordination avec la Coopérative de crédit de Niagara, a constitué un fonds pour les victimes de cette tragédie et leurs familles. Les stations de radio et de nombreuses organisations ont recueilli des milliers de dollars.

Tous les habitants de la région de Niagara sont en pensée et en prière avec les Américains qui doivent maintenant surmonter de

Article 31 du Règlement

nombreuses épreuves pour refaire leur vie après cet événement innommable qui a à tout jamais changé la vie de chacun d'entre nous.

* * *

LES MUSULMANS CANADIENS

M. Rahim Jaffer (Edmonton—Strathcona, Alliance canadienne): Monsieur le Président, moi qui suis le seul musulman à avoir été élu au Parlement canadien, j'ai été très attristé non seulement par ce qui s'est passé aux États-Unis la semaine dernière, mais aussi par les attaques contre la communauté islamique que cela a entraîné.

La plupart des Canadiens savent que vivre dans une société multiculturelle est d'une grande valeur; ils savent aussi que la diversité de notre pays fait sa force. Je crains que, à cause de l'interprétation perverse que font de l'Islam quelques extrémistes, une communauté tout entière risque d'être mise dans le même sac.

Les musulmans canadiens sont venus d'un peu partout s'installer au Canada parce qu'ils ont en commun ces valeurs que sont la paix, la liberté et la démocratie. Ils chérissent ces valeurs et aiment ce pays en raison des chances qu'il offre à tous les Canadiens, à toutes les races et à toutes les croyances religieuses. La plupart d'entre eux sont prêts à se battre et à mourir pour le Canada.

Le moment est venu pour tous les Canadiens, quelle que soit leur origine, leur race ou leur religion, de se serrer les coudes pour combattre la menace terroriste au lieu de se retourner les uns contre les autres. N'oublions pas que nous ne valons pas mieux que les poltrons anonymes qui ont commis ces actes aux États-Unis si nous nous retournons contre nos propres communautés ici au Canada, en nous livrant à des actes de violence ou en proférant des menaces.

Je suis fier d'être Canadien et je suis également fier d'être membre de la communauté islamique, un groupe qui apporte énormément à ce grand pays qui est le nôtre.

* * *

● (1405)

[Français]

LE TERRORISME

M. Robert Bertrand (Pontiac—Gatineau—Labelle, Lib.): Monsieur le Président, le 11 septembre 2001 restera à jamais gravé dans le cœur de l'humanité. L'horreur de cette journée reste encore aujourd'hui difficile à exprimer en mots.

La compréhension d'un tel geste défie tout entendement humain. Nous ne pourrions jamais expliquer ce qui a pu pousser des individus à poser un geste aussi lâche. Nous sympathisons avec ces sentiments d'horreur et de déchirement que ressentent nos frères et soeurs américains.

Ils ne sont pas seuls dans cette épreuve. Plusieurs citoyens canadiens figurent parmi les milliers de victimes de cette tragédie. L'indignation et le deuil ressentis par tous les Canadiens et les Canadiennes ont été clairement démontrés par la vague de sympathie et de soutien.

Vendredi dernier, nous étions plus de cent mille sur la colline du Parlement pour exprimer notre compassion et notre amitié à l'endroit du peuple américain. Cette solidarité entre nos deux peuples nous aidera à affronter ensemble la menace que le terrorisme fait peser sur nos démocraties.

*Article 31 du Règlement***LE TERRORISME**

Mme Francine Lalonde (Mercier, BQ): Monsieur le Président, le 11 septembre dernier, mon fils le plus jeune devait travailler au World Trade Center. Il m'aura fallu presque une heure avant de savoir qu'il était sain et sauf.

Inutile de dire que je comprends la douleur des Américains et de toutes les personnes qui pleurent un mort ou, ce qui est peut-être encore pire, un disparu.

Je sais que je puis dire que le Québec et le Canada tout entier se joignent à moi, à nous, pour témoigner à toutes ces personnes notre sympathie.

Mais face à une abomination comme les événements de New York et de Washington, s'il est important de trouver les coupables et de les traduire en justice, s'il est important de réagir, il est encore plus important de trouver des solutions pour éviter qu'une pareille tragédie ne se reproduise.

Cette volonté, notre volonté, doit être inébranlable. Pour y parvenir, tout désir de vengeance doit être absent de cette réaction. Autrement, ce que nous récolterons, ce sera plus de haine et je ne...

Le Président: L'honorable député de Lac-Saint-Louis a la parole.

* * *

LE TERRORISME

M. Clifford Lincoln (Lac-Saint-Louis, Lib.): Monsieur le Président, la violence est toujours profondément injuste, car ce sont inévitablement les innocents qui en paient le prix, un prix incalculable. En effet, comment mesurer la valeur et la noblesse d'une seule vie humaine?

[Traduction]

Nous nous arrêtons aujourd'hui, tout d'abord, pour nous souvenir des milliers de victimes innocentes qui ont payé de leur vie le terrible prix de la haine et de la violence. Ce sont des mères, des pères, des maris, des femmes, des frères, des soeurs, des jeunes et des vieux qui ne voulaient que mener leurs activités quotidiennes et rejoindre leur famille à la fin de la journée.

En pleurant leur mort, nous prions tout particulièrement pour tous ceux qui ne les verront plus jamais et dont la vie a changé à jamais. Espérons qu'ils auront la force et le courage de trouver la paix et d'accepter ce qui leur est arrivé dans les jours et les années difficiles qui viennent. Que Dieu les bénisse tous.

* * *

LE TERRORISME

M. Myron Thompson (Wild Rose, Alliance canadienne): Monsieur le Président, comme bon nombre de députés le savent, je suis né aux États-Unis et j'y ai grandi. Une bonne partie de ma famille s'y trouve toujours. J'ai des petits-enfants qui vivent à deux heures et demie de route de New York, et mon fils, qui sert dans les rangs de l'armée américaine à Seattle, est sur un pied d'alerte. Les événements de la semaine dernière m'ont donc touché au plus haut point.

Mon frère, qui a déjà servi dans les rangs de l'armée américaine, m'a conté comment il a été pris dans un trou de tirailleur au cours de la Seconde Guerre mondiale. Il essayait le feu ennemi dans un trou d'eau qui s'est lentement changé en glace, et plus le temps passait, plus il se croyait perdu, jusqu'à ce qu'il voie arriver des troupes canadiennes qui lui ont sauvé la vie. Il leur en sera d'ailleurs éternellement reconnaissant.

Dans les situations tragiques comme celles que nous vivons, et maintenant plus que jamais, nous avons besoin de la force que nous procure cette fraternité. La réputation des militaires canadiens à travers l'histoire est peut-être assez restreinte en nombre d'événements, mais elle est énorme en courage et en ténacité. Nous ne pouvons pas remettre cela à plus tard. Il est temps d'agir, pas de méditer. C'est maintenant le temps pour les Canadiens de faire quelque chose pour la liberté.

* * *

● (1410)

LE TERRORISME

L'hon. Susan Whelan (Essex, Lib.): Monsieur le président, au nom des habitants du comté d'Essex et de la ville de Windsor, qui partagent non seulement une frontière internationale mais aussi un mode de vie avec nos voisins américains, je voudrais adresser nos sincères condoléances aux familles, amis et collègues des victimes innocentes des tragiques événements survenus le 11 septembre aux États-Unis, et leur dire que nos prières les accompagnent.

Nous encourageons par nos prières les pompiers, les policiers, le personnel médical et les secouristes, qui chaque jour prennent d'importants risques pour servir leur communauté, à continuer à faire preuve de force et de courage. Nous adressons nos sincères condoléances aux familles, amis et collègues des secouristes qui ont perdu la vie et auxquels vont nos prières.

L'Amérique, symbole de la liberté et de l'espoir aux yeux du monde entier, a été bâtie grâce au courage et à la détermination des personnes attirées dans ce pays par la démocratie et les débouchés qu'il offrait. Nous, Canadiens, partageons ces valeurs et sommes prêts à nous ranger du côté de nos amis pour défendre notre mode de vie. Nous partageons leur chagrin et prions pour les familles, amis et collègues des victimes et des survivants. À présent, tout a changé.

* * *

LE TERRORISME

M. Bill Blaikie (Winnipeg—Transcona, NPD): Monsieur le Président, alors que nous essayons de saisir l'énormité de ce qui s'est passé ces derniers jours et de déterminer comment le Canada devrait réagir, je presse tous ceux d'entre nous qui ont des responsabilités politiques de faire preuve de discernement, de faire une distinction entre la vertu et l'autosatisfaction, l'humilité et l'orgueil, la vengeance et la justice, les valeurs fondamentales et les idéologies, les solutions à long terme qui se veulent efficaces et les solutions à court terme qui se veulent rassurantes, les mesures visant à renforcer la sécurité dans le monde et les mesures qui ont pour seul effet d'attiser les choses et, enfin, les faux prophètes qui sont seulement capables de critiquer les autres et les vrais prophètes qui nous demandent de méditer sur nos propres péchés et sur ceux des autres.

Puisse Dieu nous donner à tous le pouvoir de faire ces distinctions.

* * *

[Français]

LE TERRORISME

Mme Monique Guay (Laurentides, BQ): Monsieur le Président, les événements meurtriers perpétrés en sol américain la semaine dernière constituent une atteinte à la vie et une attaque inadmissible contre l'humanité.

Questions orales

Notre douleur et nos blessures sont profondes, mais elles ne nous détourneront pas de notre mission première qui est de bâtir un monde meilleur, un monde plus juste, un monde plus humain.

Nous ne laisserons pas un groupe de terroristes tracer la voie de l'avenir. Les élus ont été mandatés pour bâtir un monde de paix, et nous continuerons d'y travailler.

Les auteurs de ces crimes doivent être pourchassés et traduits devant les tribunaux. Mais nous ne devons jamais confondre ces criminels avec certaines communautés qui ont déjà trop souffert.

Je joins ma voix à celle de toutes les Québécoises et de tous les Québécois pour dire aux familles éprouvées et au peuple américain que leur peine est la nôtre. Nous saluons le courage des gens qui, au péril de leur vie, ont tout mis en oeuvre pour venir en aide à leurs semblables.

Puisse ces gestes de fraternité jeter un baume sur notre tristesse et ouvrir notre coeur à la générosité, à la tolérance et à la vie.

* * *

LE TERRORISME

M. Jacques Saada (Brossard—La Prairie, Lib.): Monsieur le Président, après l'horreur de mardi dernier, je veux, au nom de tous les citoyens de Brossard—La Prairie, dire aux familles des victimes que nous partageons leur peine.

Si les terroristes oublient souvent que le mot «islam» vient du mot «salam» qui veut dire «paix», nous, nous ne devons pas l'oublier. On confond trop souvent l'islam, qui est une religion de paix, et l'islamisme, qui est un dogme politique dont les premières victimes sont d'ailleurs les musulmans eux-mêmes.

Rappelons-nous l'assassinat de l'ancien président égyptien et prix Nobel de la paix, Anouar Al-Sadate.

Rappelons-nous l'Algérie où des islamistes assassinent des dizaines de milliers d'autres musulmans.

Nous sentons, sur le terrain, un malaise qui affecte non seulement les musulmans, mais l'ensemble des Canadiens, peu importe leur religion.

À preuve, cet incendie criminel contre le Hamilton Hindu Temple, ces menaces contre des enfants dans nos écoles, et ainsi de suite.

Je dénonce vigoureusement ces actes d'intolérance. Chacun de ces actes, chacune de nos divisions, constitue une victoire du terrorisme. Ne soyons pas nos propres ennemis.

Ensemble, les gens de mon comté préfèrent en appeler à ce que les Canadiens ont de mieux à offrir: la tolérance et le respect mutuel.

* * *

LE TERRORISME

Le très hon. Joe Clark (Calgary-Centre, PC/RD): Monsieur le Président, la tragédie de mardi dernier a profondément touché le coeur des peuples du monde entier. Cette tragédie a bouleversé toutes nos vies.

Nous désirons exprimer nos plus sincères condoléances et notre profonde tristesse aux familles et amis des disparus, aux États-Unis et au Canada.

● (1415)

[Traduction]

Le courage et la détermination dont ont fait preuve les Canadiens et les Américains à la suite de cette tragédie envoient un message très fort, un message selon lequel, même si les terroristes peuvent

détruire des vies et des immeubles, ils ne peuvent avoir raison de la démocratie ou de notre liberté.

Le Canada est le plus proche voisin et allié des États-Unis. Nous avons accueilli des avions détournés dans nos aéroports. Les Canadiens ont ouvert leur coeur et les portes de leur maison à ceux qui se sont retrouvés immobilisés à la suite de cette attaque cruelle et brutale.

Le moment est maintenant venu pour nous de nous montrer solidaires du peuple américain. Les parlementaires devraient suivre l'exemple des Canadiens qui, sans hésiter, se sont portés au secours de leurs voisins américains. Nous partageons de tout coeur leur détermination à enrayer le fléau terroriste qui sévit dans le monde.

Au nom de la Coalition de la représentation démocratique progressiste conservatrice au Parlement, j'offre nos plus sincères condoléances à tous ceux qui ont perdu des parents et des amis dans cette horrible tragédie.

* * *

LE TERRORISME

M. Geoff Regan (Halifax-Ouest, Lib.): Monsieur le Président, ce qui s'est produit la semaine dernière à New York est un acte d'une lâcheté et d'une méchanceté indescriptibles. Il est compréhensible et normal que nous éprouvions tous du chagrin et de la colère à la suite des agressions dont ont été victimes nos voisins du Sud mardi dernier. Ces attaques brutales ont visé des innocents.

Il ne faudrait toutefois pas céder à la tentation de reprocher à des groupes complets la conduite de quelques-uns. Réservons notre colère pour les coupables. La pire réponse consisterait à axer notre colère sur des innocents, notamment en fonction de leur religion ou de leur appartenance à un groupe ethnique.

Ne laissons pas le terrorisme sortir vainqueur. Ne cédon pas à la peur et à la haine. Souvenons-nous que l'ouverture qui nous rend vulnérables est aussi la liberté dont nous nous enorgueillons. Nous devons prendre des mesures pour accroître notre sécurité, mais nous devons aussi prendre bien soin de préserver notre liberté.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LE TERRORISME

M. Stockwell Day (chef de l'opposition, Alliance canadienne): Monsieur le Président, la plus grande priorité de tout gouvernement est la sécurité de ses citoyens. En 1997, le groupe de travail du gouvernement sur le renseignement de sécurité a examiné la possibilité de présenter des mesures législatives anti-terrorisme très exhaustives comme celles qui existent aux États-Unis et au Royaume-Uni. Toutefois, le gouvernement a répondu à ce moment-là que la nécessité de telles mesures ne pouvait pas être établie.

Le premier ministre dira-t-il aux Canadiens aujourd'hui s'il croit maintenant que la nécessité de présenter des mesures législatives anti-terrorisme exhaustives au Canada a effectivement été établie?

Questions orales

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, comme je l'ai dit précédemment, c'est un problème auquel tous les pays du monde sont confrontés. Nous devons travailler tous ensemble pour lutter contre le terrorisme partout dans le monde, y compris au Canada. Nous ferons tout le nécessaire pour voir à ce que ce fléau ne se propage pas au Canada.

Comme je l'ai mentionné ce matin, la Chambre est déjà saisie de certaines mesures législatives. Les membres des comités auront l'occasion d'examiner ces mesures et de faire des recommandations. Nous écouterons ce que les députés ont à dire pour déterminer ce qui doit être fait.

Nous devons agir sans toutefois détruire les valeurs chères aux Canadiens.

[Français]

M. Stockwell Day (chef de l'opposition, Alliance canadienne): Monsieur le Président, les législations antiterroristes en Angleterre et aux États-Unis permettent d'identifier et de bannir certains groupes terroristes; pas le Canada.

En fait, le solliciteur général a dit en cette Chambre, le 22 février dernier, et je cite: «[...] dans notre pays, le SCRS ne révèle pas qui il surveille et qui il ne surveille pas.»

Le premier ministre peut-il assurer cette Chambre qu'une nouvelle législation antiterroriste permettra d'identifier certains de ces groupes et de bannir complètement leurs opérations au Canada?

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, il ne faudrait pas tomber non plus dans le piège et dire qu'un projet de loi adopté à la Chambre des communes réglerait tous les problèmes.

Le chef de l'opposition se plaît à parler de la législation antiterroriste qui existe aux États-Unis, mais cette législation n'a pas empêché le drame du 11 septembre, de la semaine dernière.

[Traduction]

M. Stockwell Day (chef de l'opposition, Alliance canadienne): Monsieur le Président, nous avons déjà dit que nous sommes prêts à donner le meilleur appui possible au gouvernement. Pour cela, il faut que tout soit bien clair. Devant la menace terroriste à l'échelle internationale, la sécurité à l'étranger est tout aussi importante que la sécurité chez nous.

Le premier ministre assurera-t-il à la Chambre aujourd'hui que, si les États-Unis identifient de façon précise ceux qui appuient le terrorisme et s'engagent dans un conflit armé, le Canada se joindra aux États-Unis et à ses alliés de l'OTAN et fournira, si nécessaire, des forces militaires? Les Canadiens ont besoin de le savoir, nos alliés ont besoin de le savoir et les auteurs d'actes terroristes, qui sont des lâches, ont également besoin de le savoir.

• (1420)

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, nous avons dit dès le lendemain de l'attaque que c'était une guerre contre le terrorisme. À l'OTAN, nous avons voté avec nos alliés pour dire que toute attaque contre un pays membre était une attaque contre nous tous, et nous ne changerons pas d'idée.

Nous sommes actuellement en communication avec d'autres gouvernements, et chacun analyse la situation, comme le font les autorités américaines. Nous nous joindrons aux États-Unis et à nos alliés dans cette lutte à finir contre le terrorisme.

M. Brian Pallister (Portage—Lisgar, Alliance canadienne): Monsieur le Président, la place du Canada dans le monde dépend de sa capacité de respecter ses engagements. Si les États-Unis

demandent à l'OTAN de participer à une campagne militaire contre les auteurs de ces actes horribles, je crois que les Canadiens méritent de savoir si nos alliés de l'OTAN peuvent compter sur le Canada, si ce dernier répondra à l'appel, oui ou non.

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, nous avons voté oui à Bruxelles la semaine dernière.

M. Brian Pallister (Portage—Lisgar, Alliance canadienne): Monsieur le Président, le ministre des Affaires étrangères affirme que nous devons revoir toutes les questions liées à la sécurité. Il dit que nous sommes en guerre contre le terrorisme et il a raison.

Le week-end dernier et encore aujourd'hui, le premier ministre s'est dit contre l'idée de changer notre façon d'aborder les questions liées à la sécurité. Le premier ministre peut-il expliquer à la Chambre cette contradiction évidente entre la position du ministre et la sienne?

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, je crois que ce que le député a dit dans sa question est faux. Les déclarations du ministre des Affaires étrangères et les miennes sont toutes absolument conformes aux politiques de notre gouvernement.

[Français]

M. Gilles Duceppe (Laurier—Sainte-Marie, BQ): Monsieur le Président, en s'en prenant aux États-Unis, les terroristes se sont attaqués à l'ensemble des pays démocratiques.

Nous devons collectivement prendre nos responsabilités, combattre le terrorisme et défendre la démocratie.

La Chambre des communes étant directement interpellée lorsque la démocratie est en cause, est-ce que le premier ministre peut s'engager à ce que le gouvernement ne prenne aucune action d'importance sans consulter les députés préalablement?

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, avant que nous ne prenions une décision définitive avec nos alliés, nous allons faire comme nous avons fait dans le passé.

Avant les interventions de déploiement de troupes, nous avons toujours consulté la Chambre des communes et nous allons le faire encore une fois.

M. Gilles Duceppe (Laurier—Sainte-Marie, BQ): Monsieur le Président, les consultations ont été faites une fois que la décision était prise ou sans qu'il y ait vote ici.

Je demande au premier ministre si on pouvait faire un peu plus et faire en sorte qu'il y ait une prise de responsabilité par l'ensemble des parlementaires, et que la Chambre vote sur la proposition faite par le gouvernement quand vient le temps de s'engager, même militairement.

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, la Chambre des communes est consultée. La Chambre des communes s'exprime. Les députés de chaque parti peuvent parler et un consensus s'exprime à ce moment-là.

C'est la procédure qui a toujours été suivie. Je ne vois pas pourquoi on devrait la changer dans les circonstances, mais nous verrons. S'il faut la changer, nous la changerons.

Questions orales

M. Michel Gauthier (Roberval, BQ): Monsieur le Président, tout en partageant pleinement le point de vue exprimé par la motion gouvernementale quant à la défense de la liberté, de la démocratie et de la volonté de traduire en justice ceux qui, par la voie du terrorisme, vont à l'encontre de ces valeurs fondamentales, il ne faut pas que la riposte aux actes terroristes repose sur l'intolérance et l'esprit de vengeance.

Est-ce que le premier ministre peut nous rassurer et nous dire que tout en se joignant à l'effort des autres pays dans la riposte aux actes de terrorisme, il n'est pas question pour le Canada de donner carte blanche à qui que ce soit?

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, le Canada va prendre ses responsabilités. Il n'est pas question de donner carte blanche à qui que ce soit.

D'ailleurs, dans les accords de l'OTAN, il est prévu que les parties doivent être consultées avant de donner leur consentement. Les Américains eux-mêmes, au cours des déclarations qu'ils ont faites en fin de semaine, ont parlé de la collaboration et des consultations qui ont lieu présentement entre chaque gouvernement.

M. Michel Gauthier (Roberval, BQ): Monsieur le Président, les décisions qui seront prises par le gouvernement quant à l'accroissement de la sécurité afin de prévenir le terrorisme ne devront pas entraver les libertés civiles qui sont les nôtres.

Est-ce que le premier ministre admet que la mise en place de mesures de sécurité qui pourraient compromettre ou aller à l'encontre de nos libertés civiles donnerait en quelque sorte raison aux terroristes qui, au bout du compte, auraient ainsi atteint leur but? Est-ce que le premier ministre peut nous rassurer quant à la mise en place de telles mesures?

• (1425)

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, c'est ce que j'ai dit dans mon discours ce matin. Il ne faudrait pas que les terroristes gagnent en nous forçant à abandonner nos libertés fondamentales.

[Traduction]

Mme Alexa McDonough (Halifax, NPD): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. M. Lloyd Axworthy, qui est à la fois l'ami du premier ministre et son ancien ministre des Affaires étrangères, a exhorté les dirigeants de la planète à agir avec bon sens au lieu de faire la guerre. D'après lui, la réaction du G-8 face au terrorisme a été, à ce jour, une longue suite de beaux discours dénués de tout suivi.

Le premier ministre peut-il nous indiquer de façon précise quelles dispositions nous comptons prendre au Canada pour nous assurer que les Nations Unies joueront un rôle de premier plan dans la solution mondiale qui sera retenue pour combattre le terrorisme?

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, tous les pays éprouvent ce problème. Forcément, car ils sont tous membres des Nations Unies qui prendront certainement des initiatives. La Chambre des communes adoptera à l'unanimité, du moins nous l'espérons, toutes celles que l'organisation voudra bien prendre pour s'assurer que le terrorisme passe au premier plan des préoccupations de toutes les nations.

Mme Alexa McDonough (Halifax, NPD): Monsieur le Président, les atrocités terroristes perpétrées la semaine dernière sur le territoire américain constituent sans nul doute un crime contre l'humanité. Le Statut de Rome doit être modifié de façon à ce que le terrorisme y soit défini en tant que crime spécifique contre

l'humanité et que les terroristes soient traduits en justice devant le Tribunal pénal international.

Le premier ministre peut-il assurer à la Chambre que le Canada prendra les devants dans la lutte contre le terrorisme en faisant appel à des institutions démocratiques comme le Tribunal pénal international?

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, à propos du Statut de Rome, le Canada a joué un rôle prédominant dans la mise en place de ce nouveau système international de justice qui, à ce jour, s'est révélé passablement efficace aux Pays-Bas, où les criminels de guerre des Balkans sont soumis à la justice internationale.

S'il devient nécessaire de modifier ce traité, le Canada sera toujours partie prenante, car le Canada est du nombre de ses créateurs.

[Français]

Le très hon. Joe Clark (Calgary-Centre, PC/RD): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre.

Il y a trois mois seulement, le Service canadien du renseignement de sécurité a prévenu le gouvernement que, et je cite: «Les Canadiens sont plus que jamais des victimes potentielles et que le Canada pourrait être la cible d'attentats terroristes.»

Le gouvernement a-t-il des motifs de croire que des cellules du groupe al Qaeda d'Oussama ben Laden ont été ou sont en opération au Canada?

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, tous les pays du monde sont présentement confrontés aux dangers du terrorisme. Je pense que le Canada l'est, comme tous les autres pays. Les États-Unis l'étaient, la Grande-Bretagne, la France et l'Allemagne également. Des cellules de terroristes ont été identifiées, en fin de semaine, dans d'autres pays que les États-Unis. Il y en a eu en Allemagne et ailleurs.

On fait face à un problème mondial, mais je ne connais pas, en ce moment, une cellule qui opère au Canada, qui soit connue de la police, avec l'intention de faire du terrorisme, ni au Canada, ni ailleurs.

Le très hon. Joe Clark (Calgary-Centre, PC/RD): Monsieur le Président, j'espère bien que le premier ministre va confirmer cette opinion avec les fonctionnaires et indiquer la vraie réponse à la Chambre des communes.

[Traduction]

Je voudrais demander au premier ministre pourquoi le Cabinet du Canada ne s'est pas réuni dès le déclenchement de cette crise. A-t-il même tenu une réunion? De l'avis du premier ministre, comment ceux avec qui nous nous allions pour combattre le terrorisme vont-ils interpréter notre désinvolture?

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, quelques minutes seulement après les attentats de New York, mes ministres et moi-même avons réagi. Ils m'ont appelé et tous les sous-ministres, les militaires et le personnel des services de sécurité se sont mis à la tâche.

Notre gouvernement ne cherche pas à épater la galerie. Il ne fait que son travail.

M. Kevin Sorenson (Crowfoot, Alliance canadienne): Monsieur le Président, le solliciteur général a bien dit aux Canadiens que les forces de sécurité de notre pays étaient sur un pied d'alerte à la suite des attaques terroristes en Amérique.

Questions orales

Le solliciteur général croit-il vraiment que nos agences de sécurité et de renseignement ont les ressources voulues pour repérer et appréhender les terroristes vivant actuellement au Canada?

• (1430)

L'hon. Lawrence MacAulay (Solliciteur général du Canada, Lib.): Monsieur le Président, mon collègue n'est sûrement pas sans savoir que le directeur du SCRS a également déclaré qu'il possédait les fonds nécessaires pour s'acquitter de son mandat.

Le SCRS collabore avec les agences de renseignement de sécurité du monde entier pour assurer, dans la mesure du possible, la sécurité de notre pays.

M. Kevin Sorenson (Crowfoot, Alliance canadienne): Monsieur le Président, l'ex-commissaire de la GRC n'est pas aussi confiant que le solliciteur général. En fait, Norman Inkster nous prévient que nous ne devons pas relâcher notre vigilance après des attaques terroristes contre les États-Unis, ce que nous avons fait par le passé. Selon M. Inkster, si le Canada tient à assurer la sécurité de notre pays et de notre population, il lui faut consacrer les ressources nécessaires et maintenir le financement à un niveau adéquat.

Le solliciteur général peut-il nous dire s'il demandera sans tarder des fonds supplémentaires pour le SCRS et la GRC?

L'hon. Lawrence MacAulay (Solliciteur général du Canada, Lib.): Monsieur le Président, comme le sait fort bien mon collègue, le premier ministre a déclaré que nous allons appuyer les États-Unis jusqu'au bout.

Les changements qui s'imposent seront apportés. Il convient cependant de noter que, dans le dernier budget, le Canada a consacré 1,5 milliard de dollars à la sécurité publique. C'est une somme énorme.

[Français]

Mme Francine Lalonde (Mercier, BQ): Monsieur le Président, nous sommes dans une situation délicate qui invite à beaucoup de prudence afin d'éviter que la guerre contre le terrorisme ne se transforme en un choc des civilisations.

À cette fin, le gouvernement entend-il mettre à contribution la diplomatie canadienne afin d'élargir au maximum la coalition autour des États-Unis, en saisissant les instances internationales concernées de cette question, notamment le Conseil de sécurité de l'ONU?

L'hon. John Manley (ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le Président, il faut savoir que dans la résolution de l'OTAN, selon l'article 5, il est aussi nécessaire de donner des informations au Conseil de sécurité de l'ONU. L'OTAN était en consultation avec le secrétaire général de l'ONU. C'est un aspect du multilatéralisme qui existe déjà dans les procédures qui sont suivies en rapport avec cette catastrophe.

Mme Francine Lalonde (Mercier, BQ): Monsieur le Président, le gouvernement peut-il nous dire si il entend être proactif auprès de ses alliés du G-8 et se faire également le promoteur de solutions à long terme, comme la lutte à la pauvreté, qui permettrait de combattre le terrorisme à sa source?

L'hon. John Manley (ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le Président, il y a certainement plusieurs situations dans le monde qui devraient être abordées. Mais nous pouvons dire que, dans la situation présente, nous avons des consultations fréquentes avec nos alliés, les États-Unis et les autres membres du G-8.

Nous sommes en train de répondre aux propositions des États-Unis, mais il faut d'abord que nous connaissions tous les faits qui nous sont nécessaires et l'information qui nous sera nécessaire pour

prendre des décisions. C'est la situation qui existe maintenant. Nous continuerons d'être en consultation avec nos alliés.

* * *

[Traduction]

LA DÉFENSE NATIONALE

M. Leon Benoit (Lakeland, Alliance canadienne): Monsieur le Président, il y a neuf ans, les Forces canadiennes comptaient 90 000 personnes. Elles n'en comptent plus aujourd'hui que 55 000 et leurs effectifs continuent de diminuer.

Notre plus importante force de sécurité nationale a perdu près de la moitié de ses effectifs en dix ans, alors que nous nous engageons dans une guerre contre le terrorisme qui obligera l'OTAN à effectuer des frappes militaires. Nos forces armées comptent des personnes très compétentes, mais qui sont déjà surchargées de travail.

Le ministre de la Défense nationale peut-il nous dire où nous trouverons les soldats nécessaires pour permettre au Canada de tenir ses engagements au sein de l'OTAN et de mener la guerre contre le terrorisme?

L'hon. Art Eggleton (ministre de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, le gouvernement est déterminé à intensifier la lutte contre le terrorisme. Nous aiderons les États-Unis et nos alliés à éliminer les terroristes et leurs organisations, où qu'ils se trouvent.

Il faudra y mettre le temps. Il ne s'agit pas d'une guerre conventionnelle. Les ressources et le personnel nécessaire font actuellement l'objet d'un examen.

M. Leon Benoit (Lakeland, Alliance canadienne): Monsieur le Président, nos forces armées ont perdu près de la moitié de leurs effectifs depuis dix ans et tout porte à croire que la lutte contre le terrorisme nécessitera l'utilisation de ressources habituellement utilisées dans un conflit de type conventionnel.

Les Canadiens veulent se sentir en sécurité dans leurs foyers et dans les rues et ils veulent avoir l'assurance que le Canada est en mesure de jouer un rôle utile auprès de ses alliés de l'OTAN. Ils veulent plus que des paroles. Comment le ministre peut-il leur donner l'assurance que nous disposons du personnel et des ressources nécessaires pour tenir nos engagements?

• (1435)

L'hon. Art Eggleton (ministre de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, je ne suis pas d'accord avec le député en ce qui concerne les chiffres, mais quoi qu'il en soit nos forces armées peuvent compter sur un personnel de grande qualité et de niveau professionnel. Elles en ont fait la preuve à de nombreuses reprises déjà.

Nos forces armées l'ont démontré chaque fois qu'elles l'ont pu. Nos militaires ont été aux premières lignes et ils ont été parmi les meilleurs. Il y a tout juste deux semaines, on nous a demandé de mettre notre escadron de Coyote, qui compte parmi les plus modernes, à la disposition de l'ex-République Yougoslave de Macédoine, et nous l'avons fait.

Nous avons les ressources nécessaires et nous sommes prêts à les utiliser dans une campagne contre le terrorisme.

[Français]

M. Claude Bachand (Saint-Jean, BQ): Monsieur le Président, l'OTAN a réagi rapidement aux attentats terroristes en invoquant l'article 5 du Traité de l'Atlantique nord. Depuis, de nombreux membres européens de l'OTAN ont précisé leur interprétation de ce geste et ils appellent à la plus grande prudence.

Questions orales

Le gouvernement peut-il nous expliquer comment le Canada, lui, interprète le recours à l'article 5 du Traité de l'Atlantique Nord?

L'hon. John Manley (ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le Président, nous avons également discuté de la déclaration avec nos homologues européens et américains. Le secrétaire d'État américain m'a donné son interprétation, c'est-à-dire que les États-Unis devraient retourner à l'OTAN avec des informations pertinentes avant que l'assemblée de l'OTAN prenne d'autres décisions en ce qui concerne la réponse nécessaire.

M. Claude Bachand (Saint-Jean, BQ): Monsieur le Président, le recours à l'article 5 du Traité de l'Atlantique Nord est une première dans l'histoire.

Le ministre de la Défense nationale peut-il nous expliquer ce que cela signifie en termes de préparation pour l'armée canadienne?

[Traduction]

L'hon. Art Eggleton (ministre de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, on connaît les ressources des Forces canadiennes. Notre politique est aussi bien connue; elle se trouve dans le livre blanc de 1994. Nos engagements envers nos alliés de l'OTAN sont aussi connus.

Nous nous sommes engagés fermement. Nous appuyons entièrement un effort en vue de combattre le terrorisme. Nous élaborerons le plan nécessaire avec nos alliés et nous participerons au plan établi pour combattre le terrorisme.

* * *

LE TERRORISME

M. Rahim Jaffer (Edmonton—Strathcona, Alliance canadienne): Monsieur le Président, la semaine dernière, le secrétaire d'État américain Colin Powell a déclaré: «Certaines nations doivent être plus vigilantes que d'autres pour contrer le terrorisme à leurs frontières si elles veulent que leur relations avec les États-Unis demeurent solides». Notre économie dépend énormément de nos échanges commerciaux avec les États-Unis et elle ne pourrait pas survivre à un ralentissement soutenu à nos frontières.

Ma question s'adresse au ministre du Revenu. Quelles initiatives a-t-il prises aux douanes pour assurer que nos frontières sont à l'abri du terrorisme et que les Canadiens sont protégés?

L'hon. Martin Cauchon (ministre du Revenu national, Lib.): Monsieur le Président, immédiatement après les événements tragiques, les services des douanes se sont placés en état d'alerte maximale. Cela signifie plus de fouilles, plus de recours aux techniques douces et une bonne coopération soutenue avec les douanes américaines. Nous avons échangé certaines informations ainsi que des renseignements et nous avons mis notre banque de données à leur disposition.

Le travail des douanes se résume à une évaluation des risques. Il y a environ un an et demi, nous avons proposé une nouvelle réforme afin d'améliorer l'évaluation des risques.

Comme le premier ministre l'a déclaré, le terrorisme menace tous les pays du monde. Nous devons donc continuer à travailler en étroite collaboration.

M. Rahim Jaffer (Edmonton—Strathcona, Alliance canadienne): Monsieur le Président, la semaine dernière a été tragique pour toute l'humanité. Non seulement des attentats terroristes ont fait des milliers de victimes aux États-Unis, mais ici au Canada, des groupes minoritaires, plus particulièrement la communauté islamique canadienne, ont subi des actes de violence et fait l'objet de menaces. Des écoliers ont été menacés; des bombes incendiaires ont

été lancées contre des mosquées et des commerces ont été vandalisés. Beaucoup de Canadiens craignent pour leur vie au Canada.

Ma question s'adresse au premier ministre. Que prévoit faire le gouvernement pour mettre fin à ces actes de violence et punir leurs auteurs?

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, quiconque commet un acte de ce genre contrevient au Code criminel du Canada. J'espère que la police les arrêtera et les fera traduire devant les tribunaux.

Quant à moi, j'ai réfléchi souvent à la question, nous sommes tous Canadiens, peu importe la couleur de notre peau, notre langue, notre religion...

• (1440)

Le Président: Le député d'Hamilton-Ouest a la parole.

M. Stan Keyes (Hamilton-Ouest, Lib.): Monsieur le Président, une importante question que l'opposition a oublié de poser concerne les Canadiens qui étaient à New York au moment de l'horrible tragédie du 11 septembre.

Ma question s'adresse au ministre des Affaires étrangères. Ce dernier pourrait-il dire à la Chambre combien de Canadiens exactement ont été touchés et ce que le gouvernement fait pour les Canadiens et leur famille tant à New York qu'ici au Canada?

L'hon. John Manley (ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le Président, depuis le début de la crise, le personnel consulaire à New York, à Ottawa et ailleurs dans le monde répond aux questions des Canadiens 24 heures sur 24.

Jusqu'à hier soir, quelque 13 000 appels en tout genre ont été reçus. J'ai le plaisir de vous informer que le nombre de Canadiens portés disparus a diminué. Le nombre de Canadiens qui pourraient se trouver à New York au moment de la catastrophe et qui manquent encore à l'appel se situe entre 45 et 70.

Notre personnel reste en contact étroit avec les familles, que nous remercions de la masse de renseignements qu'elles nous communiquent jour et nuit.

M. Svend Robinson (Burnaby—Douglas, NPD): Monsieur le Président, au cours de la période des questions, le solliciteur général a dit que le Canada irait jusqu'au bout avec les Américains. Le ministre des Affaires étrangères a déclaré que nous accorderions un soutien total aux États-Unis.

Le premier ministre peut-il nous donner l'assurance que le Canada, en répondant à toute demande d'aide militaire des États-Unis, insistera pour que les interventions soient parfaitement conformes au droit international et évitent toute autre perte de vie chez les civils?

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, le Canada n'abandonnera pas nos voisins et amis, les États-Unis. Nous faisons partie de l'OTAN et nous discuterons avec nos alliés pour veiller à ce qu'on prépare une réponse appropriée.

Rien ne presse. Nous devons le faire posément, avec calme, et dans le but très clair de détruire le terrorisme. Lorsqu'un plan adéquat aura été établi, nous nous joindrons à nos amis et alliés, les Américains et les autres pays du monde, pour réussir à éliminer le terrorisme.

Questions orales

M. Svend Robinson (Burnaby—Douglas, NPD): Monsieur le Président, il est certain que nous partageons l'objectif d'éliminer le terrorisme, mais nous ne voulons pas détruire le droit international ni sacrifier des civils pour le faire.

Je pose de nouveau au premier ministre une question très précise. Peut-il donner l'assurance à la Chambre et aux Canadiens, qui craignent vivement qu'il ne donne carte blanche aux États-Unis, que toute intervention appuyée par le Canada respectera en tout point le droit international et évitera de sacrifier des civils innocents?

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, j'ai donné une réponse adéquate, mais personne ne peut garantir à quiconque qu'aucun civil ne sera tué au cours d'une opération. Il serait naïf de le croire. Lorsque nous sommes en guerre, nous devons nous assurer que les coupables font face aux conséquences de leurs actes.

Nous ne pouvons pas promettre que personne ne sera tué. Des soldats et des civils pourraient être touchés, mais c'est parfois le prix à payer pour avoir la paix et éliminer le fléau du terrorisme.

M. Chuck Strahl (Fraser Valley, PC/RD): Monsieur le Président, le ministre des Affaires étrangères a dit que toutes les mesures de sécurité devaient être revues par suite des événements horribles du 11 septembre. Les députés sont prêts à participer à cette étude.

Le premier ministre est-il prêt à demander aux comités permanents de la Chambre d'entreprendre tout d'abord une analyse immédiate et urgente de la situation actuelle dans les aéroports, les avions, les ports, les postes frontalières et les agences de sécurité et de fournir au gouvernement des recommandations quant aux améliorations à apporter au système canadien et à la façon de mieux coordonner les activités entre les divers services canadiens et leurs homologues de partout au monde?

L'hon. Don Boudria (leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, les paragraphes 108 (1) et 108 (2) du Règlement de la Chambre des communes permettent déjà aux comités de décider de se pencher sur une question particulière. C'est tout à fait pertinent dans le cas présent, et le gouvernement pourrait accepter toute demande de cette nature et serait très certainement prêt à collaborer.

• (1445)

Mme Elsie Wayne (Saint John, PC/RD): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Défense nationale. L'engagement pris par le gouvernement d'épauler les Américains se limite-t-il à l'aide humanitaire et à la sécurité en Amérique du Nord ou nos forces armées pourraient-elles être appelées à participer à d'éventuelles attaques outre-mer?

L'hon. Art Eggleton (ministre de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, nous nous sommes engagés à combattre le terrorisme. Nous nous sommes engagés à travailler de concert avec nos alliés américains et tous nos autres alliés des pays de l'OTAN et autres, pour combattre le terrorisme, que ce soit sur nos propres côtes, dans notre pays et notre continent ou à l'étranger.

* * *

L'IMMIGRATION

M. Paul Forseth (New Westminster—Coquitlam—Burnaby, Alliance canadienne): Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre de l'Immigration. Le vérificateur général dit que des gens peuvent se présenter à nos frontières, nous raconter à peu près tout ce qu'ils veulent, et que nous disposons de très peu de moyens

pour vérifier leur déclaration. Que fait le gouvernement pour colmater cette énorme brèche dans notre système de sécurité?

L'hon. Elinor Caplan (ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, Lib.): Monsieur le Président, la protection des Canadiens, particulièrement contre les menaces contre leur sécurité, constitue une priorité. Nous sommes tous inquiets et nous voulons faire l'impossible pour lutter contre le terrorisme.

Je dirai au député que le projet de loi C-11, qui est actuellement à l'étude au Sénat, donnera à mon ministère de nouveaux outils importants. Il y a à peine quelques semaines, les députés de son parti ont dit que le projet de loi était trop sévère. J'espère qu'il conviendra aujourd'hui que nous en avons besoin et que le Sénat devrait l'adopter dès que possible.

M. Paul Forseth (New Westminster—Coquitlam—Burnaby, Alliance canadienne): Monsieur le Président, notre chef a pris la parole à la Chambre et a été très critique au sujet du projet de loi C-11. Les Canadiens se sentent très vulnérables. Le vérificateur général dit que notre système d'immigration admet des personnes sans avoir de garanties qu'elles n'ont pas commis des crimes à l'étranger. C'est ce que dit le vérificateur général.

Qu'a fait la ministre pour combler cette énorme lacune dans notre système de sécurité?

L'hon. Elinor Caplan (ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, Lib.): Monsieur le Président, la prémisse de la question du député est inexacte. Tout immigrant qui arrive au Canada doit avoir fait l'objet, au préalable, d'une enquête complète de sécurité et d'une vérification approfondie de ses éventuels antécédents criminels. La loi l'exige.

Je dirai que le projet de loi C-11 nous donne de nouveaux outils importants afin que nous puissions, entre autres, procéder directement à des enquêtes de sécurité et interdire à toute personne dont nous estimons qu'elle présente une menace pour la sécurité du Canada l'accès au système de détermination du statut de réfugié. Nous avons besoin du projet de loi. Les collègues du député ne l'ont pas appuyé. J'espère qu'ils ont changé d'avis et qu'ils encourageront le Sénat à l'adopter rapidement.

* * *

[Français]

LES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

M. Stéphan Tremblay (Lac-Saint-Jean—Saguenay, BQ): Monsieur le Président, plusieurs ressortissants québécois et canadiens se trouvent actuellement dans une zone à risque autour de l'Afghanistan, et beaucoup sont inquiets.

Le ministre des Affaires étrangères peut-il indiquer quelles mesures ont été prises afin d'évacuer ces gens si le pire devait se produire?

L'hon. John Manley (ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le Président, tout d'abord, je remercie le député pour cette question. Nous sommes en train d'indiquer à tous les Canadiens et Canadiennes de ne pas visiter ces régions maintenant.

Deuxièmement, notre ambassadeur et nos postes dans la région sont en mesure d'aider les Canadiens et Canadiennes à quitter ces régions; on le conseille immédiatement.

M. Stéphan Tremblay (Lac-Saint-Jean—Saguenay, BQ): Monsieur le Président, nous avons reçu des appels de gens qui sont actuellement au Pakistan et au Moyen-Orient. Une Québécoise, entre autres, qui oeuvre au sein d'un ONG au Pakistan, nous lance un appel.

Le ministre a-t-il songé à des moyens d'urgence pour procéder à l'évacuation des citoyens canadiens dont la sécurité serait en danger?

L'hon. John Manley (ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le Président, nos représentants dans la région sont en train de faire des préparations.

Le député pourrait conseiller à ceux et celles qui sont impliqués de contacter, aussitôt que possible, des représentants dans les ambassades ou dans les consulats pour obtenir de l'information.

* * *

[Traduction]

LA SÉCURITÉ AÉRIENNE

M. James Moore (Port Moody—Coquitlam—Port Coquitlam, Alliance canadienne): Monsieur le Président, à la suite des événements tragiques de mardi, le secrétaire américain aux Transports, Norman Mineta, a annoncé que des policiers armés de la FAA bien formés seront postés à bord de certains vols, de façon tout à fait anonyme. Dans son édition de samedi le *National Post* affirme qu'Air Canada demande au gouvernement fédéral de mettre en place un programme semblable au Canada.

Le gouvernement va-t-il financer un programme de ce genre au Canada?

• (1450)

L'hon. David Collette (ministre des Transports, Lib.): Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord rendre hommage à tous les travailleurs du secteur des transports, des compagnies aériennes et des aéroports de tout le pays pour les efforts herculéens qu'ils ont déployés ainsi qu'aux Canadiens qui ont accueilli tous ces passagers bloqués, particulièrement les gens de l'Atlantique qui ont accueilli la moitié de tous les vols.

Le déploiement de policiers armés à bord des vols est une solution radicale. Elle a plusieurs répercussions logistiques et financières et ce n'est pas la voie que nous entendons suivre.

Nous entendons accroître la sécurité au sol pour ne pas avoir besoin de ces policiers à bord des avions.

M. James Moore (Port Moody—Coquitlam—Port Coquitlam, Alliance canadienne): Monsieur le Président, il y a des inquiétudes compréhensibles au sujet du transport aérien au Canada et du bilan de Transports Canada pour ce qui est de traiter de façon accélérée les problèmes de sécurité.

Air Canada s'occupe de ses propres employés et de ses passagers en verrouillant les portes des postes d'équipage et en examinant la question de savoir si oui ou non le gouvernement devrait mettre en oeuvre une politique de sécurité semblable à celle appliquée aux États-Unis.

Le ministre des Transports va-t-il s'engager aujourd'hui à mettre en oeuvre de nouvelles mesures de sécurité comme l'obligation d'installer des portes métalliques entre le poste de pilotage et la cabine de passagers et la nécessité que ces portes soient verrouillées en tout temps durant les vols commerciaux?

L'hon. David Collette (ministre des Transports, Lib.): Monsieur le Président, nous collaborons avec la FAA et l'Organisation de l'aviation civile internationale, l'OACI, ainsi que toutes les organisations internationales pour examiner toutes les procédures des compagnies aériennes et des aéroports. Pour donner suite au point soulevé par le député, j'annonce que les portes des postes de pilotage sur tous les vols de passagers intérieurs et internationaux de toutes les compagnies aériennes seront fermées pendant toute la durée du vol à compter de maintenant.

Questions orales

LA DÉFENSE NATIONALE

M. Dominic LeBlanc (Beauséjour—Petitcodiac, Lib.): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Défense nationale.

Les Forces canadiennes étaient en état d'alerte la semaine dernière, prêtes à fournir une aide humanitaire aux Américains qui traversent cette terrible crise. Le ministre peut-il donner des détails sur les ressources mises à la disposition des Américains par les forces armées canadiennes?

L'hon. Art Eggleton (ministre de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, dès que nous avons appris les tragiques nouvelles, nous avons immédiatement communiqué avec les États-Unis pour savoir comment les Forces canadiennes pourraient aider. En fait, nous avons prépositionné à Trenton les équipes d'intervention en cas de catastrophe, soit une force d'environ 200 hommes, normalement en poste à Petawawa. Nous avons mis trois bâtiments de la marine en état de haute alerte au cas où il faudrait acheminer de l'aide humanitaire vers la région de New York.

Compte tenu du nombre imposant d'offres d'aide venant de l'État de New York et des régions avoisinantes, les Américains n'ont pas eu besoin de faire appel à nos ressources. Toutefois, comme nous les avons mises à leur disposition, ils savent qu'elles sont disponibles et le demeureront. Les Américains apprécient le soutien offert par les forces armées canadiennes.

* * *

LE TERRORISME

M. Vic Toews (Provencher, Alliance canadienne): Monsieur le Président, la Grande-Bretagne et les États-Unis ont adopté des lois antiterroristes sévères et, face à la communauté internationale, il est honteux que le Canada ne le fasse pas.

Nos alliés et les organisations de sécurité craignent que le Canada ne continue à être un refuge pour les terroristes.

Pourquoi la ministre n'a-t-elle pas pris ces mesures essentielles pour protéger la sécurité des Canadiens?

L'hon. Anne McLellan (ministre de la Justice, Lib.): Monsieur le Président, le député doit savoir que le Canada a signé toutes les 12 conventions des Nations Unies sur la lutte contre le terrorisme, qu'il en a ratifié 10 et qu'il prend des mesures actuellement pour ratifier et mettre en oeuvre les deux qui restent.

M. Vic Toews (Provencher, Alliance canadienne): Monsieur le Président, on signe des documents, mais on ne les met jamais en oeuvre.

De toute évidence, le 15 février dernier, la Cour suprême a créé un refuge pour les criminels violents qui viennent au Canada pour échapper à toutes les conséquences des lois américaines. Depuis, ces criminels, dont des terroristes, peuvent se réfugier au Canada pour échapper à toutes les conséquences de la loi, aux poursuites dont ils feraient l'objet chez notre allié, les États-Unis.

Comment la ministre peut-elle garantir aux Canadiens que nous allons prendre les mesures législatives pour régler cette question?

L'hon. Anne McLellan (ministre de la Justice, Lib.): Monsieur le Président, le député ne devrait pas interpréter à tort ce que la Cour suprême a dit dans l'affaire à laquelle il fait allusion, soit celle de Burns et Rafay. D'ailleurs, le député est un ancien procureur général. Il devrait savoir que la Cour suprême du Canada m'a conféré un pouvoir de discrétion pour déterminer si je vais demander des garanties dans des circonstances exceptionnelles.

Questions orales

• (1455)

[Français]

Mme Pierrette Venne (Saint-Bruno—Saint-Hubert, BQ ind.): Monsieur le Président, la situation que nous vivons depuis quelques jours nécessite un renforcement des communications entre les différentes organisations de renseignement, comme le Service canadien du renseignement de sécurité, la GRC, la Sûreté du Québec et les différents services de police municipaux.

Ma question s'adresse au solliciteur général. Le gouvernement veut-il nous faire connaître le plan qu'il entend mettre de l'avant, afin d'assurer une plus grande coordination de ces différents services de police et de sécurité sur le territoire?

[Traduction]

L'hon. Lawrence MacAulay (Solliciteur général du Canada, Lib.): Monsieur le Président, la députée sait fort bien qu'au Canada, de concert avec le SCRS et la GRC, nous collaborons entièrement avec nos homologues des États-Unis et de tous les autres pays. On a bien vu, il y a quelques mois, comment la collaboration avec les forces policières provinciales et municipales a permis toutes ces arrestations au sein du crime organisé. En fait, tous les corps policiers ont travaillé ensemble pour que la sécurité de la population soit toujours assurée.

[Français]

L'hon. Denis Paradis (Brome—Missisquoi, Lib.): Monsieur le Président, bien que la population canadienne comprenne qu'une vigilance accrue est nécessaire à nos frontières, ces mesures renforcées de sécurité causent certains retards pour les entreprises canadiennes.

Est-ce que le ministre du Revenu national et secrétaire d'État responsable de l'Agence de développement économique du Canada peut nous expliquer les mesures prises par l'agence pour répondre à ces deux préoccupations, autant des citoyens de Brome—Missisquoi que de l'ensemble des Canadiens et des Canadiennes?

L'hon. Martin Cauchon (ministre du Revenu national et secrétaire d'État (Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec), Lib.): Monsieur le Président, dès l'arrivée de la tragédie, comme je l'ai mentionné, les agents de douanes ont procédé à une phase d'alerte générale.

Évidemment, ce qui est arrivé, c'est que nous avons mis en place des mesures additionnelles en ayant bien à l'esprit, d'abord et avant tout, la question de la sécurité de l'ensemble de la population canadienne.

Maintenant, nous travaillons sur une base d'évaluation du risque. Nous travaillons également sur une base de collaboration et d'évaluation de ce risque conjointement avec les agents de douanes aux États-Unis.

Nous sommes parfaitement conscients que ceci doit être évalué sur une base régulière pour faire en sorte également qu'on puisse avoir une approche équilibrée concernant la question commerciale.

Nous verrons à faire en sorte qu'on puisse revenir dès que possible à des mesures les plus appropriées pour la question commerciale.

* * *

*[Traduction]***L'ÉCONOMIE**

M. Scott Brison (Kings—Hants, PC/RD): Monsieur le Président, les attaques de mardi dernier ont des répercussions économiques sur le Canada. Le Congrès américain a déjà voté des crédits de

20 milliards de dollars pour accroître la défense et la sécurité à la suite de ces attaques. Notre ministre des Finances va-t-il enfin présenter un budget complet cet automne, afin que nous puissions tenir un débat exhaustif et déterminer si les nouvelles dépenses dont les libéraux ne rendent aucun compte devraient avoir la priorité sur des mesures destinées à renforcer la sécurité de notre pays?

L'hon. Paul Martin (ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, le député, tout comme plusieurs commentateurs de l'économie, demande que nous rendions des comptes. Je peux lui assurer, comme nous l'avons fait par le passé, que, au moment de la présentation de la mise à jour complète, il disposera d'un ensemble exhaustif de prévisions exposant le contexte de toutes les dépenses, protégeant nos réductions d'impôt, tout en indiquant le montant de la dette que le gouvernement a remboursé.

* * *

LE TERRORISME

M. Bill Blaikie (Winnipeg—Transcona, NPD): Monsieur le Président, les Canadiens voudraient en savoir davantage sur la nature de l'engagement pris en leur nom par le gouvernement du Canada.

Un peu plus tôt, on a posé des questions au premier ministre sur le rôle du droit international et sur la primauté du droit international. J'aimerais, pour ma part, lui demander si, oui ou non, les engagements pris par le gouvernement l'ont été avec l'intention de respecter le droit international, quelles que soient les initiatives auxquelles se joindra le gouvernement canadien en vue de lutter contre le terrorisme.

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, notre engagement a été pris dans le contexte d'une attaque contre la civilisation occidentale par des terroristes. Nous sommes un membre très actif de l'OTAN et nous avons dû nous rendre au siège de l'organisation la semaine dernière afin de participer à notre défense collective.

Bien entendu, lorsque nos discussions avec les Américains et nos autres alliés aboutiront à une proposition, la Chambre des communes aura l'occasion d'en discuter et d'en débattre.

[Français]

M. Mario Laframboise (Argenteuil—Papineau—Mirabel, BQ): Monsieur le Président, les attentats du 11 septembre ont mis en lumière les défaillances des mesures de sécurité en place dans les aéroports aussi bien américains que canadiens.

Au Canada, les contrats octroyés aux agences de sécurité par les administrations aéroportuaires avec le consentement du gouvernement, selon le principe du plus bas soumissionnaire, ont entre autres été pointés du doigt.

Le ministre peut-il nous dire s'il entend modifier cette façon de faire et dorénavant encadrer l'octroi des contrats selon des normes de sécurité plutôt que selon le principe du plus bas soumissionnaire?

• (1500)

L'hon. David Collenette (ministre des Transports, Lib.): Monsieur le Président, nous pensons que les mesures que nous avons actuellement en place au Canada sont très bonnes, mais nous avons annoncé une amélioration de ces mesures. Nous allons travailler avec les compagnies aériennes et les compagnies de sécurité pour renforcer tous les règlements.

Initiatives ministérielles

[Traduction]

M. Randy White (Langley—Abbotsford, Alliance canadienne): Monsieur le Président, le Canada a participé à l'élaboration de la convention internationale sur la répression du financement du terrorisme sous l'égide des Nations Unies, convention dont nous sommes signataires. De ce fait, nous sommes obligés d'interdire, comme étant une infraction criminelle, le fait de recueillir des fonds pour des terroristes.

J'aimerais demander au solliciteur général pourquoi nous ne nous sommes pas encore acquittés de cette obligation.

L'hon. Anne McLellan (ministre de la Justice, Lib.): Monsieur le Président, comme je l'ai déjà dit, nous prenons les mesures nécessaires pour mettre en oeuvre la convention sur la répression du financement du terrorisme. Le gouvernement a d'ailleurs l'intention de présenter, dans un avenir très proche, un projet de loi pénal mettant en oeuvre les dispositions de cette convention.

Le Président: Cela met fin à la période des questions pour aujourd'hui. J'aimerais attirer l'attention des députés sur le fait qu'il y a eu plus de questions aujourd'hui que pendant toute autre période des questions de la présente législature. J'attire également l'attention des députés sur le fait que la période des questions a été très calme. C'est sans doute la raison pour laquelle il y a eu plus de questions et de réponses que d'habitude, mais je laisserai les députés tirer leurs propres conclusions.

* * *

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

L'hon. Don Boudria (leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Je souhaite que demain soit un jour désigné.

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

[Traduction]

L'ATTAQUE CONTRE LES ÉTATS-UNIS

La Chambre reprend l'étude de la motion.

Mme Marlene Catterall (Ottawa-Ouest—Nepean, Lib.): Monsieur le Président, j'informe la Chambre que les députés libéraux partageront leur temps pendant le reste du débat.

[Français]

L'hon. Martin Cauchon (ministre du Revenu national et secrétaire d'État (Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec), Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais de nouveau exprimer mes condoléances les plus sincères au peuple américain en ces temps difficiles. J'aimerais également offrir mes condoléances et mon appui aux Canadiens et aux autres ressortissants étrangers qui ont perdu des membres de leur famille et des parents dans ces attentats terroristes. Des citoyens innocents ont été les victimes de ces attentats monstrueux. Les Canadiens sont à la fois attristés et indignés devant cette violence inqualifiable.

● (1505)

[Traduction]

Le Canada et les États-Unis sont les pays qui ont le mieux réussi à partager une frontière commune. Nous partageons avec nos voisins des valeurs démocratiques basées sur la liberté sociale, économique et politique.

Permettez-moi de rapporter à la Chambre les mesures prises par l'Agence canadienne des douanes et du revenu afin d'appuyer la réponse du gouvernement du Canada à l'attaque terroriste dont les États-Unis ont été la cible mardi dernier. L'Agence canadienne des douanes et du revenu prend très au sérieux la menace que laisse planer le terrorisme. Nous avons un programme d'échec au terrorisme très efficace. Nos agents de douanes ont les compétences voulues pour identifier et arrêter les personnes soupçonnées d'être des terroristes.

[Français]

Depuis les événements tragiques aux États-Unis, la priorité de l'ADRC a été la santé et la sécurité de tous les Canadiens ainsi que des passagers arrivant par air.

En outre, toutes nos ressources ont été déployées pour s'occuper, avec nos partenaires, du nombre sans précédent d'avions à l'arrivée et des voyageurs qui ont été détournés de leur destination prévue aux États-Unis vers un certain nombre d'aéroports au Canada. Je suis fier de pouvoir dire que, grâce à la collaboration et à la compréhension de ces voyageurs, nous avons réussi à relever ce défi avec tous les dérangements connexes.

Au cours des six dernières journées, l'ADRC a intensifié ses efforts et ses consultations avec ses partenaires au Canada et à l'étranger, notamment en partageant des renseignements et par une collaboration accrue dans la lutte contre le terrorisme.

Nous avons aussi été en contact avec le service des douanes des États-Unis pour lui offrir notre assistance là où elle est requise et partager de l'information. L'Agence s'est jointe non seulement à la GRC, mais également à Citoyenneté et Immigration Canada et au Service canadien du renseignement de sécurité pour protéger la frontière tout en veillant à garder ouverts les corridors commerciaux.

Les agents des douanes ont exercé une vigilance accrue à tous les postes frontière. Nous avons intensifié la vérification de l'identification des voyageurs et accru nos efforts dans tous les secteurs, afin d'assurer la santé et la sécurité des Canadiens. Cela veut dire qu'il y a plus de questions à poser aux voyageurs, de contrôles d'identité, d'examen et de renvois à l'immigration ou à d'autres organismes.

[Traduction]

La vigilance accrue aux points de passage frontaliers a occasionné des retards à certains postes-frontières, mais je sais que les Canadiens s'attendent à ce que nous fassions tout en notre pouvoir pour assurer leur sécurité. Afin de minimiser l'incidence de ces retards sur les Canadiens et sur les entreprises canadiennes, nous avons ajouté des employés.

Il n'en demeure pas moins que, pour des raisons d'ordre économique et commercial, l'engorgement et les retards à certains postes-frontières des deux pays ont suscité pas mal d'inquiétudes chez nombre de gens d'affaires et chez moi aussi. En plus d'ajouter des employés, nous avons donc mis sur pied un site Web afin de tenir les clients informés. Ce site fournit des renseignements à jour à nos clients sur l'achalandage à ces principaux points d'entrée.

Je puis assurer la Chambre que nous avons fait de notre mieux afin de minimiser les attentes. Nous continuerons à faire en sorte que les gens en règle et les produits autorisés circulent sans problème d'un côté de la frontière à l'autre.

Initiatives ministérielles

[Français]

J'aimerais maintenant tourner mon attention vers ce qu'il faudra faire à l'avenir. Il importe particulièrement, et encore plus en raison des événements des derniers jours, que nous augmentions notre capacité d'identifier les personnes et les marchandises à risques élevés dans les aéroports et les ports de mer du Canada, avant qu'ils ne puissent entrer au Canada et en Amérique du Nord. Le risque du terrorisme pour les Canadiens est beaucoup plus élevé en périmètre nord-américain qu'à la frontière terrestre avec les États-Unis.

Les organismes douaniers dans le monde doivent continuer à moderniser leurs procédures s'ils veulent suivre le rythme du perfectionnement et de l'évolution des tactiques et des priorités des terroristes et des autres groupes qui constituent une menace pour les citoyens honnêtes. C'est pourquoi, en avril de l'année dernière, j'ai lancé une réforme des douanes dans le but de renforcer notre aptitude à gérer la frontière canadienne.

• (1510)

[Traduction]

Le projet de loi S-23 décrit notre nouvelle approche de la gestion des frontières. Il établit le cadre logistique du plan d'action en matière douanière qui nous fournirait les outils nécessaires pour concentrer notre attention sur les risques importants et protéger ainsi les Canadiens. Il permettrait de renforcer notre économie en facilitant la circulation des personnes et des biens à faible risque. Par exemple, le nouveau système nous permettrait d'obtenir à l'avance des renseignements cruciaux sur les passagers et les membres des équipages de bord, et aux agents de décider de l'admissibilité de ces derniers avant leur arrivée.

Au plan commercial, les mêmes principes seraient appliqués pour les marchandises entrant au Canada, ce qui renforcerait la capacité des douaniers de cibler, d'identifier et d'examiner les cargaisons à risque élevé. Les initiatives prévues dans ce plan d'action seront mises en oeuvre au cours des quatre prochaines années.

[Français]

Toutefois, étant donné les événements au cours des dernières journées, j'ai donné instruction à l'ensemble de l'équipe des douanes de faire ce qui suit. Premièrement, d'évaluer la faisabilité d'une accélération de la mise en oeuvre des initiatives du plan d'action.

Deuxièmement, de concentrer nos nouvelles initiatives de protection sur le périmètre, là où le risque est le plus grand.

Troisièmement, à compter d'aujourd'hui, toutes nos procédures, tant du côté des voyageurs que du secteur commercial, seront examinées dans le but de nous assurer que les leçons tirées des événements de la dernière semaine puissent servir à identifier et intercepter les personnes à risques élevés et à traiter les marchandises avec plus d'efficacité.

De plus, comme on le sait, le projet de loi S-23 est maintenant devant la Chambre des communes et sera, je l'espère, très prochainement référé devant le comité parlementaire.

J'invite évidemment l'ensemble des différents parlementaires à faire part de leurs commentaires et de leurs propositions constructives pour qu'ensemble, en coopération, on puisse continuer à bâtir un bon, un excellent système douanier, qui protégera l'ensemble de la population canadienne, tout en prenant en considération une approche équilibrée pour la question commerciale, la question du tourisme et également la question des différents voyageurs.

[Traduction]

J'exprime ma reconnaissance à l'ensemble du personnel des douanes du Canada, notamment aux employés qui n'étaient pas de service et qui ont volontairement passé leur période de repos à aider leurs collègues après avoir eu vent de la tragédie. Jour après jour, nos agents ont prouvé leur engagement d'empêcher l'entrée au Canada de personnes et de marchandises inadmissibles. Je les remercie pour leurs efforts et leur dévouement.

Je remercie aussi les Canadiens pour leur compréhension et leur patience. Nous faisons tout notre possible pour veiller à la sécurité du Canada et de ses frontières. Le terrorisme est un phénomène en évolution. Il est essentiel que le Canada, les États-Unis et les pays d'optique commune soient attentifs à la nouvelle tournure que prend le terrorisme afin que nous puissions le combattre ensemble une fois pour toutes.

[Français]

En résumé, nous avons pris deux grandes mesures. Premièrement, nous sommes parvenus, dans la semaine qui s'est écoulée, avec la collaboration des entreprises et du public, à faire face à cette catastrophe tout en nous assurant que la vie continue aussi normalement que possible.

Deuxièmement, nous avons un plan solide pour l'avenir, qui nous permettra de relever avec succès les défis de l'heure.

Je ne saurais assez souligner le dévouement et les efforts des employés de l'Agence au cours des dernières journées et je sais que nous pouvons continuer à compter sur eux à l'avenir.

[Traduction]

M. Rahim Jaffer (Edmonton—Strathcona, Alliance canadienne): Monsieur le Président, à l'instar du ministre aujourd'hui, je félicite moi aussi tous les douaniers et le personnel qui, à nos frontières, font de leur mieux pour s'acquitter de leurs fonctions le plus efficacement possible. Le ministre a raison de prendre le temps de les féliciter de leur travail et de leurs efforts acharnés.

Le ministre a surtout mentionné les secteurs sur lesquels le gouvernement axera ses efforts pour résoudre certains des problèmes que nous éprouvons à nos frontières. Il a dit que les douaniers, qui sont sur la ligne de front, doivent pouvoir identifier les personnes qui franchissent nos frontières et qui présentent un risque élevé, tout en facilitant les activités commerciales. À mon avis, cet aspect préoccupe bien des Canadiens.

Beaucoup de douaniers qui travaillent à nos frontières disent toutefois que le manque de ressources est l'un de leurs problèmes les plus graves. Comme le ministre l'a mentionné, même si nous avons accru le nombre de douaniers en fonction à nos postes frontaliers, les outils et les ressources dont ils disposent pour faire leur travail sont limités. Malheureusement, cela signifie qu'ils ne peuvent être aussi rigoureux qu'ils le pourraient.

Le ministre a parlé de nouvelles technologies et de certains autres éléments visant à résoudre le problème. Le ministre peut-il se montrer plus précis à la Chambre aujourd'hui et nous donner la valeur exacte de ces ressources? Quels outils particuliers donnera-t-il à nos agents qui sont sur la ligne de front pour leur permettre de s'acquitter plus efficacement de leurs fonctions?

Initiatives ministérielles

•(1515)

L'hon. Martin Cauchon: Monsieur le Président, tout d'abord, je remercie notre collègue de se joindre à moi pour remercier nos agents des douanes de leur travail. En ce qui concerne la question des ressources à la frontière et le volume que nous traitons chaque jour, chaque semaine et tout au cours de l'année, j'ai dit à de nombreuses reprises que nous vivions dans un marché mondial.

Nous, aux Douanes, avons ce que nous appelons un double mandat. Lorsqu'on examine ce mandat, on s'aperçoit que la sécurité de la population est un aspect extrêmement important, et qu'il est la pierre angulaire de tout cela.

Étant donné qu'il faut faire face à de nouvelles réalités comme la menace du terrorisme et la question des ressources, la façon de gérer la frontière est de procéder au type de réforme que nous avons proposé il y a un an et demi, le projet de loi S-23. Ce que nous essayons de faire aujourd'hui, c'est d'avoir un bien meilleur système de gestion des risques en utilisant des techniques douces. Ce faisant, nous serons en mesure d'utiliser nos ressources où les risques sont plus grands ou inconnus et de réaliser ainsi notre mandat de façon plus efficace.

Qu'est-ce que cela signifie? Les députés savent que nous utilisons des lecteurs de passeports et de plaques d'immatriculation, des détecteurs ioniques, des appareils à rayons X et une banque de données. Si nous continuons dans cette voie tout en utilisant les renseignements recueillis et en continuant de coopérer et d'échanger des renseignements avec d'autres pays, nous pourrions offrir les services des douanes de nouvelles façons.

Je vais vous donner un exemple. Prenons un vol commercial. Normalement, lorsque les gens arrivent au Canada sur un vol commercial, nous devons les intercepter et les interroger. Pourquoi ne pas obtenir tous les renseignements au sujet des gens à bord d'un vol avant qu'ils n'arrivent au Canada?

Avec les renseignements que nous avons dans la banque de données, nous pourrions analyser des passagers d'un vol commercial donné. À leur arrivée à l'aéroport, nous pourrions demander à ceux qui représentent un risque pour notre société de s'arrêter à la première ligne d'inspection pour ensuite les soumettre à une deuxième inspection. Nous pourrions laisser les autres personnes traverser la frontière de façon normale et standard. C'est un exemple.

Nous voudrions utiliser dans les aéroports ce que nous appelons des lecteurs d'empreintes palmaires. C'est un type de technique douce ou une nouvelle méthode que nous aimerions utiliser aux douanes.

Nous devons nous concentrer sur les paramètres également. Comme nous le savons tous, nous avons des liens économiques et de libre-échange avec le reste de l'Amérique du Nord. C'est important. Nous devons nous assurer d'avoir une approche équilibrée et continuer d'être efficaces dans notre société.

[Français]

M. Robert Lanctôt (Châteauguay, BQ): Monsieur le Président, je tiens à mon tour à féliciter les agents aux postes douaniers. Le discours est plaisant à entendre, par contre, il y a des aspects au sujet desquels j'aimerais entendre le ministre.

Au Québec, au cours de la dernière période, il y a eu des files d'attente de trois heures et plus. On dit qu'il y aura une surveillance accrue. Mais si on n'y met pas les effectifs, si on n'y met pas les infrastructures, et si on ne met pas de moyens technologiques à la disposition des agents douaniers, même s'ils essaient de faire tout leur possible, les files d'attente seront encore plus longues.

Durant la dernière semaine, au poste frontière de Lacolle, il y avait au-delà de trois heures d'attente. Je me demande même si, à une occasion, ce n'était pas six heures d'attente. On peut imaginer ce que seront le commerce et le libre-échange si on dit qu'on fera plus de surveillance et plus de vérifications. Mais il faut y mettre les effectifs. Qu'est-ce que le ministre peut nous dire à cet égard?

•(1520)

L'hon. Martin Cauchon: Monsieur le Président, il faut reconnaître que la situation de la semaine dernière et celle d'aujourd'hui est tout à fait particulière, exceptionnelle et malheureuse. C'est une situation de crise. Les douanes ont évidemment mis en place des mesures de sécurité et de réaction normale face à pareille situation.

Encore une fois, je tiens à remercier l'ensemble des agents de douanes pour leur excellent travail. Comme je le mentionnais, le travail des douanes est d'abord et avant tout de procéder à une évaluation du risque pour s'assurer de bien remplir les deux volets de leur mandat. Les douanes font face actuellement à énormément de volume, tant au point de vue commercial qu'au point de vue des gens qui circulent et qui viennent ici pour des raisons d'affaires et touristiques.

C'est pour cela que, il y a un an et demi, nous sommes allés de l'avant avec une réforme. La réforme est maintenant incluse dans le projet de loi S-23 qui est devant le Parlement.

Nous espérons qu'il sera renvoyé en comité très très rapidement. J'invite l'honorable député à faire valoir son point de vue et ses commentaires constructifs pour que nous puissions ensemble continuer à bâtir un excellent système douanier.

M. Michel Gauthier (Roberval, BQ): Monsieur le Président, d'entrée de jeu, je voudrais joindre ma voix, bien sûr, et celle de mes collègues, à la voix du chef du Bloc québécois et transmettre nos plus profondes condoléances à l'endroit du peuple américain et également à l'endroit des familles des victimes, des proches, des amis, de ceux et celles qui ont été touchés par la tragédie, et des citoyens du Canada, qui ont aussi été durement et malheureusement éprouvés par cet acte de terrorisme.

Voilà que le monde occidental est frappé de plein fouet. Et voilà que l'heure de la riposte a sonné.

Je m'inquiète de l'ampleur que pourrait prendre cette riposte. Comme beaucoup de nos concitoyens et de mes commettants avec qui j'ai discuté de la question au gré des conversations au cours de la semaine dernière, ceux-ci sont inquiets. Les gens ont peur.

Nous avons surtout peur d'une réponse au terrorisme qui ne serait pas adéquate, qui ne serait pas faite avec toute la mesure nécessaire et qui pourrait entraîner une escalade de violence dont tout le monde voudrait bien se passer.

C'est donc dans cet esprit que je participe à ce débat en disant qu'il faut que le gouvernement entende le message que les députés de cette Chambre ont à lui livrer.

Il ne faut en aucun temps que les actions qui seront menées ne le soient pas dans la perspective de réduire les actes de terrorisme, voire de les éliminer le plus possible, si tant est que cela peut arriver, et qu'aucune action ne puisse être entreprise si elle ne relève pas de cet objectif.

Initiatives ministérielles

L'heure n'est pas à la vengeance. L'heure est à faire connaître le message antiterroriste qui est le nôtre. Il faut que les sentiments qui nous animent laissent de côté la douleur qui nous étreint, qui nous a touchés au cours de la semaine dernière, et l'indignation que nous avons tous eu à voir les événements. Il faut que nous soyons responsables.

À cet égard, les paroles du premier ministre, qui parlait de «laisser la sagesse guider nos actions, la tolérance guider nos actions futures», nous ont quelque peu rassurés.

J'ai questionné le premier ministre lors de la période des questions orales et il nous a assurés qu'il n'était pas question, pour le Canada, de donner carte blanche à qui que ce soit.

On ne se le cachera pas, un pays responsable, un gouvernement responsable, a le devoir de mesurer avec le plus grand soin chacun des gestes et chacune des décisions qui seront pris.

À cet effet, je me permettrai de m'étonner que nous n'ayons pas eu l'unanimité de cette Chambre pour que le débat permettant aux parlementaires de se prononcer sur une question aussi importante puisse durer jusqu'à tard en soirée, comme c'était prévu initialement. Il m'apparaît incroyable qu'on puisse refuser de discuter au-delà de 18 h 30 d'une aussi importante question.

Je voudrais que les paroles que nous échangeons ici servent mutuellement à nous convaincre de la nécessité d'être extrêmement prudents, extrêmement raisonnables, extrêmement méfiants à l'égard de tout ce qui pourrait se passer à partir de maintenant.

Je n'utiliserai pas plus de dix minutes de mon temps, car on comprendra que ma collègue responsable des Affaires étrangères devra prendre la parole. Il me reste donc à peine cinq minutes, mais j'aimerais parler des mesures de sécurité.

J'ai également demandé au premier ministre, lors de la période des questions orales, si les mesures de sécurité qui seraient envisagées au cours des prochains mois et des prochaines semaines ne risquaient pas d'entraver nos libertés.

On nous a donné des assurances nécessaires. Enfin, on nous a dit que ce serait pris en compte et que nous ne pourrions, en aucun temps, accepter que nos libertés fondamentales puissent être brimées par des mesures ou par une sécurité accrue, ce qui, en cela, donnerait raison aux personnes qui ont voulu attaquer tout ce système de liberté qui est le nôtre.

J'aimerais suggérer au gouvernement au moins une ou deux avenues vers lesquelles nous devrions regarder.

● (1525)

Quand on parle de sécurité et qu'on sait que dans les aéroports, les contrats sont donnés aux plus bas soumissionnaires pour faire en sorte de contrôler le va-et-vient, le flot des citoyens qui passent les barrières et qui prennent les vols internationaux comme les vols intérieurs, je crois que le gouvernement aurait grand avantage et beaucoup de facilité à intervenir pour qu'on mette un accent spécial sur la qualité de la formation de ces gens qui sont sur la ligne de front.

Il ne faut pas oublier que tous ceux qui, malheureusement, deviennent des terroristes en prenant un vol, comme c'est arrivé la semaine dernière, sont passés quelque part devant des barrières de sécurité, devant des gens qui n'ont pu les déceler. Je sais que la perfection n'existe pas, mais il me semble que l'on devrait accentuer très rapidement les normes de la formation en sécurité pour ces personnes.

Le gouvernement devra également penser rapidement à des mesures de protection et de sécurité pour les équipages, pour le personnel qui oeuvre dans les avions afin de s'assurer que de terribles tragédies comme celle-là ne se reproduisent plus jamais.

Voilà que nous allons bientôt, j'imagine, procéder au procès de terroristes. Il faudra faire en sorte que le procès qui se déroulera ne soit pas celui d'une civilisation ou de croyances religieuses. Il faudra s'assurer, avec calme, avec discernement et dans le plus grand respect des règles de justice internationale, que les personnes qui seront jugées et que l'on pourchassera soient vraiment coupables et, qu'en aucun temps, nous puissions coller quelque ethnologie ou quelque croyance religieuse que ce soit au terrorisme international. C'est un petit groupe de terroristes dont la planète doit se débarrasser, et ce n'est pas autre chose. Il ne faut pas que notre action aille au-delà.

En terminant, j'invite le gouvernement à utiliser les mécanismes internationaux en place, à déployer tous les efforts en ce qui concerne la diplomatie canadienne, afin que les membres du gouvernement puissent utiliser leurs contacts pour faire en sorte que toutes les actions menées le soient dans un très large consensus de plusieurs pays, que ce qui doit être fait soit fait sans jamais soulever l'ombre d'un doute quant à la nécessité des actions qui doivent être entreprises. Souhaitons que le plus grand nombre de vies possible soient épargnées, que la plus grande misère possible soit évitée aux populations qui pourraient être à proximité des quelques terroristes qu'on voudrait attraper.

● (1530)

[Traduction]

Mme Jean Augustine (Etobicoke—Lakeshore, Lib.) : Monsieur le Président, tous les députés sont certainement attristés par ce drame. Je tiens à présenter mes condoléances à toutes les personnes touchées. Dans Etobicoke—Lakeshore, voisins, amis et familles sont tous unis dans une même tristesse. Nous sommes fiers d'être une collectivité multiculturelle, multiraciale et pluriconfessionnelle qui sait vivre en harmonie.

J'ai été touché par la réponse du député qui m'a précédée. Quelles mesures concrètes espère-t-il du gouvernement pour aider nos collectivités à se remettre?

[Français]

M. Michel Gauthier : Monsieur le Président, pour des raisons techniques ou d'organisation de la Chambre, je n'ai malheureusement pas entendu la question de la députée. Je ne sais pas si elle voudrait me la poser à nouveau. Je m'en excuse infiniment.

[Traduction]

Mme Jean Augustine : Monsieur le Président, je passe directement à ma question. Je parle d'aider les collectivités à se remettre d'aplomb. Au moment où elles s'interrogent sur leur identité, quelles propositions concrètes le député peut-il nous faire pour aider nos collectivités à se rétablir?

[Français]

M. Michel Gauthier : Monsieur le Président, il est extrêmement difficile, dans le cadre d'un débat comme celui-là, d'y aller de recommandations précises.

Toute la problématique qui nous concerne aujourd'hui, notamment en ce qui a trait aux communautés qui peuvent être éventuellement en situation de représailles, doit être étudiée dans son ensemble.

Initiatives ministérielles

Si l'action gouvernementale de départ est bien ciblée, si les conditions d'un élargissement d'un consensus international sont réunies, si ce qui est fait est accepté de façon très large, si la protection de chacune des parties—soit des communautés avoisinantes, soit des gens qui vivent ici dans notre région et qui pourraient être victimes de représailles d'une façon ou d'une autre—si tous les gestes gouvernementaux s'appuient sur des décisions collectives, non seulement de la Chambre des communes, mais de l'ensemble des pays et si tout ce qui est fait l'est dans la profonde conviction que cela doit être fait et que c'est juste, je crois que nous allons minimiser les inconvénients qui pourraient surgir pour des communautés et des groupes, entre des pays ou dans quelque relation que ce soit, au cours de cette affaire.

La prudence, la sagesse, le consensus très large et la justesse des actions que nous mènerons feront en sorte que nous allons minimiser tous les risques possibles et inimaginables qui pourraient survenir par la suite et qui pourraient être conséquents à des actions irréflechies.

Je n'ai d'autre commentaire à faire que celui-là. C'est un travail collectif qui doit être fait et c'est pour cela que nous avons un tel débat. J'espère que les collègues nous apprendront beaucoup en nous faisant part de leur point de vue et de ce qu'ils ont entendu de la part de leurs commettants quant à la façon dont nous devrions intervenir.

M. Robert Lanctôt (Châteauguay, BQ): Monsieur le Président, j'aimerais poser une brève question à mon collègue de Roberval.

Il parle de petits groupes de terroristes, mais on entend qu'il pourrait s'agir d'au-delà de 25 et peut-être même 50 endroits. Est-ce que cela peut inclure aussi les pays qui vont aider ces regroupements à se former?

M. Michel Gauthier: Monsieur le Président, je ne crois pas qu'il soit de la compétence de la Chambre des communes de déterminer quelles sont les cibles réelles qui doivent être les nôtres à ce moment-ci.

Ce qu'il est important de savoir, lorsque je parle de petits groupes de terroristes, c'est que tout est relatif. Il ne s'agit pas de populations entières, à mon point de vue. C'est par opposition à «populations entières» que j'ai parlé de «petits groupes» de terroristes.

Quand on parle de l'ampleur d'une action comme celle qu'on va mener, il faut comprendre que des groupes de 50, 100 ou 150 terroristes organisés dans des régions du globe, cela n'apparaît pas être des groupes extrêmement importants, compte tenu de la force de frappe qui se ralliera autour des pays de l'OTAN, ou de l'ONU, si tant est que l'ONU y prend part.

Il faut donc y aller avec mesure, il faut y aller avec sécurité, il faut faire attention et il faut ménager le plus possible les populations qui pourraient vivre dans des pays qui, bien involontairement, sont mêlés à cela aussi.

• (1535)

Mme Francine Lalonde (Mercier, BQ): Monsieur le Président, mes premiers mots seront des mots de compassion et de sympathie pour toutes les personnes qui, à New York et ailleurs, pleurent un mort ou, pire, une personne disparue dont elles ignorent quelle mort a été la leur. Peut-être même ne reverront-elles jamais le corps ou ignoreront-elles à jamais quelles ont été ses souffrances.

Je suis encore parcourue de frissons quand je pense à ces longues minutes où j'ai cru mon plus jeune fils prisonnier de cette tour de la mort du World Trade Center. Ce matin de septembre, il devait y travailler.

Je salue la quasi unanimité de la dénonciation des pays après l'attaque terroriste sur New York et Washington. Je sais qu'elle ne provient pas du fait que les plus de 5 000 morts sont américains, mais bien plutôt parce que le sentiment si rapidement répandu est que ce nouvel instrument de guerre—parce qu'il m'apparaît que c'est cela qu'ont fait les terroristes à New York et à Washington—pouvait menacer absolument n'importe quel pays à des niveaux presque encore insoupçonnés, en particulier, bien sûr, les démocraties.

En fait, nous sommes devant une nouvelle forme de terrorisme kamikaze. Non seulement des êtres humains acceptent-ils que leur propre mort soit le détonateur de la mort d'autres personnes, mais ils se préparent longuement avec d'autres à accomplir un plan qui multiplie la portée de leur action en utilisant la technologie contre ceux qu'ils ciblent.

Aussi horrible soit-elle, l'attaque du 11 septembre 2001 fait également frémir par tout ce qu'elle suggère. Cette fois-ci, les avions commerciaux ont servi les fins des auteurs. Demain, ce sera quoi? Est-ce que chaque avancée de la science se retournera dans leurs mains en arme contre les démocraties, contre les peuples? Le bouclier anti-missile n'apparaît-il pas dans ces conditions dérisoire?

Plusieurs l'ont dit, mais nous avons vécu un changement en profondeur. Les États-Unis, eux, ont été atteints de plein fouet, les symboles de leur puissance économique et financière s'effondrant en milliers de tonnes de métal, de ciment et de sang. Le Pentagone, lieu de la puissance militaire, s'est enflammé à son tour. La vie de deux mégavilles a été bouleversée et les services mis à rude épreuve. Seul le travail volontaire a permis de s'attaquer au problème en donnant lieu, on le sait, à des gestes de bravoure qui ne seront pas toujours reconnus. Au contraire, on sait qu'ils ont été dans certains cas sanctionnés par la mort.

L'inquiétude et la colère persistent parmi la population. Avec la colère croît souvent la volonté de vengeance. Cependant, nous savons que la vengeance, même si elle apparaît naturelle, n'est pas souhaitable.

Désormais, aucun pays ne peut se dire à l'abri d'un tel malheur. C'est pourquoi les États-Unis ne sont pas seuls. Les pays de l'OTAN, dont le Canada, ont accepté pour la première fois de leur histoire, on l'a dit, de mettre en oeuvre le mécanisme de solidarité militaire. Mais il faut d'ici là, comme l'a dit le secrétaire général de l'OTAN, que les États-Unis établissent que cette attaque est bien dirigée depuis l'étranger. Chacun des pays pourra alors décider des moyens qu'il entend mettre dans cette entreprise qui sera, je l'espère, collective.

• (1540)

Le président des États-Unis, George Bush, après avoir identifié récemment ben Laden comme le principal suspect, a déclaré la guerre aux responsables de ces crimes affreux et aux pays qui les aident ou les abritent. Hier, il promettait aux Américains et au monde une croisade contre le mal.

Le Bloc québécois appuie l'annonce de l'OTAN. S'il est établi à la satisfaction de l'OTAN que l'article 5 pourrait s'appliquer, nous demandons que toute décision de riposte du Canada soit soumise pour discussion et vote au Parlement. Nous avons entendu le premier ministre dire que ce n'était pas la façon habituelle, mais celle-ci pourrait changer.

Initiatives ministérielles

En fait, c'est un sentiment que l'on trouve chez les citoyens. J'en ai rencontré plusieurs dimanche, ils ne veulent pas de chèque en blanc; ils sont inquiets et ne veulent pas être entraînés dans une guerre dont ils ne verraient pas l'issue.

Onze conventions internationales sur le terrorisme existent. Les deux dernières n'ont pas été ratifiées par le Canada, notamment la toute dernière sur la criminalisation du financement du terrorisme.

Il est à souhaiter qu'après en avoir discuté à la Chambre et au Parlement, le Canada se donne les moyens prévus à cette convention. Quant à moi, j'étais intéressée de voir que l'Alliance canadienne, en soulignant le travail fait en Grande-Bretagne sur la Loi antiterroriste, reconnaissait la grandeur du travail de l'ONU, parce que cette convention vient de l'ONU. La Grande-Bretagne, elle, a ratifié cette convention.

Mon collègue en a parlé, il y aura très certainement un débat sur des mesures de sécurité. Il y aura sans doute aussi une application des conventions de lutte au terrorisme et des opérations militaires ciblées. Toutefois, ce n'est pas suffisant. Il faudra revoir la politique étrangère canadienne, dont l'axe principal en ce moment est le commerce, sans l'associer suffisamment aux droits humains, sans l'associer suffisamment, encore une fois, et loin de là, non seulement au refus de l'écart entre les pays riches et les pays pauvres, mais dans l'aide au développement économique des pays pauvres.

Autant il est capital de riposter sans hésitation à cette nouvelle forme d'attaque belliqueuse dangereuse pour la démocratie, autant il sera difficile de l'éradiquer. Disons-le clairement, les 27 ou 28 réseaux terroristes identifiés par la CIA dans le monde se nourrissent de la colère, du désespoir et du sentiment d'injustice des jeunes, des millions de jeunes, des centaines de millions de jeunes des pays pauvres, sans oublier tous les Timothy McVeigh «made in USA».

Ce n'est donc pas seul l'esprit de vengeance qui peut le mieux assurer que ce terriblement triste incident du 11 septembre ne se reproduise pas.

Il faut de plus se garder, comme plusieurs l'ont dit mais il faut le redire, de se lancer dans une guerre de civilisation aux conséquences incalculables. Déjà, sans que la responsabilité de ben Laden ne soit acquise, les seuls soupçons à son égard ont entraîné des incidents à connotation raciste, sinon carrément racistes. Même si ben Laden s'avérait la tête dirigeante de ces attentats, il faudrait—et je dirais encore davantage—bien distinguer arabes, musulmans praticiens de cet islam de paix, et la faction fondamentaliste hostile à la démocratie dont il fait partie.

Je suis fier de voir qu'au Québec l'appel à la tolérance a été entendu, je le souligne.

Finalement, on ne peut s'empêcher de penser qu'un esprit aussi dangereusement et audacieusement brillant que celui qui a conçu le plan du 11 septembre peut avoir ainsi provoqué le géant américain en escomptant qu'il déclenche une guerre sainte dont les échos pourraient à leur tour entraîner des appuis innombrables pour les soldats d'Allah. La provocation aurait alors réussi. Les États-Unis ont besoin d'alliés comme le Canada qui vont garder la tête froide en même temps que leur détermination inébranlable.

• (1545)

[Traduction]

M. Sarkis Assadourian (Brampton-Centre, Lib.): Monsieur le Président, je me joins à mes collègues ainsi qu'aux Canadiens d'un bout à l'autre du pays afin d'offrir mes plus sincères condoléances pour ce terrible acte de terrorisme commis le 11 septembre dernier, qui a coûté la vie à plus de 5 000 innocents. C'est un événement

réellement tragique. Je pense que l'attentat a fait un plus grand pourcentage de victimes que l'attaque lancée par les Japonais sur Pearl Harbor il y a environ 55 ans.

J'ai reçu de nombreux messages de condoléances de la part d'électeurs dans ma circonscription de Brampton-Centre, qui se disent très préoccupés. J'ai aussi à mon bureau de comté un livre de condoléances que les gens peuvent signer. Les gens de ma circonscription appuient le Canada et les autres pays qui ont condamné cet acte de terrorisme.

Je suis heureux d'annoncer que trois pompiers de Brampton sont allés à New York prêter main-forte à leurs collègues de l'endroit. J'étais vraiment fier d'eux lorsqu'on les a montrés à la télévision. Je suis sûr que la Chambre se joint à moi pour les supporter dans leur travail et qu'elle saura leur montrer sa reconnaissance pour leurs efforts en vue de sauver des vies à New York.

Ma question concerne la religion musulmane et le fanatisme religieux. Je suis le premier et le seul député d'origine syrienne. Dans ma Syrie natale, je n'ai jamais été témoin d'un acte de discrimination, même si j'étais un chrétien vivant dans un pays musulman. Les musulmans avaient l'habitude de nous appeler, nous les chrétiens, leurs frères arméniens.

Ma collègue voudrait-elle nous expliquer comment elle perçoit le fanatisme musulman ainsi que la religion musulmane, qui prêche la paix et la coopération entre toutes les religions?

[Français]

Mme Francine Lalonde: Monsieur le Président, je pense que mon collègue a compris mon propos à l'effet qu'il faut absolument être prudents pour ne pas précipiter des personnes de foi musulmane ou d'origine arabe dans les bras des plus que terroristes, de ceux qui visent la démocratie et qui veulent établir partout des régimes religieux.

C'est pour cela qu'il faut aussi changer notre politique étrangère. Je sais gré à Colin Powell, par exemple, d'avoir dit comme cela «qu'il fallait régler le conflit au Proche-Orient». Mais il faut savoir à quel point le conflit non réglé du Proche-Orient—ces centaines de milliers de jeunes Palestiniens qui vivent soit dans les territoires bouclés, soit comme réfugiés—constitue un terreau fertile pour l'extrémisme.

Il faut à la fois avoir des mesures de sécurité et, à la fois, savoir qu'on va nous-mêmes précipiter l'amalgame si on ne fait pas attention d'un côté et, de l'autre, si on ne s'emploie pas à créer l'espoir pour ceux qui ne veulent pas de ces solutions.

M. Paul Crête (Kamouraska—Rivière-du-Loup—Témiscouata—Les Basques, BQ): Monsieur le Président, j'ai beaucoup apprécié le discours de la députée de Mercier, particulièrement quant à la nuance qu'elle apporte au sujet de la riposte militaire bien ciblée, si nécessaire, pour atteindre les terroristes.

Cependant, j'aimerais qu'elle insiste aussi, comme elle l'a fait un peu lors de sa présentation, en élaborant à savoir quel devrait être le rôle principal que le Canada pourrait se donner comme pays à cet égard.

Finalement, est-ce que, en vertu de notre passé, nous ne sommes pas mieux équipés pour contribuer aux débats diplomatiques et à l'élaboration d'une stratégie mondiale de lutte au terrorisme, qui ne se limite pas à assurer la protection sur le territoire ou à fermer nos portes, mais à trouver une façon d'éradiquer le terrorisme à la base?

Je voudrais savoir ce que pense la députée de Mercier de cette position.

• (1550)

Mme Francine Lalonde: Monsieur le Président, ce n'est pas une question facile. Je pense que le Parlement tout entier devra inventer la réponse.

Mais celle qui me vient, c'est que nous, au Canada et au Québec, sommes dans une situation extrêmement spéciale, parce que nous sommes les voisins des Américains et, en quelque sorte, peut-être touchés par des retombées.

Par ailleurs, nous pouvons avoir une distance critique tout en partageant leurs souffrances. Dans certains cas—c'est souvent vrai du Québec—nous sommes plus proches de l'attitude européenne, moins anglo-saxonne, sans vouloir choquer.

Je regrette de ne pas pouvoir continuer.

Le président suppléant (M. Bélair): Malheureusement, le temps de l'honorable députée est expiré. L'honorable ministre de la Défense nationale a la parole.

[Traduction]

L'hon. Art Eggleton (ministre de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, je partagerai mon temps de parole avec le député de Winnipeg-Sud. Je me joins à mes collègues de tous les partis représentés à la Chambre pour exprimer notre douleur face à la perte tragique de tant de vies humaines. Nous compatissons de tout coeur avec les familles et les amis des victimes des attentats terroristes à New York et à Washington.

Curieusement, bon nombre des personnes réputées décédées ou disparues sont originaires de pays autres que les États-Unis, notamment le Canada. Bien que nous ne connaissions pas encore le nombre exact des victimes, nous savons que beaucoup de Canadiens ont été touchés par ces événements tragiques.

Nous présentons nos condoléances les plus sincères aux membres des Forces armées du Canada qui ont côtoyé des employés du Pentagone. Beaucoup de leurs amis et associés ont péri.

Dès que ces événements lui ont été signalés, le ministère de la Défense nationale est intervenu très rapidement. L'une des premières initiatives qu'il lui a fallu prendre a été d'offrir l'aide du Canada en acceptant d'accueillir les nombreux voyageurs qui étaient à bord des avions à destination des États-Unis, qu'il avait fallu détourner vers l'espace aérien du Canada.

Beaucoup de ces avions se sont retrouvés à survoler le Canada atlantique et certains se sont même retrouvés aussi loin que Whitehorse, dans le nord-ouest du pays. Quand ces avions ont fini par atterrir, nos aéroports se sont retrouvés avec plus de 30 000 personnes qu'il fallait aider.

Les Forces canadiennes ont contribué à fournir des couvertures et des lits de camp. Certains de nos locaux ont aussi été ouverts à ces gens-là. Les Canadiens ont fait preuve d'énormément de bonne volonté dans leurs nombreuses marques d'appui à l'égard de ces personnes.

De là, nous sommes passés au secteur de l'aide humanitaire. Nous avons affecté un certain nombre de professionnels de la santé et d'ingénieurs de la base de Petawawa à notre équipe d'intervention en

cas de catastrophe, à Trenton. Plusieurs centaines de personnes étaient prêtes, au besoin, à fournir des services médicaux et de génie, à aider au nettoyage des débris ou à se rendre utiles de quelque façon que ce soit.

Nous avons aussi envoyé trois navires de fournitures d'aide humanitaire dans la région de New York, où ils sont restés sur un pied d'alerte. Finalement, on n'en a pas eu besoin. Un appui extraordinaire est venu des environs immédiats de New York et de Washington. On a estimé pouvoir se passer de ces fournitures. Je dois dire que le Pentagone a exprimé sa profonde gratitude au Canada pour avoir mis du personnel d'aide humanitaire sur un pied d'alerte et à la disposition du gouvernement américain. Ce personnel reste disponible au besoin.

Pour ce qui concerne nos obligations au sein du NORAD, nous sommes un partenaire des États-Unis dans la défense et la surveillance de l'espace aérien de notre continent. Nous avons libéré un plus grand nombre de chasseurs CF-18, qui contribuent à ces opérations de surveillance.

Nous avons aussi entrepris de nombreuses autres activités de renseignement et de partage de l'information avec les États-Unis. Hier, au cours d'une discussion avec le chef de notre état-major de la Défense, le nouveau président de nos états-majors communs s'est dit reconnaissant de la participation du Canada à un moment aussi important.

On a beaucoup parlé de guerre dans les journaux et cela a effrayé bien du monde. Si l'on parle de guerre, c'est pour montrer toute la gravité de la situation. Oui, l'heure est très grave et il faut s'attaquer au problème du terrorisme. Nous devons nous engager à fond dans une campagne contre le terrorisme afin de débarrasser le monde de cette menace pour notre mode de vie et pour notre société libre et démocratique.

• (1555)

Je ne m'attends pas à ce que, dans le cadre de cette campagne, nous ayons recours aux moyens de guerre classiques. Certains aspects des opérations militaires conventionnelles s'appliqueront probablement, mais, en bout de ligne, il faudra agir différemment pour éliminer les auteurs de ces actes de violence ainsi que leurs institutions, leurs infrastructures, leurs organisations, leurs réseaux et leurs cellules dispersés un peu partout dans le monde.

Il s'agira d'une guerre non pas contre des nations, mais contre des terroristes. Nous devons leur couper les vivres. Nous devons abolir leur processus de recrutement qui permet à ces organisations et à ces cellules de recruter des jeunes, de les conditionner et d'en faire des terroristes prêts à détourner des avions et à sacrifier leur vie pour accomplir leur mission.

C'est à un nouveau type de campagne, d'effort de guerre, si l'on veut, que nous serons appelés à participer. Nous devons appuyer sans réserve nos alliés. Cela ne se fera pas du jour au lendemain. Cela prendra du temps, comme le disait le président des États-Unis, tout en appelant les Américains à la patience. Je sais qu'il est difficile de faire preuve de patience lorsque les gens réclament une riposte rapide. Nous devons réfléchir, avec sang-froid, aux mesures à prendre pour mener à bien notre campagne contre le terrorisme.

Initiatives ministérielles

Même si le Canada ne fait l'objet d'aucune menace immédiate que nous sommes en mesure de discerner, il ne faut pas nous montrer suffisants. Comme il est mentionné dans la politique et le livre blanc de 1994, nous devons veiller à protéger le Canada et les Canadiens tout comme notre mode de vie et nos valeurs.

Nous disposons d'un plan de lutte contre le terrorisme qui relève de la compétence du solliciteur général. Les Forces canadiennes figurent dans ce plan, à l'instar d'autres ministères et organismes gouvernementaux, à ce niveau et à tous les niveaux.

Notre unité tactique FOI2, soit la Deuxième Force opérationnelle interarmée, est l'unité de lutte contre le terrorisme des Forces canadiennes. Nous possédons également une capacité de riposte à des armes de destruction de masse comportant des agents chimiques et biologiques. Nous fournissons également, de concert avec nos alliés, des services secrets ainsi que des services de collecte et d'analyse de renseignements. Tous ces éléments font maintenant partie du plan contre-terroriste.

Une nouvelle organisation a été créée cette année, en l'occurrence le Bureau de la protection des infrastructures essentielles et de la protection civile, qui a succédé à l'ancienne Organisation de mesures d'urgence. Ce nouveau Bureau travaille en étroite collaboration avec l'administration fédérale américaine de la protection civile pour faire en sorte que les ressources soient disponibles en cas de besoin.

Pour les Canadiens, la sécurité repose d'abord et avant tout sur la collaboration. La collaboration avec les États-Unis à la défense de notre continent fait aussi partie de notre mission puisqu'elle contribue à la paix et à la sécurité à l'échelle internationale.

Dans un tel contexte, nous appuyons nos alliés de l'OTAN qui ont exprimé le désir d'invoquer l'article 5, qui dispose qu'une attaque contre un État membre constitue une attaque contre tous les États membres. Nous devons rester unis. Nous devons être consultés et participer à l'élaboration du plan auquel travaillent les États-Unis et auquel nous participons tous.

En fin de compte, nous allons fournir les ressources nécessaires pour que le Canada puisse adopter une position très claire et prépondérante dans cette campagne intensive de lutte contre le terrorisme.

Les Forces canadiennes comptent des éléments humains extrêmement qualifiés et dévoués qui sont disposés à participer à une telle campagne. Il faut être unis dans notre détermination à relever le défi avec les États-Unis et nos alliés de l'OTAN. Nous devons être prêts et consacrer toute notre énergie à lutter contre le terrorisme dans ce monde.

• (1600)

M. Jason Kenney (Calgary-Sud-Est, Alliance canadienne): Monsieur le Président, je dois avouer que j'ai été quelque peu troublé d'entendre le ministre dire, tant dans son discours qu'au cours de la période des questions, que, selon toute vraisemblance, ce n'est pas à une guerre conventionnelle que nous faisons face. J'ignore d'où le ministre tire cette idée. Comme il l'a dit dans sa dernière intervention, je suppose que c'est parce qu'on ne s'attaquera pas à des pays, mais à des terroristes et des individus.

Cependant, cela contredit tout à fait l'hypothèse de base de ce conflit tel que l'a décrit le président des États-Unis, il y aura une semaine demain, quand il a dit qu'aucune distinction ne sera faite entre les pays qui donnent asile ou qui aident des terroristes et les terroristes mêmes. Selon la politique des États-Unis dans cette affaire, les pays, nations ou États qui donnent asile et qui aident des terroristes sont aussi coupables que les terroristes mêmes. Pour moi,

cela suppose la possibilité très réelle, sinon la probabilité, d'une guerre conventionnelle directement contre au moins un pays qui continuerait à abriter et à aider des réseaux terroristes.

Cela m'amène à poser la question suivante: Puisque son engagement en matière de défense le situe à l'avant-dernier rang des pays membres de l'OTAN, engagement en matière de défense qui correspond à la moitié des dépenses moyennes des pays de l'OTAN, ou 2 p. 100 du PIB, comment le Canada peut-il prétendre pouvoir respecter le type d'engagement que ses alliés pourraient lui demander?

L'hon. Art Eggleton: Monsieur le Président, je répète ce que j'ai dit. Ultimement, nous remporterons cette lutte contre le terrorisme par des moyens autres que les seules actions de guerre traditionnelles. Elle comportera peut-être certains aspects de la guerre conventionnelle. Il ne fait aucun doute que nous devons trouver et amener devant la justice ceux qui commettent de tels gestes et ceux qui les hébergent. C'est ce qu'a déclaré le président des États-Unis et je suis d'accord avec sa déclaration.

Cependant, le président a aussi indiqué, comme bien d'autres, que le conflit ne sera pas de la même nature que ceux du passé. Il faut bien comprendre que l'effort sera d'un genre bien particulier et qu'il fera appel à des ressources spéciales et peut-être à des gens spéciaux.

En ce qui concerne les ressources, au cours des trois dernières années, le gouvernement a accordé des ressources additionnelles aux Forces canadiennes. Environ 3 milliards de dollars supplémentaires ont été versés aux forces. Nous avons déclaré clairement, à la Chambre et dans les discours du Trône, que nous allons veiller à ce que les Forces canadiennes obtiennent les ressources dont elles ont besoin pour faire leur travail. Si leur travail doit faire partie de cette campagne contre le terrorisme, et c'est le cas comme on l'a déclaré très clairement, nous devons veiller à ce qu'elles obtiennent les ressources pour accomplir leur tâche.

[Français]

M. Benoît Sauvageau (Repentigny, BQ): Monsieur le Président, à mon tour, je veux, en mon nom personnel et au nom de toute la population du comté de Repentigny, offrir mes plus sincères condoléances aux proches des victimes des horribles attentats terroristes de New York et de Washington. Je veux également joindre ma voix à celles et ceux qui demandent justice, qui dénoncent ces crimes horribles et qui souhaitent que les coupables soient punis.

Cependant, je souhaite que la riposte et les représailles soient faites avec réflexion et sagesse. Il ne s'agit pas de simple vengeance contre un peuple ou une religion, mais contre le terrorisme. Voilà le nouvel ennemi sans visage et sans frontière. Ce sont donc des représailles nouvelles pour un nouvel ennemi. L'ennemi n'est pas un État, mais un état d'esprit.

Face à ces attaques terroristes commises par des gens qui, s'ils n'ont aucune raison de vivre, ont plusieurs raisons de mourir pour leur cause, je veux poser la question suivante au ministre.

Est-ce que le gouvernement canadien et le ministre entendent s'attaquer aux racines du mal, c'est-à-dire aux inégalités et, plus spécifiquement, à la pauvreté dans le monde?

Initiatives ministérielles

●(1605)

[Traduction]

L'hon. Art Eggleton: Je crois que le commentaire et la question sont légitimes et je reconnais que nous devons examiner de nombreux aspects. Qu'est-ce qui peut attirer ces jeunes et les amener à se joindre à des organisations terroristes, à sacrifier leur vie et à devenir des gens qui haïssent tant notre société ou les États-Unis? Nous devons étudier le dossier du début à la fin. Nous devons faire le point sur diverses questions. Je crois que la volonté et la détermination en ce sens sont bien présentes.

M. Reg Alcock (Winnipeg-Sud, Lib.): Monsieur le Président, permettez-moi d'abord de me joindre à de nombreux autres et d'exprimer mes condoléances aux familles et aux amis de ceux qui ont perdu la vie dans les atrocités de la semaine dernière et de ceux qui continuent de lutter mais qui risquent fort de mourir.

Mardi dernier est un jour qui restera gravé dans notre mémoire entre tous. Lorsque nous avons appris la nouvelle et vu pour la première fois les images des immeubles attaqués, nous savions que ces images resteraient à jamais gravées dans notre mémoire. Devant de telles atrocités, nous sommes horrifiés et nous ne comprenons pas pourquoi elles ont été commises. En outre, nous avons peur, nous voulons nous protéger et nous ne voulons pas que des gens s'attaquent à nous de la même façon. Nous sommes également en colère, nous voulons riposter, mettre la main sur les responsables et les punir en conséquence.

Nous sommes en guerre, mais si nous sommes en guerre, cette guerre ne ressemble à aucune autre que nous, députés, avons connue auparavant. Ce n'est pas une guerre que nous regarderons à la télévision, comme nous l'avons fait avec la guerre du Golfe. Ce n'est pas une guerre qui a lieu à des milliers de milles d'ici, comme celles que mes parents ont connues. C'est une guerre dans laquelle nous sommes sur la ligne de front. C'est une guerre qui aura lieu dans nos aéroports, nos écoles, nos collectivités et nos centres commerciaux. Nous connaissons une guerre que les habitants d'autres pays du monde ont déjà connue.

Si c'est une guerre, nous devons la gagner. Nous ne pouvons permettre à des terroristes de l'emporter. Ils gagnent s'ils sont libres de faire ce qu'ils ont fait, mais aussi si nous sacrifions notre mode de vie, si nous renonçons à nos valeurs et si nous modifions qui nous sommes afin de nous mettre à l'abri de leur intervention. Nous devons leur faire payer le prix.

Nous perdons aussi cette guerre si nous adoptons leur comportement. Si nous commençons à agir comme eux, à ne pas respecter la règle de droit, à ne pas nous conduire selon nos valeurs et à ne pas chercher une façon de résoudre ce qui est à l'origine de cette situation, il est alors à craindre que nous ne devenions guère mieux qu'eux. Nous ne pouvons résoudre ce problème en adoptant leurs techniques ou leurs tactiques.

J'ai beaucoup réfléchi à cette question, comme c'est le cas de chacun d'entre nous. J'ai une énorme confiance dans notre fonction publique et le gouvernement ainsi que dans notre aptitude à faire tout ce qu'il faut pour apporter des solutions aux nombreux petits problèmes que nous connaissons, en ce qui concerne notamment le mode de fonctionnement de notre système de transport ou nos frontières, toutes ces choses dont nous avons discuté aujourd'hui à la Chambre. Je suis convaincu que ce débat se poursuivra très longtemps.

J'ai aussi réfléchi profondément à un secteur qui retient beaucoup mon attention, soit celui des technologies de l'information et des communications, le genre de cadre ou de système nerveux qui sous-

tend la mondialisation. C'est la connectivité qui nous a permis de construire un système mondial de commerce et d'établir entre nous des liens comme jamais auparavant. Cela a aussi entraîné la liberté de mouvement et une partie de la porosité qui nous a mis en danger dans les circonstances récentes.

Il y a dans ce cadre des aspects sur lesquels nous devons aussi nous pencher. Il existe des façons de faire appel à ces outils et à ces réseaux pour mieux identifier les gens et assurer le suivi des personnes qui nous préoccupent. Toutefois, il y a ici un compromis. C'est un compromis entre la protection de la vie privée et le besoin de savoir de notre collectivité.

C'est un débat auquel doit se livrer la Chambre. Je ne sais pas quelle est la solution. Je ne sais pas où sont les limites, mais j'ai le sentiment que, dans notre désir de nous protéger, nous avons des outils qui nous permettront de mieux comprendre ce qui se passe et de mieux étayer nos mesures de défense. Toutefois, nous ferons aussi des concessions.

Je suis un peu découragé par la précipitation de certains. J'ai vu hier soir à la télévision Newt Gingrich, qui disait que le moment était venu de s'en prendre aux défenseurs des libertés civiles. Cependant, j'ai été également heureux de ne pas voir Colin Powell, M. Rumsfeld ou les autres adopter cette ligne de pensée. Je pense que Newt Gingrich reste marginal. Je sais que nous entendrons son refrain, mais j'espère qu'il n'occupera pas une place centrale.

●(1610)

Il y a autre chose ici. J'essayais de me rappeler la série d'attentats suicides à la bombe qui ont commencé à se produire le printemps dernier en Israël. Un jeune Palestinien avait apporté une bombe au milieu d'une foule, mais j'oublie les détails, ce qui est effrayant en soi. Nous y devenons tellement habitués que ces événements se dissipent tout simplement dans notre mémoire.

Le jeune Palestinien a fait exploser la bombe, se tuant lui-même et tuant des personnes innocentes qui se trouvaient au mauvais endroit au mauvais moment. Après l'attentat à la bombe, on a interviewé son père en Palestine. Il se disait très fier de son fils. Je me disais qu'il fallait qu'un homme ait l'esprit bien tordu pour être fier du fait que son enfant s'était tué et avait tué des personnes innocentes. Il nous faut comprendre cela également. Nous avons besoins de comprendre cela et ce qui inspire pareil fait.

Je suis convaincu que nous réussirons à attrapper Oussama ben Laden et d'autres, mais cela n'est pas la solution. Cela en fait partie, mais cela ne mettra pas fin au problème. Tous ceux qui en ont parlé ces derniers jours sont restés fixés sur ce problème et ont fait cette observation à maintes reprises. Il nous faut comprendre les racines du problème et nous y attaquer si nous voulons réussir à avoir la société pacifique que nous souhaitons.

Je me réjouissais aujourd'hui d'entendre les discours des députés de tous les partis. Je me réjouissais d'entendre les députés parler non seulement du recours à la manière forte, mais encore de la nécessité de comprendre et d'agir de manière raisonnable.

Le discours du premier ministre m'a plu. Je terminerai mon intervention en soulignant un passage très important de son discours. Il a dit que nos actes seraient dictés par la détermination, et non par la peur.

Travaux de la Chambre

Il a dit que si les lois doivent être changées, elles le seront. Si la sécurité doit être accrue pour protéger les Canadiens, elle le sera. Nous demeurerons certes vigilants, mais nous ne céderons pas, en accroissant la sécurité, à la tentation de miner les valeurs qui ont fait du Canada une sentinelle de l'espoir, de la liberté et de la tolérance dans le monde. Nous ne laisserons personne nous pousser, dans un espoir vain et défaitiste, à enfermer le Canada dans des murs.

Nous avons créé un pays merveilleux où tous peuvent vivre en harmonie. Il est à espérer que nous puissions apporter une solution à ce problème.

M. Myron Thompson (Wild Rose, Alliance canadienne): Monsieur le Président, je voudrais souligner les observations du député et le remercier de ce qu'il a dit au sujet de la compassion qu'il éprouve envers les victimes de cette horrible tragédie. Je l'en remercie.

Je voudrais maintenant en venir à des faits réels. Comme le député et la présidence le savent peut-être, j'ai un fils qui sert dans l'armée américaine. Il est sergent. J'ai eu une longue conversation téléphonique avec lui hier soir. L'armée est dans l'état d'alerte le plus élevé, de sorte qu'en quelques minutes elle peut être dépêchée n'importe où dans le monde, même sur le territoire américain, avec toutes les ressources et le matériel voulus pour remplir tout genre de mission. L'armée est prête, compétente et apte au combat.

Sa mère et moi sommes très nerveux. Il est notre fils. Les parents canadiens pourraient-ils éprouver la même confiance envers leurs soldats comparativement à ce qui se passe aux États-Unis où les jeunes ont été préparés à un événement que personne ne voudrait voir arriver, mais qui pourrait bien se produire dans les circonstances? Les parents canadiens peuvent-ils avoir la certitude que leurs soldats, leurs marins, leurs enfants seront en sécurité dans l'exercice de leurs fonctions?

• (1615)

M. Reg Alcock: Monsieur le Président, je peux comprendre l'inquiétude du député et de sa famille. À l'heure actuelle, lorsque nous parlons de guerre, la plupart d'entre nous sommes d'un âge qui nous met généralement à l'abri de toute participation, volontaire ou non. Ce que nous tentons réellement de faire, c'est de déterminer si nous sommes prêts à risquer la vie de nos enfants. Je crois que les Canadiens disent qu'ils sont prêts à faire ce qu'il faut pour mettre un frein à cette situation.

L'armée canadienne est-elle aussi forte, aussi rapide et aussi puissante que l'armée du plus grand et du plus riche pays au monde, un pays dix fois plus gros que le nôtre? Non, elle ne l'est pas.

Mais est-elle aussi fine, aussi bien équipée, aussi intelligente? Peut-elle faire le travail qu'elle est appelée à faire? Oui, je suis persuadé qu'elle le peut.

M. Peter MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough, PC/RD): Monsieur le Président, j'aimerais également féliciter le député de Winnipeg-Sud de nous avoir fait part de ses commentaires en toute sincérité, ainsi que l'orateur précédent, c'est-à-dire le ministre de la Défense nationale, d'avoir expliqué à la Chambre certaines des mesures qui ont été prises par l'armée canadienne en réponse à cette tragédie et de ses commentaires élogieux à l'intention de tous les Canadiens qui ont prêté main-forte, tout particulièrement ceux d'Halifax, en Nouvelle-Écosse, qui ont ouvert leurs coeurs et leurs foyers aux voyageurs des États-Unis et d'ailleurs au monde qui ont été détournés vers nos aéroports.

J'aimerais poser quelques brèves questions au député. En ce qui a trait aux ressources et à la réaction des Forces canadiennes, nous savons que les forces américaines ont rappelé 50 000 réservistes, ce

qui ironiquement correspond à peu près au nombre total des membres de nos forces armées. Ferons-nous également un rappel aussi important auprès des réservistes canadiens? Ma question s'adresse au ministre de la Défense nationale.

De même, j'aimerais rappeler au député qu'il y a d'autres questions de capacité opérationnelle en suspens qu'il faut régler. Je pense par exemple au dossier du remplacement des hélicoptères qui n'est toujours pas réglé.

Enfin, pour ce qui est de ceux qui seraient intéressés à se porter volontaires pour les forces armées, seront-ils...

Le président suppléant (M. Bélair): Le député de Winnipeg-Sud a la parole.

M. Reg Alcock: Monsieur le Président, je ne vais assurément pas chercher à répondre à la question posée au ministre de la Défense nationale.

Il serait malheureux de laisser le débat dériver sous forme de discussions que nous tiendrons dans le cours normal des travaux, car la situation actuelle est très différente. Nous ferons ce qui doit être fait, comme on nous le demandera et dans la mesure de nos possibilités. Nous n'exposerons pas nos gens au danger sans les doter des ressources ou de l'équipement nécessaires.

Je terminerai en rappelant certains propos qu'a tenus le premier ministre dans son discours. Je le fais rarement, mais j'ai été impressionné par certaines choses qu'il a dites. Il a déclaré que le Canada ne s'est jamais contenté de jouer un rôle d'observateur dans la lutte pour la justice dans le monde, ajoutant que nous épaulerions les Américains, qui sont nos voisins, nos amis et des membres de notre famille, que nous serions aux côtés de nos alliés et ferions ce qu'il faut pour défaire le terrorisme. Le premier ministre a également ajouté que nos actions devaient être inspirées par un esprit de sagesse et de persévérance, par nos valeurs et notre mode de vie.

* * *

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

L'hon. Don Boudria (leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, de nombreux députés ont manifesté leur empressement à participer au débat en cours. Si la Chambre est d'accord, je propose de prolonger la séance de ce soir par la motion suivante:

Que la Chambre siège jusqu'à 22 heures aujourd'hui, afin d'examiner l'article n° 10 figurant sous les initiatives gouvernementales.

Le président suppléant (M. Bélair): Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée.)

• (1620)

M. Jay Hill: Monsieur le Président, voudriez-vous demander le consentement unanime de la Chambre afin que, dans l'esprit de la coopération, le débat de ce soir se déroule comme à l'étape du rapport, à savoir dix minutes par discours sans questions ni observations, afin de permettre au plus grand nombre possible de députés de prendre la parole d'ici 22 heures?

Le président suppléant (M. Bélair): Y a-t-il consentement?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non

L'ATTAQUE CONTRE LES ÉTATS-UNIS

La Chambre reprend l'étude de la motion.

M. Leon Benoit (Lakeland, Alliance canadienne): Monsieur le Président, je partagerai mon temps avec un autre député de l'Alliance, et les prochains intervenants feront de même.

Un matin comme tant d'autres, mardi, Ace Bailey se rendait à son travail. Il était recruteur pour la Ligue nationale de hockey, et ce travail l'amenait à prendre souvent l'avion.

Ace Bailey est né et a grandi à Lloydminster, là où j'ai grandi, moi aussi. Il avait deux ans de plus que moi. Il évoluait dans la Ligue nationale de hockey. Il avait d'ailleurs passé une année dans la meilleure équipe de hockey de tous les temps, les Oilers d'Edmonton. Il en était fier, sa famille en était fière, et la municipalité de Lloydminster en était fière aussi.

Ace Bailey était à bord du deuxième avion que les terroristes ont fait s'écraser sur la deuxième tour du World Trade Center. Il est mort victime de cet acte terroriste insensé.

J'offre mes sincères condoléances et prières aux parents et aux amis d'Ace Bailey, affligés par sa mort.

Je promets aux Canadiens portés disparus et à ceux dont la vie a été interrompue cruellement au World Trade Center que le sacrifice qu'ils ont fait ne sera pas vain et que nous saurons tirer des leçons des attaques insensées de mardi dernier. Nous ferons en sorte que leurs enfants vivent dans un monde plus sécuritaire et nous réaffirmerons l'esprit de démocratie et de liberté dans ce pays et dans le monde libre.

J'aimerais également dire que j'admire les New-Yorkais. Nous avons entendu des histoires et vu des images à la télévision de gens qui aidaient des amis à sortir des immeubles de bureaux même s'ils croyaient qu'il pouvait y avoir une bombe ou un genre d'attaque quelconque. Ils aidaient une connaissance ou un collègue à sortir de l'immeuble dans des circonstances très dangereuses. Ces actes d'héroïsme resteront à jamais gravés dans notre mémoire.

J'admire les actes d'héroïsme que nous avons vus de la part des policiers et des pompiers. En regardant les images à la télévision, je me disais qu'ils devaient bien savoir que la tour allait s'effondrer, surtout après l'effondrement de la première. Nous devons admirer les gens qui agissent ainsi dans ce genre de situation, et je les admire.

J'admire les actes d'héroïsme incroyables accomplis par les gens qui étaient à bord du quatrième avion. Ils ont téléphoné à la maison pour dire adieu et pour déclarer une dernière fois leur amour à leur mari, leur femme et leurs enfants. Puis ils ont dit qu'ils feraient leur possible pour empêcher les terroristes d'atteindre une autre cible. Nous ne saurons jamais ce qui s'est vraiment passé dans cet avion, mais c'est admirable et touchant de penser à ce que ces gens ont fait.

Nous avons vu ce qu'il y a de meilleur dans la race humaine mardi dernier, après avoir vu ce qu'il y a de pire.

Le temps est maintenant venu de se remettre au travail et de voir à la conduite des affaires du pays.

Aujourd'hui, notre première préoccupation est la sécurité des citoyens du Canada. À titre de porte-parole principal de mon parti pour la défense, je me dois de poser ces questions difficiles et de signaler les faiblesses que je vois dans notre défense nationale, et je m'acquitterai de cette responsabilité.

Si l'Alliance canadienne a été élue pour jouer le rôle d'opposition officielle, c'est justement pour faire cela, pour obliger le gouvernement à rendre des comptes et pour offrir des solutions de rechange positives. C'est ce que je ferai dans ce débat.

Travaux de la Chambre

Je vais commencer par rappeler aux gens ce que notre défense nationale, les Forces canadiennes, ont à offrir.

• (1625)

Premièrement, les Forces canadiennes ont la puissance nécessaire pour contrer tout soulèvement civil qui pourrait se produire. Elles assurent des services de recherche et de sauvetage à ceux qui en ont désespérément besoin. Elles apportent du secours aux sinistrés dans des situations comme la tempête de verglas et les inondations que nous avons connues. Elles sont là pour protéger notre souveraineté, surtout dans les eaux du Nord, pour qu'on puisse faire voir clairement que ce territoire est canadien et que les autres ne peuvent en réclamer la propriété.

Elles doivent remplir les engagements du Canada dans le cadre de l'OTAN, du NORAD, de nos grandes alliances et des Nations unies. Voilà ce que les Canadiens demandent aux Forces canadiennes.

Selon le rapport public du SCRS pour l'an 2000, le rôle militaire et politique accru du Canada sur la scène mondiale a augmenté la visibilité de notre pays, comme l'avait fait notre participation aux interventions militaires en Iraq et au Kosovo.

Le rapport du SCRS dit que, puisque nous avons directement participé à des interventions militaires, nous sommes plus susceptibles d'être visés par les attaques terroristes que nous l'étions auparavant. Par conséquent, il importe encore plus que nous soyons préparés, capables et disposés à remplir nos engagements.

Tout d'abord, je veux parler de nos engagements dans le cadre de l'OTAN. Le Canada peut-il remplir ces engagements? La question est extrêmement importante à cause de l'ampleur de cette grande alliance et de la sécurité de notre nation et de notre population. Elle est aussi extrêmement importante à cause des incidences économiques.

Je dirais que le Canada a des engagements militaires et étrangers plus grands que lui. On le voit dans le contexte du G-8. Nous avons des obligations qui dépassent largement la dimension et la population du pays.

Voici les questions que je veux poser au ministre de la Défense nationale et au gouvernement. Où le Canada va-t-il trouver les gens et le matériel nécessaires pour remplir nos obligations envers nos alliés de l'OTAN? Si l'OTAN lance une frappe contre les groupes de terroristes qui ont participé aux attaques à New York et à Washington, la contribution canadienne sera-t-elle surtout symbolique?

En écoutant le ministre de la Défense nationale faire son intervention et répondre aux questions juste avant que j'intervienne, deux choses m'ont dérangé.

Premièrement, il a dit qu'une attaque conventionnelle de l'OTAN était extrêmement improbable. C'était presque comme si, grâce à la pensée magique, il pouvait éviter d'avoir à respecter notre engagement envers nos alliés de l'OTAN. C'est triste, mais il y aura très probablement une attaque conventionnelle et nous serons invités à fournir des troupes et du matériel militaire pour respecter nos obligations. La pensée magique ne fonctionnera pas en l'occurrence.

Travaux de la Chambre

Deuxièmement, j'ai été inquiet d'entendre le ministre dire que nous avions en grande partie ce dont nous avons besoin. Je serais très heureux de l'entendre dire que nous manquons d'effectifs et de matériel, que nous n'avons pas alloué suffisamment de ressources à la sécurité de notre pays dans le cadre du ministère de la Défense nationale de sorte que nous puissions aller de l'avant et bâtir une défense nationale forte. Voilà ce que j'espérais entendre de la bouche du ministre. Cela ne s'est malheureusement pas produit.

Il faut que soient posées ces questions difficiles.

Je voudrais rappeler ce qui est arrivé il y a deux semaines. L'OTAN a demandé au Canada d'envoyer des troupes en Macédoine. Comme le Canada ne pouvait pas respecter cet engagement, il a détaché environ 200 de nos militaires engagés dans une mission de l'ONU en Bosnie pour les envoyer en Macédoine, dans le cadre d'une autre mission de l'OTAN. C'est comme régler le solde d'un compte de carte de crédit avec une autre carte de crédit pour éviter de déclarer faillite.

Nous avons un grave problème. Maintenant que nous en sommes arrivés à une situation critique, les Canadiens ont le droit de savoir que le gouvernement est capable de répondre à leurs besoins de sécurité ici au pays et à leurs engagements militaires à l'étranger. Il est extrêmement important qu'au cours des prochaines semaines le gouvernement et le ministre de la Défense nationale puissent expliquer de façon détaillée comment exactement le Canada entend respecter cet engagement.

• (1630)

Je terminerai en faisant observer une chose. Le moment est venu de faire l'unité et de faire preuve de détermination et de fermeté, et nous devons faire montre de cette détermination et de cette fermeté à l'égard des auteurs de cet acte haineux. Assurons-nous que nous offrons notre soutien, notre affection, nos prières et notre amitié tout particulièrement aux membres des communautés musulmane et arabe qui en ont actuellement vraiment besoin.

M. Peter Adams (Peterborough, Lib.): Monsieur le Président, j'ai écouté attentivement les propos de mon collègue. Je suis en désaccord avec certaines de ses affirmations, mais j'ai apprécié la façon dont il a abordé le problème. J'aimerais lui poser une question.

Je suis convaincu que, comme nous tous, mon collègue a reçu des appels téléphoniques, a conversé dans la rue avec des électeurs de sa circonscription et a reçu des courriels de personnes de divers secteurs. Certains sont extrêmement en colère, mais j'imagine que la plupart d'entre eux éprouvent autant de peur et d'inquiétude que les autres citoyens qui craignent pour eux-mêmes et pour leur famille face à l'avenir.

Des gens m'ont appelé pour obtenir des renseignements sur les droits de la personne et les groupes ethniques au Canada. Ils s'inquiètent de la situation des femmes et des enfants à l'étranger. Un groupe en particulier, dans un élan d'une extraordinaire générosité, effectue des vigiles une fois par semaine à l'extérieur de mon bureau de circonscription pour protester contre les sanctions prises contre l'Irak. C'est avec énormément de courage qu'ils se sont de nouveau présentés devant mon bureau.

En tant que député, comment répond-il aux préoccupations des électeurs de sa circonscription et aux divers groupes de citoyens qui éprouvent entre autres de la peur et de la colère face à ce conflit?

M. Leon Benoit: Monsieur le Président, j'ai entendu des choses de ce genre, mais, pour la plupart, les gens m'ont appelé pour me dire qu'ils craignaient que nos militaires ne puissent remplir leurs obligations et ne puissent assurer la sécurité du pays si pareil désastre

s'abattait sur nous. Ils ont peur. Ils veulent avoir l'assurance qu'ils seront protégés par les forces armées, qui représentent le principal organe de défense du pays. Ils s'inquiètent en voyant l'effectif des forces armées passer de 90 000 à 55 000 membres et continuer de diminuer. Ils s'inquiètent en constatant que les dépenses militaires ont diminué de 30 p. 100. Ils savent que nous ne pouvons pas réduire ainsi les dépenses militaires et nous attendre à ce que les forces armées puissent assurer notre protection à 100 p. 100. Ils savent que nos militaires ont besoin d'un meilleur équipement pour les missions très difficiles qu'ils doivent remplir.

Voilà ce que disent mes électeurs. Ils sont très inquiets à cet égard.

Compte tenu de la situation dans laquelle nous nous trouvons, je n'ai peut-être pas dit ce que j'aurais dit si j'avais révélé le fond de ma pensée, mais ce que je puis dire, c'est que ce sont de bonnes questions et que je les poserai au ministre de la Défense nationale au nom du député.

M. Kevin Sorenson (Crowfoot, Alliance canadienne): Monsieur le Président, ma question s'adresse au porte-parole en matière de défense.

Nous avons entendu l'intervention du ministre de la Défense nationale avant celle du député. Le ministre a parlé avec éloquence du mot «guerre». Il a dit qu'il refusait de l'employer. Selon lui, cela suscite la crainte et les gens ne veulent pas parler de choses qu'ils ne comprennent pas. Il a poursuivi en parlant de la façon dont cette guerre serait menée.

Nous avons entendu parler de guerre contre la pauvreté, de guerre contre les drogues, de guerres contre bien d'autres choses. Dans tous ces cas, on parle bien de guerre. Cependant, il a dit très clairement que la guerre au sens classique ne serait pas l'élément central.

On lit dans les journaux aujourd'hui que, selon le général MacKenzie, nous ne sommes pas bien équipés pour faire la guerre.

Je demanderais au porte-parole en matière de défense quelle a été l'évolution de nos forces armées au point de vue du financement et des effectifs, au cours des dix dernières années.

• (1635)

M. Leon Benoit: Monsieur le Président, la question est excellente, et elle préoccupe beaucoup les gens. J'ai déjà donné des chiffres. Les effectifs ont été ramenés de 90 000 à 50 000 au cours des neuf dernières années; on a retranché 30 p. 100 du financement au cours de la période; la majeure partie de l'équipement est dans un état pitoyable.

Je respecte le général MacKenzie et ses opinions en matière de défense. Cependant, nous pourrions passer en revue la liste des anciens haut gradés et les groupes de réflexion dans le domaine militaire, et tous diraient la même chose. C'est ce qui m'inquiète. Le problème est largement connu et il est dénoncé depuis huit ans. Nous devons y remédier maintenant.

M. Paul Forseth (New Westminster—Coquitlam—Burnaby, Alliance canadienne): Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui au nom de mes électeurs de New Westminster—Coquitlam—Burnaby et de tous les gens qui aiment la liberté pour transmettre mes plus sincères condoléances aux nombreux Américains, Canadiens, Britanniques et autres qui ont été touchés directement ou indirectement par cette tragédie.

J'appuie la motion présentée à la Chambre qui se lit comme suit:

Que la Chambre exprime son émoi et sa consternation face aux attaques insensées et odieuses dont les États-Unis ont été la cible le 11 septembre 2001;

Travaux de la Chambre

Qu'elle offre ses plus profondes condoléances aux familles des victimes et au peuple américain tout entier;

Qu'elle réitère sa détermination à défendre la liberté et la démocratie, à traduire en justice ceux dont les actions témoignent de leur mépris pour ces valeurs fondamentales, ainsi qu'à défendre le monde civilisé contre toute nouvelle attaque terroriste.

Il sera toujours nécessaire de défendre la liberté contre des actes de terrorisme insensés ou contre la complaisance.

Les Canadiens ont suivi le déroulement de ces attaques avec horreur et ils ont cherché à comprendre l'incompréhensible. Pour ma part, je ne peux m'empêcher de penser à la possibilité qu'il y ait une filière canadienne derrière tout cela. Les renseignements qui ont circulé sont peut-être sans fondement, mais il n'en reste pas moins qu'il n'est pas acceptable que les lois et l'administration canadiennes continuent de permettre à des non-Canadiens ayant des liens avec le terrorisme de rester au pays.

Les Canadiens trouvent déroutant que le SCRS, la GRC, les médias canadiens et même les réseaux de télévision américains aient souligné pendant des années la facilité avec laquelle les criminels peuvent avoir accès à notre pays à cause de la faiblesse des protections offertes par le gouvernement fédéral. Il faut d'abord reconnaître qu'il y a un problème avant que des changements puissent être effectués.

Les Canadiens veulent que le gouvernement admette qu'il y a un problème pour que nous puissions tenter d'y chercher une solution. Plutôt que d'entendre le premier ministre dire cette semaine qu'il ne prévoit aucune amélioration et la ministre de l'immigration dire qu'il n'y a pas de problème au Canada, les Canadiens veulent que le Cabinet reconnaisse qu'il n'a pas bien orienté ses priorités en matière de sécurité.

Les Canadiens ont raison d'être en colère contre le gouvernement parce que celui-ci n'a pas su administrer convenablement la sécurité nationale par le passé. Les problèmes relatifs aux politiques sur le système canadien d'immigration sont bien connus. Nos loyaux fonctionnaires nous ont souvent souligné que le Canada était soit un paradis pour les opérations terroristes, soit un endroit où les terroristes pouvaient amasser des fonds, soit encore un tremplin vers les États-Unis.

Il est bien connu au pays que, chaque fois qu'il s'agit d'un problème d'application de la loi, qu'il s'agisse de la police des ports qui offre une formation plus poussée ou de la main-d'oeuvre supplémentaire aux gardes des services frontaliers des douanes, des niveaux appropriés de personnel militaire ou du personnel ayant les ressources et la technologie nécessaires à la sécurité des aéroports, les libéraux ont toujours appliqué des mesures d'austérité et des restrictions dans toute cette gamme de ressources.

Le gouvernement doit admettre que, lorsqu'il a été question de ces dossiers à la Chambre, notre parti ne s'est jamais trompé, alors que le gouvernement faisait fausse route. Mes électeurs voudraient savoir quel est le plan d'action de la ministre, au-delà de la mise en oeuvre du projet de loi C-11 l'année prochaine. Il faut que de nombreuses personnes soient en place à tous les niveaux pour traiter ce qui, à ce moment-ci, est surtout un problème de sécurité des personnes.

Le 31 décembre 1997, par suite d'une révision de la législation, on a présenté à la ministre de l'Immigration de l'époque un rapport intitulé *Au-delà des chiffres: L'immigration de demain au Canada*. Après avoir discuté abondamment et après avoir cédé devant les défenseurs de l'industrie de l'immigration, les libéraux ont traîné pendant trois longues années, jusqu'au 21 février 2001, avant de présenter le compromis que représente le projet de loi C-11 adopté

par la Chambre des communes le 13 juin dernier, et dont le Sénat est maintenant saisi.

Le projet de loi C-11 semble vraiment resserrer un peu la procédure, mais le manque de ressources humaines dont souffre généralement le ministère de l'Immigration de nos jours demeure un scandale. Par conséquent, la confiance de la population dans la capacité des libéraux de gérer les affaires du pays ou de diriger un bon système d'immigration est nettement inférieure à celle qu'on pourrait attendre.

Tout le monde sait qu'il serait possible de faire beaucoup s'il y avait une volonté politique de gérer ce dossier. Les libéraux n'ont jamais eu la base idéologique nécessaire en matière de reddition de comptes ou d'orientation pour assurer la gestion comme le demande la population.

L'état actuel du système prouve une fois de plus que les libéraux n'ont pas la compétence voulue pour gouverner. Le monde n'est peut-être pas plus dangereux aujourd'hui qu'il l'était la semaine dernière, mais les événements de mardi dernier montrent certainement qu'il est beaucoup plus dangereux que les libéraux n'ont voulu l'admettre.

- (1640)

La circulation internationale accrue des biens, des capitaux et de la main-d'oeuvre rend plus que jamais la tâche facile aux terroristes qui souhaitent créer des réseaux, établir leurs bases dans des endroits clés et trouver dans des pays comme le Canada les fonds qui serviront à financer leurs crimes.

Il est renversant que des gens puissent entrer au Canada, y demander le statut de réfugié et se déplacer librement pendant des années. La plupart des demandeurs de statut de réfugié font ce que bon leur semble dans nos collectivités dans l'attente interminable de leur audience. Puis, on manque de ressources pour vérifier les allégations de ces personnes au sujet de leur prétendu pays d'origine. Qui plus est, les demandeurs déboutés peuvent se prévaloir d'un processus d'appel qui peut durer jusqu'à sept ans, période durant laquelle le système ne peut expulser ces personnes, dont la plupart peuvent choisir ou non d'être respectueux de nos lois tout en vivant dans notre société. Et ce n'est pas tout, des milliers de demandeurs d'asile disparaissent dans la nature une fois qu'ils ont le champ libre, comme si leur unique but était de se faufiler entre les mailles du filet.

Compte tenu de la faiblesse de nos procédures actuelles, nous pouvons nous estimer chanceux que la criminalité n'ait pas été pire encore.

Il est temps que le gouvernement voie la réalité en face, cesse ses démentis, arrête d'insulter l'opposition officielle pour se défendre et qu'il se décide à réaffecter ses ressources en personnel.

La plupart des pays qui accueillent des réfugiés acceptent de 10 à 15 p. 100 des demandes. Pour notre part, nous procédons à des vérifications tellement inadéquates que nous acceptons la moitié, voire plus, des demandes. Rien d'étonnant à ce que le Service canadien du renseignement de sécurité affirme que la plupart des groupes terroristes mondiaux ont établi leurs bases au Canada. Il est chargé de surveiller tout ce qui constitue une menace pour le Canada. Il a déclaré ceci le 12 juin:

Au cours des prochaines années, les terroristes risquent de frapper avec davantage de violence, moins de discernement et de façon plus imprévisible que ces dernières années [...]. Il y aura vraisemblablement des attentats terroristes dont le seul but sera d'engendrer la terreur même [...]. Le Canada pourra être la cible d'attentats terroristes.

Le vérificateur général sonne une autre alarme dans le rapport qu'il a publié en avril 2000:

Travaux de la Chambre

Ainsi, les agents des visas ont non seulement le sentiment d'agir de façon conforme à leurs propres valeurs, mais également de prendre des décisions qui pourraient comporter des risques trop élevés et entraîner des coûts importants pour la société canadienne.

En réponse, le gouvernement est resté complaisant et, partant, par définition, peut-être complice.

Des gens qui viennent au Canada ont constaté que le système, tel qu'il est actuellement conçu, leur permet d'atteindre leurs objectifs malveillants. Faute d'être suffisamment encouragés à respecter les ordres d'expulsion ou les conditions de déclaration, ces nouveaux arrivants resteront au Canada et se faufferont dans le système. Les passeurs y transportent leurs victimes sans crainte d'être poursuivis en justice.

Malheureusement, les événements de cette semaine nous rappellent encore une fois que les systèmes doivent fonctionner plus rapidement, en protégeant beaucoup mieux la sécurité publique. Le courage d'agir nécessite une bien meilleure affectation des ressources humaines et financières et les meilleurs systèmes d'information qui soient pour protéger les citoyens et appliquer les lois. À défaut de ces principes, les plus beaux discours que le gouvernement fera aujourd'hui ne seront jamais efficaces ni ne nous protégeront contre une tragédie.

Il est très difficile de s'occuper du volume important d'immigrants et de séparer le bon grain de l'ivraie. Pour bien composer avec cette réalité, il est raisonnable de prendre deux mesures. Il faut attribuer suffisamment de ressources aux organismes dont les dirigeants réclament de l'aide. Il faut leur accorder le personnel compétent dont ils ont besoin et renforcer les ports d'entrée afin de réduire le débordement de notre système.

Une des lacunes de la politique canadienne, c'est que des termes comme immigration, réfugiés, surveillance des frontières ont toujours été tabous. Les accusateurs qui pratiquent une censure et dénigrent mon parti nuisent au pays tout entier. Néanmoins, je ne cesserai de dire que, dans notre parti, nous croyons fermement que le gouvernement doit rendre compte de la façon dont les programmes de sécurité sont appliqués.

Nous nous souviendrons à jamais du 11 septembre 2001. Les attaques contre les États-Unis changent notre façon de voir le monde. La civilisation a été attaquée et partout, la liberté a été bafouée. Nous continuerons de prier pour les victimes et leurs familles.

Je dirai en terminant mes observations que nous, l'opposition officielle du Parlement canadien, offrons à notre premier ministre notre appui pour que nous puissions faire de notre mieux, car la tragédie de cette semaine est d'envergure internationale. J'ai exprimé notre préoccupation et notre appui à l'ambassade des États-Unis et nous offrons nos condoléances au peuple américain. Je rappelle également que des Canadiens et des gens d'autres nationalités ont péri dans les attaques. Bien que nos coeurs soient meurtris en cette période de deuil, je ferai mon devoir de député pour protéger le bien et fera ma part pour préserver la paix et l'ordre.

La technologie et les engins de guerre ne peuvent ni déceler ni éradiquer la haine enracinée dans le coeur d'un extrémiste. Toute personne qui est prête à se suicider pour devenir un martyr de sa cause malveillante risque d'être plus dangereuse que les armes les plus perfectionnées.

• (1645)

Nous avons vu le visage du mal. C'est une notion remplie d'orgueil. Elle sera vaincue par une révélation pleine d'amour. À long terme, notre seul espoir pour la paix et la fin du fanatisme sera un coeur transformé grâce à la foi dans l'amour rédempteur de Dieu.

M. Alex Shepherd (Durham, Lib.): Monsieur le Président, j'ai écouté attentivement les propos du député de Westminster—Coquitlam—Burnaby.

J'aimerais ajouter la voix des habitants de Durham à ce qui s'est dit jusqu'à maintenant sur cette tragédie. Ils m'ont dit sans équivoque qu'ils avaient l'impression d'avoir perdu certaines des libertés qu'ils tenaient pour acquises depuis des années, les libertés civiles que nous tenons toutes pour acquises. C'est une grande tragédie. Nous espérons appuyer des mesures qui nous débarrasseront à tout jamais de ce fléau qu'est le terrorisme.

Le député a parlé longuement de la politique d'immigration. Je tiens à signaler que les immigrants reçus qui vivent dans ma circonscription sont tous des gens bien qui n'ont pas peur du travail. Ils aident leurs voisins et contribuent à la vie de leur quartier.

L'une des choses qui m'inquiètent en tant que député est le fait que je reçois des appels de gens qui craignent que leurs propres libertés civiles soient menacées parce qu'ils appartiennent à un groupe ethnique identifiable.

Le député s'est étendu sur le sujet. Il semblait savoir qu'il y a des groupes terroristes identifiables qui sont actifs au Canada. Comme il jouit de la protection de la Chambre, peut-il dire qui sont ces groupes terroristes et où ils se trouvent?

M. Paul Forseth: Monsieur le Président, pendant un moment, je croyais que le député allait commettre l'erreur à laquelle je faisais allusion au sujet du genre de rectitude politique ou de quasi-censure lié à la capacité de parler de certains sujets, simplement parce que nous avons mentionné la question des plaintes formulées par les fonctionnaires du ministère de l'Immigration, qui disent ne pas avoir les ressources suffisantes pour remplir leur mandat actuel, et encore moins tout nouveau mandat. Évidemment, nous encourageons l'immigration, mais nous voulons aussi nous assurer qu'on répond aux besoins du pays en matière de sécurité.

Si le député veut savoir qui sont ces groupes, il n'a qu'à lire un des nombreux rapports du SCRS. Ce dernier a dressé une liste de plus de 50 groupes qui sont présents dans notre pays.

M. Bill Blaikie (Winnipeg—Transcona, NPD): Monsieur le Président, j'ai écouté le député. Il a fait observer que les services de sécurité de nos aéroports s'étaient détériorés par suite de leur privatisation. Il a souligné l'insuffisance de la main-d'oeuvre aux services de l'immigration à la frontière, ainsi de suite.

Cela me semble paradoxal. Je ne lui cherche pas noise. Je voudrais simplement que le député et ses collègues réfléchissent à la façon dont ils auraient pu contribuer à cet état de choses.

Quand il s'est agi de privatiser les aéroports, ont-ils protesté contre l'initiative? Beaucoup de gens avaient exprimé ces réserves, mais je crois bien que nous avions affaire à une certaine tendance idéologique à l'époque, et il conviendrait peut-être que le gouvernement et d'autres qui y ont souscrit ou qui se sont tus se reposent la question aujourd'hui.

Il en va de même pour l'insuffisance des effectifs aux services de l'immigration. Je me souviens d'une époque où il était politiquement correct de dire que l'administration comptait beaucoup trop de fonctionnaires.

Travaux de la Chambre

Si nous avons besoin d'effectifs, que ce soit dans les services de la sécurité ou de l'immigration ou ailleurs, tâchons de cerner ces besoins et de recruter le personnel nécessaire. Ne nous montrons pas réticents du fait de je ne sais quelles objections d'ordre philosophique que nous pourrions avoir contre l'administration ou le secteur public. C'est tout ce que j'avais à dire.

● (1650)

M. Paul Forseth: Monsieur le Président, le député doit savoir que la privatisation des aéroports n'a absolument rien à voir avec les mesures de sécurité que réclament des douaniers.

J'appuierais à cet égard les revendications du syndicat lorsqu'il n'arrive pas à obtenir une réponse satisfaisante en passant par les voies hiérarchiques ordinaires du ministère. Le syndicat s'est aussi penché sur les problèmes découlant du manque de ressources et de l'insuffisance de la formation des douaniers.

Je veux parler des besoins des personnes chargées de cette responsabilité. Il y a des années que l'on met en garde le gouvernement, qu'on lui donne des conseils, mais le gouvernement ne fait rien. C'est la question que je tiens à souligner à la Chambre aujourd'hui.

M. Larry Bagnell (Yukon, Lib.): Monsieur le Président, je partagerai mon temps avec mon collègue de York-Ouest.

Comme la plupart des députés le savent, je me trouvais à proximité du Capitole au moment où a eu lieu l'attaque à Washington. Se trouver ainsi au centre d'une attaque contre les symboles de notre démocratie et de notre liberté était tout à fait démoralisant. Ce n'était pas une attaque contre les États-Unis. C'était une attaque contre le monde libre tout entier, car des personnes de toutes religions, de toutes cultures et de plus de 40 pays se trouvaient dans ces édifices.

Au Canada, les conséquences se sont fait sentir jusque dans la circonscription la plus éloignée du pays, Yukon, que je représente. À Whitehorse, un appareil de la Korean Airlines a atterri, escorté par des avions militaires. On ne savait pas s'il s'agissait d'un détournement, ce qui a provoqué beaucoup d'émoi et de peur. Je voudrais remercier les gens du Yukon qui ont aidé à calmer les choses.

Je voudrais aussi remercier les Gwich'in qui se trouvaient à Washington avec moi, la communauté la plus éloignée de cette chambre, afin de lutter pour leur survie, comme, paradoxalement, nous luttons tous pour notre survie aujourd'hui. Je tiens à remercier tous ces gens venus nous appuyer à Washington et à New York. Je veux dire ma reconnaissance aux personnes qu'ont laissées derrière eux les passagers du dernier avion; ils ont peut-être empêché que l'appareil n'aille s'écraser contre les édifices dans lesquels nous nous trouvions.

Je remercie et félicite aussi les pompiers et la police de New York pour leur courage. J'en profite enfin pour remercier les pompiers et les policiers, au Canada et dans le monde entier, qui mettent quotidiennement leur vie en danger pour assurer notre sécurité.

Lorsque nous sommes revenus en autobus de Washington, j'étais heureux comme jamais auparavant de voir la Tour de la Paix se dresser solidement devant moi. Nous ne devrions jamais rechigner à contribuer à nos symboles de liberté. Ils sont tellement importants. Cependant, même si les édifices du Parlement avaient été détruits, les terroristes n'auraient pas gagné parce que la liberté court dans les veines des Canadiens. Cela, on ne pourra jamais nous l'enlever.

La motion que nous présentons aujourd'hui comporte trois éléments.

Le premier élément est un message de sympathie. Je ne crois pas qu'il faille en dire plus. Des milliers de Canadiens venant des capitales provinciales, de Whitehorse et de diverses localités ont défilé dans cet édifice durant le week-end pour signer le livre de condoléances. J'ai quitté mon bureau après minuit ces trois derniers soirs et, chaque fois, j'ai vu des gens devant cet édifice, près de la Flamme éternelle, témoignant leur soutien aux Américains.

J'ai vu à l'ambassade des États-Unis une scène incroyable que je ne reverrai probablement jamais. La clôture entourant l'édifice était couverte de fleurs, de messages de condoléances et d'oursons en peluche. Je dirais qu'il y avait au-delà de 15 000 bouquets. C'était un témoignage de soutien incroyable pour nos amis américains.

J'étais tellement fier d'être Canadien et de représenter un pays empreint d'une telle compassion lorsque, à ma sortie des édifices du Parlement vendredi dernier, j'ai vu 100 000 Canadiens réunis à court préavis pour manifester leur sympathie. Je dirai à nos amis américains que c'est le plus gros rassemblement qu'il m'ait été donné de voir sur la colline du Parlement.

Le second élément de la motion a trait à la capture des auteurs de l'attentat. Nous venons d'assister à 5 000 meurtres. Il est inconcevable de ne pas rechercher avec autant d'intensité les auteurs de ces crimes que les criminels ayant commis un seul meurtre. Les terroristes ont utilisé la technologie contre nous, alors nous devons utiliser la technologie pour les attraper. C'est une des grandes forces que le Canada peut mettre à contribution. Notre pays est avancé sur le plan technologique.

Un de mes électeurs voulait que je souligne, et cela a déjà été mentionné précédemment, que notre action ne vise pas une nation, une religion ou une culture. Elle vise seulement quelques dizaines de criminels et de terroristes haineux.

Aussi rationnels soient-ils, les êtres humains peuvent être submergés par l'émotion, ce qui risque de leur faire perdre une partie de leur objectivité. Une autre chose que le Canada pourrait faire à ce moment-ci serait d'aider à maintenir nos amis américains dans la bonne voie pendant qu'ils recherchent les auteurs des attentats, afin de minimiser autant que possible les risques pour les personnes innocentes et tout dommage indirect.

Lorsque notre autobus a franchi la frontière sur le chemin du retour, il était très émouvant de voir les passagers applaudir, heureux d'avoir retrouvé la sécurité du Canada. Cependant, le monde entier vit dans la peur parce que si des gens se trouvant dans les plus hauts immeubles au monde, dans le pays le plus puissant du monde, disposant de la plus grande puissance militaire au monde, peuvent être victimes de terroristes, alors nous pouvons tous être victimes à notre tour.

● (1655)

Voilà pourquoi la troisième partie de la motion est la plus importante et la plus délicate: faire en sorte que le monde civilisé soit sûr.

Travaux de la Chambre

Comme c'est le cas pour tout crime, le fait de trouver celui qui l'a perpétré n'est que la première moitié de la solution, car tout crime est le symptôme d'une situation qui engendrera davantage de terroristes et d'actes de terrorisme. Nous ne devons pas critiquer outre mesure les services du renseignement du Canada et des États-Unis. De toute évidence, nous devons améliorer ces services. Nous vivons toutefois dans un monde libre et nous refusons de renoncer à nos droits et libertés civils. Dans un pays libre, il est techniquement, physiquement et économiquement impossible d'encercler de militaires tout véhicule, édifice et personne. Nous devons attaquer le terrorisme à sa racine même, de manière à ce que les gens n'aient plus de raisons impérieuses de vouloir sacrifier leur vie pour ravager de manière aussi horrible celle d'autres adultes.

Nous engageons-nous dans cette guerre contre le terrorisme alors que le Canada est réputé pour son pacifisme? La paix a été anéantie par cet acte de carnage. Que dire des mots laissés par des enfants à l'ambassade américaine, ces enfants qui ont peur, mais qui veulent la paix? La paix a été détruite. À mon avis, nous avons le devoir de lutter pour rétablir cette paix, pour l'amour de ces enfants et des générations qui les suivront.

Quel autre choix avons-nous? Qu'arrivera-t-il si nous n'engageons pas le combat avec l'ennemi? Allons-nous supposer que les terroristes qui ont tué des centaines de Canadiens en territoire canadien depuis 30 ans vont tout simplement s'en aller? Je n'ai pas vu de note, à la suite de cet événement, annonçant qu'ils ne récidiveraient pas.

Les couteaux, les armes des terroristes des siècles passés, ont été remplacés par les armes de destruction massive des terroristes modernes. La situation n'ira pas en s'améliorant. Ces armes vont devenir de plus en plus horribles. Comme l'a dit Winston Churchill, nous n'avons pas une semaine, pas un jour, pas une heure à perdre avant de nous engager dans la lutte contre le terrorisme et ses causes fondamentales.

Les Canadiens devront prendre une décision difficile et courageuse, car le courage est assorti d'un coût. Le coût des représailles pourrait être le sang versé par les Canadiens dans leur pays et à l'étranger. C'est une décision déchirante pour les Canadiens, car ils la prennent non seulement pour eux, mais aussi pour leurs enfants. Cinq mille personnes sont mortes cette fois-ci. Combien d'autres mourront la prochaine fois si nous ne faisons rien?

S'il y a à la Chambre quelqu'un qui voit fléchir sa détermination de s'engager dans la lutte contre le terrorisme, je l'imagine retourner dans sa circonscription ce soir, s'asseoir devant son repas et réfléchir aux milliers d'autres personnes qui, dans leur collectivité, sont elles aussi attablées devant leur repas et qui ont perdu un être cher.

Amérique, nous sommes avec toi, car nous avons assisté au massacre de secrétaires et d'employés de bureau innocents, de mères et de pères, de fils et de filles dont le seul crime a été de choisir de vivre et de travailler dans un pays libre, un pays qui chérit la liberté et la démocratie autant que nous.

● (1700)

Mme Betty Hinton (Kamloops, Thompson and Highland Valleys, Alliance canadienne): Monsieur le Président, j'aimerais offrir les condoléances de ma circonscription de Kamloops, Thompson and Highland Valleys à tous les gens qui ont été si durement éprouvés la semaine dernière.

J'ai suivi attentivement le débat d'aujourd'hui et je suis d'accord sur beaucoup de choses qui ont été dites. Il y en a d'autres sur lesquelles je ne suis absolument pas d'accord.

Ayant perdu mes deux parents, une soeur et un enfant, je sais ce que c'est que de vivre des événements tragiques. Toutefois, ce dont j'ai été témoin la semaine dernière me donne du courage. Souvent, les pires circonstances font ressortir ce qu'il y a de meilleur chez les gens. Nous en avons vu la preuve d'un bout à l'autre du pays. C'est encourageant.

Par contre, ce qui se passe à la Chambre aujourd'hui et que je trouve troublant est la confusion qui semble régner au sujet de ce qui se passe. J'ai entendu certains de mes collègues du Bloc, du NPD et du parti ministériel dire que le fait que des enfants aient faim faisait partie du problème.

Le catalyseur de la faim est la guerre et la lutte pour le pouvoir, et non l'inverse. Il y a dans le monde des groupes de fanatiques qui se sont mis dans la tête d'avoir recours à tous les moyens nécessaires pour faire passer leur message. C'est pour ça qu'il y a des gens qui ont faim, mais ne mélangeons pas le fait que des gens aient faim avec la cause de leur faim, qui est la guerre et la soif de pouvoir, et c'est à cela que nous devons mettre fin. Nous devons faire quelque chose en ce sens ici aujourd'hui.

Nous savons que 50 groupes terroristes sont actifs au Canada. Je n'accuse personne, c'est un fait. Afin de maîtriser ce qui se passe dans notre pays et ce qui arrive à nos amis dans d'autres pays, nous devons enrayer ce phénomène. J'espère que, à la Chambre, nous allons travailler ensemble pour apporter les changements nécessaires.

Mon collègue est le seul député musulman à la Chambre. Il a fait un appel que j'aurais moi-même fait: un appel à la tolérance et au respect des autres religions. Cet attentat n'a rien à voir avec la religion musulmane; c'est le fait de marginaux fanatiques. Nous ne devons pas perdre cela de vue dans le cadre des présentes délibérations. Nous devons apporter les changements nécessaires pour rétablir notre sentiment de sécurité et le sentiment de sécurité de notre pays. Nous devons défendre ce qui nous est cher. J'espère de toutes mes forces que tous ensemble à la Chambre nous y parviendrons.

M. Jay Hill (Prince George—Peace River, PC/RD): Monsieur le Président, je félicite mon collègue, le député de Yukon, pour ses observations. Je représente ici les Canadiens de Prince George—Peace River et, compte tenu des nombreuses conversations que j'ai eues avec eux et des nombreux messages électroniques ou lettres que j'ai reçus d'eux, je sais qu'ils sont extrêmement peiné et préoccupés par la tragédie qui est survenue aux États-Unis. Je veux dire quelques mots en leur nom.

J'ai eu moi aussi l'occasion, en fin de semaine, d'aller, au nom de mes électeurs, déposer une petite gerbe de fleurs à la barrière de l'ambassade des États-Unis à Ottawa. À l'instar du député de Yukon, j'ai été ému et touché par les messages qui y étaient affichés. Comme l'a dit le député de Yukon, il est extrêmement difficile sinon impossible de les lire sans être profondément touché par la compassion, la sympathie et l'appui des Canadiens.

La situation suscite d'un bout à l'autre du Canada un réel sentiment d'urgence et la préoccupation la plus vive. Avant-hier soir, je me suis entretenu au téléphone avec mon fils de 18 ans. Comme beaucoup d'autres jeunes, il craint qu'une guerre ne se prépare et redoute ce que cela signifierait pour lui.

Qu'une personne de mon âge en parle est une chose, mais c'en est une tout autre pour les jeunes qui risquent d'être conscrits et de devoir consentir le sacrifice ultime pour notre pays.

Travaux de la Chambre

Compte tenu de la gravité de la situation, mon collègue serait-il favorable à ce que les Comités permanents de la défense, des affaires étrangères et de la justice reprennent leurs activités au plus tôt, maintenant que le Parlement a recommencé à siéger? Serait-il favorable à ce que les comités se penchent dès que possible sur cette question?

• (1705)

Le vice-président: Je rappelle aux députés de ne pas dépasser leur temps de parole. Comme l'a expliqué mon collègue un peu plus tôt, beaucoup de députés veulent intervenir dans ce débat fort important.

Le député de Yukon n'aura pas le temps de répondre, car je voudrais que nous nous en tenions à l'horaire prévu et que le plus grand nombre de députés puissent prendre la parole.

Mme Judy Sgro (York-Ouest, Lib.): Monsieur le Président, je tâcherai d'être brève pour que d'autres députés aient la possibilité de prendre la parole.

Ce sont là de tristes moments que vit la planète entière, et pas seulement les Américains et les Canadiens. Le monde entier pleure devant cette horrible agression terroriste de la semaine dernière. Nous sommes de tout coeur avec les États-Unis et nos voisins et amis américains. Je suis persuadé que nous comptons tous des amis quelque part aux États-Unis et que nous sommes tous inquiets face à ce qui nous attend, que ce soit aujourd'hui ou demain.

Nous pensons particulièrement à ceux qui ont perdu la vie et aux êtres chers qu'ils ont laissés derrière eux. La couverture télé fort complète au cours de la semaine écoulée a montré de nombreuses personnes en larmes, des personnes qui avaient perdu leurs enfants, ou encore des pompiers et des policiers qui avaient perdu des collègues. Les images étaient si explicites que personne, au Canada ou ailleurs dans le monde, n'a pu y demeurer insensible, peu importe son degré d'endurcissement, et éviter de verser une larme en les voyant.

La mort et la destruction ne sont jamais plaisants, mais les événements de mardi dernier sont tout à fait dégoûtants. Une tuerie gratuite, le meurtre de personnes innocentes, la destruction de biens et le terrorisme n'ont pas leur place dans la société civilisée qui nous est chère.

Les événements survenus dans le ciel d'Amérique, à New York, à Washington et dans l'ouest de la Pennsylvanie, sont inexcusables. Les planificateurs et les auteurs de ces actes doivent être trouvés et punis. Ceux qui les abritent, qui leur apportent du réconfort et qui leur offrent de l'aide sont tout aussi coupables et doivent également être punis. Si Dieu le veut, ils le seront.

C'est notre intention. Le Canada est une démocratie. C'est une société constitutionnelle, équitable et libre. Elle ouvre ses portes et offre espoir et débouchés à tous. Toutefois, il ne faut pas se servir à mauvais escient de nos valeurs et de notre hospitalité, comme ce fut le cas. Par conséquent, le Canada ainsi que les États-Unis et les personnes libres de tout l'univers ont été propulsés dans une lutte à l'échelle mondiale contre les forces des ténèbres. C'est une bataille inéluctable. Il ne peut y avoir d'autre aboutissement que la victoire absolue.

Par conséquent, renouvelons notre engagement à respecter autrui, notre engagement envers la paix, l'ordre et la règle de droit. Tout engagement moindre diminue chacun d'entre nous.

Nous devons aussi intervenir au pays. Nous devons resserrer les règles d'entrée au Canada. Nous devons veiller à ce que nos frontières, qui sont depuis si longtemps accessibles, servent également de barrière.

Notre nouveau projet de loi C-11 en matière d'immigration réglerait bon nombre de ces problèmes. Il a été amorcé bien avant les actes de terrorisme de la semaine dernière. Des changements se dessinent, mais ils doivent intervenir immédiatement. Nous devons dépister ceux qui nous souhaitent du mal et qui se servent du Canada pour planifier des actes de terrorisme. Nous devons chercher davantage à identifier les arrivants illégitimes. Nous devons trouver une façon d'accélérer le processus permettant de débarrasser le pays de ceux qui, selon les analyses, n'ont pas le droit d'être là.

C'est exactement ce que ferait le projet de loi C-11. Il permettrait la venue des personnes ayant présenté une demande légitime et ayant le droit de venir dans notre pays. Il verrait à ce que les personnes n'ayant pas le droit d'être ici soient expulsées beaucoup plus rapidement. Nous devons refuser le statut d'organisme de bienfaisance à des groupes finançant le terrorisme. Il nous faut une mesure législative contre le terrorisme, et nous travaillerons tous au sein du comité afin que cette mesure soit adoptée le plus rapidement possible.

Nous devons accorder une priorité spéciale à la collaboration avec nos grands voisins et nos amis les plus chers, les États-Unis d'Amérique, afin d'éliminer ce fléau. Nous devons avoir la certitude que les Américains peuvent être tout à fait sûrs que nous ne servirons pas de filière pour les terroristes ou pour toute personne ou tout groupe se livrant à une activité illégale ou criminelle.

En cette période de réflexion et de prise de résolutions, nous devons être attentifs et réagir avec vigueur contre tout traitement injuste réservé à ceux que l'on considère différents. L'ouverture de notre société a valu au Canada la plus grande diversité démographique imaginable. Nous célébrons cette diversité parce qu'elle reflète nos vraies valeurs.

• (1710)

J'ai le bonheur de représenter une circonscription, York-Ouest, où habitent environ 120 groupes culturels différents. Tous vivent dans la paix et l'harmonie. Pendant que je parle à la Chambre de ce que l'avenir nous réserve, ils sont tous inquiets. Ils craignent autant ce qui pourrait venir de l'intérieur que la menace de l'extérieur. Je prie tous les députés de penser sincèrement à tous les habitants de notre pays qui veulent vivre dans la paix et l'espoir. Il faut faire en sorte que nous vivions de cette façon ensemble.

L'occasion nous est fournie, à nous tous qui profitons de la libéralité de ce pays, qui avons eu la chance d'y être né ou d'y avoir émigré, de travailler ensemble à l'élimination de la discrimination et à la prévalence de l'égalité. On ne pourrait élever un meilleur monument à la mémoire de cette terrible tragédie qu'en faisant de la justice, de la décence et de l'équité pour tous les valeurs caractéristiques des Canadiens et de leur mode de vie. Nous devons nous battre pour ces valeurs aussi énergiquement que nous combattons les forces du mal.

À mon arrivée à la Chambre tout à l'heure, il y avait des gens avec des pancartes qui jouaient de la musique et chantaient. Ils nous demandaient de bien vouloir nous assurer que la paix règne dans nos pays. Nous ne devons pas sous-estimer notre immense responsabilité ici aujourd'hui en ce qui concerne notamment les décisions qui vont être prises. Il est essentiel de représenter le point de vue de tous nos citoyens et de veiller à ce que la sécurité soit la principale priorité. Nous devons protéger nos citoyens et ne pas prendre de décisions hâtives et il nous incombe d'utiliser toute notre influence pour nous assurer que justice soit faite, mais pas en tuant des millions et des millions d'autres personnes.

Travaux de la Chambre

Les gens de York-Ouest, y compris ma famille, sont inquiets. Mon mari, Sam, ma fille Cathy et son mari, Graziano, mes autres enfants, Deanna, Lou, Sam junior et Claudia ainsi que mes quatre petits-enfants en bas âge sont tous inquiets. Lorsque j'ai dit hier que j'allais à Ottawa en avion, mes petits-enfants m'ont demandé pourquoi je ne pouvais pas le faire en automobile. J'ai répondu que j'étais fatiguée et qu'il serait plus facile de prendre l'avion, mais ils étaient inquiets. Ils voulaient que leur grand-mère revienne.

Ceux d'entre nous qui sont nés ici, qui n'ont aucune expérience de la guerre et qui ont des enfants et des petits-enfants sont très inquiets lorsqu'on utilise ce mot. Il faut être prudent avec les décisions que nous prenons. Nous devons faire ce qui s'impose dans l'intérêt de la société en général et de tous et chacun.

Dans un journal comme le *Toronto Star*, au deuxième paragraphe de la première page du numéro d'aujourd'hui, on peut lire ce qui suit:

De nouvelles attaques terroristes pourraient cibler tous les métros, tous les ports, tous les navires, tous les carrefours et tous les grands rassemblements, selon le secrétaire américain à la Défense Donald Rumsfeld.

Des gens qui ont toujours vécu dans un pays sûr vivent maintenant dans la peur. C'est un terrible sentiment pour bien des gens. Cela doit nous amener à réfléchir et à nous demander si nous sommes en paix avec nous-mêmes. Sommes-nous certains d'avoir remercié nos familles et nos amis et de leur avoir dit que nous les aimions? Les gens qui sont montés à bord de ces avions et les gens travaillant au World Trade Center pensaient qu'ils allaient travailler ou qu'ils partaient en vacances. Ils ne s'attendaient pas à ne jamais avoir la chance d'appeler leur famille pour leur faire part de leur amour.

S'il y a une chose que nous devrions essayer de faire en tant que députés, c'est nous assurer que nous donnons l'exemple à nos collectivités pour qu'elles soient en paix avec elles-mêmes, avec Dieu et avec les autres. Je compte bien collaborer avec tous mes collègues dans l'intérêt de mon pays.

• (1715)

Mme Elsie Wayne (Saint John, PC/RD): Monsieur le Président, hier, dans ma circonscription de Saint John au Nouveau-Brunswick, nous avons célébré un service oecuménique spécial de prière, dans le diocèse catholique romain. La première personne qui a pris la parole fut un homme représentant la communauté musulmane, la deuxième fut un cher ami à moi membre de notre communauté juive, la troisième fut un ministre baptiste et la quatrième, l'évêque catholique, Mgr Faber MacDonald.

Nous étions à la cathédrale avec les deux tiers de nos pompiers et des membres de notre force policière. Lorsque le représentant des musulmans s'est levé pour prendre la parole, je n'ai pas pu m'empêcher de pleurer. Il a déclaré, comme nous tous ici aujourd'hui, que nous devons trouver le moyen d'aller vers la paix. Il a dit que la majorité des gens de sa collectivité ne sont pas en faveur des attaques de terroristes. Ce n'est pas ce qu'ils souhaitent. Il nous a demandé de travailler tous ensemble pour faire régner la paix sur cette Terre.

Comme notre collègue l'a déclaré, nous, députés à la Chambre des communes, devons unir nos efforts car la situation est vraiment la plus grave depuis la Seconde Guerre mondiale. Au nom de tous les citoyens de Saint John, j'offre nos plus sincères condoléances et nos prières aux familles et aux victimes de New York.

J'étais à Washington une semaine avant l'attaque. J'ai deux frères qui ont des familles, des enfants et des petits-enfants qui vivent aux États-Unis. J'ai communiqué avec eux. L'aîné de mes frères m'a demandé de veiller à ce que le Canada et les États-Unis travaillent de concert pour assurer la paix sur Terre afin qu'une telle tragédie ne se

reproduise jamais, ni au Canada, ni aux États-Unis. Nous devons unir nos efforts.

Mon propos n'est pas politique, mais je dirai tout de même que j'espère voir le gouvernement accorder davantage de fonds aux Forces canadiennes, à la GRC et au SCRS. Nous sommes tous ici pour faire ce qui convient pour notre population.

Mme Judy Sgro: Monsieur le Président, je tiens à laisser le premier mot à mon collègue pour montrer à quel point il nous faudra collaborer au nom de tous les Canadiens.

M. Brian Fitzpatrick (Prince Albert, Alliance canadienne): Monsieur le Président, le temps est venu pour le monde entier de prendre position. Le moment n'est pas aux tergiversations. Les coeurs sensibles seront nombreux. Tant pis! Il importe plus d'assurer la sécurité de la population que de s'inquiéter pour quelques peureux.

Mes collègues d'en face savent que c'est là ce qu'on a dit au beau milieu de la crise du FLQ. Toutefois, je leur ferai respectueusement remarquer que les événements de mardi dernier sont beaucoup plus énormes et graves que la crise du FLQ.

Ma collègue, la députée de York-Ouest, me dira-t-elle si le gouvernement aura la volonté, la détermination et le nerf qu'il faut pour réagir à cet événement extraordinaire en prenant les mesures qui s'imposent, comme l'a fait le premier ministre il y a 31 ans? Je voudrais bien qu'elle réponde à cette question.

• (1720)

Mme Judy Sgro: Monsieur le Président, je parle de justice. Les Canadiens veulent que justice soit faite. Une autre injustice ne fera rien pour régler le problème

[Français]

M. Svend Robinson (Burnaby—Douglas, NPD): Monsieur le Président, c'est un grand honneur de pouvoir participer, au nom de mes collègues du Nouveau Parti démocratique, et d'exprimer d'abord nos plus profondes condoléances aux familles de ceux et celles qui sont morts, des gens qui sont disparus et dont on ne connaît même pas le statut.

[Traduction]

C'est avec douleur et incrédulité que nous avons tous assisté à l'horreur qui s'est produite le 11 septembre. Je sais que nous sommes nombreux à avoir été personnellement touchés.

[Français]

J'ai écouté avec tristesse les commentaires de la députée de Mercier qui a parlé de son fils.

[Traduction]

Nous avons tous des proches ou des amis dont nous étions sans nouvelles. Nous avons tous connu cette peur, cette angoisse, cette incertitude. Dans certains cas, nous savons qu'ils ont perdu la vie dans cette terrible tragédie.

Travaux de la Chambre

Je voudrais rendre hommage notamment aux pompiers et aux policiers qui ont mis leur vie en danger pour secourir et tenter de secourir des victimes. En tant que Canadien, je suis très fier de la réaction des Canadiens en cette heure d'angoisse et de douleur.

Les Canadiens ont ouvert leur coeur et leur foyer d'un océan à l'autre pour accueillir ceux qui ont été forcés d'attendre dans leurs avions cloués au sol. Les Canadiens ont fait leur part en donnant de leur sang et faisant une contribution pécuniaire par l'entremise d'une foule d'organisations.

L'équipe des mesures d'urgence de Vancouver était sur le qui-vive, et je remercie le gouvernement fédéral d'avoir soutenu cette importante équipe.

Nous devons également reconnaître que parmi les disparus, parmi ceux qui ont participé au sauvetage de victimes et qui poursuivent la récupération des corps, on compte nombre de Canadiens musulmans et arabes.

Comme le chef de mon parti et mes collègues des deux côtés de la Chambre l'ont dit, il est incroyablement important que l'on reconnaisse que leur communauté a été touchée aussi profondément que les autres et que les terroristes dans ce cas n'étaient aucunement représentatifs d'une religion ou d'une communauté religieuse en particulier. Mohamed Elmasry, le président national du Congrès islamique canadien, a parlé fort éloquemment quand il a dit:

La réalité, c'est que les musulmans canadiens éprouvent la même tristesse que les autres. En fait, c'est une double tragédie que nous déplorons. Car au moment même où nous pleurons la perte de vies mardi—y compris des gens de toutes les confessions—, nous sommes également forcés de regarder derrière nous. Après les attentats terroristes de mardi, nous vivons dans la crainte d'être trouvés coupables par association à cause de l'ignorance fort répandue à propos de notre religion.

Je me suis réjoui d'entendre le premier ministre et les chefs de tous les partis à la Chambre demander vivement à tous de ne pas viser une confession en particulier, et encore moins les musulmans et les Canadiens arabes.

Nous devons décider, après le deuil, un deuil qui se poursuit, comment réagir efficacement à ce terrible drame, comme pays qui est un ami proche des États-Unis, comme pays voisin qui a perdu certains de ces ressortissants et comme membre de la communauté internationale.

Pour ce qui est du Canada, je suis d'accord avec le chef du Parti conservateur ou de ce qui est je crois le caucus de la représentation démocratique progressiste. Je suis tout à fait d'accord pour dire que le Parlement doit être un participant à part entière et étudier un certain nombre de questions clés qui ont surgi après cette tragédie, dont la surveillance aux frontières et la sécurité dans les aéroports.

Mon collègue de Sackville a souligné qu'il fallait rendre au gouvernement fédéral, par l'entremise de Transports Canada, le rôle important qui était le sien en matière de sécurité aéroportuaire. Nous, néo-démocrates, disons que cela a beaucoup trop tardé. Il faut agir tout de suite.

Malheureusement, nous voyons les résultats d'une vague de privatisation et de déréglementation, non seulement au Canada, mais aussi aux États-Unis, dans le domaine de la sécurité aéroportuaire.

Nous ne devons pas céder aux instances de ceux qui réclament une harmonisation de nos politiques sur l'immigration et le statut de réfugié avec celles des États-Unis. Il ne faut surtout pas harmoniser notre politique étrangère.

Notre chagrin et notre colère ne doivent pas nous inciter à restreindre les libertés et les droits les plus fondamentaux. Ceux qui fuient la terreur ne doivent pas être encore brimés parce que certains, notamment dans l'opposition officielle, réclament de nouvelles

mesures draconiennes en matière de politique sur l'immigration et le statut de réfugié. Comme Tom Berger l'a dit, nos libertés sont très fragiles.

●(1725)

C'est précisément dans des moments comme celui-ci, lorsque nous sommes plongés dans l'angoisse et un profond chagrin, que nous devons être le plus prudents. N'oublions jamais ce qui a suivi Pearl Harbor: l'internement des Canadiens et des Américains d'origine nipponne et l'utilisation de l'arme la plus terrible, la bombe atomique.

[Français]

Il y a également eu, en 1970, en réponse à des groupes terroristes, l'utilisation de la Loi sur les mesures de guerre, l'arrestation, l'emprisonnement de plus de 300 Québécois et Québécoises, une menace profonde aux libertés civiles.

[Traduction]

Nous devons être particulièrement vigilants en ce moment pour éviter que nos droits et libertés les plus fondamentaux ne soient brimés au nom de la lutte pour la sécurité ou contre le terrorisme.

Mais la question la plus importante que je voudrais traiter au cours des quelques minutes qui me restent est celle de la réponse que donnera le Canada ou le gouvernement canadien, si jamais les États-Unis ou l'OTAN demandent une action militaire. Nous avons entendu des paroles que je juge très troublantes de la part du solliciteur général et du ministre des Affaires étrangères, au cours de la période des questions d'aujourd'hui. Je me suis réjoui du ton qu'a adopté le premier ministre en faisant ses observations plus tôt, mais j'ai été troublé d'entendre certains de ses collègues dire que nous sommes prêts à accompagner les États-Unis jusqu'au bout. Sauf erreur, c'est ce qu'a dit le solliciteur général. Je doute que les Canadiens soient prêts à donner à notre gouvernement ce genre de carte blanche.

J'ai été troublé d'entendre parler de guerre. J'exhorte notre gouvernement à rester sourd à ce discours. Comme les ministres des Affaires étrangères de la Belgique et de la Norvège l'ont dit clairement, ce n'est pas la guerre, avec toutes ses horribles répercussions. C'est une position que doit aussi adopter notre gouvernement. Un châtime s'impose, mais il ne doit pas entraîner la mort de civils innocents. Le droit international doit être entièrement respecté. Le premier ministre n'était pas encore prêt à prendre cet engagement.

La réponse du Canada doit se situer dans le contexte d'une réponse multilatérale qui respecte le droit international, et pas seulement dans le cadre de l'OTAN. Une partie de cette réponse internationale implique toute la question de l'extradition. Nous devons aussi tenter de renforcer la Cour pénale internationale. De même, nous devons reconnaître qu'il faut s'attaquer aux causes qui motivent les gens désespérés. À l'instar de Mario Cuomo, ancien gouverneur de New York, posons la question: «Pourquoi nous détestent-ils autant?»

Travaux de la Chambre

Nous devons admettre la nécessité d'examiner les causes du désespoir, particulièrement au Moyen-Orient. Nous ne devons pas laisser la situation actuelle amener le Canada à soutenir le système national de défense antimissile qui s'avérerait ici absolument inutile. Nous devons exhorter le gouvernement d'Israël, surtout en ce moment, à ne pas exacerber les tensions au Moyen-Orient et à réamorcer les pourparlers de paix. Israël doit également respecter le droit international et mettre fin aux attaques sur Ramallah et sur la Cisjordanie occupée, en plus d'interrompre l'implantation de colonies.

Enfin, je suggère que nous écoutions nos enfants. Pour clore, je cite un extrait d'une lettre d'une jeune électrique. Je prends une minute, avec la permission de la Chambre. Kimberly Peabody m'a fait parvenir une copie de la lettre qu'elle a adressée au premier ministre. Cette jeune étudiante de niveau secondaire exprime sa vive inquiétude à l'égard de l'avenir du monde dans les termes suivants:

Le président Bush a déclaré que les États-Unis pourchasseraient les auteurs de ces crimes et les feraient payer pour leurs méfaits. C'est une réaction complètement erronée. M. Bush ne devrait pas essayer de se venger. Il devrait plutôt penser à ce qu'il a fait pour provoquer une telle rage... En outre, s'il continue à vouloir les punir, il y aura certainement d'autres victimes innocentes. À l'école primaire, on nous a toujours appris à ne pas riposter immédiatement mais à prendre quelques minutes de recul afin de réagir de façon plus rationnelle.

Pour terminer, j'exhorte notre gouvernement à respecter le droit international et à ne pas alourdir la souffrance et le nombre de martyrs. Essayons de faire tout en notre pouvoir pour traîner les auteurs de ces crimes devant la justice, tout en respectant les valeurs canadiennes si chères et si précieuses pour l'ensemble de nos citoyens.

• (1730)

M. Dan McTeague (Pickering—Ajax—Uxbridge, Lib.): Monsieur le Président, c'est avec tristesse que je me vois aujourd'hui dans l'obligation de poser une question à mon collègue. C'était à mon avis une très bonne intervention. Comme nous l'avons vu, des événements extraordinaires survenus la semaine dernière nous ont aussi affectés de bien des façons comme Canadiens. Nul d'entre nous, sans doute, n'avait imaginé que nous nous retrouverions dans une situation semblable et que, le premier jour de la rentrée parlementaire, nous discuterions d'une question qui a affecté nos familles, nos amis, nos voisins ainsi que nos frères et soeurs, non seulement ici au Canada, mais aussi partout dans le monde. Plus important encore, il nous faut penser aux efforts de nos courageux pompiers et policiers et aux personnes qui ont été les victimes ignominieuses de cette brutalité à New York.

Dans le rôle de président que j'exerce depuis plusieurs années, j'ai essayé de sensibiliser le Parlement à la réalité de l'Islam et de la foi musulmane. Je suis encouragé par les commentaires d'un grand nombre de mes collègues, y compris le premier ministre et les leaders à la Chambre, selon lesquels il faut éviter de recourir à la vengeance. J'ai aussi reçu une lettre de jeunes électriques, de jeunes musulmanes qui craignent des représailles. Des événements survenus cette semaine dans ma région et à Toronto portent à croire qu'il y a beaucoup de tension qui est sans doute en grande partie mal inspirée.

Je m'intéresse aux commentaires du député, selon lequel il faut éviter de réagir ou d'agir d'une façon vengeresse et attendre de voir ce qui arrivera. Je m'intéresse également à cela comme solution viable en raison de la modernisation du mal, des forces conventionnelles et de toutes les idées, des défenses axées sur les missiles et de toutes les magnifiques idées que nous avons eues dans le passé pour combattre ce problème. On ne peut passer sous silence les problèmes sociaux sous-jacents.

Dans un esprit de bonne volonté et parce que Dieu a une présence dans le monde et que le mal est aussi présent dans le monde, j'aimerais demander au député qu'il nous donne un exemple de ce qu'il aimerait voir, notamment en ce qui concerne le projet de loi C-11 portant sur l'immigration. Y a-t-il des façons dont le député pourrait montrer une volonté de collaboration afin de veiller à ce que le Canada joue un rôle dans la lutte visant à éradiquer le terrorisme immédiatement et, parallèlement, à ce que la guerre prenne une forme différente et que nous déclarions la guerre à ceux qui mènent la guerre contre la paix?

M. Svend Robinson: Monsieur le Président, je remercie le député de son intervention. La meilleure façon de répondre à ses observations consiste peut-être à citer la déclaration faite par l'organisme Project Ploughshares:

On ne peut réparer les crimes contre l'humanité par des actes qui tournent eux-mêmes la loi et l'application régulière de la loi; il n'est pas possible non plus pour des États ou des communautés de bâtir individuellement des îlots de sécurité fortifiés fondés sur leur propre pouvoir ou sur des actes unilatéraux.

Je pense que nous devons être particulièrement attentifs au cours des jours à venir et parler avec nos amis et alliés américains de leur riposte. J'ai trouvé inquiétant et alarmant d'entendre George Bush dire: «Nous allons débarrasser le monde des méchants» dans le cadre de cette mission de riposte, car, lorsqu'on pense à ceux qui ont été qualifiés de méchants par les États-Unis, que ce soit au Chili, où, par une tragique ironie, le 11 septembre marque l'anniversaire du renversement du gouvernement Allende élu démocratiquement, lorsqu'on pense à l'effet dévastateur et génocidaire que les sanctions ont eu sur la population iraquienne, ou à la désignation de Cuba comme un État terroriste par les É.-U., je crois que nous devons tous veiller soigneusement à ce que notre riposte soit guidée par la quête de justice et non par l'esprit de châtement et de vengeance.

• (1735)

M. Bill Blaikie (Winnipeg—Transcona, NPD): Monsieur le Président, je suis ravi de partager mon temps avec mon collègue de Burnaby—Douglas, au nom du NPD, dans la veine des observations faites par notre chef plus tôt dans le débat.

Permettez-moi d'abord, à l'instar du député de Burnaby—Douglas, d'offrir en mon nom personnel et au nom de mes collègues mes condoléances et mes sympathies aux familles des victimes, qu'elles soient canadiennes, américaines, britanniques ou qu'elles soient de n'importe où dans le monde. En effet, nous croyons savoir que les attaques des tours du World Trade Center ont fait des victimes provenant de douzaines de pays. Nous éprouvons une vive sympathie à l'égard des familles qui ne pourront peut-être jamais dire un dernier adieu aux leurs parce que les corps de toutes les victimes n'ont pas été et ne le seront peut-être jamais.

Travaux de la Chambre

Je souhaite aussi ajouter mes commentaires à ceux du député de Burnaby—Douglas au sujet des secouristes, des pompiers, des policiers et autres travailleurs des services d'urgence. On pourrait dire que les gens qui travaillaient dans les murs du World Trade Center ce jour-là avaient rendez-vous avec leur destin. Quant aux pompiers et aux policiers qui sont entrés dans ces édifices, je dois dire que je les trouve particulièrement dignes d'admiration, du fait qu'ils étaient pleinement conscients, dans un sens, d'aller vers leur propre mort. Ils ont donné leur vie en accomplissant leur devoir. Cela est particulièrement admirable, selon moi, et j'en ai été ému. Voilà pourquoi je tiens à le mentionner.

Dans ma province, le Manitoba, les gens se sont empressés de manifester leur solidarité à nos voisins américains frappés par le deuil et n'ont pas hésité à faire la file pour exprimer leurs condoléances dans les livres à cet effet.

Dans le peu de temps qui m'est consacré, j'aimerais dire encore quelques mots sur le Parlement et sur sa façon de répondre à cette tragédie, à cet acte de terrorisme, parce que je crois que cela nous permettra d'évaluer notre maturité de notre Parlement. Cela nous permettra d'évaluer notre maturité à titre de parlementaires. Cela nous permettra d'évaluer notre maturité à titre de démocratie selon la façon dont nous traiterons la situation, selon ce que nous nous dirons aujourd'hui, demain et dans les jours et les semaines à venir, au fur et à mesure que nous essaierons de déterminer ensemble comment les Canadiens devraient réagir face à la situation.

J'exhorte tous les députés à adopter un certain ton. On a beaucoup parlé de liberté et de démocratie et l'une des principales caractéristiques de la liberté et de la démocratie est le fait même que ce débat puisse avoir lieu. On permet les divergences d'opinions et on s'attend même à ce qu'il y en ait quand on traite de problèmes complexes.

J'exhorterais tous les députés à ne pas céder à la tentation de caricaturer les arguments de ceux avec lesquels ils ne sont pas d'accord. Par exemple, j'ai entendu un peu plus tôt quelqu'un parler des libéraux en disant qu'ils avaient le cœur bien grand, mais le caractère faible. Ce n'est pas de ce genre de discours dont nous avons besoin, pas plus que nous avons besoin d'entendre dire que d'autres sont bellicistes ou sanguinaires ou quoi encore. Nous devons nous abstenir d'utiliser ce genre de mots pour décrire les autres parce que la situation est bien différente ici.

Nous vivons actuellement une situation entièrement nouvelle. Il n'y a jamais eu de terrorisme d'une telle échelle. Le député a souligné que jamais une session n'avait débuté avec un événement de la sorte à l'ordre du jour. Je me souviens qu'en 1983 je crois, le Parlement avait discuté à la reprise des travaux à l'automne du fait qu'un avion coréen avait été abattu. Nous avions alors considéré que c'était une grande tragédie, mais ce n'est vraiment rien en comparaison de ce qui nous arrive aujourd'hui.

• (1740)

Tout ce que je dis, c'est que le gouvernement devrait se confier au Parlement. Nous devrions avoir le genre de discussion que tous les parlements devraient pouvoir avoir. Cela nécessitera non seulement une initiative du gouvernement et non seulement la volonté du gouvernement de le faire. Il nous faudra tous modifier notre conduite et nous départir des habitudes que nous avons acquises au fil des années et qui nous plaisent énormément, car certains enjeux ne permettent tout simplement pas une telle conduite.

Une des choses que nous voulons, avec raison, je pense, que le gouvernement nous dise, peut-être pas aujourd'hui ni demain, mais lorsque le moment sera propice, c'est ce qu'on lui a demandé. En tant

que députés, nous avons le droit de savoir ce que les États-Unis ou l'OTAN demandent au gouvernement et quelles limites il s'est imposé lui-même.

Une des limites que nous avons proposées aujourd'hui dans les questions qu'a posées mon chef au cours de la période des questions, ainsi que le député de Burnaby—Douglas et moi, c'est celle du droit international. Si nous voulons réagir à la situation de façon à respecter le droit international et à avoir une meilleure chance de trouver une solution à long terme, le genre de solution que le premier ministre a évoqué, une solution efficace à long terme, non seulement une solution qui fait du bien à court terme, mais une solution qui permet d'améliorer la situation, le droit international est peut-être une des limites que le gouvernement pourrait vouloir s'engager à respecter.

J'espère que le gouvernement répondra à cette question un jour, car il ne l'a pas fait aujourd'hui. Il a peut-être ses raisons de ne pas le faire. Aujourd'hui, il ne s'est pas engagé à agir dans les limites du droit international. Nous allons insister auprès du gouvernement sur ce point, car nous estimons que c'est important et que les Canadiens veulent savoir.

Une des angoisses que les Canadiens éprouvent lorsqu'ils appellent nos bureaux de circonscription, c'est qu'ils se demandent jusqu'où cela va aller. Est-ce tout est permis? Sommes-nous comme Raskolnikov dans *Crime et châtiment* de Dostoïevski? Est-ce que tout est permis ou y a-t-il des limites à ce qu'en tant que gouvernement canadien, nous sommes prêts à faire dans le cas présent? C'est une question extrêmement difficile à poser car l'émotion toute naturelle qu'on ressent à ce stade-ci, c'est de dire qu'on fera tout ce qu'il faut. Je pense que c'est vrai, mais pourvu qu'on respecte les limites du droit international, les limites de ce qui fonctionne pour qu'en fait, on ne déstabilise en rien le monde ni ne crée la possibilité d'une tragédie beaucoup plus grande encore que celle-ci.

Oui, nous comprenons toutes les belles paroles lancées. Nous comprenons cela car ces paroles découlent de l'émotion et d'un sentiment d'indignation, mais je pense que nous avons besoin d'éclaircissements de la part du gouvernement pour voir jusqu'où tout cela va. À cet égard, nous devrions probablement parler moins de guerre et plus de solutions à long terme, de solutions plus réfléchies.

Il ne me reste plus que deux minutes et j'ai quelques petites choses de plus à répéter, comme la nécessité d'éviter de répéter les erreurs du passé et de persécuter les minorités qui sont associées aux auteurs de ces actes. Notre collègue de Burnaby—Douglas a très bien souligné cela et je ne reviendrai donc pas là-dessus.

Nous devons voir qu'en ces périodes, il faut faire une certaine réflexion. Notre chef a déclaré qu'il fallait réfléchir à la raison pour laquelle tant de gens à l'extérieur des pays occidentaux haïssent les États-Unis et l'Ouest. Nous utilisons souvent le langage de la liberté, mais nous devons nous demander pourquoi ces gens ne voient pas la liberté de la même façon que nous. Ils considèrent souvent que c'est l'imposition d'une façon de faire étrangère, notamment mais pas seulement sur le plan économique.

Travaux de la Chambre

C'est la raison pour laquelle plus tôt aujourd'hui, j'ai parlé de la nécessité de faire la distinction entre des valeurs fondamentales comme la démocratie et les droits de la personne et les préférences idéologiques qui sont parfois présentées comme des libertés fondamentales mais qui n'en sont pas.

●(1745)

C'est cette confusion qui est parfois au coeur du conflit entre les États-Unis et les gens qui leur sont opposés.

M. Sarkis Assadourian (Brampton-Centre, Lib.): Monsieur le Président, c'est avec un vif intérêt que j'ai écouté les commentaires du député. Je me pose cependant une question. En effet, lorsque tout aura été dit et fait et que nous nous serons vengés de M. ben Laden et de ses adeptes en les éliminant, est-ce que le problème sera réglé pour autant ou est-ce que le député envisage une autre voie à suivre, un plan *a* ou un plan *b* qui permettrait de mettre fin à ce type de terrorisme qui tue des innocents?

M. Bill Blaikie: Monsieur le Président, je pense que la réponse est fort simple. Bien que ce soit exactement ce que souhaitions, c'est-à-dire traduire en justice les auteurs de ce crime, peu importe qui ils sont, nous savons que cela ne réglera pas le problème pour autant.

M. Myron Thompson (Wild Rose, Alliance canadienne): Monsieur le Président, j'ai apprécié les remarques faites par le député dans son discours aujourd'hui, et ce n'est d'ailleurs pas la première fois. Je dois lui poser une question, et peut-être pourra-t-il éclaircir un point pour le bon vieux Canadien ordinaire qui ne comprend peut-être pas une bonne partie du jargon employé lorsqu'on traite de cette question.

Le député sait peut-être que j'ai vécu aux États-Unis pendant les 35 premières années de ma vie avant d'immigrer au Canada, ce que je n'ai jamais regretté. J'ai des racines profondes dans ce pays-là que j'aime beaucoup.

Je me suis souvent demandé au fil des années comment il se faisait que les Américains étaient tant haïs. Je me souviens du plan Marshall, des politiques de Truman, des milliards de dollars qui ont servi à reconstruire des pays partout dans le monde et qui n'ont jamais été remboursés. Les contribuables américains ne se sont jamais plaints d'avoir aidé à la construction de chemins de fer en Inde. Je me souviens bien de cette époque même si j'étais très jeune. Lors du bombardement de Pearl Harbor, nous écoutions la radio en famille et j'entendais le récit de ces événements tragiques sans en saisir totalement la portée. J'ai vu mes frères aînés et beaucoup d'autres de mes parents partir à la guerre. J'étais un peu plus vieux lorsqu'ils sont revenus et, malheureusement, j'ai eu à assister à des funérailles. Le prix de la liberté est élevé.

Le député et ses collègues ont parlé de la nécessité de respecter le droit international. L'Irak a-t-il respecté le droit international lorsqu'il a envahi le Koweït? La guerre du Golfe visait-elle à régler des questions de droit international? Et que dire de certaines autres grandes batailles où les Canadiens ont subi de lourdes pertes?

Il y a un énoncé fort simple que j'aimerais rappeler à l'orateur qui a précédé le député. Lorsque nous nous demandons qui commet des crimes, essayons de dire que ce sont des criminels pour voir si cela répond à la question. Qui commet ces actes de terrorisme? Ce sont des terroristes, des fous à l'esprit malveillant. Admettons-le donc au lieu de parler des causes profondes et de dire que cela n'arriverait pas aux États-Unis si ce pays était plus généreux envers le reste du monde. J'ai vu ce pays sacrifier des milliards de dollars.

Le député pourrait-il expliquer aux Canadiens ce que cela signifie exactement lorsque son parti insiste pour dire qu'il faut respecter le droit international en s'attaquant à ce problème extrêmement grave?

●(1750)

M. Bill Blaikie: Monsieur le Président, le député a abordé toute une série de questions. Je n'aurai pas le temps de répondre à toutes.

Nous aimerions aborder la question du droit international car nous croyons dans les idées du type de celles qui nous ont été inculquées quand nous étions enfants, notamment qu'on ne répare pas une injustice par une autre injustice. Je me demande combien de fois le député, en tant qu'enseignant, a fait cette remarque.

Le député a fait référence à la Seconde Guerre mondiale ainsi que je suppose à la Première Guerre mondiale et à d'autres guerres où il existe une nation identifiable et où il y a déclaration de guerre. Ce sont des situations très différentes de celles auxquelles nous sommes confrontés aujourd'hui. À mes yeux et aux yeux des Canadiens, il n'est pas clair à ce stade que nous soyons confrontés à une situation comme celle-ci. Le gouvernement n'a pas dit que nous l'étions. Il a usé de ce genre de rhétorique, mais il n'a rien dit de façon concrète. Il n'est probablement pas approprié de mélanger ces situations.

Je suis d'accord avec le député en ce qui concerne la générosité dont a fait preuve l'Amérique au lendemain de la Seconde Guerre mondiale avec le plan Marshall et la reconstruction de l'Europe et du Japon. Il n'y a aucun doute là-dessus. Peut-être y en a-t-il eu à un moment donné. Cela ne justifie pas cet acte de terrorisme.

Le vice-président: À l'ordre, s'il vous plaît. Je regrette, mais par esprit de justice et afin d'essayer de donner à un aussi grand nombre de députés que possible la possibilité d'intervenir, nous reprenons le débat.

M. Mac Harb (Ottawa-Centre, Lib.): Monsieur le Président, au nom des électeurs d'Ottawa-Centre, j'offre toute ma sympathie aux familles et amis des victimes et notre appui le plus sincère aux Américains.

Avant de poursuivre, monsieur le Président, je tiens à signaler que je partagerai le temps mis à ma disposition avec le député de Fredericton.

Tous les Canadiens partagent notre douleur et notre tristesse et beaucoup ont assisté à des services comme celui qu'on a tenu sur la colline du Parlement.

Le 11 septembre 2001, pour la première fois de l'histoire, des innocents de diverses nationalités et de diverses convictions religieuses ont péri sans savoir par qui ni pourquoi. Cette journée du 11 septembre passera à l'histoire comme celle où des gens de tous pays, de toutes religions et de toutes cultures ont été unis dans la même douleur, la même tristesse, la même colère et surtout, peut-être, la même incrédulité et le même état de choc.

Je déplore la violence et je la condamne.

J'ai été choqué et horrifié par les images de cette tragédie. J'ai éprouvé la même colère et la même incrédulité que des millions d'autres personnes à travers le monde. J'ai sympathisé avec les familles et les proches des victimes qui ont péri dans cet acte de terreur insensé.

Travaux de la Chambre

Maintenant que la vie reprend son cours normal, je songe avec tristesse à la douleur et à la souffrance que continueront à éprouver les familles et les amis des victimes, quoi que fassent les gouvernements.

Après l'effondrement de l'Union soviétique, les États-Unis sont devenus la seule superpuissance incontestée du monde. Ce nouvel ordre mondial a créé un certain nombre de défis et de possibilités pour les États-Unis, y compris le pouvoir d'assumer la très lourde responsabilité de préserver la paix mondiale. Et pourtant, ce pouvoir s'est accompagné de nombreuses responsabilités.

Lorsqu'on est le plus puissant, on n'a pas la chance d'observer tranquillement les choses de loin. Parce qu'on est le plus puissant, on nous demande plus souvent de régler des querelles, de jouer au médiateur, de faire des compromis et, surtout, de s'engager constamment. Parce qu'on est le plus puissant, on risque de devenir la cible, la canalisation et le déversoir de griefs, d'attaques et, malheureusement, de crises comme celle à laquelle nous venons d'assister.

C'est ainsi que les États-Unis ont l'expérience de nombreuses situations complexes et délicates qui exigent toutes diligence et dur labeur. Et pourtant, lorsqu'on est la seule superpuissance au monde, on subit plus de pressions de différentes parties du monde, de différents intérêts et de différents besoins. Lorsqu'on est le plus puissant, il faut constamment modifier et préciser ses mesures à long et à court terme pour jouer son nouveau rôle de seul juge en ville.

Il faut dès lors nous demander si l'OTAN et d'autres organismes de sécurité régionaux ont des politiques adaptées à notre époque. De nos jours, nous ne pouvons plus compter uniquement sur un appareil militaire puissant pour assurer notre sécurité. Au moment où les gouvernements de par le monde se préparent à passer à l'action, nous, les Canadiens, devons joindre le mouvement et faire le nécessaire pour éviter que de tels attentats se reproduisent. Nous devons rester vigilants et observer la scène internationale pour protéger non seulement notre propre pays, mais aussi tous nos voisins autour du globe.

Nous devons aussi éviter de confondre les choses et de poser des gestes discriminatoires contre nos voisins, juste en raison de leurs antécédents religieux ou de leur lieu d'origine. Il faut nous rappeler que la plupart des immigrants que nous avons accueillis récemment en provenance de cette partie du monde sont venus au Canada pour fuir la violence et la guerre. Ils sont ici pour préparer un meilleur avenir à leurs enfants. Eux aussi partagent la douleur et la souffrance des victimes et de leurs familles.

En tant que Canadiens, nous devons continuer d'aider les gens dans le besoin, toutes les fois et où que frappe le malheur. Nous devons aussi encourager toutes les nations à faire de même et à se doter de politiques étrangères axées sur la coopération internationale.

La nation la plus forte et la plus puissante doit donner le ton et affronter la cruelle réalité qui nous frappa le 11 septembre. Aucun de nous, aucun gouvernement ni aucun pays ne peut se permettre de rester sur la touche plus longtemps. Nous devons tous nous lever pour combattre le terrorisme sous toutes ses formes.

Les décideurs dans le monde entier doivent actualiser et adopter des politiques et des plans à long terme afin de prévenir des événements semblables à ceux qui sont survenus le 11 septembre.

Le gouvernement le plus puissant doit accepter la responsabilité de maintenir la paix et la sécurité à l'échelle mondiale. Cette lourde responsabilité exige un leadership vigoureux et une ferme détermination à réussir, peu importe le temps que cela prendra.

● (1755)

Mme Libby Davies (Vancouver-Est, NPD): Monsieur le Président, je remercie le député d'en face pour ses bonnes paroles. En fait, les bonnes paroles ont été nombreuses aujourd'hui à la Chambre.

J'ai été passablement étonnée par la teneur des courriels, des lettres et des appels de mes électeurs de Vancouver-Est, qui tenaient à me faire part de ce qu'ils ressentaient devant ces événements tragiques et devant les efforts héroïques des secouristes, des pompiers, des agents de police et des habitants de la ville de New York qui ont accouru pour aider bénévolement les secouristes et qui continuent de leur prêter main-forte.

Je tiens à ajouter ma voix à celle de mon collègue et d'autres députés qui ont exprimé leur désarroi devant cette tragédie et devant le fait que le monde a aujourd'hui changé.

Je voudrais également me faire l'écho des propos fort touchants tenus un peu plus tôt par le chef du Nouveau Parti démocratique, le député de Burnaby—Douglas et le député de Winnipeg—Transcona, notamment lorsqu'ils ont dit que les parlementaires doivent aujourd'hui se montrer particulièrement prudents dans tout ce qu'ils entreprennent. Si je ne m'abuse, le député d'en face a lui aussi exprimé des idées semblables.

J'ai été véritablement touchée par la réaction de mes électeurs qui craignent vraiment beaucoup pour l'avenir. Les gens se rendent bien compte que nous vivons des événements tragiques, et ils ressentent face à ces événements un énorme malaise et une grande insécurité.

Le leader parlementaire des néo-démocrates a soulevé la question. Qu'entendons-nous par notre riposte au nom de la liberté et de la démocratie, et quand la liberté dont nous jouissons devient-elle opprimante pour d'autres?

Le député est-il d'accord avec moi? Les membres de notre groupe parlementaire se sont véritablement efforcés aujourd'hui de transmettre un message très puissant, et cela pour nous assurer que la violence n'engendrera pas la violence, qu'il n'y aura pas d'escalade dans ce conflit, et que nous ne répéterons pas les erreurs du passé en matière de politique de l'OTAN ou de politique américaine, lesquelles ont été source de beaucoup de souffrances et d'oppression un peu partout dans le monde.

Si nous sommes réellement sincères lorsque nous affirmons respecter toutes les religions et tous les peuples, au Canada et ailleurs dans le monde, nous devons en fournir la preuve par nos actions, et non pas par nos seules paroles.

Le député ne convient-il pas qu'il nous faudrait adopter une solution qui se situe dans les limites du processus juridique et judiciaire international, au lieu de permettre à un militarisme exacerbé de prendre le dessus dans notre société, ce qui risque à long terme de susciter davantage d'oppression et de souffrances, et de ne pas nous aider à régler la crise avec laquelle nous sommes aux prises?

● (1800)

M. Mac Harb: Monsieur le Président, je suis parfaitement d'accord pour dire que nous devons travailler collectivement dans le cadre d'une approche multilatérale afin de régler ces problèmes. Je signale à mes collègues que c'est justement ce que le gouvernement américain ainsi que ses alliés dans le monde entier et les défenseurs du monde libre font actuellement. Ils s'emploient à bâtir une coalition afin que nous puissions collectivement prendre des mesures pour éradiquer le terrorisme, où qu'il existe.

Travaux de la Chambre

Dans le même ordre d'idées, hier soir, je lisais un courriel sur le site Web d'une personne originaire de l'Afghanistan qui vit présentement aux États-Unis. Cette personne expliquait qu'il ne fallait pas s'inquiéter d'envahir l'Afghanistan pour détruire ce pays, car la Russie et les talibans l'avaient déjà fait. Il n'y reste que des décombres.

Essentiellement, on craint beaucoup que des civils soient visés. Cette crainte est partagée non seulement par des Canadiens, mais aussi par des Américains et par l'ensemble du monde libre.

Nous ne devrions tout simplement pas nous interroger sur la nécessité d'intervenir ou non. Il faut intervenir pour éradiquer le problème.

Nous devons aussi adopter l'approche parallèle qui va de pair, celle de l'engagement. Nous ne devons pas agir sans cette approche parallèle. Nous ne pouvons plus rester à l'écart ni assister passivement au déroulement des événements dans le monde et dire que le problème ne nous concerne plus. Tout problème qui survient dans n'importe quelle partie du monde est notre problème, quel que soit l'endroit où nous vivons.

M. Myron Thompson (Wild Rose, Alliance canadienne): Monsieur le Président, le député sera-t-il d'accord avec moi pour dire que l'un des devoirs les plus fondamentaux de la Chambre des communes et de ses députés c'est de faire tout son possible pour protéger les citoyens de notre pays ainsi que la souveraineté de notre État et de l'ensemble du territoire nord-américain? Est-ce là une très haute priorité et un facteur essentiel pour le député?

Le cas échéant, est-il prêt, à titre de député du parti ministériel, à encourager son ministre des Finances à trouver des façons de mettre un terme aux dépenses inutiles et d'affecter les sommes ainsi économisées à cette cause extraordinaire?

M. Mac Harb: Monsieur le Président, le gouvernement fait tout son possible pour prendre les mesures qui s'imposent dans la situation.

L'hon. Andy Scott (Fredericton, Lib.): Monsieur le Président, au nom de tous les électeurs de ma circonscription de Fredericton, je partage les témoignages de choc, d'horreur et de tristesse que nous avons entendus ici au cours de la journée. Ce qui s'est produit à New York et à Washington la semaine dernière n'est pas seulement une immense tragédie pour les États-Unis en tant que nation, mais aussi pour l'humanité tout entière.

L'an dernier nous sommes entrés dans le XXI^e siècle, persuadés que cette nouvelle ère débutait sous le signe de l'espoir. Personne n'aurait pu prévoir que nous nous trouverions ici aujourd'hui à la suite de cet horrible crime qui a envoyé des ondes de choc dans le monde entier.

Ce que j'ai entendu la semaine dernière dans ma collectivité et à la radio, comme ce que j'ai vu à la télévision et lu dans les journaux, m'a incité à participer au présent débat. J'ai entendu des appels incitant à une riposte musclée et immédiate, voire sans discernement dans certains cas.

Je suis toujours inquiet de cette réaction, mais après l'intervention des chefs de tous les partis aujourd'hui, je crois davantage que nous comprenons tous la nécessité de réagir avec modération. En fait, la semaine dernière, au fur et à mesure que le temps passait, nous avons pu saisir qu'une certaine mesure s'installait dans les propos.

Un service funèbre a eu lieu hier soir à Fredericton à la première église wesleyenne. Le D^r Medders, président du Bethany Bible College de Sussex au Nouveau-Brunswick, a pris la parole à titre de citoyen américain. Il a parlé de son propre conflit intérieur en tant

qu'homme de foi confronté à ce drame et également en tant qu'Américain. Il a exhorté les gens de ma collectivité et de la sienne à se rappeler que Dieu est un Dieu d'amour. Il nous a invités à faire preuve de modération.

L'attaque de la semaine dernière visait les Américains, mais c'était également une attaque contre l'humanité civilisée, toutes religions confondues

Quand on examine ce qui définit notre civisme, on s'aperçoit que c'est le respect de la primauté du droit ainsi que des droits fondamentaux et des libertés civiles. Je pense que nous avons évolué au point où nous tenons par dessus tout à la vie et à la liberté, sentiment qui transcende les frontières géographiques, les affiliations politiques ou religieuses et qui met l'accent sur des valeurs comme l'amour et la tolérance. Ce sont des valeurs qui sont chères aux Canadiens.

Malheureusement, il semblerait qu'il existe également sur la planète des gens qui n'ont pas ce degré de civisme, qui ne partagent pas nos valeurs et qui trouvent acceptable de priver leurs semblables de leurs droits fondamentaux. Ils ont la conviction que leurs idées sont plus importantes que la vie elle-même.

Je dis cela parce que, si nous réagissons en prenant pour justification le fait que les terroristes ont violé notre sens du civisme, nous devons prendre bien soin de réagir dans le respect des normes civiques et de ne pas nous abaisser au niveau des terroristes. Je crois que, ce faisant, nous ferions le jeu de ces derniers et de ceux qui voudraient que nous nous abaissions à leur niveau.

L'attaque ne visait pas une région ou une foi en particulier. C'était plutôt le résultat de l'idée malsaine que, dans tous les cas, la fin justifie les moyens. Cet exemple montre à quel point cette expression peut être dangereuse. Cela ne veut pas dire que cette attaque sans précédent ne suscite pas notre colère et ne nous pousse pas à vouloir instinctivement punir les responsables de cet acte terroriste. Ils doivent être traduits en justice. Toutefois, nous devons nous assurer que l'autre aspect du conflit est défini avec grande précision. Faire souffrir des civils dans le cadre d'une guerre contre une religion ou une région donnée ne servira pas la justice. Cela prouvera seulement que nous ne méritons pas d'être les défenseurs des valeurs que les criminels ont enfreintes.

Nous devons défendre la primauté du droit, et nous ne devons pas plus favoriser la tyrannie d'un pouvoir excessif que nous soumettre à la tyrannie de la terreur. Les événements de la semaine dernière ont suscité beaucoup d'intérêt et d'anxiété. Les tribunes publiques ont été inondées d'appels et il semblerait que la conclusion soit que le monde ne sera plus jamais le même. On a le sentiment que ces événements marquent un tournant pour chacun d'entre nous.

● (1805)

Le trait particulier le plus important de toute cette affaire se trouve probablement dans la réaction, pour le meilleur et pour le pire. J'espère que notre réaction consistera à demander justice et non à crier vengeance. Nous devons voir les personnes innocentes des autres parties du monde de la même façon que leurs homologues en Amérique du Nord, et toute intervention contre elles doit être perçue comme étant tout aussi horrible que celle que nous avons connue la semaine dernière.

Dans son message adressé au premier ministre, le président Bush dit qu'il remerciait les Canadiens; je tiens à remercier tous les électeurs de ma circonscription de Fredericton qui ont prié pour les victimes en cette situation difficile et qui ont fait preuve de soutien et de générosité à leur égard.

Travaux de la Chambre

Je profite de l'occasion pour remercier les groupes confessionnels de Fredericton pour tout le soutien qu'ils ont accordé aux victimes de cet événement. Je tiens à féliciter le premier ministre Lord et le chef de l'opposition, Bernard Richard, qui ont dit qu'il fallait faire preuve de retenue au moment de définir la réponse du Canada. Dans leur message, ils priaient tous les Néo-Brunswickois de ne pas perdre de vue nos valeurs historiques que sont la tolérance et l'amour du prochain.

Je tiens aussi à souligner la capacité d'intervention en cas d'urgence de tous les intervenants de la BFC Gagetown qui, à court préavis, étaient prêts à offrir tout le soutien et les services d'urgence nécessaires.

J'ai parlé avec Sherif Fahmy, chef de la collectivité musulmane de Fredericton la semaine dernière, afin de lui offrir mon soutien, et je l'ai encouragé à porter immédiatement à mon attention tout mouvement de ressac. J'exhorte tous les électeurs de ma circonscription à se rappeler que la collectivité musulmane de Fredericton est constituée de personnes remplies d'amour et d'innocence. Maintenant plus que jamais, elles ont besoin de notre respect, de notre affection et de notre soutien.

Après avoir analysé avec soin ces événements, nous devons repenser les systèmes de sécurité du Canada. Bon nombre des systèmes sont onéreux, mais ils jouent un rôle crucial. Nous devons mettre les ressources voulues à la disposition de ces organismes, ainsi que de nos aéroports locaux. Si nous voulons que les choses fonctionnent, nous devons nous rendre compte que certains des petits aéroports éprouveront de la difficulté à respecter des normes de sécurité plus élevées. À mon avis, c'est une obligation qui incombe au gouvernement fédéral.

J'aimerais en terminant unir ma voix à celle de mes électeurs pour rendre hommage aux préposés aux interventions d'urgence dont l'héroïsme nous éblouit au moment où le mal retient autant l'attention.

• (1810)

M. Gurbax Malhi (Bramalea—Gore—Malton—Springdale, Lib.): Monsieur le Président, voici mes commentaires. Les événements du 11 septembre 2001, les attaques terroristes contre le World Trade Center et le Pentagone, nous ont tous plongés dans un état de choc. Ces attaques insensées et mal ciblées ont cruellement frappé des femmes et des hommes innocents. Au nom de toute la collectivité sikhe, je les réprovoque.

Je veux offrir ma plus profonde sympathie à ceux qui ont perdu des membres de leur famille, des amis ou des collègues de travail lors de ces horribles événements.

Oussama ben Laden, principal suspect de ces gestes odieux, porte la barbe et le turban. Ceux qui ne savent pas mieux entretiennent les pires soupçons et expriment de la colère envers les collectivités dont les membres s'habillent différemment, affichent une culture différente ou pratiquent une autre religion. De nombreux sikhs qui portent le turban et la barbe et pratiquent une religion différente ont été associés par erreur à Oussama ben Laden, à cause de leur habillement.

On a déjà signalé des cas de violence contre des minorités visibles au Canada et aux États-Unis, mais nous devons transcender cette ignorance.

Nous devons savoir que tous les hommes et les femmes de bonne foi, quelle que soit leur origine ou leur culture, pleurent ensemble la tragédie du World Trade Center et du Pentagone.

Nous devons savoir que, si nous déclarons la guerre à ces terroristes, cette guerre ne s'adresse pas à une race ou à un groupe religieux ou ethnique en particulier.

Le Canada est fier de son multiculturalisme. Les Canadiens de toutes races, origines ethniques ou croyances religieuses travaillent de concert pour créer une collectivité globale où règnent la démocratie, la décence et la justice. Nous pouvons nous enorgueillir de cela. Nous ne devons pas permettre que les terribles incidents du 11 septembre nous en privent.

L'hon. Andy Scott: Monsieur le Président, je suis heureux de l'intervention de mon collègue. Il faut que les gens de toutes origines s'expriment clairement et sans équivoque quant à ces valeurs dont il vient de parler. De nombreux députés ont mentionné ces valeurs au cours de la journée.

Je suis fier d'être un Canadien et d'entendre ces propos résonner aux quatre coins de la Chambre, dans toutes les régions du pays et dans les diverses collectivités de toutes confessions religieuses.

M. Chuck Strahl (Fraser Valley, PC/RD): Monsieur le Président, je vous remercie de me donner l'occasion de prendre la parole relativement à cette importante motion que nous allons adopter à l'unanimité plus tard aujourd'hui.

Au nom de mes électeurs, je tiens à exprimer la tristesse et l'horreur que nous avons tous ressentis la semaine dernière, particulièrement en songeant à nos amis américains, mais aussi aux nombreuses familles canadiennes qui ont été touchées. Tous conviendront que quelque chose a changé en nous.

Nous sommes tous d'accord pour dire que tout a changé le 11 septembre. Cela est sans doute vrai à bien des égards, mais peut-être que rien n'a changé à d'autres égards: la date, les images et l'horreur demeureront à jamais gravées dans nos esprits à cause des comptes rendus dans les journaux et des reportages télévisés qui se poursuivaient des heures durant.

La lutte contre le terrorisme dure depuis longtemps et elle va se poursuivre encore longtemps. Cette lutte n'est jamais facile, parce que la guerre à laquelle tous sont disposés à participer pour combattre le terrorisme n'est pas une guerre traditionnelle. C'est une guerre différente. Nous avons connu la Première Guerre mondiale, puis la Seconde Guerre mondiale, qui faisait appel à une technologie plus avancée, pour ensuite en arriver aux avions furtifs qui ont bombardé l'Irak durant la guerre du Golfe. Toutefois, la guerre que nous allons mener sera différente. Elle ne sera pas facile à gagner, mais il va de soi qu'il faudra la gagner.

L'autre chose qui n'a pas changé, c'est le rôle du gouvernement. Ce rôle consiste à maintenir l'ordre et à appliquer la règle de droit au nom des citoyens. Nous comptons sur nos gouvernements à cet égard. Par exemple, lorsque nous renonçons à porter les armes, nous le faisons parce que nous nous attendons à ce que le gouvernement assure notre sécurité. Nous le faisons volontairement parce que nous voulons que le gouvernement assume ce rôle fondamental.

Toutefois, le gouvernement doit exercer ce rôle et il doit exercer ses responsabilités avec sagesse. Au cours des jours, des semaines et peut-être même des années à venir, les gouvernements seront constamment priés de se servir à bon escient de leurs pouvoirs dans la lutte contre le terrorisme, tant ici qu'à l'étranger.

Avant de poursuivre, monsieur le Président, je signale que je vais partager mon temps de parole avec le député de Cumberland—Colchester.

Travaux de la Chambre

J'ai moi aussi entendu les deux points de vue extrêmes. Pas personnellement, mais je les ai lus dans les journaux et j'en ai eu des échos. L'un de ces points de vue, c'est que l'Ouest, de quelque façon, est responsable de ce drame, que nous avons créé ce monstre ou ce problème, que nous sommes à blâmer. L'autre, c'est qu'il faut aller là-bas bombarder des gens pour les ramener à une situation digne du Moyen-Âge, alors que nous ne savons même pas à qui nous avons affaire.

Aucune de ces positions extrêmes n'est tenable. Ce n'est pas une occasion de nous venger de quelqu'un ou de faire la preuve de notre puissance. Par contre, ce n'est pas le moment, à mon avis, de dire à d'autres personnes, à d'autres pays qu'ils sont à blâmer. Ce n'est pas le moment de dire à nos amis américains que ce sont eux qui sont à blâmer. C'est absurde. Mais c'est un point de vue que j'ai entendu un peu ou lu dans les journaux. Nous devons bannir cela de notre discours, de nos discussions. Lorsqu'un terroriste frappe, ce n'est pas la faute de la victime. Le terrorisme est condamnable. Les gouvernements et les individus doivent le combattre de toutes leurs forces pour que, dans le monde entier, on sache que, tout comme nous ne tolérons pas le racisme, nous ne tolérerons pas la violence chez nous, que nous pratiquons la tolérance zéro.

Nous pratiquons la tolérance zéro pour le terrorisme. Nous ne songeons pas à le tolérer. Nous ne blâmons pas les autres. Nous démasquons le terrorisme et nous luttons contre. Nous ne blâmons pas les autres, nous nous attaquons au problème.

Le 11 septembre 2001, nous devons célébrer le vingtième anniversaire de la Journée internationale de la paix des Nations Unies. En début de journée, le secrétaire général de l'ONU avait publié un communiqué appelant à mettre un terme aux hostilités partout dans le monde. Au lieu de cela, nous avons été directement témoins de l'acte terroriste le plus horrible de l'histoire. Cet événement a, de façon malheureuse et peut-être inévitable, privé une autre génération de son innocence.

Comment se manifestait cette innocence? Je crois que certains d'entre nous ont tout simplement fait preuve de naïveté. Nous avons été témoins de nombreux actes de terrorisme, notamment en Israël, en Irlande, et un peu partout dans le monde. Cela se passait toujours ailleurs, à des milliers de milles de chez nous, de l'autre côté de l'océan. C'était toujours loin de chez nous.

Nous avons perdu cette innocence. Même les enfants de 5 ou 6 ans qui ont été témoins de cet événement à la télévision ont été marqués. Ils ont peur. Le terrorisme a donc produit ses fruits empoisonnés puisqu'il est présent dans l'esprit de tous.

• (1815)

Notre innocence s'est aussi manifestée par un esprit de complaisance. Nous savions qu'il y avait des activités terroristes au Canada. Des terroristes ont levé des fonds et se sont établis chez nous. Nous avons, en cela, fait preuve de complaisance.

Nous devons réagir, non pas dans quelques mois mais tout de suite, et voir quelles mesures doivent être prises pour empêcher les terroristes d'utiliser notre pays comme tremplin pour leurs attaques contre d'autres pays. Nous devons les empêcher de lever des fonds chez nous et leur faire comprendre qu'ils ne sont pas les bienvenus dans notre pays. Le monde entier doit savoir que les terroristes ne sont pas les bienvenus chez nous et que ceux qui se risqueront à venir ici le feront à leurs risques et périls.

Il faut savoir faire la différence entre les terroristes et les personnes qui viennent visiter notre pays, celles qui y immigreront ou y trouvent refuge. Le terrorisme est odieux. C'est un crime qui n'a

pas sa place dans la société canadienne. Nous devons envoyer ce message au monde entier.

Je crois aussi que nous avons fait preuve de naïveté en ce qui concerne la mondialisation. Nous avons voulu croire à tous les bienfaits de la mondialisation, aux avantages du libre-échange, dans lequel je crois. Nous avons voulu partager la richesse avec les pays les plus pauvres, les progrès de la technologie avec tous les pays du monde. Nous y avons vu de grandes possibilités. Tout ce pot-pourri de la mondialisation promettait beaucoup de bienfaits.

Il y a cependant un inconvénient. Il faut en effet faire preuve de prudence à cause de la facilité d'accès à des cibles faciles. Le terrorisme ne connaît plus de frontières. Il est facile de se déplacer et d'utiliser la technologie contre des personnes innocentes. Même la simple utilisation du téléphone cellulaire et de l'Internet pour coordonner ces activités constitue un inconvénient avec lequel nous devons composer. Il nous faut comprendre qu'il s'est produit quelque chose de nouveau dont il faudra tenir compte dans notre vie et dans la politique gouvernementale.

Je pense que nous serons tous capables pour toujours de décrire où nous étions et ce que nous faisons quand nous avons appris la nouvelle ce mardi matin-là. C'est un de ces moments de l'histoire qui nous resteront en mémoire. Bien qu'il soit louable de tenir ce débat ici aujourd'hui, il sera quand même rapidement oublié mais nous nous rappellerons tous où nous étions ce mardi matin-là.

Je me trouvais à Edmonton où je devais donner avais une entrevue tôt le matin. Je m'étais levé à 5 h 30 parce que c'était important. Il s'agissait d'une entrevue à Radio-Canada à propos de ce qui se passerait cette semaine à la Chambre. Cela s'est révélé sans aucun rapport avec la réalité, non pas seulement pour cette journée-là mais presque sans aucun rapport avec mes pensées tout au long de la semaine dernière. Je n'ai pas été capable de penser à la Chambre ni de me concentrer pour me préparer pour la rentrée parlementaire. Les membres de mon personnel ont été cloués devant la télévision. Nous ne pouvons pas penser à autre chose car l'horreur est trop grande. Nous n'oublierons jamais cet événement, mais cela doit maintenant nous galvaniser pour passer à l'action.

Nous sommes ici à la Chambre pour nous occuper des affaires du pays. Nos affaires maintenant ne concernent pas uniquement le Canada mais le monde entier, et le monde a dit que nous avons une guerre à livrer contre le terrorisme et que la Chambre et notre pays doivent faire leur part.

Je pense que nos aînés ont déjà connu les émotions que nous éprouvons maintenant. Je pense qu'ils ont ressenti les mêmes émotions quand Pearl Harbor a été bombardé et quand le président Kennedy a été assassiné. Nous nous demandons ce qui s'est détraqué. Nous nous demandons où nous en sommes et nous avons l'impression d'avoir perdu le contrôle. Le beau petit programme que je mijotais pour la session d'automne s'est effondré. Je pense que nos aînés ont senti cela eux aussi.

Je pense que, dorénavant, nos souvenirs seront divisés entre la vie avant l'attaque contre l'Amérique et la vie après l'attaque. Ça ne sera jamais plus la même chose. Chaque voyage qui nous fera passer par la sécurité accrue des aéroports nous rappellera ce jour. Chaque attente à la frontière déclenchera nos souvenirs. Chaque fois que les images repasseront à la télévision nous prendrons davantage conscience que nous ne sommes pas une île, que nous ne vivons pas en isolation et que nous ne pouvons plus assurer notre protection.

La chose la plus importante est peut-être que le moment est finalement venu pour notre génération de porter le flambeau de la liberté qui nous a été transmis par nos aîeux, qui l'ont payé très cher.

Travaux de la Chambre

La puissance et la liberté du continent nord-américain ne sont pas le fruit du hasard. Le mode de vie américain, la liberté et la poursuite du bonheur ne sont pas un droit que chaque habitant des États-Unis acquiert en naissant. Ces privilèges existent parce que, à un moment donné, des hommes et des femmes ont décidé, en toute connaissance de cause, que certaines choses valaient la peine qu'on se batte pour les défendre, que les atrocités commises très loin de chez eux contre des personnes qu'ils ne connaissaient absolument pas étaient des attaques inacceptables contre la liberté de chacun d'entre nous.

• (1820)

Depuis une génération, nous vivions dans un rêve, convaincus que, parce qu'on avait mené le combat contre le mal et qu'on l'avait remporté, on n'aurait plus jamais à le faire, mais ce n'était qu'un rêve chimérique, une illusion. Le genre de guerre qui est faite contre la liberté n'est plus le même, mais le mal ne lâche pas prise.

En conclusion, je vais citer des paroles que Winston Churchill a prononcées pendant les moments les plus sombres de la Seconde Guerre mondiale. Les voici:

Vous vous demandez, quelle est notre politique? Je dirai que c'est de nous battre sur la terre, sur la mer et dans les airs. De nous battre avec toute la puissance et toute la force que Dieu nous a données... Vous vous demandez, quel est notre objectif? Je peux répondre en un seul mot. C'est la victoire. La victoire quel qu'en soit le coût—la victoire en dépit de toutes les terreurs—la victoire, aussi long et dur que puisse être le chemin car, sans victoire, il n'y a pas de survie.

Le réveil a été horrible. Nous ne nous rendormirons pas. Nous allons continuer à aller de l'avant. Espérons que les générations à venir diront que nous avons relevé le défi lancé à notre génération, que nous n'avons pas failli à la tâche et que nous avons fait notre part pour repousser le mal.

M. Peter Adams (Peterborough, Lib.): Monsieur le Président, j'ai écouté avec grand intérêt le député de Fraser Valley, qui a terminé son discours sur une citation. Permettez-moi d'en lire une à mon tour. Je l'ai reçue aujourd'hui par courrier électronique d'une jeune résidente de Calgary, Janet Mader, âgée de 15 ans. Il s'agit d'un couplet, un haïku, si je ne me trompe. Je cite:

Puisse ce qui reste de la paix éclore et croître
Et transformer la colère et les larmes en unité et en force.

C'est la réponse d'une jeune canadienne.

Comme je le disais plus tôt aujourd'hui, certaines personnes qui viennent nous voir sont perplexes, d'autres sont apeurées ou simplement confuses. Le député en a fait état. J'ai demandé aujourd'hui aux députés et notamment au représentant de Fraser Valley, ce qu'ils répondent à leurs électeurs. Ils leur proposent, comme solution immédiate, de donner du sang, puis à plus long terme d'aider la Croix-Rouge canadienne, mais je me demande quelle mesure précise mon collègue recommande à ses électeurs.

Je comprends les choses générales, mais dans la situation confuse que nous vivons, j'ai posé la même question à divers députés. Je leur ai demandé ce qu'ils répondent à leurs électeurs qui sont confus, en colère et qui veulent poser des gestes précis.

• (1825)

M. Chuck Strahl: Monsieur le Président, certaines mesures concrètes ont déjà été mentionnées. Je sais que des fonds ont été constitués pour venir en aide aux victimes de New York. Certaines personnes ont donné du sang.

Dans ma communauté, de nombreuses personnes ont été invitées à participer à des séances de prières, ce qui est inhabituel dans notre culture canadienne plutôt pondérée. Des gens ont trouvé le réconfort dans des lieux du culte, où ils ont pu se rassembler afin de se soutenir

mutuellement, mais aussi exprimer leur compassion et leur préoccupation non seulement à l'endroit des victimes de la tragédie mais au sujet de l'évolution de la situation. Les gens prient pour que vienne la sagesse; ils demandent à leurs semblables d'évaluer les diverses solutions possibles et ils réclament presque une intervention divine. Nous savons tous à quel point c'est sérieux. Les gens agissent de la sorte et je crois que c'est une bonne chose. C'est une bonne chose pour notre communauté.

J'ai également encouragé les gens à ne pas laisser les terroristes gagner en renonçant à leurs activités courantes. Ce ne sera plus comme avant. Lorsqu'on monte à bord d'un avion, cela ne constitue plus un geste routinier. Certains membres de mon caucus ont dit que des enfants de 5 ou 6 ans avaient demandé à leur père de ne pas monter à bord de l'avion. Les choses ne seront plus jamais les mêmes.

Je pense que dire que nous ne nous laisserons pas impressionner par des actes aussi lâches est, du moins en partie, une façon de réagir. Nous nous léverons le matin, enfilons nos pantalons, irons au travail, paierons nos factures et nous mettrons à l'oeuvre. Nous devons faire preuve de fermeté.

Les Canadiens doivent comprendre à quoi nous nous heurtons lorsque l'on parle de faire la guerre au terrorisme. Notre ministre des Affaires étrangères l'a dit, de même que le président des États-Unis. Quand on utilise de tels termes, cela veut dire que le problème ne va pas être réglé du jour au lendemain. Quand nous décidons d'agir, quand nous disons que nous devrions faire quelque chose, nous devons comprendre ce que cela signifie.

J'ai dit la même chose aux gens de ma circonscription. Le problème ne va pas être réglé du jour au lendemain. Tout pourrait devenir une cible, il se peut qu'il y en ait une autre. Si demain, c'était le métro? Un train? Un autre pays? Nous ne pouvons pas nous arrêter là. Nous devons faire face à la situation, demander conseil à Dieu au besoin, mais nous remettre en selle et agir.

J'ai dit aux gens que la pire chose que nous puissions faire serait de fermer les frontières, de nous renfermer dans notre coquille, de ne plus parler à nos voisins, de commencer à pointer du doigt les autres religions et autres choses du genre. Ce n'est pas la façon de réagir.

La façon de réagir, c'est d'appliquer la tolérance zéro vis-à-vis du terrorisme et des gens qui abritent des terroristes, mais de continuer de tendre la main aux gens du monde entier. Nous continuerons de faire ce que nous faisons depuis longtemps, nous continuerons de faire preuve d'humanité sachant, comme le président l'a fait remarquer à propos des Américains, que nous sommes un peuple à la fois grand et généreux. Nous pouvons aussi montrer féroces lorsque nous sommes en colère et, à l'heure qu'il est, les habitants de ma circonscription sont terriblement en colère.

* * *

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

Mme Marlene Catterall (Ottawa-Ouest—Nepean, Lib.): Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Je crois savoir qu'il y a eu des discussions entre les leaders à la Chambre et qu'il y a consentement, compte tenu de l'importance du débat actuel, au sujet de la motion suivante. Je propose:

Que la Chambre continue de siéger jusqu'à minuit aujourd'hui.

Le vice-président: La Chambre a entendu la motion. Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée.)

*Initiatives ministérielles***L'ATTAQUE CONTRE LES ÉTATS-UNIS**

La Chambre reprend l'étude de la motion.

M. Bill Casey (Cumberland—Colchester, PC/RD): Monsieur le Président, je suis assurément heureux de participer à ce débat et je suis fier de prendre la parole immédiatement après le député de Fraser Valley, qui a si bien exprimé les sentiments de la Coalition de la représentation démocratique progressiste conservatrice. Nous offrons nos condoléances à toutes les victimes de ce terrible désastre, aux États-Unis, au Canada et ailleurs dans le monde.

Je tiens également à exprimer les condoléances des électeurs de ma propre circonscription, Cumberland—Colchester. Beaucoup d'entre eux ont appelé pour savoir comment ils pouvaient aider et ce qu'ils pouvaient faire. Nous tentons d'aider les victimes de cette façon.

Je suis également heureux de constater que notre coalition se tiendra au côté du gouvernement et l'appuiera dans ses efforts pour lutter contre le terrorisme. Comme le soulignait très clairement le député de Fraser Valley, nous ne tolérerons le terrorisme nulle part. Je crois que c'est l'attitude à adopter dans l'état actuel des choses et nous l'approuvons sans réserve.

Aux termes de la motion présentée par le gouvernement, le débat actuel a pour objet de permettre à la Chambre d'offrir ses plus profondes condoléances aux familles des victimes et au peuple américain tout entier. J'ai été ému et impressionné par la réaction des Canadiens et par leur attitude. Si quelqu'un s'interroge au sujet de la sincérité des sentiments des Canadiens, sur ce qu'ils éprouvent, il suffit de jeter un coup d'oeil sur les livres de condoléances que le Président a mis à la disposition des Canadiens dans le Hall d'honneur, et de lire certains des commentaires écrits par des gens de toutes les régions du pays et par des étrangers qui sont venus exprimer leurs sentiments dans ces livres. Ces gens n'ont pas fait que signer le livre de condoléances. Dans bien des cas, ils ont écrit un récit, parfois long d'une page, ou ont demandé à leurs enfants d'ajouter leurs propres observations. J'ai trouvé très impressionnant et émouvant de voir la façon dont ils ont exprimé leur tristesse et leurs sentiments au sujet de cet acte terrible.

J'ai d'ailleurs appelé mon propre bureau afin de demander que des livres de condoléances soient installés dans nos deux bureaux de Amherst et Truro. Les livres seront accessibles au public à compter de demain. J'ai pris cette décision après avoir lu ce que des Canadiens ont écrit dans ces livres.

Un autre signe des sentiments qu'ont les Canadiens qui m'a beaucoup impressionné, c'est que mercredi, lorsque j'ai traversé en voiture quatre provinces, de la Nouvelle-Écosse jusqu'à Ottawa, j'ai été frappé de voir que partout, les drapeaux étaient en berne. C'est un signe de la tristesse et de la douleur ressenties par les gens de partout dans ces quatre provinces, et je suis persuadé que toutes les autres provinces et tous les autres territoires partagent ces sentiments.

Très rapidement, il m'est venu à l'esprit que peut-être, nous devrions mettre nos drapeaux en berne une journée pour chacune des victimes jusqu'à ce que je calcule que cela prendrait plus de 14 ans. C'est vraiment dévastateur de penser à la catastrophe qui s'est produite.

Mardi, dans ma propre circonscription, des bénévoles sont partis pour New York lorsqu'ils ont appris cette catastrophe incroyable. De petites collectivités dans ma circonscription comme Southampton, Joggins, Parrsboro et Amherst, des pompiers volontaires ont sauté dans leur voiture pour se rendre durant la nuit à New York où ils sont arrivés à 10 heures le lendemain matin et ont offert leur aide. On a immédiatement retenu leurs services, car ce sont des agents de

secours d'urgence et ils sont formés pour des missions de sauvetage de ce type. Ils se sont mis immédiatement au travail. On ne leur a posé aucune question. Ils ont simplement entrepris leurs tâches, ces bénévoles de ces petites collectivités. Nous sommes tous fiers en tant que députés d'avoir des électeurs comme ceux-là.

Le ministre des Transports a reconnu aujourd'hui toutes les contributions des aéroports de tout le pays qui ont accueilli les avions qui ne pouvaient se poser aux États-Unis. Ils sont arrivés au Canada et cela présentait un grave risque, mais les Canadiens l'ont pris. Ces avions ne pouvaient se poser aux États-Unis pour de bonnes raisons, parce qu'il y avait des risques. Ils sont donc venus au Canada et on leur a permis d'atterrir. Le Canada a accueilli ces avions dans de petites localités de tout le pays. Là encore, le ministre des Transports a reconnu que la région de l'Atlantique a supporté le gros du fardeau dans des aéroports comme Halifax, Gander, St. John's, Stephenville et le reste. Nous sommes vraiment très fiers que nos électeurs et les gens de l'Atlantique aient réagi de cette façon.

Dans toutes les tragédies et toutes les situations comme celles-là, qu'il s'agisse du vol 111 de la Swissair ou de quoi que ce soit d'autre, je pense que les Canadiens de l'Atlantique et les autres ont agi de la façon la plus compatissante, responsable et compétente possible. Je crois que c'est notre chef, le député de Calgary-Centre, qui a déclaré aujourd'hui que les Canadiens nous devancent relativement à toute cette question, et c'est un fait.

Même si ces écrasements ne se sont pas produits ici, nous avons certes tous été touchés de bien des façons et nous continuerons de l'être.

• (1830)

Il y a entre 40 et 70 Canadiens innocents toujours portés disparus qui se trouvaient simplement au mauvais endroit au mauvais moment. Leur triste sort touche directement des centaines de personnes au Canada, et indirectement des milliers d'autres. On ne saura peut-être jamais ce qu'il est advenu de certaines de ces victimes.

Lorsque je suis arrivé en voiture à Ottawa l'autre jour, j'ai vu des barrières partout. L'accès à mon lieu de travail était bloqué. Il y avait partout des voitures de police et des policiers portant le gilet pare-balles. C'était là une indication de la façon dont notre vie avait changé. Le resserrement de la sécurité était incroyable. Un diplomate musulman est venu me voir à mon bureau pour discuter de ces questions. On ne l'a pas laissé entrer dans l'édifice, pas parce qu'il était musulman, comme je l'ai appris par la suite, mais parce qu'on ne laissait entrer personne. La seule façon dont on pouvait venir me rencontrer était de passer par un détecteur de métal à l'arrière de l'édifice. Les visiteurs devaient passer par l'arrière pour entrer. J'étais mal à l'aise pour mon visiteur, qui devait se soumettre à toute cette procédure. Encore une fois, c'est une indication de ce qui nous attend.

Le diplomate en question m'a raconté comment ses parents au Canada sont pointés du doigt, voire même associés au terrorisme. La situation est vraiment troublante, pour lui comme pour sa communauté. Elle nous porte à nous interroger sur l'appariement d'une religion, d'une culture ou d'une nation à ces terribles actes terroristes motivés par la haine. On ne devrait pas faire ce genre d'association. Ce n'est pas bien. Presque chaque député de chaque parti a parlé dans ce sens. Il est très important de comprendre que nous avons affaire ici à des crimes haineux. Ce ne sont pas des crimes commis par des gens ordinaires, de quelque religion ou culture que ce soit.

Initiatives ministérielles

Je suis d'avis que cet exercice a permis de clarifier les choses et de préciser la notion de terrorisme. J'ai entendu ce mot toute ma vie durant et je ne m'étais jamais rendu compte de ce qu'il signifiait. Encore aujourd'hui, je ne suis pas sûr de m'en rendre parfaitement compte, mais je réalise qu'il convient de le redéfinir dans notre mode de pensée. Il ne s'agit pas d'un crime ordinaire, c'est bien pis, et il faut traiter le terrorisme différemment des autres crimes, à mon sens du moins. Le Canada ne peut plus rester à l'arrière-plan, se contentant de parler de terrorisme dans l'abstraction. Ce fléau fait aujourd'hui bel et bien partie de notre univers. Le terrorisme est venu à nous, il a frappé notre pays et continue de nous affecter. Il est important que tous les parlementaires, en tant que gouvernement, arrêtent une stratégie globale pour régler le problème dès à présent et pour le long terme. Nous devons partager et assumer les responsabilités avec d'autres pays qui ont été victimes de cet affreux terrorisme. Nous devons assumer notre part des responsabilités à prendre dans l'action qui sera menée pour le freiner. Nous devons l'enrayer de manière sérieuse. Nous insisterons sur la nécessité de veiller à ce que nous demeurions responsables de la stratégie qui sera retenue à l'issue de ces événements. Il nous faut cependant comprendre que nous sommes pratiquement entrés dans une spirale. Les actes de terrorisme continuent et s'aggravent, que ce soit un bar en Allemagne, un navire bombardé en 2000, ou des casernes en Arabie Saoudite, et aujourd'hui cette incroyable série d'écrasements à New York qui ont soufflé peut-être 5 000 vies d'un seul coup.

C'est une incroyable histoire de détournements réussis. Tous les quatre détournements ont réussi. Cela prouve on ne peut plus clairement que nos systèmes de sécurité sont compromis par de sérieuses lacunes. Bien que ce soit arrivé aux États-Unis, je suis persuadé que cela aurait fort bien pu se produire au Canada. Le message à cet effet ne saurait être plus clair. Nous devons réviser de fond en comble tous nos systèmes de sécurité. J'ai entendu le ministre des Transports déclarer aujourd'hui que ses collaborateurs examineraient tous les aspects des transports. J'en suis assurément ravi. Et nous veillerons à ce qu'il donne effectivement suite à cette initiative. Nous devons mettre fin à cette escalade d'actes terroristes en série. Nous devons y mettre un terme dès à présent. Le monde entier doit prendre position et y mettre un terme.

Comme je l'ai mentionné, on visait les États-Unis, mais le Canada a été sérieusement secoué, comme si nous avions été nous-mêmes ciblés. Le fonctionnement de notre système de transport a immédiatement été interrompu. Les marchés économiques et la bourse ont été paralysés, notre notion de sécurité a pris un nouveau visage et nous sommes maintenant partie prenante à cette crise mondiale.

Il nous faut réagir de façon responsable. Au cours des prochains jours, notre coalition posera nombre de questions. Nous demanderons entre autres au gouvernement de réagir rapidement et de façon responsable à maints égards. Il y aura un débat sur la possibilité d'un système de sécurité continental. Nous devons participer à ce débat dès le début. Nous ne pouvons intervenir à la toute fin lorsqu'il sera trop tard pour aborder la question de la protection de la souveraineté et de la culture canadiennes. Nous pouvons participer au débat tout en préservant notre souveraineté et notre culture et nous devons être aux premières loges.

• (1835)

Nous devons nous pencher sur les failles des services secrets en Amérique du Nord. Il faut nous assurer que ces services sont adéquatement financés et équipés pour bien remplir leur tâche. Nous devons demander aux Américains de nous tenir au courant de leurs décisions et de leurs plans. Nous devons leur demander d'informer

les parlementaires des mesures qu'ils entendent mettre en oeuvre. Nous comptons également poser de nombreuses questions aux autorités américaines au sujet des systèmes de transport et de sécurité.

Enfin, je déclare que tous les membres de notre parti partagent la douleur du peuple américain. Nous nous engageons entièrement à participer à la solution de ce problème et à tout mettre en oeuvre pour lutter contre le terrorisme à l'échelle internationale.

• (1840)

M. Joe Jordan (Leeds—Grenville, Lib.): Monsieur le Président, je commencerai mon intervention en disant, au nom des électeurs de ma circonscription, celle de Leeds-Grenville, que nous compatissons de tout coeur avec nos amis américains, que nous pensons à eux et que nous prions pour eux. Ma circonscription ressemble beaucoup à la vôtre, monsieur le Président, car une grande majorité de ses électeurs peuvent ouvrir la porte de chez eux et voir l'État de New York de l'autre côté du fleuve Saint-Laurent.

J'ai suivi attentivement le débat d'aujourd'hui et j'ai à coeur un certain nombre de thèmes qui ressortent. Une des premières choses qui semble revenir dans les observations de presque tous les députés, c'est l'idée selon laquelle nous ne jouerons pas aux justiciers dans nos rues. Nous serons patients. Nous examinerons les faits et nous ne désignerons aucun groupe ethnique ou religieux à châtier, car, de toute évidence, ces terroristes ne parlent au nom d'aucun groupe ethnique. Ils sont déconnectés de la réalité ainsi que des enjeux et problèmes auxquels font face les gens des régions où ils s'entraînent et perfectionnent leur art.

Cela m'amène à ma question. Elle concerne un point que mon collègue, le député de Fraser Valley, a abordé. Je crois que c'était une distinction très importante à faire. J'ai moi aussi été bouleversé parce que, pendant un certain temps, le débat semblait prendre la tangente selon laquelle il existe une sorte d'équivalent moral entre ce que les terroristes ont fait et les effets qu'ont eus les politiques étrangères des États-Unis sur certaines régions. Je rejette catégoriquement cette idée. Je la trouve odieuse.

J'inviterais le député à dire ce qu'il en pense, car j'estime important de faire la distinction entre le fait de chercher non pas à se venger, mais bien à obtenir justice. Tous ceux d'entre nous qui partagent cet avis doivent dire clairement, dès qu'ils en ont la chance, que pareil acte ne saurait être justifié. Cela ne saurait être justifié par aucun argument selon lequel les interventions des États-Unis ont en quelque sorte provoqué cette situation. Je voudrais céder la parole au député afin qu'il puisse dire ce qu'il en pense.

M. Bill Casey: Monsieur le Président, je suis sensible à cette question et entièrement d'avis que les gens cherchent à certains égards à justifier ces événements en disant que les États-Unis et les pays occidentaux ont essayé d'imposer leur culture et leurs normes au reste du monde. Je suis en total désaccord avec cette affirmation. Je ne crois pas que ce soit le cas.

Initiatives ministérielles

Toutefois, selon moi, certains de ces pays sont victimes de la technologie. Dans beaucoup d'entre eux, on constate que la société est fermée depuis des années. Ils n'ont pas eu à répondre à des questions de leurs citoyens concernant d'autres cultures, d'autres niveaux de vie et d'autres façons de faire les choses. Toutefois, tous les citoyens du monde peuvent subitement apprendre à connaître d'autres cultures, d'autres ethnies et d'autres pays, grâce à Internet, à la télévision ou aux satellites, et cette réalité soulève toutes sortes de questions dans l'esprit des êtres humains de tous les pays. Elle soulève ici des questions au sujet de la culture dans d'autres pays, et la réciproque est aussi vraie. Les habitants d'autres pays où la société est traditionnellement close entrevoient maintenant de nouvelles possibilités. Je suis convaincu que cette situation soulève des questions et que certaines personnes y voient une menace.

À mon avis, il ne s'agit pas d'une visée impérialiste des États-Unis ou d'autres pays occidentaux cherchant à imposer leur culture. Toutefois, en raison de la technologie et des communications, les habitants des autres pays peuvent pour la première fois examiner ce qui se passe chez nous. À mon avis, c'est là une grande partie du problème.

Mme Jean Augustine (Etobicoke—Lakeshore, Lib.): Monsieur le Président, je félicite mon collègue d'avoir décrit les réactions de ses électeurs. Je tiens à lui dire que nous avons également eu des réactions semblables dans ma circonscription d'Etobicoke—Lakeshore. Je lui donne aussi l'assurance que ces réactions ont été bien accueillies par nos amis aux États-Unis. Je vais vous lire une lettre de Karen Weltzel, de Lompoc, en Californie, qui écrit ce qui suit:

Nous, Américains, sommes renversés par les manifestations de douleur, de prière et de soutien venant de partout dans le monde. J'ai vu au bulletin de nouvelles des reportages sur les cérémonies qui se sont déroulées hier sur la colline du Parlement et dans d'autres pays. En ma qualité de citoyenne-ambassadrice ordinaire des États-Unis, je vous remercie, vous et votre gouvernement, de vous être joints à nous pour pleurer ceux et celles qui ont si tragiquement perdu leur vie. Je vous remercie également de votre soutien à l'initiative mondiale visant à obtenir justice et à mettre fin au terrorisme. Je prie pour que Dieu accorde aux dirigeants de nos pays, ainsi qu'à vous et à vos collègues des gouvernements dans le monde, la sagesse, le courage, la force et la volonté de gagner la guerre contre le terrorisme, la haine, le sectarisme, le racisme, l'ignorance et la violence. Le reste d'entre nous a pris et maintient l'engagement de vous appuyer dans ces efforts.

Elle précise en terminant qu'elle a hâte de prendre connaissance de l'évolution de la discussion au Canada.

Je tenais tout simplement à faire ce commentaire pour que notre collègue sache que nos réactions, comme celles de ses électeurs, ont été bien accueillies par nos amis américains.

• (1845)

M. Bill Casey: Monsieur le Président, cet événement terrible a montré au monde la valeur des Canadiens et leur degré de compassion. Cette expérience s'est révélée une leçon pour chacun d'entre nous. Nous avons tous vécu des sentiments intenses et nous continuons d'en ressentir.

Je sais gré à la députée d'avoir fait allusion à certains de mes électeurs qui sont allés à New York. Ces personnes sont des pompiers volontaires dans de petites collectivités et je veux les nommer: Paul Seguin, Glenn Levy et Scott McLellan du services des incendies de Southampton, Jeremy Dunphy, chef du service d'incendie de Parrsboro, Laurie Melanson, Maurice McKinnon du service d'incendie de Joggins et Danny Brooks, qui est ambulancier paramédical à Amherst.

Ce sont des Canadiens ordinaires qui ont vu que l'on avait besoin d'eux, qui sont montés dans leurs autos et qui ont conduit jusqu'à New York pour travailler dans les débris et la poussière afin d'aider

aux recherches. Encore une fois, les députés peuvent être vraiment fiers des Canadiens.

[Français]

M. Yvon Charbonneau (Anjou—Rivière-des-Prairies, Lib.): Monsieur le Président, je partagerai le temps qui m'est alloué avec l'un de mes collègues.

Je voudrais joindre ma voix à celles du premier ministre et de mes collègues pour exprimer mes condoléances au peuple américain, aux familles et aux proches des victimes de l'attentat terroriste horrible qui a emporté la vie d'un nombre effarant de personnes innocentes américaines, mais aussi canadiennes ou originant d'autres pays.

Soyons clairs, qu'il soit le fait d'une poignée d'individus emportés par une idéologie quelconque, d'un groupe de déséquilibrés ou d'un État grand ou petit, tout acte de terrorisme demeure condamnable. Les actes qui ont été posés aux États-Unis le 11 septembre ont déclenché à bon droit la réprobation universelle: le terrorisme constitue une déchirure brutale dans le tissu de l'humanité et un affront direct à toute tentative, à tout processus de dialogue et de construction de relations internationales harmonieuses et solidaires.

La position du Canada a été claire à ce propos, tout comme l'a été notre empressement à offrir à nos voisins et amis toute l'assistance dont ils pourraient avoir besoin dans ces moments difficiles. Notre solidarité s'est exprimée en particulier lors de la journée de deuil national, vendredi dernier, une initiative qui a démontré la grande sensibilité du gouvernement et du peuple canadiens envers les victimes de ces attentats et leurs proches.

D'autre part, des voix s'élèvent un peu partout pour dire que cet attentat, pire que celui de Pearl Harbor, doit être vengé, que leurs auteurs et complices doivent être punis de façon impitoyable, voire ramenés à l'âge de pierre.

On sait aussi que le gouvernement américain, à travers l'OTAN, veut mobiliser la communauté internationale contre ce qu'il qualifie d'acte de guerre contre les États-Unis, mais aussi contre la démocratie et les droits et libertés de tous les pays civilisés.

Reste cependant une grande question: il faut identifier puis retracer les coupables. S'agit-il d'un réseau d'individus? Ces individus ont-ils reçu ou non l'appui d'un ou de plusieurs États?

On fait bien sûr grand cas du milliardaire ben Laden et de son réseau, ou encore des talibans d'Afghanistan. Dans un cas comme dans l'autre, il s'agit de gens que les États-Unis et la CIA connaissent bien puisqu'ils les ont supportés, voire armés pour combattre l'incursion soviétique en Afghanistan; ce sont, d'après les spécialistes du monde arabe et musulman, des monstres créés par les Américains eux-mêmes.

Je veux bien que les États-Unis trouvent le moyen d'en découdre avec leurs anciens alliés—s'ils sont trouvés responsables des événements du 11 septembre—, mais comment y arriver sans massacrer d'autres vies innocentes, loin des caméras américaines cette fois, donc loin de nos yeux, mais des vies tout aussi réelles et importantes que celles qui ont pris fin le 11 septembre.

Pour ma part, je suis beaucoup plus favorable à la motion qui est devant cette Chambre et qui demande que cette Chambre:

[...] réitère sa détermination à défendre la liberté et la démocratie, à traduire en justice ceux dont les actions témoignent de leur mépris pour ces valeurs fondamentales [...]

Je crois que les vraies solutions à ces problèmes de terrorisme et de sécurité internationale doivent être recherchées du côté de la construction de la paix plutôt que de l'usage toujours plus important de la force brutale et trop souvent aveugle.

Ces solutions sont du côté du renforcement des institutions internationales et multilatérales susceptibles de faire progresser la santé, l'éducation, les droits humains, l'exercice de la démocratie, l'environnement, le développement durable et la coopération internationale.

Ces solutions sont du côté du respect du droit international et la recherche de solutions politiques durables, ce qui aura pour effet de stabiliser le contexte international. Et plus particulièrement, s'agissant de situations régionales devenues intolérables, j'estime que la communauté internationale serait plus sûre et plus stable si elle provoquait un règlement durable et équitable du conflit israélo-palestinien assurant aux Palestiniens leurs pleins droits politiques sur leur propre territoire, y compris un juste règlement sur Jérusalem et sur le droit de retour des réfugiés, et partant, la sécurité d'Israël.

Nous ferions bien aussi, comme communauté internationale, d'assurer la réintégration de l'Irak dans le circuit des institutions et des relations internationales normales, plutôt que de poursuivre à l'égard de ce pays une politique d'exclusion et d'agression qui a tué des centaines de milliers d'innocents et de jeunes, sans affaiblir le régime visé.

• (1850)

Nous sommes tous d'accord à la Chambre et dans tous les parlements démocratiques, j'imagine, pour dire qu'il faut s'unir dans cette lutte à finir contre les terroristes, contre les auteurs d'actes de terrorisme. Mais j'ajouterais qu'il faut, de façon plus importante encore, se mobiliser contre les causes et les situations qui déclenchent le plus souvent de telles actions.

À ce propos, je crois qu'il faut aborder le problème de manière rationnelle, même si l'émotion est grande, et rechercher des solutions politiques durables à long terme, même si le recours aux armes paraît si tentant.

Il nous faut organiser une riposte vigoureuse mais démocratique, qui repose non pas sur des polarisations faciles entre le bien et le mal, sur des soi-disant guerres de civilisations, mais des solutions qui reposent sur la mise en place de mesures touchant l'économie, la sécurité, les relations et les institutions internationales, des mesures allant dans le sens d'une plus grande inclusion des peuples, des zones et des États actuellement laissés pour compte en cette ère de mondialisation forcée.

En terminant, je voudrais formuler deux souhaits. Premièrement, notre gouvernement, dans sa politique d'allié des États-Unis, doit utiliser toute son influence pour amener notre géant voisin à travailler de concert avec la communauté internationale, à corriger les situations qui sont à la source du terrorisme, et non à s'en tenir à des mesures de représailles qui feront d'autres victimes innocentes sans rien régler sur le plan de la sécurité. L'appui canadien ne saurait être une carte blanche à un aventurisme militaire sans lendemain positif durable, mais plutôt peser en faveur de mesures empreintes de sagesse et de patience, comme l'a proposé notre premier ministre aujourd'hui.

Mon deuxième souhait est que nous devons combattre et prévenir toute action d'intolérance et d'agressivité contre quelconque communauté culturelle ou religieuse vivant au Canada, en particulier

Initiatives ministérielles

la communauté arabo-musulmane. Pointer du doigt une composante quelconque de la société canadienne comme responsable des actes de terrorisme posés à New York le 11 septembre, reviendrait à nous livrer nous-mêmes à du terrorisme à l'intérieur du Canada. Toute action dans ce sens doit être dénoncée et réprimée au nom des mêmes valeurs que nous défendons sur le plan international ainsi que dans notre propre pays.

Depuis 50 ans, le Canada s'est gagné le respect international en participant à des dizaines de missions de maintien de la paix. Si nous avons quelques centaines de millions de dollars à consentir dans un effort international, à la suite des événements du 11 septembre, je souhaite que nous continuions à investir dans le sens de la construction de la paix.

L'année 2001 a été déclarée par l'ONU Année du dialogue des civilisations et des cultures. Ce qui vient de se produire à New York, tout comme ce qui risque de se produire à compter de maintenant, montre à quel point nos plus grands problèmes risquent de venir, non pas d'un excès d'un tel dialogue à l'échelle planétaire, mais bien des lacunes profondes au sein de nos institutions internationales, politiques et financières, qui nuisent actuellement à l'établissement d'un nouvel ordre international, basé sur la transparence et l'équité.

Éradiquer le terrorisme, c'est plus que liquider un réseau de terroristes, c'est créer de nouvelles conditions pour que la richesse cesse de se concentrer dans les mains de quelques-uns et pour que les conditions de vie de la majorité s'améliorent à travers les prochaines décennies. C'est notre devoir, comme Canadiens, de lier notre solidarité avec les Américains à une telle vision qui correspond, je crois, aux valeurs canadiennes les plus profondes en matière d'équité et de coopération internationale.

• (1855)

[Traduction]

En tant que Canadiens, il est de notre devoir de montrer notre solidarité au niveau international et ce, en fonction des valeurs canadiennes.

[Français]

M. Paul Crête (Kamouraska—Rivière-du-Loup—Témiscouata—Les Basques, BQ): Monsieur le Président, j'ai écouté avec beaucoup d'intérêt le discours du député de Anjou—Rivière-des-Prairies.

En fait, je partage la majorité des idées qu'il a exprimées sur la réalité vécue. Je trouve particulièrement important l'accent que l'on met sur la question d'éradiquer le terrorisme à la base, et non pas seulement de mettre en place des mesures pour protéger les sociétés, qui sont plus riches et plus développées, de situations dénoncées par des moyens inacceptables.

Je pense que le député de Anjou—Rivière-des-Prairies n'a évidemment pas dit que les moyens des terroristes étaient acceptables. Personne ne dit cela. Mais après qu'on ait constaté à quel point c'était effroyable, lorsqu'on fait une analyse en profondeur, je pense qu'on peut se servir d'un certain nombre d'éléments. Je rejoins le député à cet égard.

J'aimerais qu'il aille un petit peu plus loin en répondant à la question suivante.

Initiatives ministérielles

Est-ce qu'il ne devrait pas y avoir un autre volet dans la stratégie du gouvernement fédéral, qui puisse faire en sorte que le Canada prendra l'immense initiative diplomatique lui permettant d'aller faire savoir à l'ONU et aux autres instances, qu'effectivement, la contribution majeure qui peut être faite par le Canada dans ce cadre n'est pas nécessairement une contribution militaire dans laquelle nous avons des moyens très limités, mais peut-être, par ailleurs, une contribution pour régler les problèmes à long terme, afin qu'effectivement nous n'ayons plus d'espaces qui soient des terreaux du terrorisme?

Est-ce que le député de Anjou—Rivière-des-Prairies partage ce point de vue?

M. Yvon Charbonneau: Monsieur le Président, c'est en effet une action de notre gouvernement qui est déjà en cours et qui, je l'espère, continuera à s'amplifier.

Notre gouvernement, notre premier ministre et plusieurs ministres sont en discussion constante avec leurs homologues des organisations internationales auxquelles ils appartiennent. Nous nous sommes rendu compte, en entendant le point de vue de plusieurs dirigeants de pays européens, qu'il y a un peu partout une sensibilité qui est tout à fait semblable à ce qu'a exprimé le premier ministre canadien aujourd'hui, c'est-à-dire qu'il faut agir avec sagesse, qu'il faut aussi agir avec patience, que ce sera une longue entreprise et que cette entreprise comportera des volets divers et complémentaires.

L'action militaire n'est pas exclue a priori, mais quelle est la solution réelle à ce genre de situation où on ne sait même pas où est l'ennemi exactement? Qui est l'ennemi, où se terre-t-il, comment s'appelle-t-il, comment est-il organisé? On ne sait rien de cela, contrairement à Pearl Harbor auquel on se réfère souvent et pour lequel on savait très bien de qui cela venait. On ne sait rien de tout cela aujourd'hui.

Donc, l'action internationale qui est en cours et à laquelle le gouvernement contribue pourrait nous amener à examiner un ensemble de relations internationales et d'institutions internationales dans lesquelles nous nous retrouvons les uns les autres, pour essayer de trouver un ensemble de mesures, qu'elles touchent la sécurité, le renseignement, mais qu'elles touchent aussi certaines dispositions économiques et certains programmes de coopération de façon à ce qu'elles amènent la solution de certains conflits qui pourrissent actuellement dans le contexte international et qui sont autant d'occasions de fermentation d'actes de terrorisme.

Je pense que cette action souhaitée par mon collègue de l'opposition connaîtra encore plus d'ampleur à partir de maintenant.

● (1900)

[Traduction]

M. Jason Kenney (Calgary-Sud-Est, Alliance canadienne): Monsieur le Président, je suis abasourdi d'entendre de tels propos aujourd'hui dans le présent contexte. Le député affirme que ce moment ne représente pas la polarisation entre le bien et le mal. Si cibler précisément et tuer délibérément des dizaines de milliers de personnes n'est pas l'image même du mal, si on ne peut pas appeler le mal par son nom, alors qu'est-ce que le mal? Si nous ne vivons pas un moment de clarté morale qui devrait orienter nos actions, alors dites-moi ce qui constituerait un tel moment?

Le député et certains de ses collègues parlent des institutions internationales, de la diplomatie et de l'équité comme si les terroristes représentaient le dénuement économique du tiers monde. Bon nombre de ces terroristes sont des professionnels instruits et diplômés d'universités occidentales. Certains d'entre eux sont très

riches. Ils sont financés par un milliardaire. Il n'est pas question ici d'équité économique.

Le député affirme que nous ne connaissons pas notre ennemi. Appelons-le donc par son nom. L'ennemi est l'islamisme radical et extrême. Ce n'est pas l'islam ou les musulmans, mais un mouvement politique radical formé d'une petite minorité de musulmans dans certaines parties du monde. Appelons-les par leur nom. Nous les connaissons. Inutile d'être pusillanimes à ce sujet.

Le député propose d'accueillir l'Irak au sein de la communauté internationale. L'Irak est frappé d'un embargo pour une raison. Il pourrait se libérer des embargos en affirmant de façon crédible à la communauté internationale qu'il n'a pas l'intention de produire des armes de destruction massive.

Le député ne comprend-il pas que la prochaine attaque importante ne viendra pas d'avions kamikazes? La prochaine fois, il pourrait fort bien s'agir d'armes nucléaires ou biologiques produites en Irak ou dans des pays semblables. Ne comprend-il pas la gravité morale et stratégique de la situation? Au lieu de parler de vagues concepts d'équité internationale, pourquoi ne se joint-il pas au reste...

Le vice-président: À l'ordre, s'il vous plaît. Nous voulons accorder quelques instants au député d'Anjou—Rivière-des-Prairies pour qu'il puisse répondre.

[Français]

M. Yvon Charbonneau: Monsieur le Président, la condamnation du terrorisme a été à la hauteur même de celle que notre premier ministre a faite aujourd'hui, je n'ai pas à y revenir. Cela est très clair. La réprobation universelle s'est exprimée. C'est celle que je partage et que partage notre gouvernement.

Quant au reste de la question, le député de l'opposition devrait comprendre que des terroristes peuvent s'organiser dans certaines régions du monde, dans la mesure où ils reçoivent un certain appui de gens qui ne savent même pas qu'ils sont dans un milieu d'où sortiront des terroristes. Le député de l'opposition devrait comprendre ce simple concept: il y a beaucoup de souffrance dans des régions du monde, qui connaissent le terrorisme pour l'avoir subi de la part de leurs voisins ou de la part de très grandes puissances. Si le député d'en face ne sait pas ce qu'est le terrorisme, eux le savent.

Des organisations terroristes prennent racine dans ces milieux et viennent ensuite frapper les États-Unis. Si on pouvait régler un certain nombre de situations internationales qui continuent de tuer des milliers d'innocents, on couperait l'oxygène à l'implantation de certaines organisations terroristes. C'est cela que le député d'en face devrait comprendre.

● (1905)

[Traduction]

M. Stephen Owen (secrétaire parlementaire de la ministre de la Justice et procureur général du Canada, Lib.): Monsieur le Président, aucune autre motion débattue à la Chambre cette année ne revêt la même importance que celle dont nous sommes saisis aujourd'hui. Je suis heureux d'intervenir sur cette question maintenant.

Depuis le peu de temps que je suis au Parlement, je n'ai jamais été aussi fier d'être député, de suivre le débat et de constater que tous ont unanimement exprimé l'horreur qu'ils ont ressentie à la vue de l'acte d'une rare barbarie qui a frappé les États-Unis, envoyant une onde de choc dans le monde entier.

Initiatives ministérielles

Je sais que je parle au nom des habitants de Vancouver Quadra, que j'ai l'honneur de représenter, en exprimant mon absolue tristesse à la population américaine et aux familles des victimes de cet horrible crime.

Le premier ministre et nombre de députés ont affirmé aujourd'hui qu'à titre de Canadiens nous allons nous battre côte à côte avec les Américains et nos alliés dans le monde pour la paix et contre le terrorisme de toutes les manières possibles. Toutefois, nous devons faire preuve d'une grande prudence en luttant contre cet immense fléau, car il est fort complexe. Nous devons donc prendre bien garde de ne pas agir à l'aveuglette.

Je soulèverai trois aspects du terrorisme dont il a été question d'une manière ou d'une autre ce soir, bien que jamais simultanément.

D'abord et avant tout, le terrorisme est devenu un problème mondial. Ce n'est plus un ensemble de faits isolés, quelle que soit leur importance. Ces faits sont dorénavant liés. Non seulement sont-ils tous liés, mais ils sont devenus, par leur magnitude, une menace à la souveraineté et à la sûreté des États. Cela en fait des actes de guerre. Le plus grave d'entre eux qui a été perpétré le 11 septembre attire bien plus vivement notre attention sur ce qui se cache derrière les rideaux et sur ce qui se passe dans le monde.

En second lieu, les questions mondiales sont, par définition, liées aux autres questions mondiales. Il n'y a plus de frontières; elles sont liées. Dire, comme le député d'en face, qu'il n'y a pas de lien entre terrorisme, pauvreté, dégradation de l'environnement, maladie et violations des droits de la personne, c'est ne pas porter attention à ce qui se passe dans le monde.

Ce sont des questions mondiales. C'est la mondialisation en lettres capitales. La mondialisation, ce n'est pas seulement vendre les produits occidentaux dans le reste du monde. La mondialisation a son revers, et c'est le terrorisme dont nous ressentons maintenant les effets. Le terrorisme nous envahit. Il est lié à la pauvreté, à la maladie, aux violations des droits de la personne et aux gouvernements autocratiques qui maltraitent leurs citoyens.

Nous ne devons pas fermer les yeux là-dessus. Nous devons nous attaquer au problème globalement, sinon nous ne vaincrons jamais le terrorisme. Ceux qui affirment qu'il n'est pas nécessaire de s'attaquer aux causes du mal se trompent.

Troisièmement, il y a le concept de sécurité humaine. Le Canada n'a peut-être apporté de plus grande contribution au monde depuis dix ans que notre expression et notre définition du concept de la sécurité humaine.

Je parlerai de la sécurité humaine sous l'angle du terrorisme et de la démocratie. Le terrorisme est, par définition, une violence aveugle. C'est cela qui répand la terreur. Elle s'exerce au hasard dans les populations, sans aucune cible précise, de sorte que personne ne peut se sentir en sécurité.

Dans notre riposte au terrorisme, nous devons faire énormément attention de ne pas agir aveuglément. Dans une démocratie, nous nous enorgueillissons et bénéficions quotidiennement de la primauté du droit. C'est en cela que réside l'essence et la notion fondamentale de la démocratie. En ripostant à des actes de violence au sein de notre société, nous sommes obligés par notre droit pénal de respecter des règles contraignantes d'enquête, de mise en accusation, de procédure judiciaire et de détermination de la peine.

On a dit que cette attaque constituait un acte de guerre. On peut parler de guerre quand on a affaire à une activité d'une telle ampleur et aussi répandue dans le monde que l'est le terrorisme. Il s'agit d'une guerre contre la sécurité et la souveraineté des pays.

● (1910)

Il existe des règles de droit pour la guerre également. Nous devons faire énormément attention de les respecter quand nous planifions et exécutons notre riposte mûrement réfléchi.

Une des plus grandes injustices et des plus grandes horreurs du XX^e siècle réside dans le fait qu'au début du siècle, 80 à 90 p. 100 des victimes de la guerre étaient des militaires et 20 p. 100 des civils. À la fin du siècle, ces proportions ont été inversées de sorte que près de 90 p. 100 des victimes des conflits civils et militaires se rencontrent chez les civils. Nous devons faire énormément attention de ne pas agir aveuglément dans notre riposte, pour ne pas faire de mal inutilement aux civils et ne pas faucher des vies civiles.

Les organisations terroristes recrutent une partie de leurs membres chez les privilégiés. Certains d'entre eux sont des instables mais beaucoup y viennent par désespoir. Si quelqu'un prétend le contraire, c'est qu'il n'a pas observé ce qui se passe dans les communautés pauvres en proie au désespoir et dans les épouvantables camps de réfugiés dont les habitants vivent sans espoir depuis des générations.

Chez nous, nous savons que le taux de suicide chez les jeunes est très élevé dans les communautés pauvres. Pour les jeunes qui sont aux prises avec un désespoir transgénérationnel et qui n'attendent rien de l'avenir, le suicide est l'ultime acte de désespoir. Si quelqu'un se présentait devant eux avec une arme à feu et une philosophie du martyr ou de la guerre et leur disait: «Ne gâchez pas votre vie pour rien, devenez un martyr», cela pourrait facilement devenir un terrain propice à la violence. Nous ne pouvons pas ignorer cet aspect, même si l'on reconnaît qu'il y a également d'autres sources à ce mal.

Enfin, j'aimerais dire quelques mots sur la nature du terrorisme. C'est une question extrêmement complexe. Tout en planifiant ce qui devra être une réaction aussi complexe que dispendieuse, nous devons bien comprendre la nature de cet ennemi et reconnaître qu'il n'a rien d'ordinaire. Il est très diversifié, mais en même temps, il est très bien organisé et il est universel. Il opère au sein de cellules qui disparaissent après coup et qui ne peuvent permettre de remonter à une source.

Il faudra accroître nos capacités en matière d'enquête, notre potentiel de cueillette d'informations et notre aptitude à coordonner des activités et à partager des informations avec nos alliés et nous devons être prêts à aller jusqu'au bout.

Il ne faut pas oublier que c'est un problème qui concerne toute la planète et que nous devons le traiter en conséquence. Il faut aborder le problème à la lumière d'autres problèmes mondiaux auxquels il est relié. Il ne faut pas oublier non plus que c'est notre démocratie qui est en jeu. Nous ne devons pas mettre en péril la nature fondamentale de notre démocratie qui doit être à la base même de notre réaction.

Enfin, nous devons reconnaître la complexité du problème et être prêts à collaborer avec nos alliés et peut-être à consacrer des ressources de beaucoup supérieures à tout ce que nous pourrions avoir envisagé jusqu'à maintenant pour accroître notre capacité de nous protéger et d'aider nos alliés à en faire autant.

Nous devons voir à partager les fruits de notre démocratie avec les autres pays du monde parce que nous avons compris tout au cours de notre passé démocratique que notre démocratie et notre système de justice sont indivisibles. Compte tenu de la mondialisation de tous les aspects de la vie et des problèmes mondiaux auxquels nous faisons face, cette indivisibilité devient plus essentielle à l'échelle internationale et non seulement à l'intérieur de nos frontières privilégiées.

Initiatives ministérielles

M. John Herron (Fundy—Royal, PC/RD): Monsieur le Président, je sais gré au député du gouvernement pour ses observations. Je profite de l'occasion pour exprimer, au nom des électeurs de Fundy—Royal, nos profondes et sincères sympathies à ceux qui ont perdu des proches, des amis ou des collègues dans les régions de Washington et de New York. Je voudrais également faire part de notre indignation face à la situation qui s'est produite.

Le député a déclaré que le terrorisme ne choisit pas ses victimes. Nous savons qu'au cours des jours et les semaines qui viennent, tout sera mis en oeuvre pour démasquer les responsables de ce fait haineux.

Un groupe d'individus, les pompiers, ont joué leur rôle d'une façon positive et héroïque en acceptant une situation précaire dans un environnement difficile. Un grand nombre de ceux qui ont ainsi risqué leur vie sont disparus.

La question que je pose au député donne suite à ses observations sur la cueillette de renseignements. De nombreux pays industrialisés de l'Occident ne font pas cette cueillette aussi bien qu'ils le pourraient ou le devraient. Le député est-il d'avis que la GRC, le SCRS et le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration devraient avoir un système plus intégré?

• (1915)

M. Stephen Owen: Monsieur le Président, je remercie le député pour ses observations et sa question. Face à l'horreur et au risque de danger futur, le Canada doit affecter plus de ressources au renseignement et il doit améliorer son efficacité au niveau du partage de l'information, même au sein de la collectivité policière.

De par sa nature, le terrorisme est lié au crime organisé, auquel il ressemble d'ailleurs en raison de sa portée universelle, de son mépris des frontières, de son absolue violence et de sa structure en réseaux, de son fonctionnement par cellules et de sa manière de partager l'information.

En Occident, nos forces de l'ordre et nos organisations de cueillette de renseignements n'ont pas pu se tenir à jour, les groupes terroristes et le crime organisé étant prêts à échanger des renseignements, soit au moyen de cellules ou d'individus. Les groupes terroristes et le crime organisé ont une bonne longueur d'avance pour ce qui est du recours à la technologie et du perfectionnement de leurs structures. Il nous faudra reproduire leur dynamisme si nous voulons vraiment les combattre.

Déjà, dans ce pays, les forces de l'ordre commencent à adopter cette excellente approche intégrée pour partager l'information, à unir leurs ressources en vue d'exécuter des opérations et à coordonner leurs efforts. C'est un progrès énorme. Elles le font pour lutter aussi bien pour s'attaquer au terrorisme que pour lutter contre le crime organisé.

M. Jason Kenney (Calgary-Sud-Est, Alliance canadienne): Monsieur le Président, le député a exprimé d'une manière différente ce que bon nombre de ses collègues ont dit, à savoir que nous examinons ici une question complexe où l'on ne saurait discuter du bien et du mal. Nous devons nous pencher sur des causes profondes comme l'économie et faire preuve de retenue dans toute riposte. Je n'ai entendu aucune réflexion sérieuse sur l'ennemi commun que nous affrontons.

Le député ne comprend-il pas que les personnes qui ont lancé ces attaques sont motivées par deux choses: un antisémitisme féroce et une haine profonde pour tout ce qui est occidental, parce qu'elles remarquent la décadence spirituelle de notre civilisation? Il ne s'agit

pas là d'un projet économique ou politique dans le sens où nous l'entendons habituellement.

Ne comprend-il pas que les soi-disant solutions internationales qu'il évoque ne sont pas des solutions lorsque des gens se trouvent dans la mire des armes qui les tueront?

M. Stephen Owen: Monsieur le Président, je remercie le député de son observation. Bien que ses réflexions puissent être exactes dans certains cas, elles sont beaucoup trop limitées.

Évidemment, il existe des groupes, exactement comme ceux qu'il a décrits, qui veulent faire le mal seulement pour des questions non liées à la pauvreté, à la violation des droits de la personne, etc. Cependant, nous devons tous prendre soin de bien comprendre que le problème dépasse de loin cet acte infâme.

Si nous ne comprenons pas l'ampleur du problème, nous ne pourrons pas nous y attaquer dans tous ses aspects.

• (1920)

M. Rahim Jaffer (Edmonton—Strathcona, Alliance canadienne): Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui en cette solennelle occasion pour contribuer à ce débat historique. J'aimerais, pour commencer, offrir mes sincères condoléances aux milliers de victimes et à leurs familles dont la vie a été changée à tout jamais par ces actes de terreur horribles et lâches.

Les victimes sont de toutes les races et de toutes les religions. Elles vauquaient innocemment à leurs occupations quotidiennes lorsque les terroristes ont frappé. J'offre mes condoléances au nom des habitants d'Edmonton—Strathcona que j'ai le privilège de représenter ici à la Chambre des communes.

Étant le seul musulman à avoir été élu au Parlement du Canada, je veux également présenter mes condoléances au nom de la communauté musulmane canadienne. J'estime que j'ai la responsabilité d'expliquer au peuple canadien en quoi consiste la religion islamique. Il y a des Canadiens qui pensent que les actes perpétrés par les terroristes sont autorisés ou dictés par la loi islamique. En réalité, ce sont des actes criminels de terrorisme politique perpétrés par des extrémistes lâches, et ce, en contravention flagrante de la loi islamique.

Le mot islam signifie paix. Dans le monde entier les musulmans croient que la paix et la tolérance sont l'essence même de la foi. Les terroristes qui ont attaqué le Pentagone et le World Trade Center ont violé le saint Coran et les valeurs islamiques.

Une salutation commune parmi les musulmans, *as-Salam-u-Alaikum* signifie que la paix soit avec vous. Le mot *Jihad* veut simplement dire que chaque individu doit essayer d'être aussi bon que possible.

Par exemple, tout musulman se bat contre lui-même pour ne pas commettre d'actes mauvais. Le mot *Jihad* ne fait pas référence à une guerre sainte contre d'autres êtres humains, contrairement à ce qui est souvent dit dans les médias. Par conséquent, commettre des actes violents contre des innocents ne fait pas partie du *Jihad*, mais constitue plutôt un péché contre le saint Coran. Il n'est pas question dans le saint Coran de commettre des actes violents contre des non-musulmans.

Initiatives ministérielles

Les terroristes qui ont attaqué le World Trade Center et le Pentagone ont été identifiés dans les médias comme étant des islamistes. Toutefois, leurs motifs n'étaient pas conformes à l'islam. Timothy McVeigh était chrétien et pourtant ce ne sont pas ses convictions chrétiennes qui l'ont poussé à attaquer des édifices fédéraux américains à Oklahoma City. Ce sont des dérangés qui ont commis tous ces actes déplorables de terrorisme politique.

Dans les mosquées du Canada et d'autres pays, on a prié pour les victimes du 11 septembre. Au Canada, des groupes musulmans dont le Conseil suprême de l'islam au Canada et les Musulmans contre le terrorisme ont condamné l'attaque comme étant contraire à nos valeurs de paix et d'harmonie.

J'en appelle à tous les Canadiens pour que nous fassions front commun et que nous tirions encore plus de force de notre diversité en cette période de crise. Notre nation multiculturelle fait l'envie du monde entier, et c'est collectivement que nous devons nous battre contre le terrorisme afin de protéger notre liberté.

La plupart d'entre nous venons des quatre coins du pays. Dans les aéroports, nous avons pu lire l'inquiétude et la vulnérabilité sur les visages de nos compagnons de voyage. Les Canadiens s'en remettent à nous, les députés élus, pour que nous trouvions une solution aux actes atroces dont ils ont été témoins. Nous avons besoin d'une loi qui comblera les brèches qui ont aidé la cause terroriste au Canada.

Je ne suis pas là aujourd'hui pour trouver des coupables ni pour jeter le blâme. J'estime que nous devons suivre l'exemple de nos voisins américains et mettre de côté nos différences partisans, de manière à répondre aux besoins de sécurité des Canadiens. Le gouvernement doit combler les failles de sa politique de sécurité nationale. Agir dans ce sens n'est pas un aveu de culpabilité, mais plutôt l'acceptation d'une responsabilité: celle de protéger la vie et d'assurer la subsistance des Canadiens.

Les Canadiens ont été les témoins horrifiés des attaques terroristes contre les États-Unis. Celles-ci ont frappé notre sens moral et notre liberté de plein fouet. L'horreur a été encore amplifiée par la possibilité que le Canada ait été une route d'accès pour certains de ces hommes diaboliques.

Cela n'a rien d'étonnant, si l'on en juge par les nombreux rapports soulignant la présence d'organisations terroristes au Canada et la facilité avec laquelle elles abusent de nos programmes humanitaires à l'intention des réfugiés. La réponse que le premier ministre a lancée la semaine dernière à l'effet que nos politiques de sécurité n'avaient pas besoin d'être repensées est totalement inacceptable.

En tant que nouveau porte-parole pour les questions touchant l'Agence canadienne des douanes et du revenu, j'aborderai le rôle de cette agence dans la lutte au terrorisme. Nous sommes une nation commerçante. Depuis l'entrée en vigueur de l'ALENA, les échanges commerciaux entre les États-Unis et le Canada totalisent plus d'un milliard de dollars chaque jour. Cet accord alimente notre économie, soutient la croissance de l'emploi et permet aux familles canadiennes de prospérer.

Le revenu national nécessaire au financement des réductions d'impôt, des dépenses consacrées à la santé et à l'éducation ainsi qu'à la réduction de la dette sont fonction des liens commerciaux que nous entretenons avec les États-Unis.

• (1925)

Dans ce qui semblait être un message voilé au Canada, le secrétaire d'État américain, Colin Powell, déclarait la semaine dernière:

Certains pays devront mieux surveiller les terroristes à leurs frontières s'ils veulent que leurs relations avec les États-Unis demeurent les mêmes. Nous entendons collaborer avec les États qui, selon nous, pourraient mieux surveiller leurs frontières et lutter contre ce genre d'activité. Nous leur ferons clairement comprendre que nous entendons évaluer nos relations avec eux à la lumière de cette exigence...

Une des mesures auxquelles les États-Unis pourraient avoir recours est l'application de l'article 110 de la *Illegal Immigration Reform and Immigrant Responsibility Act* de 1996. Cet article permet d'imposer des contrôles obligatoires aux points d'entrée et de sortie du territoire américain. En fait, tous les ressortissants étrangers, y compris les Canadiens, seraient tenus de s'enregistrer à leur entrée et à leur sortie des États-Unis.

Les États-Unis ont reporté l'application de l'article 110 en attendant d'avoir une technologie qui permette de le faire tout en retardant le moins possible le trafic frontalier. Cette semaine, les transporteurs commerciaux qui veulent entrer aux États-Unis en passant par la région du Niagara doivent supporter des périodes d'attente de 9 à 12 heures. Ces mesures extrêmes pourraient devenir la norme si le gouvernement ne prend pas des mesures propres à relever le niveau de sécurité à notre frontière.

On a beaucoup parlé, cet été, d'une frontière ouverte avec les États-Unis. Cette idée découle de la volonté, de la part de l'industrie américaine et canadienne, de réduire l'encombrement causé par les mesures de sécurité à la frontière et faciliter ainsi le plus possible les déplacements des personnes, des produits et des capitaux de part et d'autre de la frontière. Par ailleurs, nous devons nous assurer, pour des raisons de sécurité nationale, que les personnes, les produits et les capitaux qui entreront au Canada ne posent pas de risques économiques, médicaux ou criminels.

Le succès grandissant des échanges dans le cadre de l'ALENA, lié à l'accroissement du commerce électronique et aux besoins grandissants d'une production juste-à-temps ont accru les pressions sur les points de passage frontaliers.

L'Accord canado-américain sur notre frontière commune a été signé en 1995. Cet accord comporte quatre objectifs principaux: promouvoir le commerce international, simplifier les formalités applicables aux voyageurs légitimes et aux biens commerciaux, assurer une protection accrue contre le trafic de la drogue et l'entrée illégale des gens, et réduire les coûts pour les deux gouvernements.

La réponse canadienne à cet accord est, entre autres, le projet de loi S-23, qui sera prochainement déposé à la Chambre. Le projet de loi S-23 vise notamment de nombreux systèmes électroniques utilisés pour expédier et contrôler le trafic commercial transfrontalier. Je crois que ces mesures ne pourront être mises en oeuvre qu'une fois que l'intégrité de nos frontières sera assurée.

Il est plus que temps de faire la lumière sur les lacunes du système canadien de sécurité nationale, compte tenu du cauchemar qui se joue sur la côte est des États-Unis. Les Canadiens ne se rendent peut-être pas compte de la porosité de leur frontière, mais toutes les organisations terroristes, tous les cartels de la drogue et tous les secteurs du crime organisé sont pleinement conscients de ces lacunes et les exploitent depuis des années. Si la frontière du Canada est poreuse, ce n'est aucunement la faute des hommes et des femmes qui font office de douaniers, mais plutôt d'une politique gouvernementale naïve et irresponsable. La politique libérale a besoin d'un virage idéologique.

Initiatives ministérielles

En 1994, le projet de loi C-7 a fait passer les douanes d'un organisme de sécurité au ministère du Revenu national, dont le premier objectif est de percevoir les impôts et les droits pour la Couronne. Nous devons donner à nos douaniers les outils, les ressources et le mandat nécessaires pour protéger notre frontière des personnes qui ont la destruction en tête. Si le Canada n'est pas disposé à accroître ses normes de sécurité nationale, les États-Unis ne voudront pas compromettre la sécurité des Américains en gardant une frontière non défendable avec le Canada. Une telle décision aura une incidence incroyable sur notre économie.

Le Canada doit prendre l'initiative de mettre en oeuvre un accord continental de sécurité entre les partenaires de l'ALENA et surtout avec les États-Unis. Cet accord devra comprendre le partage du renseignement de sécurité, y compris sur les entrées et les sorties de personnes et l'établissement de profils criminels. Un tel accord n'éroderait en rien notre identité culturelle ni notre souveraineté nationale, comme certains voudraient nous le faire croire, mais servirait à protéger nos relations commerciales et diplomatiques avec les États-Unis tout en stabilisant notre économie et en protégeant les Canadiens.

Le gouvernement fédéral doit avant tout admettre qu'il y a une activité terroriste au Canada et décider de collaborer avec les États-Unis au sein d'un partenariat légitime visant à étanchéifier notre frontière et à protéger nos administrés et nos économies contre une attaque future. La seule réponse du gouvernement au terrorisme jusqu'à maintenant a été le projet de loi C-16, qui prévoit que les organismes canadiens de bienfaisance qui se rendront coupables de financer des organisations terroristes seront dépouillés de leur statut d'organisme de bienfaisance. C'est un bien petit pas dans la lutte de fond contre le terrorisme. Les Canadiens attendent une mesure législative plus vaste et plus sévère.

Enfin, je demande à nouveau aux Canadiens de s'unir en cette période de crise et de reconnaître la force de leur diversité. Nos voisins musulmans portent un double fardeau. Non seulement ils pleurent les énormes pertes de vie, mais leur communauté est injustement blâmée pour ce qui s'est produit.

● (1930)

L'hon. Wayne Easter (Malpeque, Lib.): Monsieur le Président, franchement, je suis vraiment surpris des propos tenus par le député d'Edmonton—Strathcona dans ce débat. Il n'a fait que tempêter contre le gouvernement et a essayé de dire que nos frontières étaient trop poreuses. Il a parlé assez longuement du manque d'intégrité de nos frontières.

Je dirais très sérieusement que le député est peut-être un peu comme son chef, qui ne savait pas dans quelle direction coulent les chutes du Niagara. Pourrait-il préciser d'où il tient ses renseignements? N'est-il pas vrai que, lorsque les gens vont du Canada aux États-Unis, ils doivent passer par les douanes et les contrôles frontaliers américains? S'il y a un problème lié aux gens qui entrent aux États-Unis, ce n'est pas la faute du Canada. C'est à la frontière américaine que se situe le problème.

Je suis vraiment surpris que le député nous serve ce genre de propos parce que ce n'est vraiment pas là le problème.

M. Rahim Jaffer: Monsieur le Président, je suis scandalisé d'entendre le député blâmer les États-Unis. Au début de mon intervention, j'ai dit que je signalerais les problèmes que nous pouvons avoir dans notre système actuel, particulièrement aux frontières, et les points sur lesquels nous pouvons améliorer la situation pour non seulement protéger la vie et la sécurité des

Canadiens, mais aussi, si nous le pouvons, aider notre plus important partenaire commercial, les États-Unis.

De nombreux rapports publiés au Canada ont mis le doigt sur le problème. Même les fonctionnaires des Douanes disent qu'ils n'ont pas les ressources nécessaires pour vérifier correctement les antécédents de nombreuses personnes qui viennent chez nous. En fait, lorsqu'elles viennent au Canada et pendant qu'elles séjournent chez nous, il y a bien des choses qu'elles peuvent faire pour se procurer les documents voulus avant d'entrer aux États-Unis.

C'est là un problème grave, et je suis scandalisé que le député, au lieu de chercher des solutions comme l'opposition officielle l'a fait, essaie de rejeter le blâme sur les États-Unis. C'est scandaleux.

[Français]

M. Réal Ménard (Hochelaga—Maisonneuve, BQ): Monsieur le Président, c'est un plaisir de vous retrouver. D'abord, je suis en partie d'accord avec le discours de notre collègue lorsqu'il nous invite bien sûr à la tolérance et à l'acceptation des différences dans la société. Je sais qu'il est lui-même un esprit très ouvert. Cependant, j'aurais tendance à lui faire une mise en garde, sans doute très sympathique, lorsque qu'il pourrait donner à penser qu'il faut resserrer les frontières. Le lien peut être extrêmement ténu entre un appel à resserrer les contrôles et une volonté de stopper l'immigration.

Je crois que notre collègue va être d'accord avec nous pour dire que ce n'est pas du côté de l'immigration que le problème vient. Il faut appeler le gouvernement à avoir une vision globale de la situation. À travers le monde, il y a un certain nombre de foyers de tension. Si nous ne réglons pas l'ensemble de ces foyers de tension, il va y avoir du terrorisme et plusieurs pays vont être confrontés à cela.

J'aimerais que notre collègue nous explique clairement qu'il ne fait pas de liens entre une volonté de contrôler la frontière et celle d'enrayer ou de stopper le flot d'immigration que nous connaissons.

M. Rahim Jaffer: Monsieur le Président, je remercie mon collègue de sa question. Je vais essayer d'expliquer très clairement que notre parti est très fier des immigrants et de l'augmentation de nos ressources pour que le Canada ait, s'il le peut, la chance de recevoir plus d'immigrants. Toutefois, il y a vraiment des problèmes de sécurité que nous devrions débattre à la Chambre ainsi que d'autres problèmes s'y rattachant.

[Traduction]

Que les choses soient bien claires: l'opposition officielle a toujours été en faveur de l'immigration et de l'accueil des réfugiés. Comme je suis venu au Canada à titre de réfugié, je suis très sensible à cette question. À propos de tolérance, j'ai parlé tout à l'heure du conflit qui existe, du terrorisme, et je dois dire que les Canadiens donnent au monde un bel exemple de tolérance pour toutes les communautés.

En matière d'immigration, j'ai publiquement demandé qu'on accepte encore plus d'immigrants. J'essaie de faire avancer ce débat parmi mes collègues à la Chambre et ailleurs aussi. Mais nous devons faire correctement les vérifications de sécurité. C'est tout ce que nous disons. Certains peuvent chercher à abuser de notre système, et il faut les en empêcher. Je ne réclame aucune restriction sur l'immigration, sur l'accueil des réfugiés, ni aucune mesure de cet ordre. Nous serions plutôt portés à encourager l'immigration.

Initiatives ministérielles

• (1935)

M. Preston Manning (Calgary-Sud-Ouest, Alliance canadienne): Monsieur le Président, dans la famille des États libres et démocratiques, les liens qui unissent les Canadiens et les Américains sont les plus forts. Il est donc normal que les députés abordent aujourd'hui la question des attaques terroristes odieuses et préméditées qui ont été menées contre le peuple américain la semaine dernière.

Nous nous joignons au premier ministre et à tous les députés pour offrir nos prières et nos sincères condoléances aux familles des victimes et pour réitérer notre appui à toutes les mesures qui pourraient contribuer à traduire en justice les terroristes et ceux qui les aident et les abritent.

Ma fille cadette travaille dans le district financier de New York. Pendant près d'une heure après le premier attentat, ma famille a impatiemment attendu qu'elle nous appelle pour nous dire qu'elle était saine et sauve. Dieu merci, elle a pu communiquer avec nous, mais nous ne pouvons qu'imaginer la douleur et la souffrance qu'éprouvent les familles, les pères et les mères, les fils et les filles ainsi que les grands-parents qui ont attendu en vain un appel des leurs.

Toute la journée, j'ai entendu les députés exprimer les sentiments et la profonde compassion qu'ils ressentent envers nos amis américains. Le défi consistera pour nous à traduire ces sentiments en décisions et en actes qui feront la différence dans les jours à venir. La plupart d'entre nous sont d'accord pour dire que des changements sont nécessaires par suite du décès tragique de tellement d'innocents le 11 septembre. En fait, nous terririons la mémoire des disparus si des changements fondamentaux n'étaient pas apportés pour le mieux après ces événements.

Quels devraient être ces changements et en quoi devrions-nous changer nous-mêmes? Il va sans dire que les sociétés libres et démocratiques comme la nôtre doivent modifier leur conception de la sécurité internationale, nationale et personnelle. À titre de point de départ pour nous au Canada, ainsi que nombre de députés l'ont fait valoir, nous devons resserrer notre système de présélection des nouveaux arrivants, notamment ceux qui viennent de pays connus pour servir d'asile aux terroristes. Un point de départ pour les responsables des systèmes de sécurité et du renseignement de sécurité consistera à mettre en lumière les nouveaux dangers pour la sécurité, comme le terrorisme international, qui diffèrent des menaces de l'ère de la guerre froide.

Le défi consistera à accroître notre capacité de prévoir et de mettre au jour les activités des terroristes internationaux, et à les prévenir, sans abolir du même coup les libertés civiles que nous cherchons à protéger contre le terrorisme. Cependant, comme nous l'avons vu aux services religieux tenus jeudi dernier, ceux tenus notamment à la cathédrale St. Paul's de Londres et à la National Cathedral à Washington, la sécurité internationale, nationale et personnelle a une dimension spirituelle que les Canadiens ne devraient pas ignorer.

Je crois personnellement que notre réaction aux événements tragiques du 11 septembre n'aurait servi à rien s'ils ne donnaient pas lieu à un changement fondamental d'attitudes vis-à-vis du bien et du mal.

Je sais qu'en abordant ce sujet, on s'aventure en terrain miné dans notre pays. Nous craignons, dans notre pays et à la Chambre, de parler publiquement des réalités spirituelles de la vie. Dans notre société laïque et pluraliste, nous semblons incapables de discuter de notre patrimoine spirituel ou de notre conception claire du bien et du mal sur laquelle il se fonde, et encore moins de nous en servir

comme guide. Nous craignons trop d'être mal compris, ce qui aurait pour effet de nous diviser plutôt que de nous unir.

• (1940)

Toutefois, nous pouvons certainement voir dans le contraste frappant entre les cendres noircies du World Trade Center et la lumière que font naître les efforts de milliers de citoyens américains ordinaires venus prêter main forte et reconforter les personnes blessées et éprouvées, les qualités morales qui distinguent et permettent de traverser les épreuves. Nous constatons d'une part que le mal fait partie intégrante de la nature humaine, de notre monde et de notre environnement et que certains actes affectent et anéantissent la vie humaine, D'autre part, nous savons que le bien existe également dans ce monde, même lorsqu'il jaillit du mal, et qu'il peut se traduire dans des actes d'amour qui protègent et nourrissent la vie humaine. Enfin, plus important encore, nous comprenons que le bien peut vaincre le mal. Toutefois, pour que cela soit possible, il faut supprimer le mal de nos vies et de notre environnement, y résister lorsqu'il vient des autres et viser des objectifs positifs pour nous-mêmes et pour l'humanité toute entière.

Nous avons promis à nos amis américains de leur dédier nos prières. Nous utilisons cette expression sans hésitation. Quelle devrait être la formulation de ces prières pour que notre promesse ne se limite pas à de belles paroles?

Historiquement, surtout en temps de guerre et en cas de désastre, nos nations, le Canada y compris, ont cherché à se libérer du mal et à trouver la force de faire triompher le bien en croyant en la justice et en la grâce de Dieu.

Je prie pour que la tragédie du 11 septembre 2001 nous mène à réagir de la même façon, pour que nos leaders spirituels expriment la vérité de l'amour ou qu'ils demeurent silencieux et pour que nos dirigeants politiques aient la sagesse d'élaborer une réponse au terrorisme qui corresponde aux impératifs moraux que cette tragédie elle-même fait resurgir.

Puissions-nous être délivrés des fausses croyances et du désir irréflecté de revanche et être inspirés pour faire preuve de compassion et d'humilité envers tous ceux qui souffrent. Nous devons néanmoins poursuivre sans relâche tous ceux qui sèment la terreur. Que Dieu nous vienne en aide.

M. Paul Szabo (secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, Lib.): Monsieur le Président, il a été souligné à plusieurs reprises, comme notre collègue vient de le faire dans son discours d'ailleurs, que l'une des mesures les plus sensibles que le Canada pourrait prendre serait d'améliorer le système de triage des réfugiés ayant fait une demande d'accès au pays.

Des journaux tel le *Globe and Mail*, rapportent aujourd'hui que rien ne prouve l'existence d'une filière canadienne. En fait, rien ne permet de relier quelque Canadien que ce soit aux événements ou de prouver que les coups portés auraient pu venir du Canada. Aucune preuve de ce genre n'a été présentée.

J'ai discuté aujourd'hui avec le ministre des Affaires étrangères, qui m'a confirmé, après s'être entretenu avec Colin Powell, qu'il n'y avait aucun lien entre des Canadiens et les attaques qui ont eu lieu la semaine dernière.

Initiatives ministérielles

Puisqu'il n'y a aucun lien démontré ou déclaré, pourquoi le député avance-t-il que la meilleure solution dans le cas présent serait, entre autres, d'améliorer les méthodes de triage sécuritaire? Comment peut-il justifier cet énoncé?

M. Preston Manning: Monsieur le Président, il est évident que si nous voulons assurer la sécurité du continent nord-américain, nous devons étudier les dossiers des gens qui désirent entrer au pays, particulièrement de ceux qui viennent de pays qui hébergent, protègent ou encouragent des terroristes. Que le lien soit établi ou non dans le cas qui nous occupe, c'est une protection que nous devons prendre de toute façon.

J'aimerais ajouter un autre commentaire, plus général celui-là, pour faire suite aux propos du député. Pourquoi devons-nous toujours attendre de faire face à une crise avant de faire preuve de leadership? Il y a plus de 30 ans, en 1970, le Canada a vécu des événements terroristes dans le cadre de la crise du FLQ. C'était une bien petite crise en comparaison avec celle d'aujourd'hui, mais la Chambre a alors adopté la Loi sur les mesures de guerre. La crise a été considérée comme un état de guerre et l'application de la Déclaration canadienne des droits a été suspendue.

Après coup, le premier ministre Trudeau a dit à la Chambre des communes qu'il fallait revoir le Code criminel en détail pour le rendre plus efficace pour lutter contre le terrorisme systématique, c'est le mot qu'il a utilisé, et qu'il fallait adopter une loi spéciale pour traiter le terrorisme dans une optique moderne. C'était il y a plus de trente ans. Nous n'avons encore rien fait dans ce sens.

Peut-être la crise actuelle nous forcera-t-elle à accroître notre niveau de sécurité pour répondre aux suggestions avancées par les députés de ce côté-ci de la Chambre.

● (1945)

L'hon. Lorne Nystrom (Regina—Qu'Appelle, NPD): Monsieur le Président, je siégeais en cette Chambre il y a environ 30 ans lorsqu'on a eu recours à la Loi sur les mesures de guerre. Je me souviens de la peur et de la tension qui régnaient à cette époque. Je fus parmi les 16 députés qui ont voté contre le recours à cette loi. À mon avis, c'était une réaction excessive dans les circonstances. Le leader de l'opposition d'alors, Robert Stanfield, a dit plus tard que l'une de ses erreurs fut de ne pas voter contre le recours à la Loi sur les mesures de guerre.

Je réprime totalement les actes de terrorisme commis à New York et à Washington. Nous devons faire tous les efforts requis pour imputer leurs crimes aux responsables et les amener devant la justice.

Nous devons aussi éviter toute réaction excessive. La situation n'est pas habituelle et parfois la violence engendre la violence qui frappe sans discrimination.

Le député qui vient de parler ne craint-il pas les réactions excessives, les bombardements généralisés et la perte de nombreuses autres vies chez les civils dans certains pays comme l'Afghanistan si nous ne sommes pas prudents?

M. Preston Manning: Monsieur le Président, tous les députés à la Chambre répugnent à l'idée de répliquer au mal par le mal et croient que cela ne résoudra pas le problème.

La foi chrétienne nous enseigne que si nous demandons vraiment d'être libérés du mal dans notre propre vie et dans nos propres situations, cela nous empêchera d'aller trop loin ou d'infliger le mal aux autres.

Être conscients de la présence du mal dans notre propre société, dans nos propres tendances et dans nos propres réactions tout en

pourchassant le mal chez les autres peut nous mener à la justice et c'est ce que nous recherchons en l'occurrence.

Mme Albina Guarnieri (Mississauga-Est, Lib.): Monsieur le Président, il y a six jours, l'attaque la plus dévastatrice jamais portée contre le monde libre a considérablement restreint la liberté de notre monde. Nous n'avons plus la liberté de prendre l'avion sans éprouver la crainte terrible d'un détournement, ni celle de voyager n'importe où à tout moment sans devoir être retenus à la frontière pour de longues vérifications de sécurité.

Nous n'avons plus la liberté de supposer que quiconque entre au Canada vient y chercher une vie meilleure. Nous ne sommes vraiment plus libres de tenir pour acquis le rôle de nos pompiers et de nos policiers, dont certains de ma région sont allés à New York donner un coup de main.

Les États-Unis paient très cher leur position à la tête du monde libre. En se rendant au travail mardi dernier, des milliers de gens étaient uniquement préoccupés par leur travail, l'économie et les factures à payer. Bon nombre d'entre eux, qui ignoraient qu'ils étaient en guerre, ont dû faire face à l'horreur et à la mort. Des milliers de proches attendent et espèrent encore. Il faudra du temps pour pleurer les morts, puis le monde libre devra agir pour protéger les vivants.

On a qualifié la terrible tragédie et la perte de vies à New York d'attaque contre l'Amérique, mais le Canada est loin d'être immunisé contre le virus du terrorisme qui infecte le monde entier.

Pour la première fois, le terrorisme en provenance du Moyen-Orient a fait couler le sang de civils aux États-Unis. On a vu des attentats suicides contre des groupes de civils en Israël, en Égypte et en Europe de l'Ouest. On a même vu, il n'y a pas si longtemps non plus, un avion égyptien décoller à New York et plonger dans l'océan sous la direction d'un pilote suicidaire. Pour une raison quelconque, nous avions pensé être en sécurité en Amérique du Nord. Le terrorisme était considéré comme une menace lointaine brandie uniquement par des alarmistes.

Aujourd'hui nous constatons que notre sécurité était une illusion. Nous étions protégés davantage par chance que par choix. Maintenant, comme Dick Cheney l'a dit hier, nous serions totalement fous de ne pas nous protéger contre cette menace crédible qui, nous le savons maintenant, a toujours existé.

Les Canadiens ont vite compris que la menace contre les États-Unis pourrait rapidement trouver des cibles canadiennes à portée de tir. Je sais que dans les heures qui ont suivi l'attaque, au moins une grande société canadienne a tenu une réunion afin de déterminer si elle pouvait aussi être visée avant de poursuivre ses activités à Toronto. Le simple fait de rester au travail représentait dès lors un risque suffisant pour qu'on en discute aux plus hauts niveaux.

Aujourd'hui, les Canadiens sont placés devant un choix troublant. Nous pouvons défier les objectifs des terroristes qui résistent aux contraintes à notre liberté, aux changements à nos lois et à des mesures de sécurité paralysantes. Ou bien nous pouvons accepter que notre monde a changé et que notre conception large et presque nonchalante de la sécurité nationale est maintenant une menace à notre liberté et non plus son caractère distinctif.

Le président Bush a dit et répété que les États-Unis étaient déjà en guerre, mais c'est une guerre dans laquelle les principales armes sont des personnes. Les hommes responsables de la tragédie de mardi sont venus en Amérique du Nord sans armes. Les services d'immigration n'auraient rien trouvé ni dans leurs bagages ni dans leurs antécédents pour justifier leur refoulement. Pourtant, ces hommes étaient les plus dangereuses des armes, et les efforts pour les tenir loin de l'Amérique du Nord seront la première priorité des forces de l'ordre aux États-Unis dans un avenir prévisible.

Les restrictions à la frontière canado-américaine seront probablement proportionnelles au relâchement que les Américains perçoivent dans nos exigences d'admission. Comme notre pays est entièrement dépendant de la libre circulation des marchandises à la frontière américaine, des mesures de sécurité plus rigoureuses à la frontière pourraient devenir le plus grand obstacle à nos échanges commerciaux. Si les usines américaines ne peuvent compter que les livraisons des fournisseurs canadiens franchiront la frontière dans les délais voulus, elles changeront de fournisseurs, ce qui aura d'énormes conséquences.

Pour prévenir ce coup dur, le Canada doit montrer aux États-Unis qu'il serait aussi difficile, voire plus difficile à un terroriste d'entrer au Canada que d'aller directement aux États-Unis. Cela entraînera forcément des changements à nos politiques sur l'immigration, sur le statut de réfugié et sur les visas de visiteur.

● (1950)

Nous savons que la vaste majorité des immigrants et des visiteurs au Canada viennent de pays où il n'existe ou n'a jamais existé aucun risque réaliste de terrorisme. Nous devons veiller à ce que la crise actuelle ne limite pas l'apport de talent, de compétences et d'investissements des nouveaux immigrants sur lesquels nous comptons pour une grande partie de notre croissance. De même, nous ne devons pas couper les liens de citoyens canadiens avec leurs parents à l'étranger en refusant généralement les permis de visiteurs.

Nous avons déjà des règles très restrictives en matière de visa à l'égard de gens dont on craint qu'ils ne restent et travaillent au Canada. Parmi ceux qui ont fait l'objet d'expulsion ces derniers mois figure une famille polonaise qui était venue ici, y avait bâti une entreprise qui employait six personnes et qui n'avait jamais touché un seul dollar de nos services sociaux. En plus d'être désastreuse pour les enfants touchés, cette expulsion a également constitué une perte pour le Canada, qui y a perdu d'excellents gens d'affaires qui contribuaient à la société.

Inversement, un terroriste du nom de Ressam n'a jamais été expulsé et se trouverait encore ici, si ce n'avait été des garde-frontière qui ont trouvé des explosifs dans le coffre de sa voiture. Il nous faut clairement changer notre centre de préoccupation.

Il est plus qu'évident que les voyages par avion au Canada en provenance de l'étranger devront faire l'objet de véritables mesures de sécurité. Le fait que des gens puissent arriver à l'aéroport Pearson sans aucun document et revendiquer le statut de réfugié témoigne du niveau de sécurité que nous imposons à l'étranger.

Il est clair que personne ne peut maintenant être autorisé à monter à bord d'un avion à destination du Canada sans avoir au moins subi une vérification de sécurité superficielle, et tout le monde devra avoir des papiers d'identité. Nous devons maintenant considérer les aéroports étrangers comme des points d'entrée au Canada et y établir des contrôles de sécurité analogues à ceux que les États-Unis ont aujourd'hui à l'aéroport Pearson.

Ces mesures n'assureront pas nécessairement notre sécurité. Nous ne pouvons pas empêcher une personne déterminée d'entrer au

Initiatives ministérielles

Canada ou aux États-Unis, mais nous devons faire au moins un effort vigoureux et général en ce sens.

Au lendemain de la tragédie du World Trade Center, on s'interroge sur le respect que nous réservons à nos propres secouristes. Dans beaucoup de débats politiques, dernièrement, on a trop souvent traité les pompiers et les policiers comme des travailleurs ordinaires dont le salaire et le régime de retraite doivent être limités parce que tous les autres groupes de travailleurs s'attendraient à obtenir la même chose.

À New York, nous avons vu que le travail des policiers et des pompiers n'est pas comme les autres. Pendant que les occupants d'autres emplois descendaient à toute vitesse les escaliers du World Trade Center vers la sécurité, les pompiers couraient vers le danger et leur propre mort, en fait.

On a coutume de saluer la bravoure et l'esprit de sacrifice des pompiers et des policiers qui périssent en grand nombre en temps de crise. Je demande aux députés de témoigner le même respect aux milliers de Canadiens qui ont le courage de se porter volontaires pour être les premiers sur la scène d'une catastrophe et qui, en risquant tout, assurent notre sécurité à tous.

L'attaque contre les États-Unis a touché tous les Canadiens. Nous avons vu le choc, partagé la peur et le deuil et appris une leçon importante, à savoir qu'une sécurité tenue pour acquise peut être fautive.

● (1955)

M. Gerald Keddy (South Shore, PC/RD): Monsieur le Président, parfois, il n'est pas mauvais de rigoler un peu ou d'avoir des moments moins sombres dans un débat comme celui-ci. Malheureusement, cette occasion-ci est très grave et très sombre.

Je suis très reconnaissant des observations du député de Mississauga, qui vient d'intervenir, surtout en ce qui concerne notre façon de traiter les policiers et les pompiers. Tout le personnel d'intervention d'urgence, qu'il s'agisse des ambulanciers, des pompiers, des policiers ou des premiers intervenants, s'acquittent d'une tâche en ne sachant pas à quoi s'attendre lorsqu'ils partent au boulot. Ils sont disposés à travailler avec diligence pour nous et à sauver des vies en cas de besoin, mais ils ne sont pas disposés à perdre leur propre vie.

Nous sympathisons d'emblée avec ces groupes et leurs familles. Cependant, et ce qui est plus important, maintenant que nous devons composer avec les conséquences de cette attaque horrible, qu'allons-nous faire en tant que Parlement?

La question que je pose à la députée est de savoir si nous avons la détermination voulue. Nous n'avons pas entamé une tâche facile. Le chemin est semé d'embûches. Je crois que personne à la Chambre ne comprend parfaitement la portée et la difficulté de cette tâche. La députée croit-elle que le gouvernement aura la détermination voulue...

Le président suppléant (M. Bélair): La députée de Mississauga-Est a la parole.

Mme Albina Guarnieri: Monsieur le Président, je remercie le député de ses observations. Il ne fait aucun doute dans mon esprit que le gouvernement doit être déterminé à honorer son engagement d'éradiquer le terrorisme. Nous avons entendu plus tôt l'ancien solliciteur général dire que le gouvernement a une responsabilité à assumer. Nous avons entendu le secrétaire parlementaire de la ministre de la Justice dire qu'un plan exhaustif sera mis en place pour lutter contre le terrorisme. J'estime que la volonté collective des députés permettra d'élaborer les bonnes politiques pour notre pays.

Initiatives ministérielles

Il ne fait aucun doute dans mon esprit que les Canadiens ont perdu leurs illusions ces derniers jours et qu'ils s'attendent, voire exigeront, de leur gouvernement et du Parlement une réponse robuste.

● (2000)

M. Gerald Keddy (South Shore, PC/RD): Monsieur le Président, pendant ces deux dernières minutes, j'attirerai l'attention de nos collègues, comme l'a dit le député tout à l'heure, sur les services de lutte contre les incendies, les services de police et les personnels des services d'urgence.

Dans la collectivité de New Ross, où je vis, il y a eu récemment un accident grave impliquant un camion à incendie. Quatre pompiers y ont été grièvement blessés. L'un de ces blessés, Lionel Russell, vient tout juste de sortir de l'hôpital. Voilà comment contribuent toute leur vie durant les citoyens ordinaires et les pompiers bénévoles à la société et au Canada. Quand ils se lèvent le matin, ils ne savent pas ce qui les attend ce jour-là, mais ils sont prêts à tout si besoin est. Nous avons un peu trop tendance à tenir cela pour acquis.

Il est grand temps que nous envisagions des moyens de non seulement combattre le terrorisme, ce dont il est question dans le présent débat, mais de soutenir aussi les policiers et les pompiers bénévoles au Canada.

Mme Albina Guarnieri (Mississauga-Est, Lib.): Monsieur le Président, que reste-t-il à ajouter à de telles observations, si ce n'est que je m'y associe pleinement? Je ne saurais être plus d'accord. La Chambre veillera certainement à ce que nos pompiers et nos agents de police soient adéquatement équipés pour combattre les fléaux et relever les défis qui nous attendent.

M. Paul Szabo (secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, Lib.): Monsieur le Président, le 11 septembre, comme beaucoup de gens partout dans le monde, nous avons été témoins d'événements absolument horribles. Ces images resteront gravées dans notre mémoire à tout jamais. Les députés repenseront à ces images d'avions et d'immeubles, de feu et de destruction. Cependant, ce n'est que lorsque nous avons vu les gens que nous avons vraiment saisi l'horreur des actes de terrorisme commis et leur impact sur bien des gens.

Lorsque les caméras se sont approchées, nous avons vu des images de gens dans les fenêtres qui ne savaient pas quoi faire et qui cherchaient de l'aide, des images de gens qui sautaient des immeubles pour éviter de brûler vifs. Il n'y avait pas de décision à prendre; leur réaction était instinctive.

Ce sont les images des gens dans la rue qui cherchaient un être cher, essayant de trouver un indice, qui nous ont amenés à saisir vraiment à quel point cette catastrophe a été dévastatrice pour des gens comme vous et moi. Un grand nombre de personnes manquent encore à l'appel, et la plupart d'entre elles ne seront jamais retrouvées. La plupart de ces personnes ne seront plus jamais présentes dans la vie de leurs proches. Les députés peuvent-ils s'imaginer ce qu'une personne ressent lorsqu'elle perd soudainement quelqu'un qui occupait une grande place dans sa vie? Je suis certain que c'est une expérience très douloureuse.

Aujourd'hui, nous avons un débat. Les députés que j'ai entendus jusqu'à maintenant ont été très éloquents pour exprimer leurs plus sincères condoléances aux familles des victimes et à nos voisins, les États-Unis d'Amérique. Ils ont tenu d'aimables propos au sujet de la relation entre nos deux pays, ont fait des remarques encourageantes au sujet de la solidarité des liens d'amitié qui nous unissent et ont loué le travail des leaders. On a entendu beaucoup de belles choses ici

aujourd'hui, et je crois que cela augure bien pour ce qui est de la collaboration continue entre les deux pays.

Les Américains ont également exprimé à plusieurs occasions leur gratitude pour l'appui que les Canadiens leur ont donné durant cette crise, que ce soit en s'occupant bien d'eux lorsque leurs avions ont dû atterrir dans les aéroports canadiens ou d'autres façons.

Il est important pour beaucoup de députés qui interviennent ce soir d'être capables de dire que nous partageons la douleur et que nous partageons aussi les valeurs que nous voulons protéger. C'est pour cette raison que nous envisageons une réponse mesurée et appropriée.

Je veux aussi mentionner tout particulièrement le travail des agents de la sécurité publique: les pompiers, les policiers, le personnel infirmier et paramédical ainsi que tous les bénévoles qui accomplissent leur devoir sans poser de question. Ils sont formés et ils réagissent sur le champ. Voilà ce qu'ils font.

Nous savons que de nombreuses vies humaines ont été perdues : celle de deux cents pompiers peut-être, d'au moins une centaine de policiers, et qui sait combien d'autres? Il faudra du temps avant de connaître les chiffres exacts.

● (2005)

Les agents de la sécurité publique ont eu l'appui de cet endroit pour des projets tels qu'un fonds d'indemnisation pour l'augmentation du taux d'accumulation de leurs prestations de retraite, du fait que les pompiers ont une longévité inférieure à la moyenne nationale; l'amélioration des dispositions en matière de transport des matières dangereuses par souci de mieux protéger l'environnement; et l'amélioration des mesures de protection les visant eux-mêmes.

Je demeure très inquiet. Quand il y a des incendies comme il y en a eu à New York et à Washington, nous ne connaissons pas les effets des acides toxiques sur l'air que nous respirons. Or, des gens continuent à travailler sans relâche, avec l'espoir de trouver des survivants. Ils sont entraînés pour ce type de travail. Ils continuent de mettre leur santé en danger pour accomplir leur devoir.

Je tiens à remercier très particulièrement nos agents de la sécurité publique et tous les membres de l'Association internationale des pompiers qui ont la gentillesse de nous fournir des comptes rendus chaque année.

J'en ai profité pour consulter le Web. Je voulais en savoir plus au sujet de l'Afghanistan. Les gens parlent d'Oussama ben Laden, des terroristes, des talibans et d'une guerre sainte. Je ne savais pas grand-chose au sujet de ce pays.

L'Afghanistan est bordé par le Pakistan, le Tadjikistan, l'Ouzbékistan, le Turkménistan et l'Iran. D'une superficie à peu près égale à celle de la province de l'Ontario, il abrite une population de 25 millions d'habitants. Il n'y a rien de particulièrement exceptionnel à cela, si ce n'est que, sur 25 millions d'habitants, 42 p. 100 sont âgés de moins de 15 ans et seulement 2,7 p. 100 de plus de 65 ans.

L'espérance de vie d'une personne en Afghanistan est d'environ 46 ans, par rapport à 82 ans pour une femme au Canada et 78 ans pour un homme au Canada. Seuls 4 p. 100 des terres sont arables. L'Afghanistan est le plus grand producteur d'opium au monde.

Compte tenu de ces faits, je peux comprendre que c'est un pays où l'on peut être désespéré. C'est une situation que l'on retrouve dans plusieurs pays du monde où le terrorisme a ses racines.

Initiatives ministérielles

Aujourd'hui nous avons fait part de nos condoléances et parlé de notre engagement à l'égard de notre ami et voisin, les États-Unis, et de nos alliés de l'OTAN. Il a aussi été question d'une riposte adéquate et mesurée.

Les gens qui ont discuté avec moi de cette question ont parlé avec prudence et inquiétude d'escalade, d'une guerre biologique ou chimique. C'est un point dont nous n'avons pas encore parlé en ce qui concerne les activités terroristes. L'inquiétude est réelle. C'est l'une des raisons pour lesquelles les gouvernements responsables doivent prendre bien soin d'opter pour une réponse mesurée et appropriée, qui ne soit pas arbitraire et qui ne suive pas nécessairement la loi du talion, oeil pour oeil, dent pour dent.

Nous parlons d'une guerre contre le terrorisme en grande partie de la même façon dont nous parlons de la lutte contre la drogue. Cette guerre ne connaît pas de frontières, mais présente certaines caractéristiques. Je crois que nous avons les ressources nécessaires pour identifier un certain nombre de sources d'activités terroristes et pour nous y attaquer.

Nous prions pour que les dirigeants à travers le monde civilisé agissent de façon responsable et appropriée au nom des sociétés démocratiques.

• (2010)

Mme Judy Wasylcia-Leis (Winnipeg-Centre-Nord, NPD): Monsieur le Président, j'ai apprécié le discours du député de Mississauga-Sud et je tiens à lui dire ainsi qu'à l'ensemble des députés que la réaction des électeurs et des habitants de ma circonscription, celle de Winnipeg-Centre-Nord, ressemble beaucoup à la compréhension qu'il a de la situation et à l'interprétation qu'il en fait.

Pour les habitants du monde entier, les images des atrocités qui sont survenues le 11 septembre sont gravées à jamais dans leur mémoire et elles continueront de nous hanter. Au cours de cette semaine horrible, tout le monde a compris et apprécié d'une manière différente le travail des pompiers, des policiers et des secouristes qui aident tous les citoyens en cas d'urgence.

Partout, les gens ont répondu à ces images d'horreur, de peine et de douleur qui nous hantent en essayant réellement de comprendre comment cela a pu se produire et de chercher des solutions qui conviennent aux crimes perpétrés.

Une électrice m'a écrit disant qu'elle n'avait jamais écrit à un politicien auparavant, mais que les paroles de guerre qu'elle avait entendu prononcer par nos dirigeants et dans les médias l'ont poussée à agir et à exprimer son point de vue.

Voici ce qu'elle a écrit:

Je veux que les actions de chaque Canadien et de notre pays contribuent à instaurer une justice durable pour tous les gens de tous les pays, quelle que soit leur race ou leur religion. Il est difficile d'arriver à la justice lorsque les mesures de représailles et de vengeance perpétuent le cycle en tuant des innocents.

Je voudrais savoir si le député de Mississauga-Sud est de cet avis, s'il a entendu des électeurs de sa circonscription tenir de tels propos et s'il croit que c'est vraiment possible.

M. Paul Szabo: Monsieur le Président, je remercie la députée pour ses paroles bienveillantes. Les communications que j'ai reçues rendent assez bien compte de ce qu'elle a raconté à la Chambre. Les gens sont inquiets.

Il serait naïf de croire qu'une riposte proportionnelle et sans discernement, simplement pour prendre des vies, serait une solution acceptable pour quiconque ou réglerait quoi que ce soit. En fait, ce serait un pas en arrière.

Il est normal de ressentir une bouffée d'émotion et de vouloir agir rapidement. La colère et la douleur troublent parfois notre vision des choses. Cependant, tandis que nous nous tournons vers nos chefs, que les Américains se tournent vers leurs chefs et que le Congrès et les sénateurs parlent d'une même voix et fournissent les ressources nécessaires à l'éradication du terrorisme, des gens comme Colin Powell jettent un peu de lumière sur ce phénomène et nous rappellent que le terrorisme n'a pas commencé le 11 septembre. Il existe depuis de nombreuses décennies et nous devons nous y attaquer dès maintenant. Mais nous devons agir très prudemment.

Nos dirigeants comprennent de plus en plus, à mesure qu'on en parle, que les gens ne veulent pas partager la même scène avec les terroristes et être jugés de la même façon. Nous voulons évidemment nous défendre, défendre nos pays, nos concitoyens et nos valeurs. Par contre, pour être utile, toute mesure que nous allons prendre doit s'attaquer à la cause même du terrorisme. Il ne suffit pas de s'attaquer à des gens comme Oussama ben Laden.

On doit aussi s'en prendre aux cellules qu'ils ont créées et aux idées qu'ils répandent. Leurs organisations sont probablement liées à des choses comme le trafic de la drogue et les guerres pour le contrôle de la drogue qui ont cours aujourd'hui. Où puisent-ils leur argent? Comment financent-ils leurs activités et pourquoi pensent-ils pouvoir s'en tirer impunément?

Les principes démocratiques et les démocraties dans leur ensemble, parlant d'une même voix, comme je crois que ce sera le cas en ces temps difficiles, vont démontrer de plus en plus clairement à tous ceux qui sont animés par des idées de terrorisme que ce n'est pas un comportement acceptable dans notre monde civilisé. J'espère que nous allons prendre des moyens utiles pour combattre le fléau du terrorisme. Peut-être qu'un jour nos enfants profiteront de nos actions d'aujourd'hui.

• (2015)

M. James Moore (Port Moody—Coquitlam—Port Coquitlam, Alliance canadienne): Monsieur le Président, mardi dernier le monde s'est éveillé en assistant, à la télévision, à un acte de terrorisme horrible qui a causé la mort de milliers de personnes à New York, à Washington DC et au-dessus de la Pennsylvanie. Ces attaques ne visaient pas seulement le World Trade Center ou les bureaux du Pentagone. Le meurtre de milliers de personnes, dont de nombreux Canadiens, était un coup porté à la démocratie elle-même.

Le moment est venu pour les pays libres de prendre position aux côtés des États-Unis et d'agir résolument contre le terrorisme. Les terroristes ont déclaré la guerre au monde libre et c'est tout le monde libre qui doit maintenant faire la guerre au terrorisme.

La coalition des pays libres doit, pour assurer sa propre défense, mener une guerre systémique et totale contre toutes les formes de terrorisme international. Nous ne devons pas traiter cet acte horrible comme un simple crime dont les auteurs seront traduits devant une cour de justice internationale. Ces attaques doivent être considérées comme des actes de guerre qui exigent des mesures énergiques d'auto-défense.

Initiatives ministérielles

M. Paul Wolfowitz, sous-secrétaire à la Défense des États-Unis, a déclaré que les plans des Américains ne consistent pas seulement à capturer des gens et à les obliger à rendre compte de leurs actes, mais à éliminer les sanctuaires, les systèmes de soutien et les États qui soutiennent le terrorisme. Il a raison. Le Canada doit être fort, déterminé et uni derrière les Américains et les alliés de l'OTAN, afin d'annihiler ceux qui veulent détruire notre mode de vie.

Nous devons réduire à néant le réseau international de la terreur sous toutes ses formes et empêcher ses architectes, ses exécutants et ses commanditaires de trouver refuge où que ce soit dans le monde. Le Canada doit engager à cette fin toutes les ressources nécessaires, diplomatiques, économiques et militaires.

Dans son ouvrage écrit en 1995 et intitulé *Fighting Terrorism*, l'ancien premier ministre israélien, Benyamin Nétanyahou, prévoit que le fondamentalisme radical constituera le «système de vecteurs» d'un terrorisme de plus en plus mortel. Mardi, le terrorisme a lancé sur Manhattan deux bombes de 198 tonnes: des avions remplis de carburant. M. Nétanyahou soutient que lorsqu'ils disposeront de l'arme nucléaire, les terroristes l'utiliseront. Les autorités occidentales doivent saisir l'occasion, qui s'estompe, de porter des coups préventifs au terrorisme.

Cela signifie, ajoute M. Nétanyahou, non pas chercher des aiguilles dans des bottes de foin, mais éliminer les bottes de foin elles-mêmes, c'est-à-dire les États qui soutiennent le terrorisme. Je rappelle qu'à Midway, les forces américaines n'ont pas simplement détruit les avions japonais, ils ont aussi coulé les porte-avions qui les transportent et ont gagné la guerre. Métaphoriquement parlant, certains États qui soutiennent le terrorisme sont les porte-avions des terroristes eux-mêmes.

Le président Bush et le secrétaire d'État Colin Powell ont rappelé les trois aspects suivants de toute mesure de représailles: premièrement, la nécessité de réunir un ensemble convaincant de preuves avant d'agir; deuxièmement, la création d'une coalition internationale aussi vaste que possible; et troisièmement, la reconnaissance que les premières mesures qui seront prises ne constitueront que le début d'une vaste campagne soutenue. J'estime que le Canada doit appuyer sans réserve ces trois objectifs et veiller à solliciter activement l'appui du monde libre à ces objectifs.

Dans la motion d'initiative ministérielle dont nous sommes saisis aujourd'hui, on demande à la Chambre de réitérer «sa détermination à défendre la liberté et la démocratie, à traduire en justice ceux dont les actions témoignent de leur mépris pour ces valeurs fondamentales, ainsi qu'à défendre le monde civilisé contre toute nouvelle attaque terroriste».

J'appuie évidemment cette motion, mais je voudrais faire six suggestions quant à la façon précise d'atteindre ces objectifs. Dans les jours, les semaines et les années à venir, le Canada se doit de prendre des mesures pour prévenir d'autres hécatombes de ce genre et diminuer les risques que cela se reproduise.

Il faudrait, premièrement, réévaluer et améliorer nos opérations de renseignement et notre capacité dans ce domaine afin d'être avertis assez rapidement pour contrer toute attaque terroriste; deuxièmement, identifier les organisations terroristes tant au pays qu'à l'étranger afin de faire échouer leurs activités et de les démanteler; troisièmement, réévaluer et améliorer les mesures de sécurité dans les aéroports ainsi que l'intégrité des postes de pilotage; quatrièmement, sensibiliser la population aux activités louches; cinquièmement, imposer des sanctions et réduire l'aide aux pays abritant des terroristes; et sixièmement, investir dans la promotion à l'étranger de la démocratie et de la primauté du droit.

En tant que porte-parole de l'opposition officielle du Canada en matière de transports, je veux aborder quatre aspects de la politique des transports, plus précisément la sécurité dans le transport aérien, domaine où le Canada a beaucoup de travail à faire à la lumière des attentats de mardi dernier.

Parlons tout d'abord de l'accès au poste de pilotage. Le département des Transports des États-Unis a créé un groupe de travail chargé d'examiner cette question, y compris l'installation de portes d'acier, comme cela se fait déjà en Israël. Nous devrions analyser attentivement les recommandations de ce groupe de travail et songer à les appliquer au Canada. Au cours de la période des questions aujourd'hui, le ministre des Transports s'est dit prêt à aller dans cette direction, ce qui devrait encourager les Canadiens.

Le deuxième aspect de la politique est la question des escorteurs de l'air. Les États-Unis et Israël ont un programme d'escorteurs de l'air qui sont armés et formés pour utiliser des armes à feu à bord d'avions et qui voyagent sur certains vols pris au hasard. Air Canada a demandé qu'un programme semblable soit implanté au Canada, et nous devrions encourager le gouvernement à examiner attentivement cette demande et à déterminer si cela est possible et dans notre intérêt.

• (2020)

Le troisième aspect de la politique est la sécurité des aéroports. Dans les aéroports canadiens, seuls les passagers munis de billets peuvent franchir le contrôle de sécurité. Ce système devrait être maintenu à l'avenir.

Dans le cadre des mesures de sécurité accrues qui sont actuellement en vigueur, il est interdit aux passagers de transporter dans leurs bagages à main des couteaux ou des objets ressemblant à des couteaux, y compris des canifs, des ciseaux, des limes à ongles ou des aiguilles à tricoter. Malheureusement, le site Web de Transports Canada mentionne seulement que ces mesures de sécurité accrues qui sont actuellement en vigueur le demeureront jusqu'à nouvel ordre. Nous encourageons le gouvernement à rendre cette interdiction permanente.

Le personnel chargé de la sécurité des aéroports est le pivot du système de sécurité des aéroports du Canada. Ce système doit être examiné, particulièrement en ce qui concerne les salaires, les titres de compétence et la formation du personnel en question. En outre, tout le personnel de sécurité devrait faire l'objet de vérifications des antécédents criminels.

De plus, Transports Canada élabore actuellement le cadre de réglementation d'un système canadien de détection d'explosifs, qui consiste à vérifier si les passagers en partance du Canada transportent des explosifs sur eux ou dans leurs bagages. Il faudrait également l'encourager à poursuivre ses efforts et à envisager d'étendre son programme pour qu'il englobe également certains vols intérieurs, voire tous.

Un autre aspect de la sécurité où la politique du gouvernement doit être améliorée concerne le personnel des lignes aériennes et les sous-traitants, comme les préposés au nettoyage, les traiteurs et les bagagistes qui ont accès aux avions. Il faudrait réexaminer le système d'attestation de sécurité de ces personnes, en vue de renforcer et de resserrer nos normes.

Enfin, le quatrième aspect d'une politique de sécurité aérienne est le contrôle des bagages. En vertu d'une politique en vigueur longtemps, les passagers et leurs bagages doivent être à bord des mêmes avions. Nous devons examiner le type de circonstances dans lesquelles cela n'est plus le cas, de manière à réduire le risque que des terroristes profitent de telles circonstances.

Initiatives ministérielles

La disposition prévoyant l'événement de passagers de lignes aériennes, la possibilité que leurs bagages poursuivent le trajet prévu initialement et les circonstances dans lesquelles les passagers en attente obtiennent un siège dans un avion sont autant de points à examiner afin d'assurer que des politiques assurant le maximum de sécurité sont appliquées.

L'opposition officielle soulèvera ces besoins de sécurité dans les transports et de sécurité aérienne dans les jours, les semaines et les mois à venir, tant à la Chambre que devant le Comité des transports.

Le monde n'est plus le même depuis le 11 septembre, jour où un autre acte ignoble a été commis. Notre réponse au terrorisme international, à ses organisateurs et à ses promoteurs, de même qu'à ceux qui le financent et le soutiennent devrait être ferme et musclée. Toutefois, ne nous leurrions pas. Le monde libre doit agir et supprimer ceux qui, en perpétrant les attentats de mardi, ont déclenché la guerre.

D'aucuns soutiennent que nous ne devrions pas réagir et que nous devrions laisser ceux qui ont déployé les forces maléfiques échapper à la colère qu'ils ont fait gronder. Ceux qui sont de cet avis ont tout simplement tort.

En 1935, Mussolini a envahi l'Abyssinie. La Société des Nations a alors déclaré: «Vous avez tort d'agir ainsi; ce n'est pas bien», puis n'a rien fait. En 1936, Hitler s'est emparé de la Rhénanie. La Société des Nations a alors déclaré: «Vous avez tort d'agir ainsi, ce n'est pas bien», puis n'a rien fait. Si nous tolérons la présence sur terre de terroristes comme ceux qui ont organisé, financé et soutenu les attaques de mardi, nous continuerons de payer de notre sang.

Tout observateur raisonnable de l'histoire ou du monde libre, tout analyste raisonnable du fonctionnement du monde en viendrait à une conclusion unique, c'est-à-dire que le monde libre a un devoir de civilisation envers nos enfants et les enfants du monde entier, afin d'anéantir les assassins de la liberté et de rétablir la stabilité afin que tous puissent vivre un jour dans la paix.

• (2025)

M. Paul Harold Macklin (Northumberland, Lib.): Monsieur le Président, nous avons tous besoin d'un moment pour pleurer, pour faire le vide et reprendre nos esprits. Il y a dans ma circonscription une mère qui ne sait pas ce qu'est devenu son fils, qui se trouvait sur les lieux mêmes du drame, à Manhattan. Ces actes criminels nous ont tous touchés, certains plus directement que d'autres, mais les auteurs de ces crimes sont morts. Nous ne pouvons les punir davantage.

Les propositions que le député a faites au sujet de la sûreté dans les aéroports me plaisent, mais le plus grand défi pour nous, peuple libre, n'est pas d'accroître l'armement ou le personnel, de chercher la vengeance ou la rétribution, de fermer nos frontières à l'immigration, de traiter des caractéristiques des lois américaines contre le terrorisme qui, apparemment, n'ont pas été très utiles.

Comment nous, qui favorisons la liberté d'expression, de religion et de pensée, allons-nous nous comporter avec ceux qui, sous le couvert de la liberté de religion, inspirent et financent d'autres personnes et les aident à détruire notre société libre? Comment arrêter ceux qui sont à l'origine de ces idées?

M. James Moore: Je remercie notre collègue de Northumberland de sa question. Pour reprendre une expression souvent utilisée par la ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, je rejette la prémisse de sa question. Cependant, la question est indépendante de la prémisse et je peux donc répondre aux deux.

La prémisse de la question portait sur le fait que le Canada ne devrait pas nécessairement rebâtir ses forces armées et planifier de façon agressive pour la paix en se renforçant. Si c'est la méthode préconisée par le député, je l'invite alors à s'asseoir avec le ministre de la Défense nationale, le ministre des Affaires étrangères et le premier ministre, qui ont prétendu exactement le contraire à la Chambre aujourd'hui.

La question posée par le député touche le pluralisme. Comment faisons-nous avancer le pluralisme? C'est la difficulté lorsqu'on traite avec des gens qui n'acceptent pas le concept du pluralisme et qui n'acceptent pas l'idée que les gens puissent vivre à côté les uns des autres et respecter leurs différences de façon mutuellement bénéfique et respectueuse. Le monde n'irait alors nulle part et nous continuerions d'être témoins d'un accroissement constant de la violence dans le monde.

Comment changer cette situation? C'est une question extrêmement difficile qui a beaucoup de ramifications et je ne prétends pas être un expert capable de résoudre ce problème. Je ne connais personne dans cette enceinte qui puisse le faire, mais je pense que nous devons continuer à défendre les mêmes arguments à toutes les tribunes où nous sommes présents comme les Nations Unies ou l'OTAN.

Chaque fois que nous passons à *CNN* ou à *NewsWorld* nous avons un auditoire planétaire. On reprend nos propos dans le monde entier et il nous incombe de continuer de défendre le pluralisme, la démocratie, le respect et la liberté.

Ce n'est pas parce que nous défendons ces choses que les gens nous attaquent. C'est simplement parce que certaines personnes sont le mal incarné. Comme notre collègue de Calgary-Sud-Ouest l'a mentionné, il y a des gens mauvais dans le monde. Ils représentent le mal même. Nous ne pouvons changer la valeur de la vie dans leur cœur et leur esprit.

Il y a des gens sur cette planète qui croient que c'est la fin du monde lorsqu'ils jettent un avion contre un immeuble. La seule façon d'empêcher ces gens d'agir ainsi au départ est de rétablir la peine de mort.

Mme Bev Desjarlais (Churchill, NPD): Monsieur le Président, au nom des habitants de la circonscription de Churchill, je tiens moi aussi à présenter mes condoléances à tous ceux qui ont été touchés par l'incident du 11 septembre.

Je ne peux pas m'empêcher de réagir aux déclarations du député. Il semble laisser entendre que quelqu'un à la Chambre a suggéré que les terroristes devraient échapper au châtiment. Je dois dire qu'à aucun moment pendant nos discussions et pendant la période des questions je n'ai entendu le moindre député dire qu'on ne devrait pas châtier les terroristes. En fait, ce que j'ai entendu, et je suis très fière de le dire, ce sont des discussions et un débat décents et plein d'égards portant sur une question très grave. Il n'y a pas eu de réaction rapide et inexacte. Par conséquent, je suis déçue d'entendre le député dire maintenant que quelqu'un a suggéré cela.

Si le député pense que la réponse se trouve dans la force militaire, comment peut-il expliquer que ces terroristes aient pu commettre une telle dévastation sans avoir été appuyés par une grande force militaire quand ils ont détourné ces avions et les ont lancés sur leur cible?

Initiatives ministérielles

● (2030)

M. James Moore: Monsieur le Président, pour commencer, je n'ai accusé aucun député de ne pas être en faveur de la justice. J'ai reçu des douzaines de courriels de Canadiens. Pendant le weekend j'ai lu une lettre dans le *Globe and Mail*. J'ai lu les commentaires de certains professeurs d'université qui, dans leur tour d'ivoire, sont si éclairés qu'ils n'ont totalement aucun sens de la justice et qui conseillent qu'on ne fasse rien, prétendant que faire encore couler le sang est immoral et répréhensible.

Il y a des gens qui préconisent cette approche. J'encouragerais la députée à vérifier auprès de son personnel la teneur des courriels que reçoivent tous les députés de la Chambre.

En ce qui concerne la deuxième question portant sur la puissance militaire des États-Unis et sur le fait qu'elle ne leur a pas servi à se défendre contre cette attaque, la réponse est la suivante: nous ne savons pas pourquoi. L'enquête n'est pas terminée. Nous n'avons pas écouté les enregistrements de la boîte noire. Nous n'avons pas encore le rapport complet du secrétaire d'État et du secrétaire à la Défense des États-Unis. On est encore en train de faire enquête sur ces choses. Nous ne sommes sans doute pas au courant dans quelle mesure on a réussi à déjouer l'attaque prévue. En temps opportun, nous verrons ce que le...

Le président suppléant (M. Bélair): À l'ordre, s'il vous plaît. Le député ne me regardait pas quand je lui ai fait signe.

M. Randy White (Langley—Abbotsford, Alliance canadienne): Monsieur le Président, je prends la parole à la Chambre pour exprimer, au nom de la population de la circonscription de Langley—Abbotsford, en Colombie-Britannique, nos regrets les plus profonds et pour offrir nos condoléances les plus sincères aux familles de ceux qui ont été assassinés ou blessés lors de cette attaque insensée perpétrée contre les États-Unis, le mardi 11 septembre 2001.

Dans la vallée du Fraser, en Colombie-Britannique, nous sommes consternés par les horribles meurtres et actes de destruction perpétrés par des gens impitoyables qui n'accordent guère de valeur à la vie humaine. Je vais certainement appuyer les initiatives que le gouvernement libéral prendra afin de mettre de l'avant des dispositions législatives rigoureuses contre le crime organisé et la piraterie aérienne et en faveur de l'élimination de la menace terroriste.

Je veux attirer l'attention du gouvernement sur une question que j'ai abordée à la Chambre et que je défends partout au Canada depuis huit ans, la Chambre des communes n'ayant pris à cet égard que des mesures timides, pour peu qu'elle en ait pris. Cette question a des répercussions sur le Canada et aussi, je crois, sur des catastrophes comme celle-ci. Même s'il n'y a peut-être pas de lien direct avec l'affaire du 11 septembre, je sais que bien des Canadiens réfléchissent à cette question.

Cette question n'est pas très populaire au Canada, mais j'ai probablement plus d'expérience que quiconque à la Chambre à ce sujet. Il s'agit de l'expulsion des criminels et des membres du crime organisé ainsi que des mesures à prendre pour tenter de renvoyer du Canada des personnes qui ne devraient pas s'y trouver.

Je lutte depuis 1993 pour que les criminels soient expulsés de notre pays. C'est surtout contre l'administration publique que je me suis battu. Dans certains cas, il m'a fallu, à titre d'intervenant, jusqu'à deux ans et demi pour réussir.

En fait, j'ai découvert que le gouvernement paie tous les frais de ces criminels, y compris les frais des services d'interprétation, de

l'aide juridique, des audiences, de la sécurité, etc. J'ai vu des criminels qui avaient été déboutés lors des audiences concernant leur expulsion se faire tout simplement dire par des porte-parole du gouvernement de demander le statut de réfugié. S'amorcent alors les audiences pour l'obtention du statut de réfugié, lesquelles peuvent prendre jusqu'à deux ans, voire davantage, les demandeurs n'étant ensuite pas expulsés même après avoir été déboutés lors des audiences pour l'obtention de ce statut.

Tout cela amène les criminels du monde entier à penser que le Canada est un lieu sûr pour leurs activités. Ceux qui visent les États-Unis ne savent que trop bien qu'il est facile d'entrer au Canada, pour ensuite se rendre aux États-Unis et puis revenir se réfugier au Canada, étant donné que notre système de justice les protège.

J'ai vu des criminels américains qui ont échappé aux lois de leur pays en venant revendiquer le statut de réfugié au Canada et en obtenant des audiences et j'ai parlé à ces gens. Par exemple, j'ai participé à des audiences où un individu avait quitté Cuba, avait séjourné aux États-Unis pendant plus de quatre ans et était ensuite venu se réfugier au Canada après que le FBI eut émis des mandats d'arrestation contre lui. Sa demande du statut de réfugié a évidemment été refusée—seulement à cause de mon intervention—mais j'ai appris la semaine dernière qu'il était encore au Canada.

Non seulement la Commission du statut de réfugié n'a pas détenu cet individu après que je l'eus informée de l'existence des mandats du FBI, mais elle ne l'a même pas détenu après que sa demande du statut de réfugié eut été refusée. Le Canada abrite encore cet homme et, jusqu'à ce jour, refuse toujours de me donner des renseignements sur le dossier, même si j'ai été le seul à intervenir au nom des victimes.

Dans chacun des cas dont je vais parler ce soir, je suis intervenu personnellement à la demande de victimes d'actes criminels.

J'ai montré à la Chambre des annonces parues dans des revues de pays étrangers où l'on encourage les gens à venir au Canada dans le cadre d'un programme de parrainage, même s'ils sont des criminels. J'en ai une ici que je vais lire. Elle est tirée d'une revue spécialisée d'un autre pays. Elle dit ceci:

Immigration garantie au Canada à l'achat d'une franchise de Fleet Rent-a-Car. Investissement total de 50 000 \$ CAN, ou environ 30 000 \$ US. L'immigration au Canada est garantie même si vous avez un casier judiciaire. Pour plus de renseignements, écrire au 5950, rue Bathurst, suite 1009, Toronto (Ontario), ou téléphoner au...

Et on donnait un numéro de téléphone. Imaginez des individus dont le but ultime serait d'entrer aux États-Unis et qui arriveraient à le faire parce que la frontière entre nos deux pays est facile à franchir.

● (2035)

En supposant que des criminels puissent entrer au Canada sans être expulsés, peut-on imaginer qu'ils puissent rester, avoir des activités en dehors du Canada, perpétrer un crime aux États-Unis, revenir au Canada et s'y trouver relativement en sécurité?

Comment s'étonner que les criminels du monde entier se moquent essentiellement de notre industrie juridique, de notre système d'immigration qui ne fonctionne absolument pas et de notre tendance à attacher autant d'importance aux droits des criminels qu'à ceux des victimes?

Initiatives ministérielles

À Langley et Abbotsford, nous prenons une part productive à la vie de notre pays. Les habitants de ces villes ont une excellente éthique du travail et nous faisons volontiers contribution à la santé de nos communautés. Ma circonscription, compte trois conseils municipaux dirigés par trois maires et conseillers capables et compétents. Elle compte quatre membres respectables et déterminés du gouvernement de notre province. Le seul défaut que nous semblons avoir en politique, c'est d'être essentiellement ignorés lorsque que abordons à la chambre des communes des questions touchants Langley—Abbotsford. C'est un problème qu'ont soulevé nombre d'intervenants à la Chambre. Il ne suffit pas de dire que nous allons nous ranger du côté des Américains dans ce dossier. C'est ce que nous allons faire qui compte. Les paroles valent ce qu'elles valent.

Je peux citer une foule de cas où je me suis battu pour qu'on procède à l'extradition de criminels non-canadiens, pour exposer les problèmes causés par les terroristes et les trafiquants de drogue étrangers au Canada, et pour faire en sorte que nos systèmes judiciaire et pénitentiaire protègent mieux les citoyens canadiens et placent les victimes au moins sur un pied d'égalité avec les criminels, en obtenant très peu de réaction de la part du gouvernement.

Les résultats de l'inaction du gouvernement sont visibles dans toutes les communautés au Canada, et peut-être dans le monde entier. J'aimerais prendre quelques minutes, au cas où les libéraux écouterait attentivement mon intervention, pour donner des exemples de causes particulières auxquelles j'ai travaillé. Elles valent pour les deux côtés de la frontière.

Boujam Aai Inthavong, du Laos, a été complice dans le meurtre d'un jeune homme de 17 ans de ma circonscription. Il a purgé trois ans de prison pour son crime. Lorsqu'on lui a appris que j'avais demandé une ordonnance d'expulsion et que j'essayais de m'assurer qu'il ne pourrait se soustraire à une telle mesure, on lui a conseillé de demander le statut de réfugié pendant qu'ils se trouvait encore en prison. C'est ce qu'il a fait. Il a obtenu son statut de réfugié l'autorisant à rester au Canada à la suite d'une audience de 15 minutes en prison. On voit bien que la sécurité dans notre pays est beaucoup plus laxiste que partout ailleurs où ce garçon pourrait aller. C'est la seule fois que j'ai finalement eu gain de cause en obtenant la déportation du bonhomme, cela après bien du temps, des efforts et des maux de tête. Le gouvernement devrait écouter attentivement les témoignages de ce genre et comprendre que la loi a besoin d'être modifiée.

Un dangereux contrevenant dans ma circonscription a reçu un passeport pendant qu'il était en prison. Quiconque remet un passeport à un criminel dangereux sait très bien où celui-ci se dirigera depuis la région frontalière où j'habite, soit de l'autre côté de la frontière. Cela est inacceptable pour les citoyens de la Colombie-Britannique, et je dirais même pour tous les Canadiens. C'est aussi le genre de choses que les Américains, j'en suis convaincu, trouveraient inacceptables. En fait, j'ai parlé à des Américains de ce cas bien précis. Ils se demandaient bien ce que nous faisons au Canada. Ils voulaient savoir pourquoi nous pouvions donner à un criminel dangereux un passeport lui permettant de passer aux États-Unis. Je ne savais quoi répondre.

Un autre type auquel je me suis intéressé était venu au Canada muni d'un visa de visiteur. Il a été impliqué dans un crime relativement mineur, des voies de fait, mais il a tenté d'échapper à l'ordonnance d'expulsion en réclamant le statut de réfugié. Sa demande a été rejetée mais il n'a pas été expulsé. Il a attendu 90 jours et présenté une nouvelle demande de statut de réfugié. Je me suis battu contre depuis le début, en disant aux autorités qu'elles devraient

incarcérer et déporter l'homme en question. Elles ne l'ont jamais fait et le bonhomme est toujours au pays, après maintenant trois demandes de statut de réfugié.

L'objet de mon intervention aujourd'hui se limitait à la nécessité d'une réflexion sur l'hébergement de criminels dans notre pays. Il n'est pas bon pour le Canada ni pour tout autre pays de faire cela. J'espère que le gouvernement a bien pris note de cet avis.

● (2040)

Mme Bev Desjarlais (Churchill, NPD): C'est avec plaisir que je prends la parole, monsieur le Président, car il arrive souvent que nous réagissions de façon exagérée à des événements et que nous nous demandions ce que nous aurions pu faire pour les éviter. Il nous faudra peut-être accepter dans une certaine mesure que l'on ne peut pas prévenir littéralement tous les actes terroristes qui se produisent.

Mon collègue, le député de Burnaby—Douglas, et moi-même venons de parler des différentes mesures de sécurité qu'on veut mettre en place dans les aéroports et de la confiscation des épingles à cheveux, des trombones et d'autres choses du genre. Personne ne conteste maintenant ces fouilles. La plupart des gens en comprennent la raison. Dans une semaine ou deux, toutefois, les voyageurs se demanderont pourquoi on y consacre tellement de temps. Les gens seront pressés. Des gens d'affaires devront aller quelque part ou quelqu'un ne voudra pas manquer l'avion et ce sera de nouveau la panique.

Le député et moi-même parlions à l'instant de la sécurité dans les aéroports, du soin qu'on met à nous fouiller. Et pourtant, il y a au bar ou au restaurant plein de couteaux, de cuillères, de fourchettes et le reste. Il peut aussi y avoir un verre fêlé ou cassé dans l'avion et quelque chose pourrait arriver. On ne pourra jamais réussir à empêcher tous les actes de terrorisme, mais il faut mettre en place des mesures pratiques afin d'assurer une certaine sécurité. Toutefois, on ne pourra jamais éviter tous les problèmes.

M. Randy White: Monsieur le Président, voilà une excellente question. Nous ne pouvons pas bien entendu régler tous les petits problèmes, mais il est des questions extrêmement importantes, des questions de portée mondiale, que le Canada se doit d'examiner. Mes collègues ont soulevé des questions relatives aux affaires étrangères, à la défense, aux transports, au SCRS et à la GRC. Nous nous intéressons aujourd'hui à des questions de sécurité, qu'il s'agisse de sécurité interne ou internationale.

La question que j'ai moi-même soulevée à la Chambre préoccupe tous les Canadiens. M'étant personnellement intéressé à un si grand nombre de questions, je connais le système passablement bien. Les Canadiens se soucient de l'image que projette le Canada sur la scène internationale. Cette image est favorable, mais elle donne également à entendre que nous accueillons des criminels et cela, les criminels le savent et répandent le mot. Ils le crient sur tous les toits: «Venez au Canada si vous êtes un criminel». Cela n'inspire pas confiance à nos voisins du Sud, j'en suis persuadé. Nous avons une magnifique frontière ouverte entre nos deux pays, mais les Américains doivent aujourd'hui se dire que les Canadiens auraient intérêt à se ressaisir. Notre tendance à admettre et à garder sur notre territoire des personnes réputées criminelles à qui il est aisé de franchir la frontière lorsque bon leur semble pour faire du tort aux Américains doit certainement préoccuper ces derniers.

Initiatives ministérielles

Les Américains à qui j'ai parlé avaient été très préoccupés par l'affaire du contrevenant dangereux qui avait reçu un passeport. Leur inquiétude ne disparaîtra pas tant que le gouvernement n'aura pas cessé de prétendre qu'il s'agit d'un problème racial ou autre chose du genre. Il n'en est rien. Ce problème est on ne peut plus concret au Canada. Le gouvernement doit remanier la partie de la loi en cause et il n'en faudrait pas beaucoup pour corriger la situation.

● (2045)

M. Steve Mahoney (Mississauga-Ouest, Lib.): Monsieur le Président, le député a consacré son intervention de ce soir à des questions relatives à l'immigration. Elles concernaient pratiquement toutes des affaires étant survenues dans sa circonscription et dont il s'était occupé en sa qualité de député, et il nous a donné quelques détails. Peut-il nous dire si l'un ou l'autre de ces cas est directement lié à la question à l'étude aujourd'hui, soit la dramatique agression terroriste dont la ville de New York a été victime?

M. Randy White: Monsieur le Président, on a posé la question à plusieurs personnes ici. Nous essayons de dire au gouvernement que tout cela représente le Canada. Ces éléments donnent une image du Canada. Ils ouvrent les portes du Canada. L'événement de New York ne s'est peut-être pas produit à cause de cela, mais on ne peut pas dire qu'une telle situation ne pourrait pas se produire. Nous voulons que le gouvernement comprenne. Je vois, d'après la question, que le gouvernement ne comprend pas mon propos. C'est déplorable et malheureux pour le Canada.

L'hon. Charles Caccia (Davenport, Lib.): Monsieur le Président, je partagerai mon temps de parole avec le député de Mississauga-Ouest.

Le fait que la motion soit appuyée à l'unanimité par la Chambre montre à quel point les Canadiens ont été bouleversés par la tragédie qui a touché les États-Unis d'Amérique, ainsi que la force des liens qui unissent les Canadiens aux Américains. On peut en dire autant des gens de ma circonscription.

Ce que nous avons vu et lu dans les médias nous a tous bouleversés. À mesure que nous découvrons les noms de ceux qui manquent à l'appel, nous constatons que presque aucun pays n'a échappé à l'écroulement des tours. Les victimes étaient des Américains, bien entendu, mais aussi des gens d'aussi loin que la Guyane ainsi que du Royaume-Uni et du Canada. Des gens de tous les continents sont ensevelis sous les décombres. On peut donc dire qu'aucune nation du monde n'a échappé à l'horrible impact dévastateur des quatre avions détournés.

En même temps, cet événement apocalyptique nous a donné une leçon très importante comme le soulignait si justement la semaine dernière dans le *Globe and Mail* Amos Oz, un poète juif. Il parlait de l'importance de faire une distinction claire et nette entre le monde et la culture islamiques d'une part et le phénomène terroriste d'autre part.

Dans son discours aujourd'hui, le premier ministre a bien fait valoir ce point lorsqu'il a déclaré que nous n'amoinçons pas les valeurs que nous chérissons, que nous continuerons d'offrir un refuge aux personnes persécutées et que nous soutiendrons et respecterons les Canadiens musulmans, en conformité avec notre société multiculturelle.

Les conséquences de la tragédie de la semaine dernière laissent également entrevoir différents scénarios qui pourraient se concrétiser au cours des mois à venir. Une de ces éventualités serait que les États-Unis d'Amérique, seuls ou appuyés par l'OTAN, élaborent le système de renseignements le plus sophistiqué au monde, se dotent des armes les plus destructrices et luttent contre le terrorisme et les

terroristes où qu'ils se trouvent et, par conséquent, se lancent dans une croisade antiterroriste occidentale.

Une autre éventualité exigerait davantage de temps mais donnerait de meilleurs résultats à long terme. Il s'agirait d'une initiative à laquelle participeraient la Russie et la Chine, des nations ayant elles aussi tout à gagner de l'éradication du terrorisme. Les Nations Unies semblent être l'organisation tout indiquée pour lancer un plan concerté de lutte contre le terrorisme à l'échelle mondiale ou multilatérale.

Ce plan mondial exigerait notamment le recours à la diplomatie plutôt qu'à la guerre. Il s'agirait d'une action visant à éliminer les causes du terrorisme. La paix, la justice et l'équité seraient les objectifs visés. Il nous faudrait évidemment commencer par le Moyen-Orient, conscients et motivés par le fait que la violence ne fait qu'engendrer la violence et que cette dernière engendre haine et vendetta. Nous devons mettre un terme à ce cercle vicieux, nous en convenons tous.

● (2050)

Il faudrait que le leadership pour le deuxième scénario qui, il faut l'admettre, est préférable au premier, soit assuré par des premiers ministres, des présidents et des personnes comme Kofi Annan. Un tel scénario exigerait qu'un grand nombre de nations, notamment les États-Unis, aient de nouveau confiance au rôle unique joué par les Nations Unies.

L'objectif premier consiste à trouver la cause fondamentale de la haine, du racisme et des préjugés qui, à l'heure actuelle, sont les principales sources qui alimentent le mouvement terroriste et lui confèrent son importance.

La guerre dans sa forme traditionnelle n'est pas la bonne option. Au contraire, une fois déclarée, la guerre conférerait une légitimité à l'opposant. Elle lui donnerait un statut légitime et le droit de répliquer. Déclarer la guerre n'est pas la solution au problème du terrorisme. Une telle option peut procurer à certains une satisfaction à court terme, mais elle n'est pas une solution à long terme telle que préconisée aujourd'hui à la Chambre par le premier ministre. Il ne faut pas oublier que pour chaque terroriste éliminé, comme par exemple Oussama ben Laden, cinq autres sont prêts à prendre la relève.

Selon les médias, le terrorisme peut compter sur des ressources financières importantes. Si c'est le cas, les banques internationales peuvent certainement jouer un rôle. Les gouvernements pourraient et devraient demander aux institutions bancaires d'identifier et de geler les comptes détenus par des présumés terroristes. Les banques joueraient ainsi un rôle très utile.

En résumé, la communauté internationale a l'occasion de prendre des initiatives diplomatiques originales, de renforcer l'action policière, de traduire les terroristes en justice, de confier aux Nations Unies un rôle créatif et, comme on l'a mentionné il y a un moment, de donner un rôle aux institutions bancaires.

Les événements du 11 septembre ont suscité de telles émotions qu'ils pourraient aussi dans l'avenir provoquer un certain nombre de mesures et d'initiatives pour rétablir la confiance et renforcer le tissu social et les relations au sein de la communauté internationale. Les émotions ressenties pourraient mener à une plus grande coopération internationale et à une quête de justice. Elles pourraient mener à la construction d'un monde meilleur sur les ruines du 11 septembre, date que nous n'oublierons jamais.

Initiatives ministérielles

● (2055)

M. James Lunney (Nanaimo—Alberni, Alliance canadienne): Monsieur le Président, je remercie le député pour les commentaires qu'il a faits ce soir. J'ai suivi le débat avec un certain intérêt. Je suis sûr que tous les députés qui ont pris la parole à la Chambre aujourd'hui et que tous ceux qui sont restés tard ce soir auraient souhaité le faire dans d'autres circonstances.

Je joins ma voix à celle de mes collègues et de tous les Canadiens de bonne volonté pour condamner la destruction horrible dont New York et le Pentagone ont été les cibles la semaine dernière. Ces images sont gravées à jamais dans nos mémoires. Comme d'autres députés l'ont dit, le mardi 11 septembre 2001 restera pour ceux qui sont capables de comprendre les conséquences qui s'ensuivront une journée inoubliable. Je ferai un lien que certains ont peut-être déjà fait. Le 22 novembre 1963, un autre événement terrible a secoué le monde entier. Plusieurs d'entre nous se souviennent où ils étaient et ce qui s'est passé alors dans nos vies. Ce jour-là, les valeurs mondiales ont changé.

La semaine dernière, les atrocités dont nous avons été témoins, la mort précipitée de New Yorkais et la mort tragique de pompiers et de policiers héroïques sont autant de chocs que nous avons reçus en plein coeur.

Le député a brossé deux scénarios à notre intention. Dans le premier, les États-Unis détruisent les cellules terroristes à l'aide de moyens de haute technologie. Dans le deuxième, nous trouvons les solutions à tous les problèmes mondiaux auxquels nous sommes confrontés et nous attaquons à la racine les causes de la haine et des tensions raciales. Le député croit-il vraiment réaliste d'avoir comme but de régler tous les problèmes du monde en aussi peu de temps?

L'hon. Charles Caccia: Non, monsieur le Président, absolument pas. C'est pourquoi j'ai souligné le fait qu'il s'agira d'un processus lent et à long terme du genre qu'a préconisé le premier ministre dans le débat d'aujourd'hui.

Il n'existe évidemment aucune panacée, mais nous devons nous rappeler, et cela me paraît très clair, que, dans notre lutte contre le terrorisme, nous devons nous attaquer aux causes fondamentales qui alimentent le terrorisme et le rendent si dévastateur et si actif sur la scène mondiale. Pour ce faire, nous devons remédier à la haine sur laquelle les terroristes fondent leur appui. Nous devons trouver des moyens de réduire les tensions dans tous ces pays dans ces régions du monde, à commencer par le Moyen-Orient où la violence et la haine ont été tellement dominants et qui donnent probablement au mouvement terroriste une force additionnelle et une raison d'être supplémentaire.

Je ne me fais aucune illusion. Il n'y a pas de solution rapide. Ce travail ne s'accomplira pas du jour au lendemain. Nous devons nous demander comment nous allons déraciner et supprimer les causes qui engendrent la violence et la haine, la vendetta et la vengeance, au lieu de croire simplement que nous aurons réglé le problème en tuant les terroristes qui ont participé aux attentats. Nous devons les traduire devant les tribunaux. Nous devons renforcer notre système de sécurité. Nous devons nous engager dans des activités diplomatiques très sophistiquées. Nous devons tâcher de faire de notre mieux pour bâtir un monde meilleur sur les ruines du centre-ville de New York.

Nous y réussirons en autorisant les Nations Unies à entreprendre une tâche ayant pour but d'apaiser les tensions qui ont mené à la propagation et à l'intensité de ces actions horribles de la part du mouvement terroriste.

● (2100)

M. Steve Mahoney (Mississauga-Ouest, Lib.): Monsieur le Président, je voudrais amorcer mes observations en exprimant, au nom de ma famille et de tous ceux que je représente à Mississauga, toute la tristesse que nous ressentons et en disant comment nous partageons les sentiments qui ont été exprimés à la Chambre, dans tout notre grand pays et dans le monde entier au sujet de la tragédie dont nous avons été témoins. L'un des aspects les plus incroyables, outre la magnitude de la tragédie, est le fait que la plupart d'entre nous en ont en fait été témoins instantanément ou peu de temps après. De plus, nous avons revu à de nombreuses reprises les mêmes images depuis six jours.

J'étais dans mon bureau et j'attendais la tenue d'une réunion. Je regardais la chaîne CNN à la télévision. Un immeuble était en feu et nous écoutions un reportage selon lequel un écrasement d'avion avait eu lieu. Puis, un autre avion est arrivé de nulle part et a frappé de plein fouet la deuxième tour. Tout cela semblait irréel. C'était sûrement un truquage, un film ou un sorte de truc. Il semblait tout simplement impossible qu'une attaque de cette ampleur puisse se produire.

Je suis d'accord avec nombre de députés qui ont parlé de la signification et l'infamie de ces actes. Comme ma femme me l'a dit quand elle m'a appelé, c'est un autre de ces événements où nous saurons exactement quoi répondre quand, dans 10, 15 ou 20, des gens nous demanderont où nous étions à ce moment-là. C'est comme l'assassinat du président Kennedy, entre autres. C'est une tragédie humaine qui défie toute description, toute compréhension, toute imagerie, mais c'est également la réalité.

Je voudrais bien souscrire à certaines des idées du député parce qu'il est vrai que nous devons envisager des changements et que nous devons tirer des enseignements de ces événements dans tous les aspects de nos vies. Cependant, nous devons également reconnaître, comme le premier ministre l'a dit, que nous ne vivons pas dans la peur. Le président des États-Unis a dit la même chose. Si nous devons vivre dans la peur, si nous devons ériger autour de nous des murailles inimaginables pour les Canadiens, ce serait comme dire aux terroristes: «Vous avez gagné.» Nous ne pouvons pas les laisser gagner. Nous devons trouver des solutions.

J'ai entendu aujourd'hui des députés dire qu'une solution consisterait à appliquer de nouveau la Loi sur les mesures de guerre, mais pas forcément de la même façon. Mais pendant qu'ils évoquaient l'expérience vécue sous la direction de l'ancien premier ministre Trudeau—je me rends compte que certains députés, contrairement à d'autres, n'ont pas approuvé ni n'approuveraient ce qui s'est passé à l'époque—, il semble qu'ils ont laissé entendre que nous devrions utiliser ce modèle pour remédier au problème. Je suis désolé d'être en désaccord, car je veux autant que quiconque y trouver une solution. Je veux être solidaire de nos cousins et de nos amis américains. Je veux, comme tous les députés de la Chambre, qu'on mette fin au terrorisme dans le monde. Mais aussi tragique fut-elle, la crise du FLQ était un incident isolé. On a certes eu du mal à découvrir les cellules; on a eu du mal à trouver l'endroit où M. Cross était gardé prisonnier, mais c'était réalisable.

Ce qui me préoccupe au sujet de la situation actuelle, c'est que nous avons affaire à un monstre dont les tentacules atteignent des dizaines de pays. Ce monstre a des ressources financières qui dépassent celles de la plupart des pays. Il est capable de semer la terreur et de causer des dégâts dans le monde entier.

Initiatives ministérielles

Je voudrais dire à la Chambre ce que j'ai fait jeudi dans ma localité, Mississauga. Je suis resté éveillé presque toute la nuit, à penser aux atrocités que j'avais vues et à les retourner dans ma tête. J'essayais de penser à ce que je pouvais faire comme individu, comme député, comme citoyen de Mississauga et du Canada. Dans notre collectivité, juste à l'extérieur de ma circonscription, dans la ville de Mississauga, il existe un endroit appelé Palestine House. Il y a quelques mois, un acte de vandalisme a été commis contre l'immeuble et les personnes qui s'y trouvaient. Des gens ont peint au pistolet des croix gammées et des slogans odieux sur l'immeuble.

• (2105)

La presse en a parlé à ce moment-là. Il y a eu beaucoup de discussions sur la question. Les politiciens, dont moi-même, le maire et d'autres personnes sont venus pour offrir leur appui et essayer de comprendre. Une chose incroyable s'est passée et je ne l'oublierai jamais. Le rabbin Larry Englander, de la synagogue Solel dans ma circonscription, est arrivé avec un chèque préparé par la synagogue à l'intention des dirigeants de la Palestine House pour les aider à nettoyer les graffitis sur le mur. Le message qu'on voulait véhiculer était qu'on ne permettrait pas que ce genre de terrorisme et de fanatisme vienne saboter notre qualité de vie ici au Canada,

Lorsque je suis arrivé à la Palestine House jeudi, les gens étaient très reconnaissants de voir qu'un député venait leur rendre visite. Ils étaient très bouleversés. Il y a une école à cet endroit et des gens y travaillent. Ces gens étaient bouleversés et très tendus. Ils m'ont escorté vers une pièce à l'arrière et j'ai été très étonné de constater qu'une rencontre y avait lieu entre les dirigeants de cette communauté et deux membres du service de police régional de Peel. J'ai demandé pourquoi les policiers se trouvaient sur les lieux et on m'a répondu que les enfants s'étaient plaints d'avoir été intimidés à l'école et qu'ils ne voulaient plus y retourner. Il y aurait eu un incident, une certaine violence et de la bousculade, et tout cela est relié à la tragédie que nous avons tous suivie sur CNN.

Tout cela n'est pas canadien. Cela n'a rien à voir avec le Canada que je connais. Je ne crois pas que ce soit le Canada que vous connaissiez non plus. C'est exactement le genre d'incidents qui ne doit pas prendre le dessus dans le débat sur cette question.

Mon bon ami le député de Davenport a fait une suggestion que je voulais faire moi-même et je la répéterai donc en espérant que cela puisse y ajouter un peu de poids. Je suis également d'avis que nous devrions combattre le feu par le feu et nous attaquer à leurs capacités financières. Ils doivent avoir de l'argent dans des banques un peu partout au monde, de l'argent qui est par la suite converti en armes. Qui a versé les 30 000 \$ comptant pour les cours de pilotage? Qui a payé les billets d'avion sans retour? Il y a quelqu'un qui transfère de l'argent quelque part.

Certaines personnes ont demandé en Chambre aujourd'hui si nous étions prêts à nous lancer dans une opération militaire. On parle ici de soldats au sol. On nous a demandé si nous étions prêts à envoyer nos troupes sur la ligne de feu pour combattre un ennemi qui est tellement différent de tout ce que nous avons connu jusqu'à maintenant.

J'ai entendu des députés parler de leurs souvenirs du bombardement de Pearl Harbour et de la Deuxième Guerre mondiale. Je suis né en 1947 et je ne peux donc me fier qu'à ce que l'histoire m'a appris, mais je sais que la crise d'aujourd'hui n'a rien à voir avec la Deuxième Guerre mondiale, où nous pouvions identifier l'ennemi. Nous savions d'où il venait. C'était une période terrible de l'histoire de notre monde, mais au moins nous savions à qui nous avions affaire.

J'ai bien peur que, si nous prenons des engagements ici, nous devrions être prêts à joindre le geste à la parole, ce qui voudra dire envoyer des gens en plein cœur du territoire des Talibans, au beau milieu de l'Afghanistan, et deux pays, soit la Grande-Bretagne et la Russie, témoigneront de l'erreur qu'ils ont commise en allant dans ce qui s'est révélé être leur propre version du Viêt-nam.

À mon avis, ce que nous devons faire, c'est essayer de trouver une réponse aux questions concernant l'identité de l'ennemi et la façon de lutter contre lui. Quelles techniques pouvons-nous utiliser? Nous devons unir nos efforts. Cela ne veut pas dire que nous ne sommes pas déterminés à mettre fin au terrorisme. Cela veut simplement dire que nous devons reconnaître que les capacités de ces gens sont tellement incroyables qu'elles vont bien au-delà de l'envoi d'un peloton de soldats vers une mort certaine dans une terre lointaine.

• (2110)

Je crois que les leaders américains comprennent cela. Ils sont déjà passés par là. Je crois que notre gouvernement comprend cela. J'espère sincèrement que nous continuerons de travailler avec les États-Unis pour mettre fin au terrorisme partout dans le monde, mais que nous le ferons d'une manière efficace et sensée.

M. Rick Casson (Lethbridge, Alliance canadienne): Monsieur le président, j'allais dire que c'était pour moi un plaisir, mais ce ne l'est pas, de prendre part au débat de ce soir à la Chambre et de poser une question au député de Mississauga—Ouest.

Auparavant, je voudrais me joindre à mes autres collègues et présenter, au nom des citoyens de Lethbridge, dans le sud de l'Alberta, mes condoléances aux familles et amis des victimes de cet horrible crime, au Canada et dans le monde entier. Nos prières les accompagnent. Je voudrais aussi encourager les secouristes qui s'emploient sans relâche à essayer de trouver des survivants dans cet horrible fatras qui fut New York. J'ai été sapeur-pompier volontaire pendant de nombreuses années. J'ai vu d'horribles choses, mais je n'arrive pas à imaginer ce à quoi ces gens ont à faire face au fur et à mesure de leurs efforts pour retrouver les victimes de cette tragédie.

Lors du service organisé vendredi à Lethbridge à la mémoire des victimes, parallèlement à celui tenu à Ottawa, les sapeurs-pompiers ont reçu un appel pour une intervention d'urgence. Je sais par expérience que dès qu'ils reçoivent un appel, les pompiers se concentrent sur l'appel en question et ne perdent pas une minute en se rendant là où leur présence est nécessaire.

Le député nous a fait part de tout un tas de scénarios sur le moyen de s'attaquer aux causes premières du terrorisme. Je voudrais lui demander ce qu'il dit aux habitants de sa circonscription quant aux mesures que le gouvernement et lui-même ont l'intention de prendre pour rassurer les enfants et les familles au Canada. La menace est réelle. Nous pouvons nous attaquer aux causes premières et essayer de changer la culture et la société mais, d'ici là, qu'est-ce que le député est prêt à demander au gouvernement de faire pour que tous les Canadiens se sentent plus en sécurité?

M. Steve Mahoney: Monsieur le Président, c'est une question vraiment importante. À mon avis, chacun des députés doit déterminer ce qu'il peut faire au sein de sa collectivité, comme s'adresser aux jeunes de nos écoles et aux groupes communautaires.

Initiatives ministérielles

Ce qu'il ne faut pas faire, c'est prendre des décisions en fonction des événements. Nous devons savoir si nous allons contracter des engagements. Nous avons dit que nous le ferons. En réalité, je me demande parfois ce que les gens ne comprennent pas dans le mot oui. Nous avons dit que nous appuierons les Américains, que nous les épaulerons. Notre premier ministre a prononcé un discours très éloquent ici, vendredi, devant 100 000 Canadiens. Le message est clair: le Canada va être de la partie.

Ce que nous ne savons pas comme parlementaires, c'est «où» se déroulera la partie. Nous ne savons pas encore comment nous allons aborder la question parce que les enquêtes ne sont pas terminées. Je dis tout simplement, et c'est là le message qu'il faut transmettre aux Canadiens, que nous devons trouver des façons d'éviter de mettre en péril la vie de leurs filles et de leurs fils. À mon avis, ce n'est pas une guerre traditionnelle comme les guerres auxquelles nous avons pris part dans le passé.

C'est une situation très complexe exigeant une planification très stratégique pour déterminer comment nous en prendre aux causes fondamentales du problème et nous débarrasser du terrorisme dans le monde. Les Canadiens comprendront cela.

M. Grant McNally (Dewdney—Alouette, PC/RD): Monsieur le Président, je félicite mon collègue de Mississauga-Ouest de son discours. Il a abordé bon nombre de points importants.

J'offre les condoléances et les prières des électeurs de Dewdney—Alouette, en Colombie-Britannique. J'ai eu l'occasion de vivre et de travailler aux États-Unis pendant un an. Mon père est né dans l'État de New York. C'est donc le cœur gros que je joins ma voix aux autres pour offrir mes condoléances.

Je désire revenir rapidement sur un point soulevé par mon collègue, soit que nous devons agir, et non nous contenter uniquement de parler ici ce soir. J'espère et je souhaite sincèrement que nous pourrions collaborer de façon non partisane à la Chambre et faire preuve de la résolution nécessaire non seulement aujourd'hui mais au cours des nombreux mois qui vont suivre afin d'aboutir à une action coordonnée pour défendre nos libertés.

C'est ce qu'a fait une génération antérieure, et il y a ici aujourd'hui des dirigeants qui doivent faire preuve de fermeté dans leur résolution d'agir au nom de la population de notre pays et de notre univers afin de résoudre ce problème. J'espère que nous serons en mesure d'y arriver. Je félicite mon collègue pour les sages observations qu'il a faites ce soir.

• (2115)

M. Steve Mahoney: Monsieur le Président, je remercie mon collègue et laisse les députés sur cette pensée. L'organisation dont il est question a des bases dans le monde entier. Juste pour donner un exemple de sa complexité, il s'agit d'un conglomérat à la grandeur du globe, qui fonctionne comme un réseau international, ayant des antennes en Algérie, en Égypte, au Maroc, en Turquie, en Jordanie, au Tadjikistan, à Tianjin, en Chine, au Pakistan, au Bangladesh, et ainsi de suite. En fait, elle est présente dans 30 à 40 pays. C'est quelque chose de très complexe. Je sais que mon gouvernement s'y attaquera, aux côtés des Américains, du mieux possible.

[Français]

M. Claude Bachand (Saint-Jean, BQ): Monsieur le Président, je désire vous informer que je partagerai mon temps de parole avec ma collègue de Laval-Centre. Je m'attends donc à faire un discours d'une dizaine de minutes, après quoi je serai prêt à répondre aux questions pour environ cinq minutes.

C'est un peu l'habitude des parlementaires de commencer un discours en disant: «Je suis très heureux de m'exprimer dans le cadre de ce débat.» Malheureusement, ce soir, à l'heure qu'il est—ce n'est pas une question d'heure mais de sentiments—je ne suis pas prêt à dire que je suis très heureux de m'exprimer dans ce débat. C'est une tragédie sans précédent.

Il faut comprendre pourquoi je dis cela. Mon comté est voisin des États de New York et du Vermont. J'ai beaucoup d'amis politiques dans l'État de New York. J'ai rencontré à plusieurs reprises la sénatrice Hillary Clinton. J'ai rencontré aussi l'autre sénateur, M. Schumer. J'ai rencontré également des représentants du Congrès, dont M. McHugh. Je suis également très ami avec le maire de Plattsburgh, M. Dan Stewart. Je pense qu'il est un ami important de mon collègue de Hochelaga—Maisonneuve.

Je pense que lors du dernier défilé de la Fierté gaie, M. Stewart partageait l'automobile du maire de Montréal, M. Pierre Bourque. Il y a donc beaucoup d'intimité et d'amitié entre mon comté et l'État de New York.

Je veux vous faire part de la façon dont j'ai eu connaissance de l'événement. Je suis entré à mon bureau vers 8 h 30 ou 8 h 45 ce fameux mardi. J'ai eu un appel de quelqu'un me disant qu'un avion venait de frapper une des tours du World Trade Center.

Ma première réaction a été de demander s'il s'agissait d'un attentat ou d'un accident. Je pensais qu'il s'agissait d'un attentat. J'ai ouvert le téléviseur pour regarder CNN et les différents réseaux d'information; tout était en direct. Là on a vu arriver le deuxième avion qui est venu percuté la deuxième tour. Il n'y avait plus d'hésitation, c'était vraiment un attentat.

J'ai immédiatement essayé de joindre mes amis au téléphone. Vous comprendrez qu'on ne peut pas joindre facilement un sénateur ou une sénatrice. Par contre, j'ai pu joindre mon ami de Plattsburgh à qui j'ai offert immédiatement mes condoléances. J'ai également offert le concours du comté de Saint-Jean. Je lui ai dit: «Demandez tout ce dont vous avez besoin, on fera tout notre possible pour vous satisfaire.»

Le premier paragraphe de la motion qui est devant nous dit, et je cite:

Que la Chambre exprime son émoi et sa consternation face aux attaques insensées et odieuses [...]

On ne peut pas être contre cela. On va le faire collectivement avec les 301 députés. Je pense que beaucoup de députés se sont exprimés durant la journée pour offrir au gouvernement américain leurs plus sincères condoléances.

Il n'y a pas que le gouvernement américain qui est concerné. On envoie nos condoléances au président, mais quand on a des amis dans la ville de New York et dans l'État de New York, on peut penser au gouverneur Pataki, je pense qu'il est important qu'on puisse dire, comme individu: «Nous sommes désolés de ce qui vous arrive, on veut vous aider.» Il est important aussi de le dire, de façon collective, ici ce soir.

Je pense que l'ensemble de la Chambre et de mes collègues du Bloc québécois offrent leurs condoléances non seulement au peuple américain, mais aux habitants de la ville de New York et de l'État de New York. C'est un drame sans précédent.

Initiatives ministérielles

Cette semaine, ma fille assistait à un de mes cocktails du Bloc québécois et je la saluais. Ces gens qui s'accrochaient à leur dernier fil de vie en haut du World Trade Center pensaient à leur famille. C'est important que la planète, que le Canada, que le Québec, que les municipalités, que chacun des comtés envoient leur appui au peuple américain.

• (2120)

Parfois, ils diront que cela ne se concrétise pas en termes de millions de dollars. Mais de toute façon, l'apport de denrées de base, ce n'est pas ce dont ils avaient besoin, parce que tout le monde se précipitait sur les lieux pour donner ce qu'ils pouvaient. Nos dons de sang, ce n'est pas ce dont ils avaient besoin. Il y avait des files d'attente dans les hôpitaux new-yorkais pour apporter leur contribution, pour sauver la vie des gens qui étaient victimes de ces actes.

Dans ce temps-là, ce dont les gens ont besoin—c'est un peu comme dans une famille, et nous disons que nous sommes de la même famille que les États-Unis en Amérique du Nord—ce dont ils ont besoin, c'est de réconfort et d'appui. Je pense que cela a été fait et le deuxième paragraphe de la motion l'exprime très bien:

Qu'elle offre ses plus profondes condoléances aux familles des victimes et au peuple américain tout entier;

Je viens de dire que nous l'avions fait, que tout le monde le fait. J'ai également une pensée spéciale pour les équipes de secours qui ont tenté de venir en aide aux victimes.

Il y a probablement des pompiers ou des poilciers qui sont partis du premier étage et qui sont montés le plus haut possible pour aller secourir les gens. Il y a des gens qui ne comprennent pas cela. Certains me demandaient: «Comment peuvent-ils avoir fait cela, alors qu'ils savaient qu'ils courraient à leur mort?» Je connais les différents corps de pompiers et de police de ma circonscription et je pense que ces gens vont toujours risquer leur vie pour essayer de sauver celle des autres. C'est touchant de voir que des personnes ont monté les escaliers, parce qu'il n'y avait rien qui fonctionnait, pour essayer d'aider les gens, en sachant qu'ils risquaient leur vie. Et ils l'ont fait.

Il faut donc offrir nos condoléances aux victimes, aux familles mais également, je pense, aux secouristes qui ont déployé tous les efforts pour essayer de sauver des gens et qui y ont laissé leur vie. Je crois que cela est mis en valeur ces temps-ci.

Il y a des gens qui sont décédés parce qu'ils sont montés dans les tours pour essayer d'aider les gens, tout en sachant qu'ils en étaient probablement à leurs derniers moments. Alors forcément, en ce qui concerne les deux premiers paragraphes de la motion, cela va très bien.

Le dernier paragraphe se lit comme suit:

Qu'elle réitère sa détermination à défendre la liberté et la démocratie, à traduire en justice ceux dont les actions témoignent de leur mépris pour ces valeurs fondamentales, ainsi qu'à défendre le monde civilisé contre toute nouvelle attaque terroriste.

C'est là qu'en ce moment, je pense qu'il y a un petit problème. On en a fait référence aujourd'hui au cours de la période des questions orales. Je comprends que le premier ministre puisse répondre très adéquatement au sujet de l'article 5 de l'OTAN, le Traité de l'Atlantique Nord, qui implique une grande solidarité, dans lequel on dit que si on attaque un des membres, on attaque tous les membres. L'OTAN a réagi très rapidement. Je pense que le lendemain, lord Robertson, le secrétaire général de l'OTAN, a dit: «Oui, c'est un acte de guerre; oui, les États-Unis ont été attaqués; oui, nous allons tous nous porter à leur défense.»

C'est là que cela commence à devenir un peu plus compliqué dans le débat qui nous concerne. Dans les principales guerres qui ont eu lieu au cours des 50 ou peut-être 100 dernières années, l'agresseur était très bien identifié. Au cours de la Première Guerre mondiale, nous voyions très bien la montée de l'agresseur et son côté hégémonique à vouloir tout contrôler militairement.

Également, à la fin de la Seconde Guerre mondiale, je pense que l'attaque sur Pearl Harbor était sans précédent. La nation qui avait fait cela était facilement identifiable. C'est la même chose au cours de la Guerre de Corée où la Corée du Nord a voulu prendre du terrain à la Corée du Sud. La communauté internationale a été obligée de répondre. La même chose s'est produit lors de la Guerre du Golfe. Saddam Hussein était très bien identifié. Dans les Balkans, c'était la même chose: Milosevic était bien identifié.

Mais maintenant, nous faisons face à un agresseur insidieux. Cela va prendre beaucoup de doigté. Le président américain l'a bien dit: «Ce sera une guerre longue» parce que nous sommes incapables de dire: «Nous allons attaquer directement cet individu ou cette nation».

C'est donc l'aspect le plus problématique de la résolution. Mais en ce qui concerne les condoléances, l'intervention militaire et le terrorisme à éradiquer, le Bloc québécois est totalement d'accord avec cela. Nous allons appuyer cette motion et nous allons essayer d'apporter dans le débat, au cours des jours et des semaines qui viennent, beaucoup plus de chair sur l'os pour faire en sorte que nos interventions soient correctement visées. Il faut éviter l'attaque des populations civiles. Tout le monde l'a dit.

• (2125)

[Traduction]

M. Jason Kenney (Calgary-Sud-Est, Alliance canadienne): Monsieur le Président, si je comprends bien les propos de mon collègue, l'intervention militaire envisagée en partie par l'invocation de l'article 5 de la convention de l'OTAN serait impossible dans la mesure où aucun État n'a été identifié clairement comme un belligérant dans cette guerre annoncée.

Il pense qu'un conflit armé ne serait pas indiqué puisqu'il n'y a aucun État contre qui on pourrait lancer une attaque. Cependant, le député ne tient pas compte de la politique américaine sur le sujet exposée par la président Bush la semaine dernière, ni de celle de l'OTAN, je suppose. Le président a dit qu'il ne ferait aucune distinction entre les terroristes eux-mêmes et les États qui les abritent ou qui financent leurs activités.

Le député est-il d'accord avec le principe que les États qui financent, promeuvent ou abritent des terroristes sont tout aussi coupables que les terroristes qui vivent et opèrent sur leur territoire? Ces États ne devraient-ils pas rendre compte de leurs actes aux nations libres et civilisées de la terre?

[Français]

M. Claude Bachand: Monsieur le Président, je remercie mon collègue de son excellente question. Effectivement, cela demande un peu plus de précisions.

Oui, je pense qu'il a raison. Il faut aussi s'en prendre à des nations qui protégeront, financeront et encourageront les actes terroristes. Maintenant, tout le monde sait—et je prends l'exemple de l'Afghanistan—que le régime afghan, les talibans, encourage énormément les nombreux camps terroristes en Afghanistan.

Initiatives ministérielles

Est-ce que cela justifie un bombardement sans précédent de Kaboul, par exemple? C'est là que nous apportons certaines distinctions. Je ne dis pas que l'application de l'article 5 de l'OTAN ou du Traité de l'Atlantique Nord ne doit pas se faire. Il doit y en avoir une, mais avec des distinctions parce que, comme je l'ai mentionné tout à l'heure, lors des différentes guerres, l'agresseur était très bien identifié.

Ici, il n'est pas identifié. Il est certain que nous commençons à avoir des pistes menant à Oussama ben Laden et ainsi de suite. Mais est-ce que cela justifierait, par exemple, le bombardement de Kaboul, parce qu'il y a là un régime qui est sympathique à ce dirigeant terroriste?

C'est à cet égard que le Canada, le Bloc québécois et l'ensemble des partis de cette Chambre ont un rôle à jouer. La Chambre des communes doit soupeser comme il faut l'action du gouvernement. D'ailleurs, je rappelle que c'était là l'objet de ma question, cet après-midi.

Qu'est-ce que le gouvernement entend faire? Le gouvernement a dit: «On a eu l'assurance des États-Unis que ceux-ci devront retourner devant l'OTAN pour dire: "On a les preuves; voici ce qu'on suggère"». Et, à cet égard, chacune des nations membres sera libre d'agir à sa guise. Il est certain qu'on est liés par le traité, mais il est aussi certain qu'on ne bombardera pas l'ensemble des populations civiles. La loi du talion ne s'applique pas ici.

Ce n'est pas parce que 5 000 civils ont été tués aux États-Unis que nous allons en tuer 5 000 en Afghanistan. Ce n'est pas le but. C'est d'ailleurs pour cela que le président Bush a dit que ce sera une guerre longue, parce que je pense qu'il veut aller frapper les terroristes et non pas les civils qui sont complètement innocents.

Les terroristes n'ont pas fait de distinction. Je pense que nous, comme responsables, comme députés de la Chambre des communes, comme parlementaires, devons faire cette distinction. On ne doit pas s'attaquer aux civils. On doit s'attaquer directement aux terroristes.

• (2130)

[Traduction]

M. Grant McNally (Dewdney—Alouette, PC/RD): Monsieur le Président, ce sont des questions difficiles qu'il faut poser. La nature même des actes posés par ces hommes méchants contre l'Amérique nous pose un dilemme moral. Nous devons poser ces questions difficiles ici et nous engager à trouver des réponses. Nous devons bien comprendre que lorsque nous sommes confrontés à des individus qui sont prêts à mourir pour leur cause, nous devons envisager de faire de même.

[Français]

M. Claude Bachand: Monsieur le Président, je pense qu'il y a actuellement un changement dans l'opinion publique.

Si on regarde la guerre des Balkans, beaucoup de pays y ont participé avec la prémisses qu'il ne devait y avoir aucune perte de vies des forces qui luttait contre les forces du mal.

Je pense que cela change aujourd'hui. L'opinion publique canadienne, américaine ou internationale a changé d'avis en voyant les avions percuter ces tours et tuer autant de civils. Aujourd'hui, les gens sont prêts à éradiquer ce terrorisme au prix de certaines vies et je pense que l'opinion publique a raison sur ce point.

Mme Madeleine Dalphond-Guiral (Laval-Centre, BQ): Monsieur le Président, le 11 septembre, coup de tonnerre en plein ciel bleu, notre vie a soudainement basculé dans la peur, la colère, le désarroi, la douleur. Dans un geste inimaginable, des terroristes, avec

une précision d'horloger, ont frappé au coeur même des symboles qui nous donnaient l'illusion tranquille de la sécurité.

Perpétrés par des hommes contre des images phares d'une société privilégiée, la nôtre, ces crimes horribles peuvent-ils avoir une signification? La réponse à cette question n'est pas simple car, au-delà de l'horreur, du fanatisme, de la folie meurtrière, de la haine, a-t-on le droit de fermer les yeux sur la misère des enfants affamés, sur la violence exercée sans discernement à l'endroit de populations vulnérables, sur le fossé qui ne cesse de se creuser entre les pauvres et les biens nantis?

Avons-nous, comme citoyens, une responsabilité dans la suite des choses? Les «bons» seraient-ils vraiment d'un seul côté? La loi du talion peut-elle être une réponse juste?

Ce n'est pas par hasard que les attentats du World Trade Center et du Pentagone se sont produits le 11 septembre, Journée internationale de la paix. Le message des terroristes est clair: la paix est un leurre. Ce message, nous ne l'acceptons pas, mais il importe d'analyser le sens de leur geste. Que cette tragédie résulte de l'action brillamment orchestrée de commandos fanatiques ne nous libère pas de l'obligation de comprendre et d'agir pour sauvegarder les valeurs de liberté, de justice et de démocratie qui sont l'espoir de tous les peuples.

À la grandeur de la planète, c'est unanimement que les voix se sont fait entendre pour dénoncer les auteurs de ces tragédies sans précédent: ils doivent en répondre et faire face aux conséquences de leurs actions.

Parce que le terrorisme est la négation de la démocratie, chacun d'entre nous souhaite la mise en place de mesures appropriées pour l'éradiquer, pour retrouver le sentiment de sécurité qui nous habitait avant le 11 septembre. Ce désir est-il réaliste? Il ne l'est pas plus que de croire que l'on peut faire disparaître la violence et la folie au coeur des hommes. Si le Canada peut, sans aucun doute, améliorer les contrôles d'identité à ses frontières, faciliter la transmission d'informations essentielles à la sécurité de ses citoyens, il importe de garder toujours en mémoire le danger d'une paranoïa collective mettant en sursis notre liberté.

Transformer un État en bunker, c'est choisir de se replier sur soi, c'est choisir d'étouffer. La réputation du Canada au chapitre du respect des droits de l'homme et de l'ouverture aux autres est exemplaire à plus d'un titre. Dans ce difficile équilibre nécessaire entre le rehaussement de la sécurité aux frontières et le respect de la liberté, des droits humains, du droit des réfugiés et du droit humanitaire, nous nous devons d'écouter les voix de nos concitoyens qui croient à l'enrichissement de notre société par l'apport de nouvelles traditions, de nouvelles façons de faire et de voir le monde.

Accueillir généreusement ceux qui cherchent un endroit plus paisible et sécuritaire pour y vivre fait partie de l'une des grandes réalités canadiennes et québécoises. Notre devoir de sociétés démocratiques modernes et ouvertes est de continuer à aider ceux qui fuient les régimes dictatoriaux et les situations qui mettent leur vie en danger. La manière dont nous traiterons ceux qui viennent s'établir chez nous reflétera notre ouverture et notre générosité en tant que société.

Initiatives ministérielles

J'ai confiance et je souhaite ardemment que malgré la période extrêmement difficile que l'humanité traverse, le Canada pourra encore servir d'exemple au chapitre du respect des conventions internationales, notamment la Convention relative au statut des réfugiés et la Convention internationale contre la torture.

• (2135)

La situation actuelle ne peut qu'inquiéter les futurs demandeurs d'asile qui arrivent sur le territoire canadien en ces temps troublés qui mettent à rude épreuve la paix internationale.

Nous espérons que le regard et l'écoute manifestés à l'endroit de ces hommes et de ces femmes qui veulent vivre chez nous seront toujours marqués au sceau de l'équité, de la justice, de la générosité et de l'ouverture dont nous sommes si fiers.

Khalil Gibran, l'auteur du *Prophète*, originaire du Liban, écrivait dans un petit volume publié chez Albin Michel en 1990: «Le crime est synonyme de besoin ou symptôme de maladie».

Au lendemain des attentats, une question reste entière: pourquoi? Pourquoi tant de haine, pourquoi tant de violence? Au coeur de New York et de Washington, c'est l'Occident tout entier qui a été frappé. Se pourrait-il que la misère et l'injustice auxquelles sont acculés sans aucun espoir des millions de personnes soient une partie de la réponse? Lorsque la vie se résume à avoir faim, à avoir soif, à voir ceux qu'on aime être malades et mourir, sans même être capable d'imaginer la lumière au bout du tunnel, quand on vit en situation de guerre et d'oppression depuis si longtemps, quand on croit identifier un coupable, se peut-il que dans ce terreau, la colère, la rage, la révolte finissent par prendre racine et grandir au point de provoquer des actes délibérés de fureur insensée, des actes dont la réalité dépasse la fiction?

Alors que la mondialisation fait miroiter à nos yeux les perspectives d'une économie florissante, peut-être que les réponses enfouies dans les décombres des deux tours jumelles parlent de partage, de justice, de générosité. Est-il chimérique de croire que la mondialisation, d'économique qu'elle est, devienne sociale et que le droit de se nourrir, de se vêtir, de se loger, d'apprendre et de grandir devienne pour tous une réalité palpable?

Serons-nous collectivement capables de faire ce choix de société?

Nul ne sait ce que les jours, les semaines et les mois à venir nous réservent. Puisse l'escalade de la colère céder rapidement le pas à la sagesse.

«La haine est un cadavre ambulante. Qui d'entre nous désire être une tombe?» écrivait encore l'auteur du *Prophète*.

Les attentats du 11 septembre, c'est un big-bang qui a résonné sur la planète tout entière. Il faut se rendre à l'évidence. La démocratie est fragile et cette démocratie, aujourd'hui plus que jamais, aura la force de notre engagement à promouvoir l'équité sociale, signe de notre responsabilité à l'endroit des peuples du monde.

• (2140)

[Traduction]

M. Jason Kenney (Calgary-Sud-Est, Alliance canadienne): Monsieur le Président, je continue d'être perplexe face aux observations telles que celles qui viennent d'être formulées par la députée. Par exemple, celle-ci a posé la question suivante au début de son discours: Le bien est-il uniquement d'un côté? Cette interrogation sous-entend une ambiguïté et une relativité sur le plan moral.

En réponse à sa question posée pour la forme, je fais valoir que le bien est du côté de ceux qui s'opposent au mal illustré par de tels

actes de terreur et par ceux qui les commettent. C'est aussi simple que cela. Le bien et le mal s'affrontent. Ce n'est pas faire preuve de chauvinisme que de dire cela. C'est simplement une question d'une clarté absolue sur le plan moral. Je suis étonné que certains députés ne voient pas cela.

La députée a parlé de causes profondes. Cet argument est constamment invoqué. Nous sommes confrontés à la plus grande menace stratégique à la santé et au bien-être des habitants du monde libre depuis la guerre froide et, au lieu d'une analyse sérieuse des causes de cette menace et de la façon de la prévenir et de la combattre, nous entendons parler de colère, de rage, de révolte et d'inéquité au plan économique. Un grand nombre des terroristes qui ont commis ces actes étaient des gens très à l'aise qui étaient soutenus financièrement par au moins un milliardaire et probablement par d'autres personnes très riches liées au mouvement islamiste. Certains des pirates de l'air avaient obtenu des diplômes d'universités en Occident. Ces personnes n'étaient pas des déshérités du tiers monde. Elles ne représentent qu'une forme très insidieuse d'islamisme radical, pas tous les musulmans, mais bien un islamisme radical qui se fonde sur l'antisémitisme et sur une haine de la démocratie libérale.

La députée ne voit-elle pas les motifs réels et la clarté morale qui caractérisent ce conflit?

[Français]

Mme Madeleine Dalphond-Guiral: Monsieur le Président, je remercie mon collègue d'avoir pris le temps de m'écouter. La question est entière: est-ce que les bons sont toujours du même côté? Je ne pense pas. Je crois que partout, peu importe le pays dans lequel nous allons nous tourner, il y aura là des gens qui seront extrêmement malheureux de ce qui arrive. Le danger, dans la situation que nous vivons actuellement et qui génère énormément d'émotions auprès de tout le monde—des émotions diverses mais extrêmement fortes—, c'est que les émotions oublient de nous faire prendre conscience.

Rappelons que quand on bombarde, on ne bombarde pas toujours que les méchants. Il arrive que l'on bombarde des innocents comme ceux qui étaient dans les tours. L'humanité est aux prises avec un problème assez épouvantable. Dans la suite des choses, je pense que seuls les hommes et les femmes de bonne volonté qui sont capables de reconnaître qu'en leur propre coeur il y a de la colère et de la haine, si on fait ce constat, on pourra probablement avancer sur le chemin de la démocratie et de la justice.

• (2145)

[Traduction]

Mme Deborah Grey (Edmonton-Nord, PC/RD): Monsieur le Président, je partage aussi l'avis de ma collègue de Calgary. Il est ici question du bien contre le mal. Cela existe. Nous devons être incroyablement au courant de cela et sensibles à cette réalité.

Je voudrais remercier ma collègue de ses observations. Même si je ne souscris pas à tout ce qu'elle a dit, il faut effectivement que la Chambre s'unisse en affichant sa réelle détermination et en faisant fi de tout sectarisme.

Initiatives ministérielles

Ce qui a retenu l'attention du monde entier la semaine dernière a certainement suscité de fortes émotions parmi nous. Ce qu'il nous faut comprendre à cet endroit, en ce véritable lieu du pouvoir, c'est à quel point il est important que nous épaulions nos collègues américains, tout comme nous devons être sensibles à la douleur et à la souffrance des millions d'Afghans qui sont réprimés, qui vivent dans la pauvreté et la tristesse et qui sont aussi les victimes de cet incroyable régime. Quand on pense à ces gens, aux mesures de représailles et aux répercussions qui pourraient s'ensuivre, nous compatissons au malheur de ces personnes, les victimes de New York de la semaine dernière, et nous prions pour elles, ainsi que pour ceux qui étaient à bord des avions. Nous sommes nombreux à passer une bonne partie de notre vie à bord d'avions, et l'on conçoit aisément les derniers instants horribles que ces passagers ont dû vivre.

Nous songeons non seulement à l'attentat perpétré contre la ville de New York la semaine dernière, mais aussi à l'effet domino que cela pourrait avoir dans le monde entier, du fait de la lutte au terrorisme. C'est une perspective tellement affolante.

Je voudrais que la députée dise brièvement ce qu'elle pense des Afghans innocents qui essaient de quitter dès maintenant leur pays parce qu'ils craignent les répercussions, ainsi que des mesures que nous devrions prendre à la Chambre, ici à Ottawa, au Canada, pour non pas exprimer des platitudes, mais pour vraiment encourager...

[Français]

Le Président: Je me dois d'interrompre l'honorable députée de Edmonton-Nord. L'honorable députée de Laval-Centre a la parole pour répondre très brièvement.

Mme Madeleine Dalphond-Guiral: Cela va être difficile, monsieur le Président, de donner une réponse aussi brève.

Le Canada, nous le savons, a signé des conventions internationales sur les réfugiés. J'ai la ferme conviction que le Canada va respecter ses engagements malgré la situation critique dans laquelle nous nous trouvons aujourd'hui. Il m'apparaît clair en tous cas que si des citoyens afghans réussissaient effectivement à venir au Canada et demander l'asile politique, je pense que leur demande serait étudiée de façon extrêmement sérieuse et avec un regard nouveau sur leur condition.

[Traduction]

M. John Harvard (Charleswood St. James—Assiniboia, Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais vous prévenir que je vais partager mon temps.

J'ai suivi la majorité du débat qui a débuté plus tôt aujourd'hui. Il montre tous les députés de la Chambre et tous les partis sous un jour flatteur. Cela prouve que la Chambre peut très bien fonctionner avec un peu moins de partisanerie de temps à autre.

Tout d'abord, au nom de mes électeurs de Charleswood St. James—Assiniboia, j'aimerais offrir mes sincères condoléances à tous les Américains à la suite des horribles événements de la semaine dernière. En particulier, j'aimerais exprimer mes regrets les plus sincères à toutes les familles qui ont perdu des êtres chers, et cela inclut des familles américaines, des familles canadiennes, des familles britanniques et d'autres familles originaires du monde entier.

Je tiens tout particulièrement à dire aux États-Unis d'Amérique et à leurs habitants que nous sommes en pensée et en prière avec eux en ces moments extrêmement difficiles. Bien qu'il se soit passé six jours depuis ce terrible événement, beaucoup d'entre nous sont encore en état de choc et abasourdis par la magnitude de cet acte horrifiant. Il est difficile de croire que plus de 5 000 personnes sont mortes et que

ces immenses et célèbres symboles du centre de Manhattan ne font plus partie de la réalité.

Je tiens à rassurer les Américains que nous serons à leur côté et qu'ils peuvent compter sur notre appui en ces temps difficiles. Je suis très heureux que notre premier ministre ait dit la même chose. En fait, il est allé plus loin que cela dans le discours émouvant qu'il a prononcé vendredi dernier, indiquant que notre amitié pour les Américains et pour les États-Unis d'Amérique n'avait pas de limite et que nous ferions tout ce qui serait nécessaire pour les aider au cours des jours, des semaines, des mois et, oui, voire même des années à venir, car la bataille va être longue. Nous ne nous débarrasserons pas des terroristes. Le monde ne se débarrassera pas des terroristes d'ici longtemps.

Le premier ministre a noté que le Canada, en sa qualité de membre de l'OTAN, avait avec ses partenaires invoqué l'article 5 qui dit essentiellement qu'une attaque contre l'un des membres de l'organisation est une attaque contre tous ses membres. Il découle donc de l'article 5 que les terroristes se sont également attaqués au Canada. En fait, ils se sont attaqués à la civilisation. Ils se sont attaqués à toutes les démocraties du monde.

C'est tout à fait compréhensible, dans une période comme celle-ci, qu'on réclame une réponse vive, immédiate, lorsque les gens ont perdu des êtres chers, très chers même. Il est compréhensible que certains réclament vengeance. En fait, j'ai suivi une entrevue au réseau CNN au cours du week-end. Un homme y a déclaré qu'on pleurerait maintenant les morts et que la vengeance viendrait plus tard.

C'est un sentiment que je ne partage pas complètement. Je partage certes le deuil, mais il en va autrement lorsqu'il s'agit de vengeance. Nous devons avoir une réaction extrêmement mesurée et disciplinée. Je peux comprendre que certaines personnes crient vengeance. Lorsque les gens sont blessés, ils réagissent. C'est tout à fait humain.

En tant que pays et en tant que peuple, nous devons être très prudents. Nous ne voulons pas commettre les mêmes erreurs que les terroristes. On ne corrige pas une injustice par deux injustices. Nous savons tous que la violence entraîne la violence. Nous ne voulons pas de cela. Nous ne voulons pas voir des milliers de civils pris dans une conflagration entraînant la mort de milliers d'innocents. C'est ce que nous voulons éviter.

● (2150)

Je suis très heureux de noter qu'un certain nombre de mes électeurs ont une réaction mesurée.

Je voudrais faire part aux députés d'extraits de trois courriels que j'ai reçus. Je voudrais vous lire de courts passages de ces lettres qui montrent bien le sentiment de ces électeurs.

La première vient d'une femme qui dit qu'elle n'a jamais écrit à un politicien auparavant. Elle dit ceci:

Les politiciens canadiens qui parlent en mon nom ont besoin de savoir que, même si, comme la plupart des gens dans le monde j'ai beaucoup de mal à comprendre les événements de la semaine dernière, je veux que les mesures que nous prenons individuellement et en tant que pays aident à conduire à une justice durable pour les gens de tous les pays, quelle que soit leur race ou leur religion. Il est difficile de parvenir à la justice lorsque des mesures de représailles et de revanche perpétuent le cycle en tuant des innocents.

Voici une brève lettre d'un homme de ma circonscription. Il dit notamment:

...le gouvernement canadien doit faire en sorte de s'assurer qu'une mesure calme et bien réfléchie soit prise pour ne pas menacer la vie de civils innocents dans d'autres pays. Oui, il faut faire justice. Un crime terrible contre des innocents a été commis, mais ce n'est pas la guerre.

Initiatives ministérielles

Voici une autre lettre, là encore d'un homme de ma circonscription. Il y dit notamment:

Nous voulons la justice et non la vengeance. La vengeance amène seulement la violence. Les puissants doivent comprendre que chaque fois qu'on pointe quelqu'un du doigt, on est aussi pointé du doigt. Un peuple qui chérit la liberté devrait savoir qu'il ne peut pas asservir les autres. Je pourrais poursuivre encore et encore, mais il est crucial que le Canada et d'autres pays de l'OTAN aident les Américains à garder la tête froide et à ne pas se laisser guider par leurs émotions.

Voilà des extraits de lettres de trois électeurs qui nous incitent sagement à la prudence en tant que peuple et que pays.

Je le répète, la lutte sera longue et difficile. Nous avons affaire à des fanatiques pleins de haine mais intelligents, qui sont regroupés dans des cellules décentralisées et évidemment bien financées qui sont très difficiles à repérer.

Il vaut la peine de remarquer que la guerre, si l'on tient à parler ici de guerre, a beaucoup changé au cours des dernières décennies. Durant la guerre civile américaine, il y a moins de 150 ans, beaucoup de batailles étaient menées par des armées qui s'alignaient l'une devant l'autre et qui s'affrontaient jusqu'à l'extermination de l'ennemi. Beaucoup de cela se retrouve à la Première Guerre mondiale. Les alliés étaient dans leurs tranchées et les soldats allemands, dans les leurs, à quelques mètres de là, et c'était une guerre à finir entre les deux factions.

La guerre a beaucoup changé. Mais pas dans toutes ses composantes. Le désir de tuer est certes le même, mais la tactique, la stratégie, a beaucoup changé. Pour vaincre l'ennemi et venir à bout de ces terroristes, il nous faudra peut-être tout autre chose que des avions et des bombes. Je ne suis pas un stratège, mais il faudrait peut-être une intelligence supérieure pour dépister les terroristes et décider de la meilleure façon de réagir.

J'en ai discuté avec l'un de mes collègues un peu plus tôt dans la journée. C'était en fait avec le député de Mississauga-Ouest. Je ne sais pas s'il en a parlé dans son discours, mais il a indiqué qu'il conviendrait peut-être d'envisager, mais je sais que l'on y a déjà pensé, de nous attaquer à la source de leurs financements. Nous leur couperions ainsi les vivres. Sans argent, les terroristes ne peuvent pas poursuivre leurs activités.

• (2155)

Je terminerai en rappelant que nous devons être prudents. Nous devons bien choisir notre riposte. Nous devons faire tout ce qu'il est possible de faire, remanier nos lois, aider nos différents services gouvernementaux, de façon générale faire tout ce que nous pouvons. Nous devons veiller à ce que, en bout de ligne, nous ne sacrifions pas les valeurs qui nous sont propres, à ce que nous ne sacrifions pas notre démocratie.

S'il ne nous est plus possible de nous assembler dans des lieux non protégés au Canada, les terroristes l'auront emporté. S'il ne nous est plus possible de nous déplacer librement, les terroristes l'auront emporté. S'il nous faut toujours regarder derrière nous, les terroristes l'auront emporté. Si je connais bien les Canadiens, nous ne laisserons pas les terroristes l'emporter. En fait, ils ne l'emporteront pas.

M. Peter Stoffer (Sackville—Musquodoboit Valley—Eastern Shore, NPD): Monsieur le Président, je remercie mon collègue de son intervention. Je signale toutefois que, dans ce débat, on semble oublier un élément, en l'occurrence nos fonctionnaires. Comme tous mes collègues parlementaires le savent, l'AFPC, qui représente plusieurs groupes de nos divers syndicats et du Syndicat des employé(e)s de l'impôt, a reçu un mandat de grève contre le gouvernement fédéral. Les événements du 11 septembre ont entraîné l'annulation de toutes les activités de grève de même que les discussions sur la question, car les intéressés ont jugé que, dans les

circonstances, ils devaient s'efforcer de répondre aux besoins des Canadiens et, en fait, de nos cousins américains.

Je remercie mon collègue d'avoir lu les messages de ses électeurs. Oui, j'estime que ce sont de bons conseils. Bien que pratiquant, j'avoue que le 11 septembre j'ai nourri un désir de vengeance et une brûlante colère. J'étais prêt à recourir à tous les moyens sauf à la violence extrême pour punir les coupables.

C'était une réaction bien humaine. C'était ma réaction initiale. Toutefois, une réalité s'est dégagée après mûre réflexion avec mon ministre du culte, mon église, les membres de ma famille et particulièrement mes enfants, parce que ce qui m'a le plus marqué dans tout ce chaos a été de voir la garderie au New Jersey où un grand nombre des employés du World Trade Center amènent leurs enfants avant de se rendre au travail. En fait, dans le cas d'un grand nombre d'enfants de cette garderie, aucun parent ne s'est présenté au début de la soirée du 11 septembre.

J'étais extrêmement peiné par cette histoire. Je souffre encore aujourd'hui en tant que père de deux enfants lorsque je songe à ce qui est arrivé et j'exhorte la Chambre, en notre nom collectif, à exiger que justice soit rendue pour les victimes et pour la paix des survivants.

Je demande à mon collègue comment il pense que nous pourrions obtenir la justice pour les morts et la paix pour les survivants.

• (2200)

M. John Harvard: Monsieur le Président, c'est une question très difficile. Des événements de ce genre font ressortir ce qu'il y a de mieux dans la nature humaine, et parfois aussi ce qu'il y a de pire.

J'ai été profondément touché vendredi dernier lorsque, selon les évaluations, quelque 100 000 Canadiens venant pour la plupart je suppose d'Ottawa et des alentours, se sont rassemblés sur la colline du Parlement pour exprimer leur compassion et leur sympathie aux Américains. Je tiens pour acquis que, dans une foule de cette taille, il y avait des gens de toutes les dénominations religieuses.

Je suis convaincu que l'on y trouvait des islamistes, des catholiques, des protestants, des juifs, des unitariens, des athées, et j'en passe. Ils s'y sont présentés en tant qu'êtres humains estimant qu'ils avaient quelque chose à dire, qu'ils devaient montrer qu'ils se préoccupaient vraiment de leurs voisins. À ce moment précis, vendredi dernier, les Canadiens ont montré leur meilleur côté. Je suis très fier d'eux.

M. Myron Thompson (Wild Rose, Alliance canadienne): Monsieur le Président, j'ai écouté le député et, pour être parfaitement franc, je suis un peu agacé par la mollesse dont témoigne ce discours.

Si un criminel commet une infraction, la tâche consiste à l'attraper et à le traduire devant les tribunaux. C'est là la façon dont on traite les actes criminels: en faisant appel aux tribunaux. Si l'on jugeait qu'il s'agit d'un acte criminel, nous attraperions les auteurs et nous les traduirions devant un tribunal, où un juge rendrait alors une décision concernant leur avenir. À mon avis, ce serait une honte, car il s'agit d'une affaire beaucoup plus grosse que cela. Les Américains ont tout à fait raison de dire qu'il s'agit d'un acte de guerre. C'est un acte de guerre à l'encontre des libertés fondamentales pour lesquelles nos aïeux, nos amis et des membres de nos familles ont donné leur vie il n'y a pas si longtemps, en menant la lutte contre d'autres terroristes comme Adolph Hitler. Je pourrais en nommer d'autres.

Initiatives ministérielles

Nous adoptons une attitude très légère, et cela me gêne vraiment que nous ne réagissions pas davantage comme s'il s'agissait d'un cancer. Nous ne nous contentons pas de traiter quelques patients atteints de cancer et de dire que nous ne mènerons plus de recherches ou d'autres travaux. Nous traiterons tout simplement ceux qui tombent malade et, si nous en sommes tous atteints, tant pis. Il faut adopter un autre genre de traitement. Nous devons éradiquer le cancer. Nous devons être plus fermes dans nos déclarations. Nous devons collaborer dans la fraternité et dire que ce genre de chose ne se produira jamais plus dans notre société et que nous consentirons tous les efforts voulus afin qu'il en soit ainsi.

Le député va-t-il faire preuve de plus de courage et de conviction et dire que cela doit cesser dans cette terre de liberté? Oui ou non?

M. John Harvard: Monsieur le Président, bien sûr, tout comme le député de Wild Rose, je voudrais que cela cesse. Il faut se demander comment y arriver. Il n'est peut-être pas nécessaire de recourir à des bombes ou à des avions. Il faudra peut-être utiliser une technologie entièrement différente. Si ben Laden est coupable, je voudrais tout autant que le député qu'il comparaisse devant un tribunal mondial et qu'il soit accusé de crimes contre l'humanité.

Mais, comment faudrait-il s'y prendre? On ne peut pas se contenter de réagir de façon excessive. Il faut trouver la meilleure réponse possible. Il faut une réponse efficace. Je voudrais que ces gens disparaissent et qu'ils le fassent le plus rapidement possible. Toutefois, je dois admettre qu'il faut du temps, une stratégie intelligente et des moyens ingénieux. Il faut aussi de la patience. Il en va simplement ainsi dans le monde moderne.

• (2205)

M. Wayne Easter (Malpeque, Lib.): Monsieur le Président, au nom des électeurs de la circonscription de Malpeque que je représente, je voudrais exprimer notre tristesse et offrir notre sympathie aux familles des personnes tuées ou blessées, à ceux qui travaillent dans des circonstances fort difficiles et à ceux qui vivent un stress à la suite de ces actes terribles.

Il ne fait aucun doute que ceux qui ont planifié et commis ces actes de violence doivent être condamnés et traduits en justice d'une façon ou d'une autre. J'appuie fermement la proposition de la Chambre:

(...) Qu'elle réitère sa détermination à défendre la liberté et la démocratie, à traduire en justice ceux dont les actions témoignent de leur mépris pour ces valeurs fondamentales, ainsi qu'à défendre le monde civilisé contre toute nouvelle attaque terroriste.

À l'instar de nombreux commentateurs, beaucoup de députés ont dit ce soir à quel point le monde a changé le 11 septembre. Oui, il est exact que notre monde a changé. Cependant, et je ne voudrais d'aucune façon réduire l'impact de la violence du 11 septembre, le terrorisme prend de plus en plus d'importance sur la scène mondiale depuis quelques années. Si on demande des mesures, c'est que l'attentat s'est produit plus près de chez nous. En toute honnêteté, c'est ce qui centre l'attention du monde sur la recherche de solutions au terrorisme. Oui, le monde a changé, mais le terrorisme n'est pas nouveau. Il se manifeste simplement près de chez nous.

Comme c'est le cas pour tous les changements, nous pouvons changer pour le mieux ou pour le pire. Nous devons faire plus que déclarer la guerre aux instigateurs et les «extirper». Oui, nous devons les trouver, mais ce n'est pas tout. Nous devons également déterminer les causes du terrorisme et trouver des remèdes.

À titre de première étape, je souscris à la position qui a été adoptée par le gouvernement canadien et l'OTAN. Ils ont déclaré qu'une attaque contre un membre de l'OTAN sera considérée comme une

attaque contre l'ensemble des membres de l'OTAN. Cette attaque devra être punie, et sévèrement. Toutefois, nous devons aller plus loin.

Aujourd'hui, dans son discours, le premier ministre a dit que nous devons nous préparer et préparer les Canadiens à une longue lutte, une lutte sans solutions faciles, et qu'il nous faut agir en fonction de résultats à long terme plutôt qu'en fonction d'une satisfaction immédiate.

Que devons-nous faire pour avoir des résultats à long terme? L'ancien ministre des Affaires étrangères, Lloyd Axworthy, a bien résumé la situation actuelle dans un article du *Globe and Mail*, où il dit, et je cite:

Les menaces à la sécurité d'aujourd'hui viennent moins des forces militaires et de plus en plus des criminels internationaux, des trafiquants de narcotiques, des extrémistes politiques, des petits marchands d'armes, des seigneurs de la guerre ou des petits tyrans. Ces gens-là sont passés maîtres dans l'art d'utiliser les armes modernes de l'organisation et de la collecte d'informations de sécurité et savent comment exploiter la technologie des communications mondiales. Ils sont bien financés, et disposent souvent de ressources supérieures à celles des forces de police qui les pourchassent. Ils connaissent bien les techniques d'infiltration et de sabotage. Et ils s'en prennent aux gens ordinaires. Ils sont le monde souterrain, le côté sombre de notre système mondial.

L'ancien ministre des Affaires étrangères a fort bien résumé ce à quoi nous avons affaire. Nous devons nous rendre compte qu'une seule frappe ne suffira pas. Nous devons être bien plus intelligents que cela. Nous devons consacrer davantage de ressources à cette lutte. Nous allons devoir examiner ce qui se passe à notre frontière et dans le monde entier pour aller au fond des choses. Et en plus, comme je l'ai déjà dit, nous devons déterminer les causes du terrorisme.

• (2210)

L'ancien ministre des Affaires étrangères, M. Axworthy, a fait valoir trois points que je veux répéter ici. Premièrement, les défenses en place ne fonctionnent pas. Toute la puissance militaire des États-Unis n'a pas empêché cette attaque. Deuxièmement, tous les pays sont dans le même pétrin. Cela a été démontré par la promesse d'appui de l'OTAN. Troisièmement, il faut resserrer les rangs au sein de la communauté des nations pour combattre le terrorisme.

Je suis d'accord avec ces points. Le gouvernement reconnaît depuis longtemps que nous devons essayer d'élaborer de nouveaux cadres pour les accords internationaux. Ce problème n'est pas limité aux États-Unis, au Canada ou à l'Angleterre. Il est international. Nous devons travailler de concert pour définir plus clairement les responsabilités des gouvernements et des personnes qui donnent refuge aux gens soupçonnés de terrorisme et qui financent leurs activités.

En ce qui concerne une nouvelle loi, si c'est là la solution, comment expliquer alors que cela se soit produit aux États-Unis où il existe déjà une loi antiterroriste qui, de toute évidence, était inefficace? Pour le Canada, la solution ne réside pas nécessairement dans l'adoption d'une nouvelle loi. Il faut prévenir le terrorisme avant qu'il ne vienne ici. Il faut nous attaquer à la source du problème.

Quant au dernier point, je précise que le Canada est multiethnique et tolérant. Nous accueillons des gens de tous les pays du monde. Nous n'allons pas ériger un mur autour de notre pays. Pour combattre le terrorisme, il faut attaquer aussi bien ceux qui le pratiquent que ceux qui appuient la recherche d'une solution politique au moyen de la violence.

Initiatives ministérielles

C'est à ce niveau que nous devons agir. Nous devons travailler à l'échelle internationale. Oui, nous devons prendre des mesures fermes dans l'immédiat, mais nous devons aussi travailler avec les autres pays à la cueillette de renseignements, à l'amélioration de la sécurité et à la recherche de solutions aux causes du terrorisme partout dans le monde.

M. Darrel Stinson (Okanagan—Shuswap, Alliance canadienne): Monsieur le Président, j'ai écouté ce qu'a dit le député à propos des causes profondes du terrorisme et de la nécessité de nous y attaquer. Voyons certaines des causes du terrorisme.

Que dire des pays qui permettent de recueillir librement des fonds pour soutenir les activités terroristes? Que dire des pays qui refusent d'expulser des terroristes notoires parce qu'ils risquent d'être condamnés à la peine de mort dans le pays vers lequel ils seraient expulsés? Que dire de ce genre de pays? Je crois que le Canada correspond à ce portrait, et cela me semble être une cause fondamentale du terrorisme.

Nous avons laissé ces organisations exister au Canada. C'est un fait connu. On entend parler d'organisations qui recueillent de l'argent ici. Toutes les organisations depuis celles des Irlandais du Nord jusqu'à celles des Kurdes ont des activités de collecte de fonds au Canada, mais le gouvernement et les politiciens actuels et leurs prédécesseurs ont été trop peureux pour faire adopter des lois pour mettre fin à une telle pratique.

Le député serait-il favorable à l'expulsion d'un terroriste notoire vers un autre pays pour y faire face à des accusations?

M. Wayne Easter: Monsieur le Président, le député sait très bien qu'il existe dans les recueils des lois permettant de s'attaquer à certains de ces problèmes. Si le parti de l'opposition avait été un peu plus coopératif, nous aurions peut-être pu faire adopter certaines de ces mesures avant maintenant. Le fait est cependant qu'il existe bel et bien de ces mesures dans les recueils de lois.

Le premier ministre a dit plus tôt aujourd'hui quelque chose se résumant au fait que nous n'aidons personne en faisant augmenter la haine dans le monde. Nous avons des lois chez nous et, quand des gens viennent au Canada, qu'il s'agisse de visiteurs ou de citoyens canadiens, nous nous attendons à ce qu'ils respectent les lois du pays. Nous sommes très fiers de nous considérer comme une société multiculturelle.

À cause de ces actes terroristes, nous ne voulons pas commencer à nous départir de notre tolérance et de nos valeurs pour tâcher de lutter contre ces actes. Nous devons promouvoir notre tolérance et nos valeurs. C'est ce que nous devrions faire et nous devrions le faire agressivement.

• (2215)

Mme Deborah Grey (Edmonton-Nord, PC/RD): Monsieur le Président, je sais que les émotions sont intenses pour nous tous, que les sentiments sont à vif. Je sais aussi à quel point il est important d'obtenir une certaine vengeance. Si ces actes de terrorisme restent sans réponse, le terrorisme ne fera que continuer et s'aggraver.

J'ai dit tout à l'heure à quel point il est important de prendre conscience de la vengeance que cet événement pourrait provoquer et des répercussions qui se feraient sentir dans le monde entier.

Il s'agit de savoir s'il est important de venger ce qui est arrivé non seulement à nos amis et cousins américains, mais aussi aux Canadiens qui ont perdu la vie dans cette tragédie et à tous ceux qui, dans un pays ou l'autre, ont pu être touchés. Voilà ce à quoi il faut réfléchir.

Nous parlons des lois contre le terrorisme et de leur importance. Les Américains ont une loi assez bonne, mais nous avons vu à quel point il a été facile aux terroristes de franchir cet obstacle, de se moquer de tout le système de sûreté de la FAA et de s'embarquer à bord des avions.

Nous devons réfléchir sérieusement. Beaucoup de nos électeurs sont inquiets. Dans la région d'Edmonton-Nord, que je représente, on trouve une importante population arabophone et musulmane, dont la Canadian-Arab Friendship Society, et ces Canadiens sont tout aussi inquiets.

La question à laquelle le gouvernement doit répondre, et à laquelle j'invite mon collègue à répondre est la suivante. Nous savons qu'il faut faire quelque chose. Comment se fait-il que nous pouvons prétendre être une société multiculturelle, comme mon collègue l'a dit? Nous savons que notre société est multiculturelle, mais qu'allons-nous faire pour éviter d'abriter des terroristes ou d'encourager d'autres pays à le faire?

M. Wayne Easter: Monsieur le Président, il est bien sûr très important de préparer une riposte par suite de ces actes, mais il faut voir quelle serait la meilleure façon de faire. Il doit y avoir une stratégie à court terme et une autre à long terme. Nous ne pouvons nous permettre de nous laisser guider par nos émotions qui nous poussent actuellement à la vengeance pure et simple. Nous devons analyser les causes du problème pour les régler à long terme.

J'aimerais souligner une autre chose. Le député a parlé des lois américaines. J'ai déjà souligné qu'elles ne fonctionnaient pas, mais cela va plus loin encore. Je ne devrais peut-être pas dire cela, mais je vais le faire de toute façon. Les Américains doivent revoir leurs mesures de sûreté dans les aéroports. La sûreté est de beaucoup supérieure dans les aéroports canadiens. Cela ne fait aucun doute.

Un de mes amis est passé par l'aéroport Logan de Boston hier. Les responsables de la sécurité n'ont pas allumé son ordinateur. Ils n'ont pas vérifié son porte-documents. Ils n'ont pas non plus allumé son téléphone cellulaire. Cela ne se passe pas ainsi dans les aéroports canadiens. Les Américains doivent revoir les mesures de sécurité en vigueur dans leurs aéroports, mais il y a encore beaucoup plus à faire.

M. Vic Toews (Provencher, Alliance canadienne): Monsieur le Président, je partagerai mon temps de parole avec le député de Edmonton-Centre-Est.

Je suis un peu abasourdi des commentaires du député qui semble indiquer que les Américains sont jusqu'à un certain point responsables de cette horrible attaque perpétrée contre le World Trade Center parce que le niveau de sécurité exercé n'est pas suffisant.

Je suis très inquiet de voir que nous tentons de rejeter le blâme sur nos alliés, alors que nous devrions nous montrer solidaires et leur dire que leur pays et leurs citoyens ont été les plus ardents défenseurs de la liberté et de la démocratie dans le monde. Je trouve répugnant que l'on avance que nos alliés sont responsables de cette attaque.

Au nom des habitants de Provencher...

Le Président: Le député de Malpeque a la parole pour un rappel au Règlement.

• (2220)

M. Wayne Easter: Monsieur le Président, ce n'est pas ce que j'ai dit. J'ai parlé de la sécurité...

Le Président: Cela ressemble un peu à un débat, mais pas à un rappel au Règlement. Je sens qu'il y a un désaccord, mais ce n'est pas un rappel au Règlement. Le député de Provencher a la parole. La question sera peut-être tirée au clair au cours du débat.

Initiatives ministérielles

M. Vic Toews: Monsieur le Président, cela sera tranché par le compte rendu.

Au nom des habitants de Provencher, je tiens à offrir nos condoléances et nos prières aux victimes et à leurs familles, ainsi qu'aux milliers de gens ordinaires qui ont été touchés par cette terrible tragédie, y compris les milliers de travailleurs et de bénévoles aux premières lignes.

Je suis très encouragé par le fait que le premier ministre a affirmé que le Canada sera solidaire des États-Unis, notre voisin, notre ami et notre allié en cette période de crise, et que nous allons appuyer et aider le peuple américain par tous les moyens possibles.

Soyons fermes dans notre détermination à sévir efficacement contre ces hors-la-loi et ces criminels. Que la Chambre ne laisse pas entendre que les Américains sont à blâmer d'une façon ou d'une autre pour la terrible tragédie du 11 septembre.

Au cours des jours, des semaines et des mois à venir, les mesures de sécurité seront accrues et on parlera d'une guerre. On demandera également ce qu'il est possible de faire pour prévenir une autre tragédie de la sorte, comme nous commençons à le demander aujourd'hui.

Je tiens à dire d'emblée que les préoccupations que je soulève sont soulevées dans un esprit de collaboration et dans le but de résoudre cette grave crise, afin que nous aussi nous puissions dire plus tard que les efforts que nous avons déployés ici n'auront pas été vains.

Le SCRS a été clair au sujet de la menace terroriste. Dans son rapport de juin 2000, il disait que, dans les années à venir, le terrorisme deviendrait plus violent, plus aléatoire et plus imprévisible qu'au cours des dernières années.

En 1998, les rapports du SCRS disaient qu'il y avait peut-être jusqu'à 50 organisations terroristes internationales en activité au Canada. Même si les États-Unis et le Royaume-Uni ont maintenant des lois sévères interdisant la levée de fonds en faveur des groupes terroristes et d'autres activités terroristes, le Canada n'a pas suivi leur exemple.

En n'agissant pas, le Canada a laissé perdurer des conditions qui facilitent le terrorisme international. Si nous voulons trouver les causes profondes du terrorisme, nous devons nous rendre compte que l'inaction de la part des pays démocratiques devant la menace terroriste engendre encore plus de terrorisme. Le gouvernement fédéral doit être ferme et doit prendre des mesures pour présenter des mesures législatives précises et efficaces comme l'ont fait nos alliés britanniques et américains, des mesures qui anéantiraient les réseaux terroristes canadiens qui ramassent des fonds pour financer la violence politique partout dans le monde.

C'est une piètre excuse que de dire que les Américains avaient une telle loi et que cela n'a pas empêché cette attaque. Il y a peut-être des questions de ressources ou de mise en oeuvre, mais au moins les Américains ont le cadre nécessaire pour défendre leur pays. Jusqu'à maintenant, les Canadiens n'ont pas l'avantage d'une telle loi et, même si nous l'avions, nous n'aurions pas les ressources et la main-d'oeuvre nécessaires pour en assurer l'application.

Beaucoup de députés ont parlé aujourd'hui de la loi sur le terrorisme de 2000 qui est entrée en vigueur au Royaume-Uni il y a environ un an et demi. Cette nouvelle loi exhaustive comprend une définition précise du terrorisme. Elle prévoit, entre autres, de nouveaux pouvoirs permettant de saisir à la frontière l'argent qui serait destiné au terrorisme et crée une nouvelle infraction concernant l'incitation à des actes terroristes à l'étranger depuis le

Royaume-Uni ainsi que des infractions précises liées, notamment, à l'entraînement en vue d'activités terroristes.

• (2225)

De plus, les Américains ont pris des mesures législatives fermes à l'égard du terrorisme. Ils ont mis un cadre en place. Nous devons faire exactement la même chose. Les Américains et les Britanniques ont reconnu le grave problème auquel la communauté internationale est confrontée et ils préconisent leurs propres solutions pendant que le Canada traîne malheureusement la patte.

Bien que le Canada ait participé à l'élaboration de la Convention sur la sécurité du personnel des Nations Unies et du personnel associé, adoptée en 1994, de la Convention internationale pour la répression des attentats terroristes à l'explosif, adoptée en 1997, et de la Convention internationale sur la répression du financement du terrorisme, adoptée en 1999, il n'a pas encore élaboré de nouvelles lois visant à leur donner effet et ne les a pas encore ratifiées. L'échec à le faire alimente l'espoir du terrorisme international. C'est simplement parce qu'il n'a pas le cadre législatif nécessaire à leur mise en oeuvre que le Canada n'a pas encore ratifié ces conventions.

En vertu de la Convention internationale sur la répression du financement du terrorisme, le Canada a l'obligation de considérer comme une infraction criminelle la collecte de fonds destinés aux terroristes. Le projet de loi C-16 sur l'enregistrement des organismes de bienfaisance, présenté le printemps dernier, a été la tentative du gouvernement de régler la question. Or, qui peut croire que cette solution contribuera à empêcher les groupes terroristes de faire des collectes de fonds? Est-ce que le fait de retirer le statut d'organisme de bienfaisance à leur organisation décourage les terroristes qui sont prêts à foncer sur un gratte-ciel dans un avion moderne? Le fait de leur retirer leur numéro d'organisme de bienfaisance va-t-il les empêcher d'agir? C'est pourtant la solution législative que préconise le gouvernement jusqu'à présent.

La législation régissant l'extradition est aussi devenue un sérieux problème de sécurité pour les Canadiens depuis la décision du 15 février 2001 de la Cour suprême. Nous connaissons tous les faits entourant le meurtre brutal de trois Américains perpétré par deux Canadiens dans l'État de Washington. La Cour suprême du Canada avait statué que ces meurtriers ne seraient remis aux États-Unis que si la ministre de la Justice avait l'assurance que la peine de mort ne s'appliquerait pas dans leur cas.

Deux jours après, les propres avocats de la ministre de la Justice, dans le cadre d'une affaire de revendication du statut de réfugié, ont invoqué la décision de la Cour suprême dans l'affaire Burns et Rafay en disant que si l'on annulait cette loi, on ferait du Canada un refuge sûr pour les criminels violents. Pourtant, la ministre de la Justice a pris la parole à deux reprises pour signaler que j'avais mal interprété un jugement. Ses propres avocats ont dit une chose à la Cour suprême et la ministre de la Justice a dit autre chose à la Chambre.

Le ministère de la Justice n'a pas dit ce qu'il compte faire pour empêcher des meurtriers potentiels et bien sûr, des terroristes internationaux d'entrer au Canada.

Si les criminels impliqués dans l'attaque perpétrée contre les États-Unis dans les villes de New York et de Washington, ont réussi à pénétrer au Canada pour éviter les poursuites, la décision de la Cour suprême empêcherait le gouvernement de les extraditer parce que, selon la charte de la Cour suprême, les extraditer constituerait un châtiment cruel et inhabituel. Quel effet cela a-t-il sur le système légal? Quel effet cela a-t-il sur les enjeux militaires et diplomatiques?

Initiatives ministérielles

• (2230)

Il est important d'examiner et de régler ces questions.

M. Peter Stoffer (Sackville—Musquodoboit Valley—Eastern Shore, NDP): Monsieur le Président, je suis d'accord avec la question soulevée par le député du Manitoba, selon laquelle il faut absolument affecter plus de ressources dans les organisations militaires, le SCRS et la GRC. Je n'opposerai aucun argument à cet égard.

Même si nous adoptions une loi comme celle des États-Unis, cela n'arrêterait pas quelqu'un comme Timothy McVeigh. Ce n'était pas un immigrant. Il n'avait aucun ascendant au Moyen-Orient. C'était un Américain formé par l'armée des États-Unis. Il en voulait au gouvernement et il a décidé d'agir d'une manière tout à fait méprisante en faisant sauter l'immeuble fédéral d'Oklahoma. La population de cette ville comprend trop bien les émotions qui animent les gens de Washington, de la Pennsylvanie, de New York et de partout dans le monde.

Le député a parfaitement raison de dire que nous avons besoin de ressources et d'une loi pour mettre un terme à tout cela, mais ce n'est pas suffisant. Des actes terroristes se produisent dans le monde depuis la nuit des temps. Il y a eu l'ETA en Espagne et la Brigade rouge en Italie. Il y a eu des actes terroristes en Allemagne et en Californie. Dans ma jeunesse, il y avait l'Armée de libération symbionaise, entre autres. Toute faction ou tout groupe qui tient rancune à une démocratie ou à un gouvernement agit d'une manière très méprisante.

J'ai grandi en Colombie-Britannique où les Squamish Five s'en sont pris aux usines Litton. Ils ont fait sauter ces usines à cause de leur vision du monde.

Si nous avons les lois et les ressources, le député croit-il sincèrement que, si nous ne nous arrêtons pas aux causes du terrorisme et si nous ne nous demandons pas ce qui ce passe à l'intérieur et à l'extérieur de notre pays, nous pourrions rendre la justice aux morts et la paix aux vivants?

M. Vic Toews: Monsieur le Président, je ne vais pas m'inquiéter et soutenir que si nous adoptons une loi et dégageons les ressources nécessaires, le système comportera des lacunes. Je suis conscient que nous ne vivons pas dans un monde parfait et je sais que tant qu'il y aura des humains, des problèmes de ce genre surviendront.

Je trouve stupéfiant que nous discussions de personnes qui partagent les valeurs morales d'Adolf Hitler. Nous pourrions tenter de comprendre les causes profondes de l'agression nazi. M. Chamberlain a tenté de le faire mais il a échoué. Nous avons affaire aujourd'hui au même genre de personnes.

Le visage de la guerre et l'ennemi peuvent changer, mais le mal demeure immuable et la façon des pays démocratiques de lutter contre le mal ne peut pas varier. Nous devons faire preuve de fermeté, de détermination et nous devons faire face à la situation aux côtés de nos alliés.

M. Bill Graham (Toronto-Centre—Rosedale, Lib.): Monsieur le Président, je voudrais réagir aux derniers propos du député de Provencher. Il a dit que la réaction des pays démocratiques doit demeurer la même et que nous devons respecter nos traditions démocratiques. Comment peut-il dire que nous n'avons pas besoin de tenter de comprendre les causes profondes du mal, et qu'il suffit d'y porter un grand coup?

Je suis tout à fait en désaccord avec ce que disait le député au sujet de la nécessité de comprendre un homme comme Hitler. Un des problèmes qui s'est posé, c'est que nous n'avons pas compris quelles

étaient les motivations profondes de Hitler et c'est pourquoi nous n'avons pas su comment réagir à son endroit.

Je crois plutôt que nous devons unir nos efforts à la Chambre afin de comprendre les causes profondes du terrorisme, plutôt que de chercher à identifier les terroristes eux-mêmes. Nous pourrions toujours en capturer quelques-uns.

Le député de Wild Rose se promènerait volontiers en compagnie d'un détachement, pour pendre les terroristes avant même qu'ils ne soient jugés. Ce n'est pas ainsi que nous devons affronter le problème. Cette façon de faire ne permettra pas de trouver une solution au problème. Les députés de mon parti à la Chambre tiennent à résoudre le problème et non pas à en créer de nouveaux.

Je me demande si le député est disposé à examiner la question avec nous plutôt que de se livrer à des envolées rhétoriques pour proposer une solution simpliste à ces problèmes. Le problème n'est pas simple. Les députés sont-ils prêts à faire preuve d'une certaine subtilité dans le débat actuel?

• (2235)

M. Vic Toews: Monsieur le Président, j'ai suggéré certaines mesures. En ma qualité de porte-parole en matière de justice, j'ai indiqué plus précisément que le gouvernement néglige constamment de s'attaquer fermement et efficacement à ce problème par la mise en place d'un cadre législatif. En fait, le gouvernement, ses députés et ses ministres continuent d'appuyer les activités de financement de terroristes.

Si on disposait d'un cadre législatif approprié, les ministres ne pourraient pas participer aux activités de financement de terroristes à la recherche de délégués aux fins d'une course au leadership. Lorsque j'ai parlé de réactions fermes et efficaces, le député s'est permis d'émettre quelques hypothèses. Il a fait des affirmations un peu simplistes. Il n'a malheureusement pas écouté ce que j'ai dit au sujet d'une solution d'ordre législatif.

On peut se livrer à des analyses psychologiques aussi longtemps que l'on veut, mais nos alliés ont besoin de nous aujourd'hui et nous devons être là pour eux.

M. Peter Goldring (Edmonton-Centre-Est, Alliance canadienne): Monsieur le Président, en tant que représentant d'Edmonton-Centre-Est, je désire exprimer toute la peine et la sympathie éprouvée par les gens de ma circonscription à la suite des tragiques événements qui ont eu lieu aux États-Unis. Nos plus sincères remerciements vont aux bénévoles, aux pompiers, aux policiers, au personnel médical, à l'Armée du Salut, à la Croix-Rouge ainsi qu'à tous ceux et celles qui ont fourni leur aide et qui poursuivent leurs efforts à l'occasion de cette tragédie.

La semaine dernière, quatre avions détournés ont semé la mort et la destruction aux États-Unis. L'ampleur du drame est inégalée dans l'histoire moderne. C'est une chose de lancer des attaques espacées et limitées causant un nombre restreint, quoique regrettable de victimes, mais c'en est une autre de s'attaquer vigoureusement à un État démocratique en fauchant 5 000 civils innocents et en détruisant une partie d'une capitale mondiale.

Initiatives ministérielles

Le président des États-Unis a déclaré que son pays allait s'en prendre à ceux qui ont perpétré ces attentats ainsi qu'à tous ceux qui les abritent. C'est le cas de ben Laden, qui a trouvé refuge en Afghanistan. Le régime taliban de ce pays a rejeté jusqu'à présent toutes les demandes d'extradition concernant ben Laden qui lui ont été envoyées depuis l'attentat à la bombe commis contre le USS *Cole* dans le golfe d'Aden, au cours duquel 17 marins américains ont trouvé la mort. Ben Laden continue de vivre en liberté en Afghanistan, où il est même considéré comme un héros.

Il est évident que le fait d'échapper à la justice enhardit les terroristes à commettre des crimes encore plus haineux contre l'humanité. Le Canada joint sa voix au concert des nations qui réclament des mesures contre le terrorisme mondial. Nous espérons que la solution touchera les véritables coupables et qu'elle mettra fin à l'expansion du terrorisme en raison du lourd tribut humain qu'elle exigera.

Peu importe la solution, elle n'ira probablement pas sans pertes de vie au Canada et dans d'autres pays libres qui participeront à sa mise en oeuvre. Le prix de la paix se traduit en pertes de vie, et il peut être extrêmement élevé.

Nous devons nous rappeler aussi qu'un terroriste est citoyen d'un pays de par sa naissance et qu'il a des convictions religieuses particulières. Les Canadiens qui partagent une même tradition ou une même religion ne devraient jamais être vus sous le même éclairage. N'oublions pas que la plupart des Canadiens sont venus d'ailleurs. La plupart des immigrants canadiens ont fui le terrorisme, la dictature et la guerre. Tous les Canadiens sont résolus à ne pas laisser pénétrer dans leur pays cet aspect répugnant de l'humanité.

J'ai participé récemment à des cérémonies commémorant un siècle de présence musulmane au Canada. Plusieurs d'entre vous seraient surpris d'apprendre que le premier temple musulman en Amérique du Nord, a fortiori au Canada, est situé à Edmonton. La mosquée de 63 ans fait partie de l'histoire canadienne et nord-américaine.

La mosaïque multiculturelle du Canada et la force interconfessionnelle cimentent en quelque sorte le bien-être de la société canadienne. Dans les jours qui ont suivi l'horreur du 11 septembre, nous avons vu le monde réagir en accroissant les mesures de sécurité dans les aéroports et dans les institutions ainsi que les édifices publics. Depuis des années, on nous disait que les ressources de notre Défense nationale étaient grandement insuffisantes, mais les gouvernements n'y changeaient pas grand-chose. Maintenant que nous avons besoin à l'échelle nationale d'un appareil militaire fort et bien équipé, nous sommes pris au dépourvu.

À Ottawa, le 11 septembre, j'ai vu à quel point le gouvernement de notre pays n'était pas préparé pour réagir aux horribles événements qui se sont déroulés aux États-Unis. À 10 heures, je me suis rendu sur la colline du Parlement à bord de ma voiture personnelle, et aucun agent de sécurité ne m'a intercepté. Je suis passé à côté d'un certain nombre de remorques de location stationnées à l'extérieur de l'édifice du Centre. Les visites guidées publiques du Parlement se sont poursuivies sans interruption, comme si de rien n'était.

J'ai parlé à une guide qui m'a dit ne pas être au courant de ce qui était en train de se passer aux États-Unis, mis à part une explosion dans un édifice à bureaux. Personne n'a cru bon de lui signaler qu'elle devrait peut-être demander aux participants s'ils étaient à l'aise de visiter le principal édifice politique du Canada, celui-ci n'étant situé qu'à quelques coins de rues de l'ambassade des États-Unis, compte tenu de ce qui était en train de se passer chez nos voisins du Sud.

Je suis ensuite allé au bureau du sergent d'armes, à 10 h 15 et l'on m'a assuré que les visites guidées publiques de l'édifice du Centre seraient interrompues.

• (2240)

Les visites guidées du public se sont poursuivies jusqu'à midi. À 10 h 30, l'arrière de l'édifice de l'Est a été fermé en raison de la découverte d'un colis suspect. À 11 heures, les agents de la GRC ont commencé à éloigner les gens de l'édifice de l'Est. Même après le départ des camions chargés de nous débarrasser de la bombe, le public avait encore accès à la colline du Parlement.

Il convient de souligner que, jamais pendant cette période, la circulation des véhicules n'a été restreinte sur la colline du Parlement. À midi, le 11 septembre, toute la circulation aérienne aux États-Unis avait été arrêtée, et les avions étaient détournés au Canada.

S'il y avait encore des terroristes à bord des avions, ils se dirigeaient vers le Canada. Ce n'est qu'à 14 heures, plus de quatre heures après le début de la crise, que la GRC a interdit au moyen de barrières l'accès du public à la colline du Parlement et qu'elle a chargé ses agents d'en assurer la surveillance.

Les leçons qu'on peut déjà tirer de ces préparatifs de sécurité sont nombreuses. Il n'était que trop évident qu'on n'était pas capable, sur la colline du Parlement, de parer à une grave menace à la sécurité internationale. On a fait courir des risques à beaucoup de monde, touristes comme membres du personnel du Parlement.

L'escalade de la crise à New York et à Washington posait certes un risque pour la colline du Parlement, située à seulement deux ou trois pâtés de maisons de l'ambassade des États-Unis. Si l'on n'a pas su assurer rapidement la sécurité de la colline du Parlement, comment pouvait-on assurer la sécurité de tous les immeubles et de tous les fonctionnaires fédéraux?

La confiance de la population est anéantie par des événements internationaux qui menacent des intérêts nationaux. Il faut rétablir cette confiance en prenant immédiatement et ouvertement des mesures de sécurité. On aurait dû demander aux Forces armées canadiennes de contribuer à la protection de la population lorsqu'il est devenu tellement évident que la GRC n'avait pas les effectifs nécessaires pour maintenir la garde.

Ce n'est pas réagir exagérément à ces événements que d'assurer une haute sécurité. C'est au contraire un exercice prudent de protection de la sécurité et de la confiance de la population de même qu'une façon de tester le potentiel des préparatifs de sécurité. Si l'on hésite à assurer ouvertement la sécurité des touristes et des Canadiens dès que survient un événement dangereux, on ne sert pas bien la confiance ni la sécurité des Canadiens. Si l'on a effectué des compressions budgétaires telles que nos mesures de sécurité sont réduites au minimum et que nos forces ne peuvent pas assurer aux Canadiens la sécurité à laquelle ils s'attendent, on a failli à sa tâche de gouvernant.

Au cours des semaines et des mois à venir, nous allons examiner et réexaminer les nombreuses lacunes de notre réseau national de sécurité, sur terre, sur mer ou dans les airs. Nous devons apprendre de nos erreurs et réévaluer correctement nos faiblesses de façon à apporter les correctifs qui s'imposent.

Initiatives ministérielles

Aujourd'hui, nous pleurons et enterrons les morts. Aujourd'hui, nous sommes aux côtés des Américains dans la douleur, la réflexion et la détermination. Aujourd'hui, nous remercions aussi les personnes qui se sont portées volontaires, celles qui ont apporté leur contribution. Demain, nous allons collaborer pour mieux protéger les vivants.

• (2245)

Mme Deborah Grey (Edmonton-Nord, PC/RD): Monsieur le Président, les observations de mon collègue d'Edmonton sont tout ce qu'il y a de plus vrai. Il a présenté une excellente chronologie des événements de la journée et fait état de quelques-unes des préoccupations éprouvées par les Canadiens une semaine après les faits.

Une chose est certaine, à mon sens, et c'est que nous devons tous nous tourner vers l'avant. Au lieu de présenter un texte de loi à qui nous ferions suivre les différents méandres parlementaires, ce qui, nous le savons par expérience, peut s'avérer plutôt long, je me demande si nous ne pourrions pas envisager des dispositions qu'il nous serait possible de prendre immédiatement dans le secteur du transport aérien.

J'ai encore une fois l'impression que ceux d'entre nous qui voyagent énormément seraient beaucoup plus rassurés et que la tâche en serait rendue bien plus difficile au terroriste qui ne pourrait plus donner suite à ses projets funestes, à la condition bien entendu que nous prenions certaines dispositions.

Mon collègue d'Edmonton pourrait peut-être nous donner son avis sur certaines solutions possibles. Je songe à certaines choses que nous pourrions faire immédiatement. Nous pourrions légiférer en vue de faire immédiatement équiper les cabines des pilotes, à bord des avions, de portes semblables à celles des chambres fortes.

J'en ai discuté avec quelques pilotes la semaine dernière. Ils ont dit que cela serait difficile en raison des restrictions de poids. Nous disposons cependant aujourd'hui de nouveaux textiles et de nouvelles résines époxy. Je sais que de nouveaux matériaux ont été mis au point; donc, ces réaménagements pourraient être faits presque immédiatement. Prenons la police et ses gilets pare-balles. Il existe sûrement un moyen de sceller les postes de pilotage.

Nous pourrions également équiper la section passagers de caméras qui seraient cachées. Nous serions peut-être avisés de le faire. Il a également été question d'utiliser du gaz ayant des propriétés soporifiques dans les cas où il serait utile de tranquilliser des passagers dans une situation de crise. Mon collègue pourrait-il nous répondre là-dessus?

M. Peter Goldring: Monsieur le Président, plusieurs possibilités s'offrent à nous. Certaines améliorations mécaniques permettraient sans doute de hausser la sécurité dans l'aire réservée aux pilotes. Certaines améliorations pourraient également être apportées sur le plan de l'électronique. Tous les aéronefs sont dotés d'un pilote automatique et leur trajectoire est enregistrée lorsqu'ils voyagent au pays. Il y a certainement des moyens électroniques pour verrouiller les aéronefs à la trajectoire prévue, à quelques degrés près, peu importe les circonstances. Ces améliorations donneraient aux aéronefs une certaine marge de manoeuvre pour monter et descendre.

Toutefois, comme nous l'avons vu dans les films du drame survenu aux États-Unis, les avions ont viré à un angle de 90° et ont effectué d'autres changements importants de trajectoire. S'il y avait eu une marge de manoeuvre d'environ 20 milles dans le plan de vol initial, pour le verrouillage, le problème aurait immédiatement été

réglé et les avions n'auraient pas pu faire demi-tour et percuter les édifices.

M. Myron Thompson (Wild Rose, Alliance canadienne): Monsieur le Président, j'aimerais poser une question rapide sur ce sujet.

Je sais que mon collègue a servi dans la police militaire et qu'il possède passablement d'expérience en matière de sûreté. Apparemment, les compagnies aériennes israéliennes ont réussi à prévenir, dans une grande mesure, les détournements d'avion et les problèmes en vol. Certaines des mesures prises à cet égard s'avèrent fort raisonnables.

Mon collègue a affirmé qu'il serait souhaitable que des trajectoires de vol puissent être verrouillées automatiquement sur les aéronefs. Je ne sais pas si les compagnies aériennes israéliennes recourent à cette mesure. Toutefois, nous savons que leurs aéronefs sont munis de portes qui se verrouillent et ne peuvent se déverrouiller sous l'impact d'un coup. Les systèmes de verrouillage des portes dont nous disposons actuellement nous permettent simplement de protéger l'honnêteté des gens honnêtes. Les compagnies aériennes israéliennes comptent également sur les services d'agents de sécurité aérienne. Ils ont recours à cette mesure depuis 1993 et nous savons qu'elle s'est avérée efficace. Les Israéliens ont pris ces mesures après le deuxième détournement. Ils étaient déterminés à mettre un terme aux détournements. Dans le cas d'Israël, les agents de la sécurité aérienne et de bonnes portes semblent constituer la solution.

J'aimerais savoir pourquoi le gouvernement n'examine pas cette possibilité et je voudrais qu'il justifie sa position. J'estime que c'est une mesure simple pouvant être mise en oeuvre immédiatement et renforcer la sûreté de nos compagnies aériennes. Mon collègue pourrait-il répondre à ma question.

• (2250)

M. Peter Goldring: Monsieur le Président, nous connaissons plusieurs mesures qui pourraient être prises. Dans l'immédiat, nous pourrions certainement consulter les autres grands pays pour savoir ce qu'ils font et pourquoi c'est efficace.

Il se peut, et je crois que c'est ce qui s'est produit, que les terroristes visent le chaînon le plus faible. Ils vont trouver la ligne aérienne ou le pays, et le Canada pourrait être le prochain, qui ne possède pas un système avec un tel niveau de protection.

Il faudrait examiner immédiatement ce qui fonctionne bien pour Israël. S'il y a d'autres pays qui possèdent des systèmes de protection additionnels, il faudrait aussi les analyser. Il n'y a pas de raison pour ne pas le faire. En fait, on peut se demander pourquoi nous ne l'avons pas fait auparavant. On pourrait certainement agir assez rapidement et ces modifications pourraient être apportées assez aisément.

M. Bill Graham (Toronto-Centre—Rosedale, Lib.): Monsieur le Président, j'hésite à intervenir à cette heure tardive, mais je crois que le débat est important et extraordinaire et je suis heureux d'y participer. Je partagerai mon temps de parole avec mon collègue de Nepean—Carleton.

Initiatives ministérielles

La plupart des questions ont été abordées et la plupart des commentaires ont déjà été faits. Nous, députés à la Chambre, sommes tous énormément touchés par la tragédie survenue à New York la semaine dernière. Nous désirons tous offrir nos condoléances à nos amis américains et canadiens et à ceux des nombreux autres pays car, comme je l'ai appris ce soir au dîner en compagnie de collègues, les victimes ensevelies sous les édifices étaient d'origines diverses; il y avait des Allemands, des Français et des Japonais, presque toutes les nationalités y étaient représentées, y compris celle des terroristes qui ont commis ce terrible crime. Voilà pourquoi l'événement nous bouleverse tant.

Ce n'était pas simplement une attaque contre le World Trade Center. Il est évident qu'on visait le World Trade Center, car ces terroristes voulaient semer la terreur au coeur des États-Unis qui sont, comme l'ont dit d'autres députés qui ont parlé ce soir dans le cadre du débat, le rempart de la démocratie et nos plus grands amis et alliés. Cependant, ces gens veulent également semer la terreur parmi nous parce qu'ils veulent s'attaquer à un symbole où nous travaillons tous, où nous nous réunissons tous et ils ont utilisé l'outil de base que nous utilisons tous les jours lorsque nous voyageons. Tous les députés prennent l'avion. Ces terroristes sont des gens intelligents qui ont choisi l'outil qui est l'essence même de la société moderne pour s'attaquer à la société moderne elle-même.

De bien des façons, ces victimes auraient pu être n'importe lequel d'entre nous. Beaucoup de nos collègues et mes amis étaient dans cet immeuble. Mon ami de Wild Rose m'a dit qu'il venait des États-Unis. Ses enfants ou lui pourraient avoir été là. Ma mère était américaine. J'aurais pu être dans cet immeuble dans d'autres circonstances. C'est le cas de n'importe lequel d'entre nous ici ce soir.

Nous avons été touchés par cette tragédie car nous reconnaissons la nature des traits communs de l'humanité qui étaient en jeu dans cette énorme tragédie. C'est pourquoi chers collègues il est si important de connaître les tenants et les aboutissants de cette affaire, de ne pas nous tromper et de nous assurer que nous adoptons la bonne méthode pour régler cette question.

Je pense non seulement aux victimes de la tragédie, les États-Unis, mais également à nos collègues au Congrès et au gouvernement américain. Beaucoup d'entre nous dans cette enceinte ont beaucoup de bons amis au Congrès. Je pense à l'énorme responsabilité qu'ils doivent assumer lorsqu'ils sont appelés comme dans ce cas-ci à prendre des décisions extrêmement difficiles pour veiller à ce que la façon dont ils répondront à cet événement permettra de s'attaquer non seulement aux terroristes individuellement, mais au terrorisme lui-même.

C'est la façon dont nous devons analyser cette question et c'est pourquoi elle est beaucoup plus complexe et difficile à régler. Lorsque nous songeons à l'avenir, il faut penser à cela. Je sais que vous serez d'accord. J'ai écouté ce soir mes collègues et parfois, le débat s'enflamme. J'ai entendu mes collègues demander pourquoi nous ne prenons pas davantage de mesures pour médier à telle ou telle situation. Je vais y revenir.

Nous devrions tenir ce débat de débat, et nous en avons besoin, mais il me semble que nous devons commencer par partir de la prémisse que le premier ministre a énoncée aujourd'hui dans son importante intervention à la Chambre. Il a dit une chose qu'il me paraît extraordinairement important de garder tous à l'esprit en ce moment. Il a dit que nous devons nous engager à faire ce qui fonctionne à long terme, non ce qui nous fait nous sentir bien à court terme. Ou, comme l'a dit un général de l'aviation américaine que le leader du NPD a cité à la Chambre aujourd'hui: «Nous devons réagir

à cet attentat ou nous risquons d'en subir d'autres, mais nous ne devons pas riposter de façon excessive, d'une façon qui nous mettrait sur un pied d'égalité avec les auteurs de l'attentat» car, pourrais-je ajouter, nous allons créer une soif de vengeance accrue et provoquer davantage de ces attentats qui nous amèneront tous à plonger dans l'enfer dans lequel les terroristes qui ont commis cet attentat souhaitent nous voir plonger.

• (2255)

Nous sommes engagés dans une guerre contre le terrorisme, non pas simplement contre certains terroristes. Cela veut dire que nous ne pouvons pas éliminer simplement des cellules d'individus et certains groupes. Malgré les discussions que nous avons eues ce soir, je me rangerais du côté de ceux qui croient que nous devons comprendre les causes fondamentales du terrorisme pour y remédier: pauvreté, situation désespérée, désespoir de vies innocentes détruites par les conflits en Asie, en Afrique, au Moyen-Orient, trop nombreux pour les énumérer à la Chambre, qui restent sans solution depuis trop longtemps.

Une analogie me vient à l'esprit avec l'IRA. Nous tous à la Chambre savons et comprenons ce qui s'est passé en Irlande. Nous savons que les Britanniques, qui connaissent bien le terrorisme, ont lutté longtemps contre l'IRA. Nous ne pouvons pas dire que les aurotités britanniques sont stupides. Elles sont très sophistiquées. Pourtant, des bombes continuaient de sauter. La terreur et des événements terribles continuaient de se produire. Ce n'est qu'une fois que l'on en est arrivé à une solution politique en Irlande que la majorité de la population a pu dire qu'elle ne tolérerait plus ce genre d'activités et en est venue à comprendre ce qu'elle pourrait faire pour isoler ces gens.

J'implore les députés de l'Alliance de comprendre que, lorsque nous parlons des causes profondes du terrorisme, nous ne parlons pas d'un phénomène superficiel. Nous sommes convaincus qu'il faut frapper les terroristes durement, mais intelligemment. Car si nous nous y prenons mal, nous créerons encore plus de problèmes. Il faut s'y prendre comme l'a fait l'Irlande et trouver à ces conflits une solution politique qui ralliera les populations. Autrement, nous échouons.

C'est ce que nous proposons de faire, car c'est la solution qu'il faut adopter. Il faut se poser la question: que pouvons-nous faire? Il y a des choses que nous pouvons faire.

Je félicite le député du Parti conservateur, représentant de la circonscription de Cumberland—Colchester, qui a proposé une conférence de la paix sur le Moyen-Orient. J'espère qu'elle aura lieu à Halifax. Le député de St. Paul, qui se trouve ici avec moi ce soir, y participera. J'espère pouvoir en faire autant. Il y aura peut-être des risques. Nous invitons des représentants politiques d'Israël et de l'autorité palestinienne à se réunir pour discuter. Les rencontres se tiendront dans un contexte difficile mais, avec l'aide de Dieu et la bonne volonté de certains d'entre nous à la Chambre, nous pourrions amener les gens à modifier quelque peu leur attitude et nous pourrions obtenir des changements.

Initiatives ministérielles

Nous devons aux personnes qui sont mortes à New York et aux autres qui continuent de mourir dans cette région du monde de prendre ce risque et de faire quelque chose. Nous pouvons le faire à la Chambre, à condition de tendre la main. Notre travail en tant que parlementaires nous y obligera. Il existe des comités qui peuvent s'occuper de ces questions. J'ai bien l'intention d'inviter mes collègues du Comité des affaires étrangères à les examiner. Dans le cadre de notre travail avec nos collègues américains, nous pouvons encourager les approches multilatérales plutôt qu'unilatérales en leur nom. Nous pouvons oeuvrer au sein d'organisations multilatérales comme l'OTAN, l'OSCE, l'Union interparlementaire et tous ces autres organismes auxquels participent les députés.

L'autre chose que nous pouvons faire est de travailler dans notre grand pays. Lorsque le premier ministre a pris la parole vendredi, il a fait allusion à la nature de notre société. Pour ma part, je me suis rendu dans une mosquée vendredi, tout comme mon collègue d'en face, qui a parlé de la mosquée située dans sa circonscription. Un Canadien musulman est venu me dire: «Je suis une personne. Mon identité est canadienne. Je suis maintenant un Canadien. Je ne veux pas être associé à cela.»

Lorsque nous discutons de ces questions à la Chambre, nous devons bien faire comprendre que ce sont des personnes qui commettent des crimes, non des collectivités, des sociétés ou des confessions religieuses.

• (2300)

Je me suis trouvé un beau matin avec un groupe de jeunes immigrants de ma circonscription. Ils craignent les conséquences pour eux. Nous devons leur donner l'assurance qu'ils font partie de notre société, qu'ils n'ont pas à s'inquiéter, qu'ils font partie d'une fière collectivité qui sait se rallier.

Nous avons bâti une société unique au monde, respectée dans le monde entier pour son ouverture, pour sa tolérance et son respect pour les autres. Nous devons nous assurer que notre propre société, riche, importante, ouverte et tolérante, ne soit pas au nombre des victimes de cette tragédie terrible. Il ne faut pas perdre cela de vue, lorsque nous discutons du cadre législatif dont il a été question ce soir à la Chambre et dont mes collègues ont parlé.

M. Jason Kenney (Calgary-Sud-Est, Alliance canadienne): Monsieur le Président, j'ai beaucoup de respect pour le député et je le considère comme un ami, mais je pense que ses observations, comme celles de ses collègues avant lui, se fondent sur une notion bien farfelue, à savoir la nébuleuse notion de causes premières. Pour la plupart des libéraux, sous chaque criminel se cache une victime. Peut-être qu'Oussama ben Laden et ses partisans sont d'une certaine manière victimes du système international du capitalisme libéral. Je ne sais pas. Le député pourrait peut-être nous dire ce qu'il entend par causes premières.

Le député a parlé d'iniquité économique et de pauvreté. Les gens qui ont perpétré ces attentats venaient de certains des pays les plus riches du monde, soit de l'Arabie Saoudite et des Émirats arabes unis; ils faisaient partie de la classe moyenne et étaient issus de familles bien instruites d'Égypte. La plupart d'entre eux semblent avoir été financés par des milliardaires comme Saddam Hussein qui contrôlent des États. Il ne s'agit pas d'une sorte de révolte romantique du prolétariat du tiers monde contre les excès du capitalisme démocratique libéral. Il importe de déterminer de quoi il s'agit.

J'ai beaucoup de respect pour le député. Nous n'avons pas besoin d'utiliser un langage nébuleux. Nous pouvons parler en termes clairs au sujet du cancer que constitue l'islamisme militant radical; non pas l'Islam, non pas la religion musulmane, mais l'islamisme qui vise

trois objectifs. Je voudrais que le député donne son avis là-dessus. Les trois objectifs sont: la destruction d'Israël, la destruction des États-Unis et le renversement des régimes arabes de pays comme l'Arabie Saoudite et l'Égypte. C'est cela qui les motive, et non pas quelque nébuleux concept d'équité économique. Le député peut-il le comprendre? Et s'il le comprend, ne convient-il pas qu'il n'y a qu'une façon d'aborder le problème, et c'est le recours à une absolue fermeté et non pas la négociation avec des gens qui veulent détruire Israël et la civilisation occidentale?

M. Bill Graham: Monsieur le Président, pour répondre à cette question, je serai aussi sincère que l'a été en la posant le député que je respecte beaucoup.

Permettez-moi de reprendre l'analogie avec l'IRA. Aucun député, peu importe son allégeance, n'acceptera la criminalité des actes de l'IRA, ses bombes et ses victimes innocentes, mais il est indéniable que l'organisation a eu l'appui de la population qui l'entoure. Tout en désapprouvant ses actes, bien des gens ont cru que ses motifs étaient peut-être justifiés.

Quand je dis que nous devons aller aux causes du problème, je dis qu'il faut éliminer chez les musulmans et les arabes la conviction qu'il vaut la peine d'appuyer les actes de ce genre. Nous devons éliminer dans l'esprit de ces gens qui vivent dans des camps de réfugiés depuis un demi-siècle, qui ont vu leurs enfants tués, leurs concitoyens vivre dans la misère et mourir, la conviction qu'ils n'ont rien à perdre, de sorte que rien ne s'oppose à ce qu'ils appuient ce genre d'activité.

Si nous ne faisons rien pour redresser cela, nous ne nous attaquerons jamais aux faits parce qu'il y aura toujours de nouveaux criminels. C'est une discussion que nous, de ce côté-ci de la Chambre, avons souvent avec les députés alliés. Quand il est question de criminalité à l'intérieur de notre pays, comment nous y prenons-nous? Nous contentons-nous de punir le criminel ou faisons-nous partie d'une société où l'on s'attaque aux sources de la criminalité de telle sorte qu'on puisse corriger la situation?

Il n'est certes pas insensé de procéder ainsi. L'histoire nous enseigne que si nous ne prenons pas la peine de comprendre d'où viennent les problèmes, si nous ne cherchons pas à découvrir leurs causes, nous serons constamment aux prises avec ces problèmes. Voilà ce que nous demandons à la Chambre.

J'exhorte les députés d'en face à collaborer avec nous en tant que Canadiens pour voir si nous pouvons améliorer le monde, faire en sorte que ce type de problème ne soit pas approuvé par d'autres personnes dans le monde. Voilà ce que nous tentons de faire.

• (2305)

M. Peter MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough, PC/RD): Monsieur le Président, je débute aussi mon intervention en faisant part de tout mon respect pour le député et pour les remarques compatissantes et stimulantes qu'il a faites.

Il a parlé de l'Irlande du Nord et du fait que les habitants de la Grande-Bretagne vivent avec le terrorisme depuis beaucoup plus longtemps que nous en Amérique du Nord. Je crois qu'il est utile de se pencher sur ces exemples qui existent un peu partout au monde et nous savons bien qu'il y en a plusieurs. Des atrocités sans nom se produisent depuis des années. Toutefois, nous devons agir au niveau politique et c'est ce que nous avons fait toute la journée.

Initiatives ministérielles

L'exemple de l'Irlande du Nord devrait nous inspirer. C'est probablement l'infiltration des organisations terroristes qui a été la mesure la plus efficace. Lorsqu'il est arrivé dans bon nombre de cas...

Le Président: Le député voudrait-il poser sa question de façon directe? Je lui ai demandé d'être bref. Il n'y a que cinq minutes par question et réponse et une bonne partie de cette période est déjà écoulée. J'invite donc le député à poser sa question dès maintenant.

M. Peter MacKay: Monsieur le Président, ma question directe est la suivante. N'est-ce pas là une de ces mesures à multiples facettes? N'est-ce pas un domaine que nous devrions explorer davantage, c'est-à-dire la possibilité de prévoir plus de ressources pour l'infiltration, pas seulement pour l'infrastructure, pas seulement pour accroître le matériel de guerre, mais également pour réellement infiltrer ces organisations terroristes, en mettant nos connaissances à profit pour détruire les causes fondamentales dont il parle?

M. Bill Graham: Monsieur le Président, cela ne fait absolument aucun doute. Tous les députés en discuteront probablement ensemble. Nous avons besoin de plus de ressources. Je suis d'accord avec le député. Nous ne sommes pas innocents lorsque nous disons qu'il y a une sorte de guerre aérienne, que nous pouvons y mettre fin en comprenant les causes profondes de la situation. Il existe des gens malveillants et il faut les traquer comme des criminels, tout comme nous essayons de trouver les trafiquants de drogues, la provenance des drogues et les vendeurs de drogues. Ces questions nécessiteront des ressources policières plus complexes et des connaissances plus poussées.

Je suis d'accord sur ce que nous devrions faire au sujet des avions et de la protection des passagers. Nous voyageons à bord des avions. Je n'ai jamais compris pourquoi les cabines des pilotes sont aussi ouvertes aux voyageurs.

Ce sont les questions que nous devons examiner. Il s'agit des questions d'ordre pratique. Cependant, je supplie les députés de faire en sorte que nous ne nous attardions pas uniquement à ces questions, mais que nous envisagions également, si je peux évoquer l'expérience des Irlandais, de trouver une solution politique qui entraînerait l'appui de la population en général.

M. David Pratt (Nepean—Carleton, Lib.): Monsieur le Président, je suis honoré de pouvoir participer au débat de ce soir. Je voudrais d'abord féliciter le député de Toronto-Centre—Rosedale de ses observations très sérieuses.

L'ampleur de la tragédie qui a semé la mort et la destruction, et les actes horribles et barbares commis la semaine dernière, dépassent pratiquement l'entendement humain. Je suis sûr que personne d'entre nous ne pourra jamais oublier les images qui sont désormais gravées dans notre mémoire: les flammes qui ont entraîné la mort et la destruction au World Trade Centre, les pompiers et les policiers marchant courageusement vers le brasier, les tourbillons de poussière et de débris au moment où les tours se sont effondrées, le cratère laissé par l'écrasement de l'avion détourné près de Pittsburgh, et les sections détruites du Pentagone, un immeuble que j'ai visité il y a trois mois. Ces scènes inoubliables marquent une semaine noire et tragique.

Comme les autres députés à la Chambre, j'aimerais, au nom des habitants de ma circonscription, Nepean—Carleton, adresser mes sincères condoléances au président Bush, au gouvernement et à la population des États-Unis ainsi qu'à la famille et aux amis de toutes les personnes qui ont perdu la vie ou qui sont portées disparues. Nous savons que plusieurs Canadiens ont péri.

Encore une fois, que les familles des disparus sachent que nous sommes avec elles en pensée et en prière. Nous partageons leur peine. Je pense que nous devons aussi rendre un hommage particulier aux pompiers, aux policiers et au personnel des services d'urgence qui ont perdu la vie dans l'exercice de leurs fonctions, alors qu'ils tentaient d'évacuer les gens et d'aider les blessés. Il n'existe pas de mots suffisamment forts pour décrire le courage des membres du service des incendies et du service de police de New York et des autres membres des services d'urgence ainsi que l'esprit de sacrifice dont ils ont fait preuve.

Il n'est pas exagéré de dire que ces attaques étaient une agression contre le monde civilisé. On l'a souvent répété. Pas moins de 40 nationalités sont représentées sur les listes des morts et des personnes disparues: Américains, Britanniques, Canadiens, Australiens, Japonais, Allemands, Français, Taïwanais, des gens du monde entier. Chaque jour, le monde est exposé à New York. Comme Londres et Paris, New York est une ville internationale. New York appartient vraiment au monde entier. Alors que les Nations Unies, dont le siège est situé au centre ville de Manhattan, cherchent à résoudre les problèmes mondiaux, c'est à Wall Street, à quelques blocs du World Trade Center, que le monde se réunit pour faire des affaires. L'attaque perpétrée mardi dernier était une agression tant contre le monde civilisé que contre les principes sur lesquels il repose, à savoir la primauté du droit, le gouvernement constitutionnel, les libertés individuelles, la liberté et la démocratie.

Je crois que le premier ministre a parlé au nom de tous les Canadiens vendredi dernier, lors du service organisé sur la colline du Parlement à la mémoire des victimes. S'adressant à l'ambassadeur des États-Unis, M. Cellucci, il a déclaré:

Depuis des générations, sur des chemins souvent difficiles, nous faisons route côte à côte. Nous avons souvent traversé ensemble des heures très sombres—restant toujours fidèles à notre volonté commune de vaincre toute menace à la liberté et à la justice. Et ensemble, avec nos alliés, nous allons affronter et terrasser la menace que le terrorisme fait peser sur toutes les sociétés civilisées.

Dans un message clair et exempt d'ambiguïté, le ministre des Affaires étrangères a réitéré que nous allons faire front commun avec le gouvernement des États-Unis afin de traduire les responsables de ces actes devant les tribunaux et de nous défendre contre toute future attaque. Le fait que l'OTAN ait pris l'initiative sans précédent d'invoquer l'article 5 du traité de Washington, selon lequel une attaque contre l'un des membres est une attaque contre la totalité d'entre eux, témoigne à la fois de la gravité de la situation et de la détermination des alliés de l'OTAN à vaincre le terrorisme. Le fait que l'assemblée générale de l'ONU, représentant 189 pays, ait voté unanimement en faveur d'une résolution condamnant les attaques et autorisant l'adoption de mesures contre les terroristes et les pays qui les abritent est une preuve supplémentaire, s'il en fallait une autre, de l'envergure de l'appui international à la lutte contre ce terrible mal.

Il arrive parfois et beaucoup trop souvent que le monde soit aux prises avec ce que j'appellerais le mal à l'état pur. Nous avons été témoins du mal à l'état pur dans les camps de la mort nazis de la Deuxième Guerre mondiale. Nous l'avons vu dans la Russie de Staline. Nous l'avons vu pendant la révolution culturelle de Mao Tsé-Toung. Nous l'avons vu pendant le génocide rwandais. Dans ce pays, nous en avons vu la manifestation fort éloquente lorsque le vol 182 de la Air India a été victime d'une explosion. Je dois dire à regret que j'ai vu les manifestations du mal à l'état pur à l'occasion des divers voyages que j'ai effectués en Sierra Leone assiégée.

Initiatives ministérielles

Mardi dernier, en direct à la télévision, l'univers a été témoin d'un acte funeste aux proportions gigantesques. Pour bon nombre d'entre nous, près d'une semaine après les événements de New York et de Washington, l'ampleur de ce mal demeure toujours incompréhensible.

• (2310)

Bon nombre de mes électeurs adressaient des prières à Dieu pour que les efforts de sauvetage connaissent du succès et permettent de retrouver des survivants. J'ai participé à un service commémoratif mercredi dernier à la Calvin Christian Reform Church de Nepean, où les gens ont cherché des réponses dans les écritures et dans la prière collective.

Samedi, j'ai participé à la messe régulière à l'église St. Patrick de Fallowfield, où les gens ont de nouveau fait appel à la sagesse de Dieu pour essayer de comprendre ces gestes insensés d'une extrême violence et ont donné une magnifique interprétation de *God Bless America*.

Il ne fait aucun doute que ces événements tragiques ont profondément bouleversé les gens et ont contribué à mettre en perspective bon nombre des petits problèmes quotidiens auxquels nous faisons face.

À partir de là, vers où nous dirigeons-nous en tant que pays et comme membre de la collectivité internationale?

Notre gouvernement a fait le choix clair de se ranger du côté du gouvernement et du peuple des États-Unis et de les appuyer dans la guerre contre le terrorisme. Je pense que c'est le seul choix possible. Soyons clairs, non seulement nous devons traduire en justice les responsables de ces actes de terreur, mais nous devons également voir à ce qu'aucune organisation terroriste ne soit un jour en mesure de lancer une attaque de cette nature contre des innocents. Nous devons au moins cela aux victimes de ces attaques. Nous devons détruire les sanctuaires des terroristes. Nous devons démasquer leurs amis et leurs sympathisants. Nous devons démanteler leur réseau financier, quel qu'il soit. Nous devons confisquer leurs biens. Nous devons les attaquer de l'intérieur et de l'extérieur.

Nous ne savons pas comment cette nouvelle guerre contre le terrorisme va se dérouler. Le fait est que très peu de gens le savent. On a dit qu'elle serait sans doute menée sur plusieurs fronts, par voie diplomatique et par les services de renseignements, et en exerçant des pressions politiques et économiques. Peut-être aura-t-on recours, dans une certaine mesure, à la guerre psychologique et il est fort probable qu'une action militaire sera entreprise. Cela pourra prendre la forme d'une guerre conventionnelle ou d'opérations spéciales. Bien entendu, on comptera sur le travail de la police pour traquer les organisations terroristes dans le monde entier.

Les États-Unis n'ont pas encore défini le genre de ressources et de biens qui seront nécessaires. Nous nous doutons tous qu'il y aura probablement un prix à payer. Dans la mesure du possible, nous devons essayer d'assurer que la réponse sera précise, calibrée et mesurée, et qu'elle ne créera pas une nouvelle génération de kamikazes. Nous devons nous garder de réagir de manière disproportionnée au crime odieux qui a été perpétré contre le monde civilisé, mais nous ne devons pas non plus minimiser notre réaction. Le terrorisme doit être vaincu.

Toute guerre commence par une bonne connaissance de l'ennemi, par l'obtention de renseignements de base. Nous le savons, le principal suspect est Oussama ben Laden, le chef charismatique de l'organisation Al-Qaïda. Nous savons qu'Oussama ben Laden a 44 ans, que c'est le fils d'un magnat de la construction qui a reconstruit les villes de La Mecque et de Médine. Nous savons que sa fortune

personnelle, dont il a hérité la majeure partie, se chiffre entre 280 millions et 300 millions de dollars américains.

Nous savons que le nombre de membres de l'Al-Qaïda est évalué entre 3 000 et 5 000 hommes. Il n'y a pas de femmes. Nous savons qu'ils se battent aux côtés des talibans en Afghanistan contre l'alliance du Nord et qu'ils portent le nom de brigade 055. Nous savons qu'ils ont des camps à Khowst, Hazrat Amir Mawia, Kaboul, Jalalabad, Kumar, Quandahar et des dépôts à Tora Bora et Liza.

Nous savons que leur organisation est présente dans 35 pays, qu'elle comporte des organisations qui lui servent de façades, des banques par l'intermédiaire desquelles circule l'argent ainsi que des entreprises dans des domaines aussi variés que l'immobilier, l'hôtellerie, les diamants et même le poisson.

Nous en savons long sur Oussama ben Laden. Dans les semaines et les mois à venir, nous en apprendrons bien plus à son sujet et au sujet de son organisation terroriste. Ce travail sera essentiellement mené conjointement par les forces de maintien de l'ordre et les services de renseignements du monde entier qui travailleront en étroite coopération.

Au fil des ans, le Canada a joué un rôle de premier plan dans la collecte, l'analyse et la diffusion des renseignements, par le truchement du ministère des Affaires étrangères, des services de renseignement militaire, le Centre de la sécurité des télécommunications, le Bureau du Conseil privé et le SCRS. Depuis quelques années, notre contribution à cet égard a été essentiellement axée sur l'interception des communications, lesquelles, regrettamment, n'ont pas permis de fournir des renseignements de qualité aux autorités pertinentes. Le problème ne s'est pas posé uniquement au Canada, mais dans bien d'autres pays également.

Comme nous l'avons vu, les terroristes impliqués dans l'agression de mardi dernier se sont tenus en dessous de la zone balayée par les radars. Ils n'ont pas été détectés. Les organismes de renseignement sont de plus en plus nombreux à réaliser que le renseignement fourni par les individus est indispensable pour suivre à la trace les allées et venues des terroristes et se faire une idée de leurs activités.

Où cela nous mène-t-il en matière de contribution canadienne? Bien que j'aie beaucoup d'idées sur différents aspects de la question, je terminerai en soumettant à la Chambre une idée qui, à mon avis, mérite qu'on s'y arrête sérieusement.

• (2315)

Nous aurions peut-être intérêt à examiner de près une proposition qui a déjà été faite dans le passé, celle de pourvoir le Canada d'un service d'espionnage. Un tel organisme pourrait être utile à différents égards, et notamment, ce qui n'est pas des moindres, à la collecte de renseignements secrets pour faire échec au terrorisme.

Le Canada est le seul pays membre du G-8 à ne pas être pourvu d'une agence d'espionnage. M. Alistair Hensler, ancien directeur adjoint du SCRS, a déjà fait de l'excellent travail dans le domaine. Si les députés souhaitent obtenir un complément d'information sur le sujet, je les renvoie à un excellent article qui est paru pendant l'hiver 1995, dans un numéro de la revue intitulée *La politique étrangère du Canada*.

Comme le premier ministre l'a expliqué plus tôt aujourd'hui, les parlementaires doivent participer à l'élaboration d'une solution à la fois ferme et juste pour contrer cette menace sans précédent qui pèse sur la planète. Soyons tous à la hauteur de ce défi.

Initiatives ministérielles

● (2320)

Mme Deborah Grey (Edmonton-Nord, PC/RD): Monsieur le Président, encore une fois, je suis d'accord avec un bonne partie des propos de mon collègue. Nous traversons une période difficile et, bien que l'on puisse envisager un retour à une situation plus normale, je ne crois pas que les choses soient jamais les mêmes.

Je pense que mon collègue n'était pas ici en janvier 1991 lorsque la guerre du Golfe a été déclarée. Je me souviens que je m'étais préparée à intervenir à la Chambre pour parler des événements d'alors et que la guerre avait été déclarée avant même qu'arrive mon tour de parler. Un tel geste, sans compter les images dont mon collègue a parlé, ont marqué à jamais nos esprits. Il y a aussi des gens qui participent actuellement aux opérations de sauvetage. C'est une période tellement difficile. Nous nous rendons compte que nous vivons des événements mémorables. Nous devons en débattre maintenant et nous montrer solidaires de nos collègues aux États-Unis.

Les circonstances étaient certainement différentes en 1991, lorsque nous avons participé à la guerre du Golfe. Nous avions alors des cibles reconnaissables. Mon collègue admettra sans doute que, même en 1991, le Canada était prêt à agir aussi rapidement et aussi vigoureusement que possible pour aider les États-Unis et les pays alliés à défendre la démocratie. Nous devons maintenant être prêts à réagir de la même manière afin d'éradiquer le terrorisme. Nous devons nous rappeler qu'il y peut-être quinze autres personnes prêtes à prendre la place d'Oussama ben Laden, une fois ce dernier éliminé. On ne viendra pas à bout du terrorisme au moyen d'une seule attaque armée, mais par une action répressive de plus longue haleine. Nous étions prêts à nous serrer les coudes en 1991; nous devons être prêts à le faire dix ans plus tard.

M. David Pratt: Monsieur le Président, sans vouloir contredire la députée, je crois que le gouvernement a clairement indiqué qu'il est prêt à épauler les Américains. Le problème défini assez clairement, à mon avis, c'est le fait que l'ennemi est, pour le moins, plutôt insaisissable. L'ennemi est réparti dans plus de 35 pays, comme je l'ai mentionné.

Les Britanniques, les Américains, les Italiens et les Allemands ont réussi dans une certaine mesure à éliminer ces cellules pendant une brève période, mais de nouvelles ont probablement proliféré. À mon avis, et d'autres l'ont certainement mentionné, la tâche à laquelle nous participerons nous prendra probablement des années à cause de son ampleur. Je m'attends à ce que ce soit une guerre menée sur de nombreux fronts, et ce qui me semble clair et ce sur quoi j'ai essayé d'insister très fermement, c'est la nécessité absolue de disposer dans tout cela de services de renseignement fondamentaux.

Comme je l'ai dit, le Canada devrait envisager l'établissement d'une nouvel organisme du renseignement étranger. À ce chapitre, les Canadiens ont fait de l'excellent travail dans le passé pour ce qui est de recueillir des renseignements, de les analyser, de les diffuser et de les partager à bon escient avec les alliés.

Nous devons envisager une nouvelle organisation qui nous fournirait de nouveaux moyens pour lutter contre ce terrible fléau. C'est le genre de question qui pourrait être examinée par un des comités.

Je me réjouis des observations de la députée. Par-dessus tout, dans cette lutte contre le terrorisme, nous devons faire preuve d'intelligence. Nous devons nous assurer d'enrayer le mal à sa source, d'éliminer les différentes cellules qui fonctionnent dans le monde entier, de nous en prendre aux entreprises, aux organisations paravents qu'elles ont établies, et nous devons être en mesure de

garantir qu'aucune autre attaque terroriste de l'ampleur de celle dont nous avons été témoins la semaine dernière ne puisse être organisée. Les Canadiens et les gens du monde entier ne veulent certainement pas assister de nouveau à ce genre de catastrophe.

● (2325)

[Français]

M. Réal Ménard (Hochelaga—Maisonneuve, BQ): Monsieur le Président, tout d'abord, je dois dire que je mesure pleinement la gravité du débat que nous tenons ce soir et dire aussi à ceux qui nous écoutent à la télévision que, comme parlementaires, nous débattons de cette question depuis 11 heures ce matin.

Il y a eu plusieurs courants d'opinions et des députés de toutes les formations politiques ont participé au débat. Je pense que trois points communs ont animé tous les députés.

Peu importe la formation à laquelle on appartient, je suis convaincu que personne ne peut souscrire à un acte terroriste. Aucune motivation idéologique, aucune finalité sociale, aucune motivation personnelle ne peut justifier que, dans la vie, on pose un geste aussi extrême que celui posé le 11 septembre dernier.

On croit aussi, j'en suis convaincu, que le geste posé ne doit pas demeurer impuni. On croit aussi qu'on a un devoir de solidarité à l'endroit des États-Unis, parce que ce qui s'est passé aux États-Unis aurait pu se passer dans une autre grande ville dans le monde. Bien sûr, il y a une symbolisme, une situation caractéristique aux États-Unis, mais le terrorisme est une réalité qui concerne tous les États.

En me préparant à livrer mon discours, je relisais le dernier rapport du Service canadien du renseignement de sécurité. C'est probablement l'organisme le plus connaissant des réalités de l'espionnage, du contre-espionnage et de l'intelligence du renseignement. Dans ce rapport, on disait, et je cite:

Il y a plus de groupes terroristes internationaux au Canada que dans tout autre pays du monde, à la seule exception des États-Unis.

On dit dans ce rapport qu'il y a une cinquantaine de groupes terroristes situés au Canada connus du Service canadien du renseignement de sécurité. C'est donc une réalité qui nous concerne.

Dans un numéro de la Gazette de la GRC, écrit en 1996—ce n'est donc pas à jour mais je crois que c'est pertinent de le rappeler—on dit qu'il y a eu au Canada sept attentats terroristes de 1982 à 1996: prises d'otages dans des ambassades, explosion à la voiture piégée, assassinat d'un rédacteur d'un journal indien à Vancouver, bref, on en fait la liste.

Le terrorisme est donc une donnée incontournable de la vie internationale. Quiconque s'intéresse à la vie publique, quelles que soient ses responsabilités, ne peut être insensible à cela.

J'ai envie de marquer un peu mes distances, particulièrement à l'endroit de ce que l'on a entendu comme discours de la part des députés de l'Alliance canadienne. Ce n'est pas un débat entre le bien et le mal. Ce n'est pas la réalité. Bien sûr, on n'est pas d'accord avec le terrorisme, je le répète, on n'est pas d'accord avec ce moyen très précis qu'on choisit pour faire avancer des idées, mais ce n'est pas une question de bien ou de mal. Il y a des terroristes en territoire américain.

Initiatives ministérielles

Il y a déjà eu des menaces à la sécurité nationale américaine qui sont venues de l'intérieur. Pour tout solidaire qu'on soit des États-Unis, les États-Unis ne sont pas exempts de reproches à l'endroit de la communauté internationale. Bien sûr, je le répète, cela n'a rien à voir avec le terrorisme.

Là où je rejoins le gouvernement profondément, c'est que si l'on veut discuter intelligemment de la lutte au terrorisme, il faudra avoir une vision globale de la situation. Je lisais un article d'un gars aussi connaissant que Jocelyn Coulon du Centre Lester B. Pearson pour le maintien de la paix—dont le siège principal est à Halifax—, qui est responsable du satellite montréalais de l'institution et il rappelait que le règlement du terrorisme commande d'avoir une compréhension des différents conflits régionaux.

Il y a un lien entre ce qui s'est passé au World Trade Center qui, pour la deuxième fois de son histoire, a été attaqué—la première fois en 1993 et le 11 septembre dernier—et ce qui se passe au Moyen-Orient. Il y a un lien entre ce qui s'est passé au World Trade Center et le dialogue plus ou moins réussi qui existe entre les pays du Nord et ceux du Sud. Il y a un lien entre ce qui s'est passé au World Trade Center et la réforme des Nations Unies.

• (2330)

Par définition, quand on est un terroriste et qu'on est prêt à donner sa vie pour une cause aussi extrême qu'elle puisse être, c'est parce qu'on ne croit pas que les mécanismes existants sur la scène internationale peuvent permettre de résoudre des conflits. En ce sens, je suis absolument d'accord avec tous les députés, particulièrement les députés ministériels, qui ont rappelé que pour parler intelligemment de la lutte au terrorisme, il faudra avoir une politique globale des relations internationales et de ce qui se passe à travers la planète.

Il faut également rappeler aux États-Unis qu'ils ont été en retard dans le paiement de leurs contributions aux Nations Unies. Il faut rappeler qu'ils ne sont pas très ouverts à l'idée de réformer le Conseil permanent de sécurité, qu'ils ont rejeté le protocole de Kyoto. Il faut rappeler que le président Bush veut se retirer du Traité IBM de 1972. Le président Bush qui, dans son discours à la nation, légitimement et avec pertinence, demandait que la justice internationale livre le principal suspect identifié à ce jour. Mais ces mêmes Américains n'ont pas signé le traité créant la Cour internationale de justice.

Encore une fois, je le répète, parce qu'en pareille matière il faut être nuancé, cela ne justifie pas le terrorisme, mais cela nous met à l'abri, je l'espère, de raisonnements un peu trop simplistes de gens qui voudraient, comme au Moyen-Âge, voir les bons ou les mauvais, la lumière ou la noirceur, les croisades ou la paix. Ce n'est pas de cette façon que cela se passe.

Bien sûr, quand on veut saisir la réalité du terrorisme, il faut comprendre l'univers extrêmement complexe des technologies. Le Sénat canadien, l'autre Chambre, s'est penché à trois reprises sur la question du terrorisme.

Dans son dernier rapport, que je lisais cet après-midi, il nous rappelait qu'il y a 1,5 million de Canadiens qui travaillent à l'étranger soit dans des firmes d'import-export, soit dans le monde diplomatique ou dans des ambassades. Quarante milles Canadiens en moyenne voyagent pour différentes raisons. Voilà la principale assise du terrorisme. Ce qui permet au terrorisme d'avoir une diffusion dans la portée de ses actions, c'est la globalisation et l'internationalisation puisque les gens voyagent. Plus nous sommes une nation ouverte dans notre économie comme dans la mobilité des individus, plus nous sommes vulnérables au terrorisme. C'est évident, c'est une réalité qui va de soi.

Aussi invraisemblable que cela puisse paraître, ce n'est pas parce que les États-Unis n'ont pas investi de ressources dans la lutte au terrorisme. La députée de Mercier rappelait que des milliards de dollars sont investis aux États-Unis dans la lutte contre le terrorisme. Au moins 40 cellules sont spécialisées dans l'état-major et les différentes armées existantes et sont extrêmement habilitées à intervenir dans l'un ou l'autre des foyers de tension à travers le monde.

Onze conventions, auxquelles différents pays ont été signataires, existent pour collectivement lutter contre le terrorisme. On a donné à plusieurs reprises l'exemple de l'OTAN. D'ailleurs, il y a une particularité: pour la première fois depuis son existence, l'OTAN va se prévaloir de l'article 5 qui est une clause d'assistance mutuelle en cas d'agression réciproque. On ne l'avait pas utilisé au moment de la Guerre du Golfe en 1990-1991 quand le père de l'actuel président américain conduisait la coalition. On ne l'avait pas utilisé pour la crise de Cuba et lors de l'invasion en Tchécoslovaquie.

C'est dire que les choses sont tellement graves aux yeux de la communauté internationale qu'on sent le besoin de considérer que tous les partenaires—l'OTAN qui est rendue à 19 membres et qui a été élargie avec la Pologne, la Hongrie et l'ex-république de Tchécoslovaquie—se considèrent, à toutes fins pratiques, en guerre.

Je termine en soulignant que je suis de ceux qui croient qu'il faut appuyer les États-Unis mais à deux conditions. Il faut que l'on travaille globalement sur les causes du terrorisme. Cela veut dire la lutte à la pauvreté, une réforme des institutions multilatérales, un véritable dialogue Nord-Sud. On devra également nous donner des preuves convaincantes, concluantes et probantes des personnes qui sont derrière celles qui ont commis les attentats terroristes.

• (2335)

À ces conditions, bien sûr, je crois que le Canada a un devoir de solidarité. D'ailleurs, le premier ministre du Québec le rappelait aussi. Ce dernier a mis à la disposition de l'État de New York et de la ville de New York l'ensemble des ressources au niveau sociosanitaire qui existent au Québec.

Je termine en offrant mes vœux de condoléances et de courage à l'ensemble des familles éprouvées et en rappelant cette phrase du président Kennedy qui disait du Canada, en parlant de sa relation avec les États-Unis: «La géographie a fait de nous des voisins et l'histoire, des amis.»

[Traduction]

M. Bob Speller (Haldimand—Norfolk—Brant, Lib.): Monsieur le Président, je tiens à remercier le député pour ses observations. Bien que j'aie suivi le débat toute la soirée, je n'aurai pas l'occasion de prendre la parole sur ce sujet parce que je n'étais malheureusement pas le premier sur la liste.

Je tiens à exprimer la sympathie des électeurs de Haldimand—Norfolk—Brant à nos voisins et amis des États-Unis, du Canada et d'ailleurs qui ont souffert par suite de cette tragédie.

Initiatives ministérielles

Je tiens à dire que je conviens qu'il faut traîner au plus tôt ces terroristes devant les tribunaux. Je conviens aussi que nous, Canadiens, ne devons pas nous contenter de parler et que nous devons agir. Nous devons prendre les mesures dont a parlé aujourd'hui le premier ministre. Nous tous, à la Chambre des communes, devons nous y attacher ensemble le plus tôt possible. Si des lois doivent être modifiées, modifions-les au plus tôt!

Je conviens aussi que nous devons nous attaquer aux causes du terrorisme de façon collective et au plan international. Nous ne pouvons pas prendre des mesures sans nous assurer de frapper de façon intelligente. J'en conviens.

D'après le député, que peuvent faire les Canadiens à titre personnel pour faire avancer cette cause? J'ai suivi le débat d'aujourd'hui. Il a été question de ce que nous pouvons faire en tant que pays, mais que peuvent faire les Canadiens eux-mêmes. Un certain nombre de personnes ont appelé à mon bureau pour demander ce qu'elles pouvaient faire à titre personnel pour faire avancer cette cause.

[Français]

M. Réal Ménard: Monsieur le Président, c'est sûr que les Américains ont trouvé beaucoup de réconfort dans les différentes manifestations de solidarité qui ont été déployées au cours des derniers jours, que ce soient des cérémonies religieuses ou le soutien exprimé par les différents dirigeants. À cet égard, c'est évidemment une implication très importante des Canadiens et des Québécois.

Je pense qu'il faut faire pression sur les différents gouvernements pour que, encore une fois, il y ait une réforme des institutions démocratiques, qu'il y ait un dialogue Nord-Sud beaucoup plus soutenu que ce qui existe en ce moment.

Encore une fois, il faut comprendre les causes profondes du terrorisme, tout en étant très clairs sur le fait qu'il n'y a pas de négociations possibles, puisque ce n'est pas une façon de régler les contentieux sur la scène internationale.

[Traduction]

M. Grant McNally (Dewdney—Alouette, PC/RD): Monsieur le Président, je suis d'accord avec certains points que mon collègue du Bloc a avancés lorsqu'il a dit que le terrorisme était inévitable parce qu'il était difficile de s'en protéger et parce que nous étions très vulnérables. Je ne suis cependant pas d'accord avec lui lorsqu'il dit qu'il ne s'agit pas d'une bataille entre le bien et le mal. Il a également dit que nous devions chercher les causes du problème. D'autres députés ont dit cela aussi.

J'invite le député à réfléchir au fait que la guerre contre le terrorisme sera d'autant plus difficile que ceux qui sont engagés dans des activités terroristes estiment qu'ils ont raison et sont prêts à sacrifier leur vie au nom de la cause qu'ils défendent. Rien ne peut les arrêter, et leur logique n'a rien à voir avec celle que nous avons dans un pays libre comme le Canada. Le député pense-t-il que c'est le dilemme auquel nous sommes confrontés et que nous devons réfléchir à divers moyens d'action à long terme qui iraient dans le sens des propos que nous tenons ici ce soir, de manière à faire front commun pour notre pays et pour le monde entier?

• (2340)

[Français]

M. Réal Ménard: Monsieur le Président, le terrorisme est inacceptable, parce que, pour un démocrate, la fin ne peut jamais justifier les moyens. Sans doute notre collègue a-t-il raison de dire qu'il y a des terroristes qui sont profondément convaincus de la

justesse de leur cause. Toutefois, parce que la fin ne peut pas justifier les moyens, le terrorisme ne peut pas être acceptable.

Le journal *Libération* nous rappelait que le principal suspect, M. ben Laden, est celui-là même qui a été formé par les États-Unis. Il faut se rappeler que pour ce qui est, par exemple, de l'Iran et de l'Irak, le schah d'Iran avait été un des alliés objectifs des États-Unis à un certain moment de l'histoire américaine.

Donc, la raison pour laquelle je disais que ce n'est pas une question de bien ou de mal, c'est que, sur la scène internationale, il y a des intérêts géopolitiques qui peuvent être appréciés de différentes manières selon l'endroit où on a les pieds.

M. Paul Crête (Kamouraska—Rivière-du-Loup—Témiscouata—Les Basques, BQ): Monsieur le Président, je voudrais remercier mes collègues d'avoir accepté de prolonger le débat qui a débuté à 11 heures ce matin pour que le plus de députés possible puissent intervenir en cette Chambre.

Je leur en suis reconnaissant car cela me permet de faire connaître l'opinion de mes commettants. Au cours de la semaine passée, au cours de divers événements, ils m'ont fait connaître leurs idées. Des gens m'ont également joint à mon bureau. Ensemble, on essayait de comprendre l'incompréhensible après une première réaction qui en était une de colère.

Cette terrible catastrophe qui s'est produite à New York et à Washington est un peu le résultat d'une escalade du terrorisme. Il ne faut pas le voir seulement comme un événement dans le temps. Il y a vraiment eu dans le passé, au cours des années précédentes, d'autres événements qui ont remis en question des avoires américains. Cela est aussi vrai en Europe. C'est quelque chose qu'on aurait pu voir venir, mais comme société on ne l'a pas senti, on n'a pas vu tout l'impact, particulièrement en Amérique du Nord où on a été frappés de plein fouet par ces événements tragiques que l'on a vécus depuis une semaine.

Ces événements sont d'autant plus tragiques que cette attaque est venue jeter par terre nos croyances sur la sécurité que l'on a en Amérique du Nord, celle qu'il y avait aux États-Unis. Les gens qui ont conçu cette attaque ont visé des symboles très importants: des symboles de la puissance économique des États-Unis, des symboles de la puissance politique des États-Unis, des symboles de la puissance militaire. Cela s'est fait avec des moyens qui sont venus contrecarrer toutes les dépenses faites au cours des dernières années, comme le mentionnait le député de Hochelaga—Maisonneuve.

On a investi beaucoup d'argent pour développer des systèmes très impressionnants afin de faire face à ces situations. Par l'entremise d'un plan diabolique qui a donné un résultat terrible, on a pris des avions civils et on en a fait des objets militaires. On a ciblé des tours à vocation économique qui sont devenues la tombe de milliers de personnes.

Tout cela nous a pris par surprise et a non seulement ébranlé des structures physiques, mais a fait perdre la vie à des milliers de personnes. Cela a aussi ébranlé tout notre système de libertés, tout notre système démocratique. C'est pour cela, je pense, que nous y accordons une attention semblable et nous avons raison d'y consacrer beaucoup de temps.

Initiatives ministérielles

Effectivement, il faut tirer des leçons de cet événement. C'est un géant au pied d'argile qui a été atteint. Au cours des dernières années, on nous a parlé de mettre sur pied un bouclier antimissile. Depuis les événements de la semaine passée, le président des États-Unis lui-même a dit que l'objectif de son mandat serait maintenant la lutte au terrorisme.

On s'est rendu compte que les moyens dépensés n'avaient pas nécessairement été dépensés au bon endroit. J'espère que la réflexion des Américains va se prolonger pour s'attaquer aux véritables causes de la situation que l'on a vécue. Il faut effectivement s'assurer qu'on aura la sécurité dans les transports, dans les villes, dans les villages, partout dans le monde. Il faut également s'assurer qu'on ne crée pas les germes du terrorisme.

On sait que le terreau du terrorisme ce sont des sociétés qui ont de grands écarts de richesse parmi les gens qui la composent, là où la démocratie n'est pas nécessairement l'habitude quotidienne de la vie des citoyens.

Si on multiplie ce genre de situations, si on mène un capitalisme sauvage, en bout de ligne, on arrivera probablement à la création de mouvements terroristes qui sont inacceptables dans leurs résultats, mais qui doivent être contrôlés non seulement par des mesures disciplinaires, des mesures militaires, des mesures coercitives, mais aussi par des actions qui élimineront à la source la possibilité que se développe ce type de mouvements.

Il faut donc prendre le temps de déterminer notre position. Les 50 000 ou 75 000 personnes, qui sont venues ici à Ottawa pour montrer leur sympathie et leur compassion pour le peuple américain, sont venues également dire au Parlement et au gouvernement du Canada qu'il fallait avoir une attitude réfléchie, une attitude de patience, mais une attitude résolue pour traverser de telles situations, et surtout qu'on ne les acceptait pas.

● (2345)

On n'acceptait pas de devenir des outils, des instruments de la peur, des gens qui devraient changer leur façon de vivre en se refusant des libertés, parce que quelqu'un, quelque part, avait décidé que ce système n'était pas acceptable.

Nous voilà devant un système qui a échoué sur le plan des politiques pour contrer le terrorisme. Il faut s'en rendre compte, il faut le corriger par des gestes réfléchis, des gestes qui nous permettront vraiment d'en arriver à un renversement de la situation.

J'aimerais, à cette fin, pour qu'on s'instruise au sujet de cette question, lire la définition du terrorisme. On dit que «c'est un ensemble des actes de violence, attentats individuels ou collectifs, destructions qu'une organisation politique exécute pour impressionner la population et créer un climat d'insécurité».

Je pense qu'effectivement, la situation à laquelle nous sommes confrontés correspond exactement à cette définition. Il nous reste un point important à régler et c'est de trouver vraiment qui est responsable de cette action, pour s'assurer que nous n'aurons pas à faire des victimes innocentes lors d'offensives militaires qui, en atteignant la cible, feraient des carnages inacceptables.

Nous ne pouvons pas, d'un côté, accepter le terrorisme et la perte de vies humaines et, d'un autre côté, accepter que cela nous conduise à des missions militaires, à des actions obligatoires qui risquent d'atteindre des résultats qui ne sont pas à l'abri de toute erreur.

Cependant, il faudrait avoir une démarche très, très réfléchie pour qu'on puisse très bien cibler les responsables. Nous ne sommes pas devant une action militaire traditionnelle. Nous sommes devant une action qui se situe entre l'action policière et l'action militaire. En bout

de ligne, c'est un peu comme la nécessité d'une action policière sur le plan international, avec la capacité de vraiment démanteler le mouvement. C'est toute cette réalité avec laquelle nous devons composer.

Ce que j'ai compris des gens de ma circonscription et des Québécois en général avec qui j'ai parlé de cette question, c'est qu'ils veulent qu'on collabore à l'éradication du terrorisme. Par quels moyens? Par des moyens à court terme qu'on met sur la place publique, des moyens comme ceux utilisés dans les aéroports, afin de s'assurer que la sécurité soit satisfaisante. Mais il faut aussi des mesures qui seront davantage à moyen et à long terme, pour que toute la planète s'attaque au problème à la source. Il faut qu'on fasse cela tout en étant très conscients de l'urgence de la situation, avec un calme et une sérénité permettant d'obtenir les résultats souhaités.

J'aurais aimé, en ce qui a trait à la résolution qui m'apparaît très acceptable et qui fait l'unanimité à la Chambre, qu'il y ait un quatrième paragraphe incitant le gouvernement canadien à prendre le leadership pour la mise en place d'une stratégie internationale d'éradication du terrorisme.

Le Canada, je crois, est un acteur qui, sur le plan militaire, a des capacités. Cependant, ce n'est pas là sa force principale. Je ne crois pas que ce soit par là que soit son action principale. En ce qui concerne le poids politique du Canada, il y a eu, dans le passé, des exemples, notamment Lester B. Pearson qui a obtenu un prix Nobel de la paix en proposant des actions qui ont amené des résultats concrets.

Nous avons intérêt à nous nourrir de ce passé et à faire en sorte que le gouvernement canadien, avec le premier ministre qui est maintenant le doyen des chefs du G-8, puisse aller plus à fond. Quand on dit qu'on veut être côte à côte avec les Américains, la meilleure façon pour ce faire, ce n'est pas nécessairement de foncer dans le mur avec eux, mais plutôt de les conseiller, de trouver une manière pour que leur colère, qui est pleinement justifiée, n'aboutisse pas à des résultats démesurés.

À cet égard, je pense que notre priorité en tant que Parlement, c'est de dire au gouvernement canadien que ce que les citoyens du pays souhaitent, c'est une action réfléchie, une action d'appui aux Américains, et aussi une action élargie à l'ensemble des États de la planète.

Il faut s'assurer que la disparition du terrorisme devienne une volonté mondiale. Mais il faut aussi s'interroger sur les causes du terrorisme, mettre en place l'équivalent d'un plan Marshall pour qu'on puisse éliminer à la source tous ces problèmes, afin de s'assurer qu'il n'y aura pas de façon de fertiliser le terrain pour permettre aux groupes terroristes d'éclore un peu partout.

● (2350)

Il faut s'assurer d'éviter ce genre de situations, de ne pas avoir peur de regarder nos façons de faire et de les changer. Nous avons un problème complètement différent de ceux que nous avons vécus dans le passé.

Je pense que si nous consacrons une énergie suffisante à cette question et que partout dans le monde on fait le même genre d'actions, nous pourrions, dans 10, 15 ou 20 ans, obtenir un résultat qui fera que la démocratie ressortira gagnante sur notre planète. Nous aurons également contribué au plus grand bonheur des gens et aurons donné une voix à ceux qui prennent des moyens de ce type, qui sont complètement inacceptables, mais qui constituent quand même probablement un cri de douleur qui est présent sur la planète.

Initiatives ministérielles

En conséquence, à la fin de ce grand débat, je souhaite que nous puissions continuer notre action avec tous les moyens parlementaires pour pouvoir atteindre ce résultat. C'est ce que nous méritons tous ensemble avec l'énergie que nous mettons comme parlementaires et également comme citoyens de la terre pour qu'il y ait une plus grande démocratie et une meilleure qualité de vie pour tout notre monde.

Mme Paddy Torsney (Burlington, Lib.): Monsieur le Président, je suis très heureuse d'écouter le discours de l'opposition. Quelques autres députés de la Chambre des communes et moi-même étions au Burkina Faso dans le cadre d'une conférence de la UIP à laquelle assistaient des députés du monde entier. Ils ont vu les événements de mardi à la télévision. Je pense qu'il y a des députés du Bloc québécois qui ont des amis qui travaillent à New York et tout les gens ici ont des amis qui travaillent à New York et qui habitent aux États-Unis. Cela a été une période vraiment très difficile pour nous et pour tous les députés. Je pense que c'est triste que certaines personnes d'un parti pensent qu'il y a une solution vraiment simple.

Le député de l'opposition a parlé de beaucoup de choses que nous devons faire. J'aimerais qu'il nous parle du rôle des parlementaires dans ce genre d'organisations.

[Traduction]

C'est à cause d'un décalage dans l'anglais. Ils nous aident à comprendre les problèmes et à en parler. Au Burkina Faso, nous avons discuté de la crise au Moyen-Orient. C'est le contexte des événements de mardi.

Je sais que le député d'en face a participé aux réunions et pourrait nous en expliquer l'intérêt pour les dirigeants de tous les coins du monde. Il pourrait expliquer comment nous pourrions renforcer le rôle des parlementaires et aider à faire en sorte que les gens participent aux réunions et transmettent les messages sur les causes et idéaux communs. Nous pouvons arrêter tous les détails des plans que nous devons mettre en place, les nombreux aspects des mesures que nous devons prendre pour lutter contre ce terrorisme horrible et plus particulièrement contre des incidents comme ceux de mardi.

[Français]

M. Paul Crête: Monsieur le Président, je remercie ma collègue de ses commentaires. Je pense que l'exemple qu'elle donne à l'effet qu'elle était au Burkina Faso est effectivement très significatif. Elle était dans une partie du monde où les pays rencontrent des difficultés économiques très importantes. Ils ont un oeil particulier sur cette situation. Mais c'était une rencontre parlementaire et je crois qu'effectivement il faut mettre à contribution tous les outils que nous pouvons avoir pour influencer l'opinion publique et les États pour en venir à la mise en place d'une stratégie mondiale d'éradication du terrorisme.

Il y a une responsabilité particulière dans cela pour le gouvernement. Le gouvernement doit dire, par l'entremise du chef de l'État: «Nous allons en faire notre priorité; nous allons effectivement porter la question aux membres du G-8; nous allons, par l'ensemble des représentants que nous avons dans les associations parlementaires ou internationales, faire valoir l'importance de cette question; nous allons intervenir auprès des Américains pour nous assurer que, telle que le dit la résolution qui est devant nous, les choses se fassent dans le cadre juridique international».

Je pense qu'il faut considérer mettre en place l'ensemble de ces questions. Le Canada a un passé qui peut aider de ce côté-là et il peut

travailler en collaboration avec d'autres pays un peu partout dans le monde pour que ce soit vraiment un mouvement mondial qui intervienne. C'est certain qu'il faut avoir une analyse très poussée de la situation actuelle. Il faut mettre à contribution les associations internationales mais aussi les autres groupes comme les échanges entre les différents corps policiers internationaux pour avoir la possibilité d'en arriver à une conclusion qui, en bout de ligne, sera satisfaisante.

Effectivement, l'ensemble des parlementaires est un réseau, une toile d'araignée qu'il faut mettre à contribution pour vaincre cette terrible situation que fait peser sur le monde la menace du terrorisme qui, à la base, repose sur l'imposition de la crainte. Il faut s'organiser pour que plus jamais la peur puisse être menée au pouvoir et nous avons un rôle particulier en ce sens.

• (2355)

[Traduction]

M. Gurmant Grewal (Surrey-Centre, Alliance canadienne): Monsieur le Président, j'ai écouté le débat toute la journée, mais malheureusement je n'aurai pas le temps de commenter les discours.

Il est très clair que nous, habitants de la planète, avons une chose en commun : nous sommes tous des êtres humains. Nous devrions comprendre aussi que ceux qui ont commis cet acte prémédité et horrible sont des criminels. Notre esprit a été terrassé, mais il se relèvera lorsque nous aurons puni les coupables de ce geste odieux.

La haine est comme un monstre qui contrôle l'esprit et le corps et qui blesse les autres. L'idée de mourir pour sa foi a été souillée par des gens démoniaques. Oussama ben Laden, le principal suspect, ne semble pas être un vrai musulman. Il n'agit pas comme un musulman, pourtant on a attaqué des mosquées. Timothy McVeigh à Oklahoma City n'était pas un musulman.

Nous ne sommes pas du tout en face d'un geste religieux et il ne faut pas l'interpréter ainsi. Il ne convient pas que les mesures de rétorsion visent une religion ou une foi en particulier. Certains sikhs américains ou canadiens tout à fait innocents ont été attaqués simplement parce qu'ils portaient un turban et une barbe et parce qu'ils ressemblaient aux photos de ben Laden.

Le député est-il d'accord pour dire qu'il faut regarder au-delà des apparences et sonder l'âme de la personne? Nous ne devrions pas tuer nos frères et nos soeurs à cause de leur apparence ou de leur religion. Il nous faut respecter ceux qui vivent dans nos communautés. Mon collègue partage-t-il ce point de vue?

[Français]

Le Président: Il sera difficile d'avoir une réponse aux questions de l'honorable député puisqu'il est minuit.

[Traduction]

Il est minuit et le temps consacré au débat est écoulé. Conformément à l'ordre adopté plus tôt aujourd'hui, la motion est réputée adoptée.

(La motion est adoptée.)

[Français]

Le Président: La Chambre s'ajourne donc jusqu'à plus tard aujourd'hui, à 10 heures, conformément à l'article 24(1) du Règlement.

(La séance est levée à 24 h 00.)

TABLE DES MATIÈRES

Le lundi 17 septembre 2001

Le		Le terrorisme	
Le Président	5115	M. Thompson (Wild Rose)	5138
Bureau de régie interne		Le terrorisme	
Les Travaux de la Chambre		Mme Whelan (Essex)	5138
M. Boudria	5115	Le terrorisme	
Le Président	5115	M. Blaikie	5138
INITIATIVES MINISTÉRIELLES		Le terrorisme	
L'attaque contre les États-Unis		Mme Guay	5138
M. Chrétien	5115	Le terrorisme	
Le Président	5115	M. Saada	5139
M. Day	5117	Le terrorisme	
M. Duceppe	5121	M. Clark	5139
Mme McDonough	5122	Le terrorisme	
M. Clark	5124	M. Regan	5139
M. Manley	5126		
Mr. Manley	5127	QUESTIONS ORALES	
M. Casey	5127	Le terrorisme	
M. Reynolds	5128	M. Day	5139
M. MacAulay	5128	M. Chrétien	5140
M. Crête	5129	M. Day	5140
M. Hanger	5129	M. Chrétien	5140
M. Pallister	5130	M. Day	5140
M. St. Denis	5131	M. Chrétien	5140
M. Sorenson	5132	M. Pallister	5140
M. MacKay	5133	M. Chrétien	5140
M. Collenette	5134	M. Pallister	5140
M. Stoffer	5135	M. Chrétien	5140
M. Moore	5136	M. Duceppe	5140
M. Kilger	5136	M. Chrétien	5140
DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS		M. Duceppe	5140
Le Terrorisme		M. Chrétien	5140
M. Harb	5136	M. Gauthier	5141
Le Terrorisme		M. Chrétien	5141
M. Anderson (Cypress Hills—Grasslands)	5136	M. Gauthier	5141
Le Terrorisme		M. Chrétien	5141
M. Pratt	5136	Mme McDonough	5141
Le Terrorisme		M. Chrétien	5141
M. Godfrey	5137	Mme McDonough	5141
Le terrorisme		M. Chrétien	5141
M. Lastewka	5137	M. Clark	5141
Les musulmans canadiens		M. Chrétien	5141
M. Jaffer	5137	M. Clark	5141
Le terrorisme		M. Chrétien	5141
M. Bertrand	5137	M. Sorenson	5141
Le terrorisme		M. MacAulay	5142
Mme Lalonde	5138	M. Sorenson	5142
Le Président	5138	M. MacAulay	5142
Le terrorisme		Mme Lalonde	5142
M. Lincoln	5138	M. Manley	5142
		Mme Lalonde	5142
		M. Manley	5142
		La défense nationale	
		M. Benoit	5142

Mme Davies	5169	M. Mahoney	5192
M. Harb	5169	M. White (Langley—Abbotsford)	5192
M. Thompson (Wild Rose)	5170	M. Caccia	5192
M. Harb	5170	M. Lunney	5193
M. Scott	5170	M. Caccia	5193
M. Malhi	5171	M. Mahoney	5193
M. Scott	5171	M. Casson	5194
Mr. Strahl	5171	M. McNally	5195
M. Adams	5173	M. Bachand (Saint-Jean)	5195
M. Strahl	5173	M. Kenney	5196
Les travaux de la Chambre		M. McNally	5197
Mme Catterall	5173	Mme Dalphond-Guiral	5197
L'attaque contre les États-Unis		M. Kenney	5198
M. Casey	5174	Mme Grey	5198
M. Jordan	5175	Le Président	5199
Mme Augustine	5176	M. Harvard	5199
M. Charbonneau	5176	M. Stoffer	5200
M. Crête	5177	M. Thompson (Wild Rose)	5200
M. Kenney	5178	M. Easter	5201
M. Owen	5178	M. Stinson	5202
M. Herron	5180	M. Easter	5202
M. Kenney	5180	Mme Grey	5202
M. Owen	5180	M. Toews	5202
M. Jaffer	5180	Le Président	5202
M. Easter	5182	Le Président	5202
M. Ménard	5182	M. Stoffer	5204
M. Manning	5183	M. Toews	5204
M. Szabo	5183	M. Graham	5204
M. Nystrom	5184	M. Goldring	5204
M. Manning	5184	Mme Grey	5206
Mme Guarnieri	5184	M. Goldring	5206
M. Keddy	5185	M. Thompson (Wild Rose)	5206
Le président suppléant (M. Bélair)	5185	M. Graham	5206
Mme Guarnieri	5185	M. Kenney	5208
M. Keddy	5186	M. MacKay	5208
Mme Guarnieri	5186	Le Président	5209
M. Szabo	5186	M. Pratt	5209
Mme Wasylycia-Leis	5187	Mme Grey	5211
M. Szabo	5187	M. Ménard	5211
M. Moore	5187	M. Speller	5212
M. Macklin	5189	M. McNally	5213
Mme Desjarlais	5189	M. Crête	5213
Le président suppléant (M. Bélair)	5190	Mme Torsney	5215
M. White (Langley—Abbotsford)	5190	M. Grewal	5215
Mme Desjarlais	5191	Le Président	5215

POSTE  MAIL

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

Poste-lettre

Lettermail

**1782711
Ottawa**

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :
Communication Canada - Édition
Ottawa (Ontario) K1A 0S9*

*If undelivered, return COVER ONLY to:
Communication Canada - Publishing
Ottawa, Ontario K1A 0S9*

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

Published under the authority of the Speaker of the House of Commons

Aussi disponible sur le réseau électronique « Parliamentary Internet Parlementaire » à l'adresse suivante :

Also available on the Parliamentary Internet Parlementaire at the following address:

<http://www.parl.gc.ca>

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Communication Canada - Édition, Ottawa (Ontario) K1A 0S9

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.

Additional copies may be obtained from Communication Canada - Canadian Government Publishing, Ottawa, Ontario K1A 0S9

**The English version of this publication may be obtained from Communication Canada - Canadian Government Publishing
Ottawa, Ontario K1A 0S9**